This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 449757

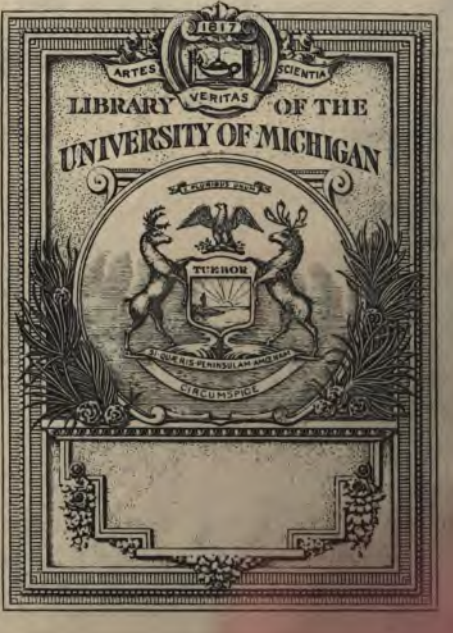
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SIRCUMSPICE

FRAGMENS
DE POLITIQUE
ET
D'HISTOIRE.

T. I.

FRAGMENS
DE POLITIQUE
ET
D'HISTOIRE.

Innovation, innovation! dit ou répète un esprit borné. Oh! c'est bien l'erreur qui est nouvelle auprès de l'ordre éternel des choses.

La connoissance de ce qui doit être est bien au-dessus de la connoissance de ce qui est.

Par M. MERCIER, Lanus Sibas

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille.
A LYON, chez *Bruyset*, frères, rue S. Dominique.

1792.

JC
179
.M54
V.1

TABLE

DES NUMÉROS

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

Avertissement, page j
No. Ier. *Société*, 1
No. 2. *Vuide de certaines sciences*, 8
No. 3. *De l'Homme*, 10
No. 4. *Le fer dans la main de l'homme*, 15
No. 5. *Fausse parabole*, 20
No. 6. *Supposition*, 27
No. 7. *Base originelle*, 31
No. 8. *De la refonte des loix*, 33
No. 9. *Droits réciproques*, 35
No. 10. *Droit primitif*, 38
No. 11. *Des droits imprescriptibles*, 42
No. 12. *Du bien éloigné, ou du vain prétexte*, 51

~~No. 13. Contrat~~, page 59
No. 14. *Plus un État est vaste, plus une constitution nouvelle lui devient avantageuse*, 66
No. 15. *De la partie qui enseigne*, 81
No. 16. *De l'instruction en matière politique*, 90
No. 17. *Fausses dénominations*, 99
No. 18. *Erreurs sur la division des gouvernemens*, 107
No. 19. *Variétés politiques*, 123
No. 20. *Du courage national*, 133
No. 21. *De la loi expectante*, 144
No. 22. *Des écrits politiques*, 149
No. 23. *Des livres*, 152
No. 24. *Erreurs de mots*, 156
No. 25. *Loix extrêmes*, 171
No. 26. *Des écrits satyriques*, 172
No. 27. *De la législation religieuse*, 174
No. 28. *De l'antique jurisprudence*, 179
No. 29. *Loix criminelles*, 183
No. 30. *Édits atroces : de leur suite*, 191

945

N°. 48. *Dialogue entre Montesquieu et l'abbé de Guasco*, page 368

Fin de la table du premier volume.

FRAGMENS
DE POLITIQUE
ET
D'HISTOIRE.

T. I.

liaison avec les autres; au milieu de tout ce désordre, réel ou apparent, on trouvera de l'unité dans mes principes politiques; on verra du moins quelles sont mes idées dominantes. Or, je me flatte que l'on y rencontrera toujours l'ami sincère de l'humanité, de la liberté et de l'égalité. Je n'aspire point à d'autres éloges.

Tous ces morceaux ne sont pas neufs; j'ai pris soin de rassembler ceux qui avoient le plus d'affinité avec les débats actuels; il y en a plusieurs que j'ai simplement retouchés. L'on pense bien que la révolution, dont je suis le partisan décidé, leur aura donné une teinte nouvelle. Celui qui n'avance pas, recule: rien de plus vrai que cet axiôme, ſur-tout en science politique.

La politique est la morale des nations; et si l'on prend le mot de politique dans le ſens le plus universel, on ne peut entendre par-là que la connoissance des moyens

les plus propres pour faire des loix évidemment utiles aux intérêts communs. Il existe enfin des loix pour les François; ils en demandoient en vain à leurs rois : ceux-ci ne leur donnoient que des ordres.

Ces Fragmens ont été composés à-peu-près dans le temps où j'ai publié les *Portraits des Rois de France* (1). La constitution françoise étoit encore un rêve; et dans ce temps-là il m'avoit toujours paru difficile à résoudre le problême de la préférence des divers gouvernemens par rapport au bonheur et à la tranquillité des peuples; mais comme la politique naturelle est immuable, et que l'on peut toujours l'appliquer avec succès à l'état présent des empires, l'on verra qu'au milieu de quelques erreurs (alors inévitables), j'ai lutté avec force et avec constance pour les vrais principes. Lorsque depuis nous avons créé et fait cir-

(1) Quatre volumes, Neufchâtel, 1784.

culer une propriété factice plus précieuse que celle de l'or, j'ai publié une adresse à l'*Assemblée constituante* bien avant le décret, et conformément à l'esprit du décret.

Ce que je publie ici est donc le recueil de toutes mes idées antécédentes sur l'économie politique, que tant de physiocrates ont embrouillée; j'ai cherché à y répandre quelque clarté: comme je me suis toujours dit que les noms gouvernoient plus que les choses, je me suis fait une étude d'anéantir dans mon esprit toutes les dénominations usitées et familières aux publicistes, pour mieux reconnoître, s'il m'étoit possible, les *élémens primitifs* de tout gouvernement, et pour juger que chacun d'eux se métamorphosoit à différentes époques, et méritoit dès-lors un nom particulier.

Elles sont très-attrayantes, ces études graves qui embrassent les droits des hom-

945

celles de la législation, ou plutôt qui ne font avec elles qu'une seule science; elles exercent journellement leurs bienfaits; elles méritent donc la préférence sur toutes les autres. Je le répète : le cœur qui s'y livrera sera récompensé par l'exercice même de ses heureux travaux.

J'ai long-temps médité ces paroles de Rousseau : « La science du gouvernement, dit-il, n'est qu'une science de combinaison, d'application et d'exception, selon les temps, les lieux, les circonstances ». Ce passage a souvent été ma boussole pour diriger mon opinion dans plusieurs questions épineuses. Ainsi, j'estime que nous avons fait les loix convenables pour les circonstances où nous nous sommes trouvés.

La machine politique roule malgré ses irrégularités; c'est que le lien qui unit les hommes est plus fort que tout ce qu'on

FRAGMENS
DE POLITIQUE
ET
D'HISTOIRE.

T. I.

erronées qui aveuglent preſque tous les hommes sur la véritable situation des peuples, toujours étrangère à des raisonnemens.

FRAGMENS

FRAGMENS
DE POLITIQUE
ET D'HISTOIRE.

N°. PREMIER.

SOCIÉTÉ.

ARISTOTE appèle l'homme un animal politique, c'est-à-dire, vivant en société, et reproduisant les dons de la nature, ayant la perfectibilité, et par conséquent fait pour être susceptible de vertus sociales.

La nature adopte la société, et même en fait une loi presque universelle. Bien loin que l'homme dégénère par elle, il devient plus fort, il vit plus long-temps. Si quelques individus sont écrâsés parce qu'ils se trouvent à la base de la pyramide, la totalité goûte une vie plus commode et moins orageuse.

La société n'est pas une institution arbitraire ni fortuite; elle existe par les rapports naturels qui unissent l'homme à ses semblables. On a remarqué que les espèces d'animaux les plus heureux sont celles qui s'unissent. Ainsi, les abeilles, les fourmis, les castors, semblent avoir plus de jouissances.

Le castor isolé perd son adresse et son esprit; il en est de même de l'homme.

Mais quel est l'avantage d'une grande société, relativement à une petite? Un grand Etat, à le considérer sous un point de vue général et la carte à la main, a cet avantage sur un petit, qu'il enchaîne et réprime à-la-fois un plus grand nombre de débats et de prétentions, suite indispensable et nécessaire de la formation des sociétés.

Il n'a pas l'inconvénient des petits Etats, qui, en se choquant, offrent une plus grande surface aux fureurs de la discorde : plus vous morcellerez cet Etat, plus vous y ferez naître de débats; les limites respectives étant plus resserrées, enfanteront un plus grand nombre d'intérêts opposés; chaque canton formera une espèce de république animée

d'un esprit différent ; de-là, voyez naître des guerres interminables ; les factions, les haines se multiplieront dans des villes voisines et non fondues ensemble ; chaque parti changera fréquemment d'idées, de maîtres et de drapeaux. Les passions humaines, plus faciles à s'embrâser, auront un aliment plus durable ; et une agitation perpétuelle sera le fruit de la subdivision des souverainetés.

L'ambitieux, et il y en a par-tout, ne sera plus contenu par un pouvoir qui lui interdit toute espérance : il osera lever la tête et armer son bras. Ce grand corps qui par son poids et sa masse comprimoit, étouffoit tout projet téméraire maintenant subdivisé en plusieurs corps politiques, aura un plus grand nombre de maîtres, et de-là des démêlés plus fréquens. Le foyer de la guerre se trouvera à-la-fois chez tous ces petits peuples, et de-là une multiplication de malheurs.

Dans un grand état, le théâtre des meurtres s'établit sur un point éloigné, et le sein du royaume est en paix : le contre-coup ne se fait sentir que d'une manière affoiblie, et chacun dort exempt de la crainte de voir

escalader ses murs, incendier sa maison et égorger ses enfans.

Il faut donc une crainte étendue à un empire, afin qu'il jouisse de l'avantage réel que lui assure sa situation. Quoi de plus majestueux que de voir les privilèges de deux provinces limitrophes réglés par un jugement souverain des villes populeuses assujéties à des loix comme de simples particuliers !

Dans tous ces différends il n'y a point de sang répandu ; dix millions d'hommes qui, dans toute autre conjoncture se seroient infailliblement égorgés, sont purifiés par un édit.

Voyez toutes les hordes sauvages dans le nouveau continent ; c'est une complication de petites alliances qui se subdivisent à l'infini ; il n'y a presque point de paix parmi eux : dès qu'une étincelle tombe sur une petite contrée, le feu se communique partout.

Mais hélas ! tout est compensé ; le grand malheur des Etats vastes, c'est qu'ils touchent au despotisme : cette force immense, qui établit la paix insensiblement confiée à la main d'un seul homme, corrompt bientôt

son cœur : seul et tout-puissant il abuse ; et comment n'abuseroit-il pas ? il peut par orgueil se précipiter dans des guerres qui donnent l'équivalent des maux qu'auroit soufferts l'Etat, divisé en petites peuplades : il peut tout mettre en combustion sans qu'on puisse l'arrêter. Il est vrai que l'épuisement ramène la paix plus promptement encore que dans l'anarchie.

Les grands Etats sont donc en tous points préférables aux petits. Les vastes dominations sont encore celles où il y a le plus de liberté : le nom de sujet devient léger lorsqu'on le partage avec vingt-quatre millions d'hommes : soyons donc pour les grands empires, puisque la liberté fatigue quelquefois une république au point d'être lasse de ses prérogatives.

S'il n'y avoit que deux ou trois peuples dans l'Europe, la paix seroit incomparablement plus durable. En étendant cette idée, nous trouvons un plan admirable et nouveau : l'époque du bonheur de l'Europe seroit peut-être de l'avoir rangée sous la loi d'un monarque équitable et modéré; comme il se communiqueroit rapidement d'un bout à l'autre de cette superbe monarchie ! comme ses

travaux seroient grands ! comme elle reposeroit en paix par sa propre masse ! Tous les poids et balancemens qui composent la machine compliquée des républiques ne vaudroient jamais ce moteur simple et unique, quand il connoîtra la justice et la bienfaisance ; mais, d'un autre côté, que de rapports à épuiser avant qu'il se rencontre sur un pareil trône un nouveau monarque actif, vigilant, laborieux, juste et grand !

Mais presque toutes les nations, pur ouvrage du hasard, peu éclairées dans leur origine, ont tendu les mains à une première erreur dont elles n'ont pas senti les conséquences pour leur postérité. Cette erreur est devenue la base du code politique ; tout a reposé sur ce fondement vicieux. Trompé par l'évènement, maître le plus dangereux, le législateur a fait ployer ces institutions aux besoins du moment ; et le temps qui accumule les opinions les plus insensées a éloigné le plus heureux système ; de-là cette diversité incroyable dans la distribution du pouvoir. Les républiques que l'on apperçoit sur la terre, auprès de ces contrées où règne l'autorité arbitraire, ressemblent aux restes de fraîcheur et de coloris que l'on

découvre encore sur un cadavre que la corruption va dévorer.

Aujourd'hui que le fanatisme religieux et politique est banni de l'Europe, n'appartiendroit-il pas à un concours heureux de circonstances de démontrer la gloire de l'espèce humaine dans le repos majestueux d'un empire qui embrasseroit toute l'Europe ?

Avant la fondation de Rome, les grandes puissances étoient rares. Notre hémisphère étoit partagé en petites peuplades qui avoient leurs coutumes et leurs loix. Les Etats étoient trop petits alors pour faire quelque chose d'intéressant, ils sont trop étendus aujourd'hui.

Ce seroit un problême politique curieux à résoudre, de savoir quelle seroit la vraie dimension d'un royaume pour le génie d'un souverain, le bonheur et le repos de son peuple.

Plus un Etat est grand, plus le luxe est supporté par un plus grand nombre, et moins le fardeau devient pesant. Noyé dans la multitude, l'homme isolé n'éprouve plus tant la pesanteur du pouvoir.

Les grands Etats changent plus rapidement

de physionomie : au milieu de tous ces évènemens qui agitent l'Europe et qui tiennent en haleine notre admiration inquiète et craintive, une petite fièvre, une chûte de cheval, font descendre de dessus la scène un des acteurs principaux, et voilà une nouvelle combinaison d'évènemens et d'idées. Ce qui paroissoit impraticable, impossible hier, est facile aujourd'hui, et s'opère sans efforts. L'homme qu'on jugeoit coupable la veille, est le lendemain le citoyen vertueux ; tout change en un jour, parce que dans les grands Etats l'ouvrage des passions est variable, et que le premier qui les met en jeu est pour ainsi dire absolu.

N°. 2.

Vuide de certaines sciences.

La loi de l'attraction, la loi de projection, sont deux loix inconnues : comment supposer que ces deux forces contraires se soient combinées assez heureusement pour produire les merveilles que nous voyons ? Le systême Newtonien ne porte point la clarté dans notre entendement ; j'y vois même

de l'impossibilité ; on brisera ce système avant peu.

Mais qu'importe que l'homme soit ingénieux et superbe dans ces hautes conceptions ? ne vaut-il pas mieux qu'il vive heureux et bon, car il s'agit d'être heureux ?

Une sage police qui affoiblit les maux nécessaires et qui multiplie les biens est préférable à tous ces systêmes pompeux de l'astronomie ; car, je le répète, il s'agit d'être heureux.

Une sage police fait jouir l'homme des développemens agréables de toutes ses facultés ; elle repousse les agens de la destruction ; elle double nos plaisirs ; elle rapporte au-delà de la mesure que nous devions attendre : c'est par une suite de cette vigilance continue que son action est multipliée par-tout où elle devient la plus nécessaire ; elle étend ses ressources pour rendre aux infortunés le bénéfice de la société.

Newton a décidé que l'écarlate n'est pas rouge ; Malbranche, que nous vivons dans un monde illustre où il n'y a point de corps ; soit : je préfère à ces belles choses la sentence de police qui défend de cueillir des bluets au milieu des moissons.

N°. 3.

DE L'HOMME.

PAR toute la terre le besoin de subsistance a fait de l'homme un être avide ; partout il a armé sa main, tantôt pour se disputer des plaines couvertes de ronces, tantôt des champs couverts de moissons, tantôt le séjour des forêts et les plaines mouvantes des mers. La nature lui a commandé de dépouiller le globe ou de mourir. Il lui faut des substances pour se nourrir, pour se vêtir, pour se loger : il a su arracher le fer des entrailles de la terre pour se soumettre les animaux, et il a tourné contre lui-même ce fer qui lui soumettoit l'univers. C'est la nature qui, en lui donnant un estomac affamé, lui a commandé le carnage des animaux. Il mourroit de faim sur les trois-quarts du globe, s'il n'eût su fabriquer l'arc, le harpon, et construire un canot pour aller surprendre le poisson. Son existence n'est fondée que sur la destruction d'une foule d'animaux.

Mais les loix viennent établir l'ordre dans

le monde moral, auquel le monde physique est enfin subordonné. Les loix établissent l'agriculture, l'industrie, le commerce, la science du gouvernement. Le travail fait jouir l'homme, et met dans ses mains toute la fécondité de la terre ; le fruit devient une propriété pour celui qui a planté l'arbre ; les arts sont venus multiplier les productions et étaler aux regards de l'homme la libéralité de la nature. L'homme eut droit à toutes les jouissances ; il fut heureux par elles. Les loix de la politique s'accordèrent quelquefois avec celles de la morale naturelle ; toutes les espèces de gouvernemens protégèrent le travail des citoyens, et établirent la justice comme le seul moyen d'encourager le travail ; enfin, l'homme, né pour agir, pour jouir de tous les avantages qu'il peut se procurer par l'exercice de ses facultés morales et physiques, dut ses jouissances aux premières loix, presque toutes moulées dans l'origine sur des formes justes et utiles.

L'état de l'homme n'étoit pas alors un état de guerre, comme Hobbes le prétend. Son caractère primitif le portoit à la crainte, et par conséquent à l'union. On ne peut

concevoir des hommes libres, épars sur le globe à de grandes distances, et se cherchant pour se détruire. Ils se fuiront plutôt, jusqu'à ce qu'ils aient rencontré en eux quelque rapport : alors, ils seront plus liés l'un à l'autre que ne le sont les individus policés. On ne voit aucune raison qui les détermine à s'égorger.

Il faudroit s'étonner que les hommes aient pu vivre un moment dans l'état de nature, bien loin d'admirer comment ils ont pu se rassembler en société. L'instinct n'a pas formé la société générale, mais bien des associations particulières ; or, ces liaisons sont plus étroites.

La société générale n'est qu'une lente aggrégation de sociétés particulières. Quand la société générale se décompose, c'est-à-dire, quand l'esprit de faction commence, c'est ce même amour social (qui le croiroit au premier coup d'œil !) qui, en se particularisant trop, devient destructeur. Cet abus a ses racines dans des affections naturelles ; car cet esprit destructeur désunit souvent les sociétés par les mêmes loix qu'elles se sont formées. C'est le même penchant qui agit d'une manière aveugle : ce

sont des passions légitimes, mais qui, mal dirigées ou trop exaltées, engendrent les factions.

Bien loin que les hommes s'estiment égaux, ils sont tous disposés à reconnoître un chef; ils veulent que ce chef leur donne des loix; c'est qu'ils sentent tous la nécessité du gouvernement; c'est qu'ils devinent par instinct que l'extrême liberté produiroit l'extrême désordre, et les institutions humaines sont positivement les institutions de la nature.

Si l'homme s'étoit trouvé dans l'impossibilité d'améliorer son sort, que lui auroit servi l'intelligence qui le distingue des brutes? il a fait le gouvernement, parce qu'il se sentoit gouverné par ses passions; il a tendu les mains vers l'homme éclairé, parce qu'il se sentoit ignorant, et qu'il estimoit que sa volonté, guidée par les lumières d'autrui, parviendroit plus sûrement à suivre de plus près l'ordre naturel.

Que l'on ne croie pas que les principes du gouvernement soient une de ces chimères nées des profondeurs de la métaphysique. L'auteur de la nature, après avoir

Les rayons du soleil ont purifié cette terre infectée, où les pins déracinés et de vieux troncs, épuisés sous d'épaisses guirlandes de plantes parasites, donnoient à la végétation un aspect hideux; les marais, cachés sous des monceaux de feuilles pourries, nourrissoient d'affreux reptiles, et l'on donna une pente à ces eaux stagnantes. L'air corrige la trop grande humidité (température la plus pernicieuse à notre espèce). Les habitations naissent dans ces mêmes lieux où les animaux féroces, tapis dans des touffes de branches, s'élançoient sur leur proie.

Au lieu des végétaux empoisonnés sur lesquels le quadrupède et l'homme languissoient également, trop voisins du manteau verdâtre des marais, on voit croître les trésors d'une saine et riante agriculture; les troupeaux bondissent là où l'affreux serpent promenoit ses poisons.

Ainsi a fait de nos jours le colon Américain, lorsqu'il est entré dans ces habitations silencieuses où il falloit l'action d'un air libre et les regards vivifians du soleil pour désinfecter l'eau et la terre.

L'intention du créateur semble, par le don des

des arts, avoir médité particulièrement les moyens constans d'associer les hommes. La société humaine entre dans le plan de Dieu, non-seulement comme un effet quelconque, mais encore comme un objet principal auquel la plupart des autres effets doivent concourir.

Sans société, point de rapport, point de vertu ; aucune connoissance du grand être, de nos devoirs, de notre perfectibilité, de l'heureux développement de nos facultés intellectuelles.

Qu'est-ce que des humains épars sans moralité, sans idée de religion ni de vertu, ne sachant ni admirer ni contempler les miracles de la création ? La société donne l'instruction nécessaire à l'homme ; et au bonheur qu'elle offre en ce monde, elle joint l'espoir d'une félicité future dans un nouvel ordre de choses ; car la grande et sublime idée des causes finales ne se développe que dans la société perfectionnée, où l'on apperçoit le concours des rayons de la sagesse éternelle.

Vouloir prouver que l'état des peuples de l'Europe est moins desirable que celui des Caraïbes et des Hottentots ; ou que l'homme

qui cultive les arts est moins heureux par cela même qu'il les cultive ; que si tout son savoir se bornoit à sauter, à courir, à s'ébattre, à lancer une pierre, à grimper sur un arbre, et toute son occupation à satisfaire ses besoins pour aller ensuite, sans aucun souci, dormir au pied d'un arbre, comme feroit un chien ou un porc, c'est se jouer sur la superficie des objets, pour le plaisir d'étaler une éloquente diction.

Les arts et les sciences ont leurs inconvéniens, sans doute ; mais ces inconvéniens sont-ils en parallèle avec les avantages qui en résultent ? sont-ils à comparer avec les maux qu'entraîne après soi leur négligence ? Quand les hommes étoient sans arts, ils étoient dans la nécessité de sortir, comme autant de loups affamés, de leur retraite pour aller courir après leur proie. Ils étoient sans cesse occupés à s'entre-détruire, pour n'être point détruits par la famine ; de-là le débordement de ces hordes barbares, que la crainte n'étoit plus capable de retenir sur les bords de l'océan ou au dos des montagnes du nord. Ils refluoient sans cesse de leurs stériles demeures vers les contrées du midi, et ils y détruisoient tout, jusqu'à ce qu'eux-mêmes y furent détruits.

Malgré tous les biens dont la nature est prodigue envers l'homme, il resteroit pauvre et misérable sans le bienfait des loix politiques qui augmentent la force et la jouissance d'un peuple ; qui éloignent la famine, qui brisent le joug de l'esclavage, qui éclairent, enfin, les individus sur leurs droits respectifs.

De sages loix politiques concentrent l'abondance et la liberté, et empêchent que les hommes ne soient réduits à être les esclaves de leurs semblables. Les loix politiques font encore que les peuples contenus dans de sages bornes ne se précipitent point les uns sur les autres ; et les petites peuplades sont soumises à cet accident, ainsi que les grands peuples, quand les moyens de subsistance n'ont pas pour base les loix sociales.

Concluons que les hommes ne sont misérables que parce qu'ils ne sont pas assez industrieux.

N°. 5.

Fausse Parabole.

Comparer un état au corps humain, est une parabole mille fois répétée, qui a fait commettre des erreurs étonnantes. L'apologue de Mennius est ingénieux ; mais peut-on comparer les corps politiques avec le corps humain, où tout est lié, où tout se correspond nécessairement, où tout souffre quand une partie souffre ? n'est-ce pas là abuser éminemment des similitudes ? Moi sujet, je ne suis jamais si près du souverain que l'orteil l'est du diaphragme, et le souverain souffre-t-il véritablement quand je souffre, ce qui ne manque pas d'arriver dans l'économie animale ? Quand l'estomac royal digère, le chyle parvient-il jusqu'à moi ? Ces comparaisons antiques sont si fautives dans l'application raisonnée, qu'il faut les abandonner entièrement. Ces images ont induit dans des erreurs graves des esprits irréfléchis.

Sans doute qu'un état ne devroit former qu'un tout ; mais un état est ordinairement

composé de deux forces qui se combattent et qui se tiennent en équilibre. Ces deux forces sont balancées par une troisième ; et tandis que dans le corps humain le bien-être devient universel, il est impossible que l'égalité de jouissances subsiste dans le corps social. Avec les esprits droits, les disputes ne durent guères ; et je pense qu'on ne citera plus l'apologue de Mennius dans un raisonnement politique.

Il se fait incessamment dans un Etat un flux et reflux de puissance. Le passage d'une forme de gouvernement à une autre est insensible, mais réel : les loix changent, s'altèrent, ainsi que la base des principes fondamentaux.

Sous la tyrannie de Tibère, de Caligula et de Néron, Rome se glorifioit encore du titre de république ; elle le redevint sous l'empire de Trajan et de Marc-Aurèle, quoi qu'ils fussent souverains ; elle eut encore des jours de liberté sous le règne de Galien, lorsque trente hommes se disputèrent l'empire pendant l'espace de sept à huit ans, sa démocratie militaire lui fit moins de maux que le despotisme de Caligula et de Néron.

Chaque état, dit-on, a sa naissance, son âge viril et sa vieillesse. Ces images induisent en erreur : ce sont les formes qui changent ; mais la terre, le sol, les habitans sont les mêmes. Un empire est tantôt plus fort, tantôt plus foible ; il se rétablit, il empire, le même nom lui demeure, tandis que sa constitution n'est plus la même.

L'amour intempérant de la liberté peut précipiter dans l'esclavage ses fougueux partisans : les loix les plus salutaires peuvent se changer en poison : les principes généraux sont nuls en politique et d'une évidente fausseté.

La vraie liberté ne consiste point à ne dépendre d'aucun pouvoir ; on peut être libre avec des loix réprimantes ; et quand le souverain est obligé de se conformer aux loix qui font fléchir les riches, je dis sans hésister : le gouvernement n'est pas mauvais.

Qu'ont gagné les hommes à vivre sous vos loix ? voilà l'interrogation que je ferai à tout gouvernement. Quelque nom qu'il porte, si les sujets me crient : nous ne sommes pas mécontens, je bénirai jusqu'au despotisme, si j'entends ces paroles.

Quand je verrai qu'on a rendu chez un

peuple l'impôt presqu'insensible, je dirai : c'est un père qui règne. Si les impositions sont fortes, et que le peuple les supporte sans murmure, je dirai : voilà un peuple libre et éclairé ; mais si un peuple gémit d'un impôt, je dirai : ce peuple n'aime point la patrie ; chacun ici ne songe qu'à soi.

En fait de gouvernement, il y a des théories sans nombre, et qui sont toutes bonnes sur le papier. Il en faut pour tous les caractères et pour tous les esprits. La théorie des économistes n'est pas plus mauvaise que celle de Platon : chacune d'elles régiroit le monde, si le monde se laissoit régir ainsi ; mais ce sont des forces physiques qui le mettent perpétuellement en action.

Les idées morales viennent ensuite, font beaucoup, mais c'est lorsqu'elles sont fondues avec les forces motrices d'un empire.

Les gouvernemens sont assujétis à des maladies et à des révolutions occasionnées par la loi des frottemens. Voilà ce que l'expérience, les raisonnemens, les théories les plus admirables ne peuvent empêcher ; les mouvemens politiques vont toujours leur train ordinaire.

Suffiroit-il d'avoir élevé l'édifice de la liberté publique, si la législation n'assuroit point ensuite la liberté privée du dernier citoyen ? Si le dépositaire de la force publique peut disposer d'un citoyen selon les caprices de sa grandeur, où si le crédit, si la fortune obtiennent de ces ordres qui semblent émanés du propre mouvement du prince, la dignité de l'homme est avilie. Il ne devroit avoir d'autres juges que ses égaux ; mais un tel privilège est rare, parce qu'il est difficile à conquérir et à maintenir; voilà le point le plus essentiel à obtenir dans la constitution de tout gouvernement: or, si ce danger est prévu et pour jamais écarté par la loi ; si ce pouvoir sacré et terrible n'appartient qu'à des tribunaux en garde contre l'autorité, l'intrigue et la faveur, dès-lors les forces de l'état heureusement combinées et l'ordre social existe.

L'acte d'*habeas corpus*, passé la trente-unième année du règne de Charles II, est proprement le triomphe de la législation britannique, et paroîtra à tout esprit fait pour méditer sur ces graves matières le chef-d'œuvre de la politique, de la sagesse et de l'humanité.

Qu'une nation quelconque obtienne une pareille loi, toutes les réformes utiles en naîtront; mais une si noble conquête, qui restitue à tout homme sa dignité naturelle, n'appartiendra qu'à un peuple déjà disposé à en sentir toute la justice et l'importance.

Cet acte célèbre est devenu comme la seconde grande charte des Anglois; ils n'ont rien laissé à l'arbitraire sur une matière aussi délicate. Nous sommes loin des formalités augustes et précieuses qui rappellent aux princes que toute peine arbitrairement décernée est une violation du pacte social. Nous avons laissé s'accroître ce pouvoir, assez terrible déjà par l'attribut de la puissance exécutrice, ce pouvoir si allarmant, et dont il est facile d'abuser; mais du moins nous avons réagi par la parole et par les écrits, et nous n'avons pas laissé que d'intimider, avec tout le zèle du patriotisme et avec toute l'éloquence que donne l'amour de l'humanité, ces hommes, qui se trouvent nommés arbitres du sort d'un autre homme; les emprisonnemens illicites sont devenus plus rares, et la nation entière s'est rendue comme témoin des actions du prince, et lui demande compte silencieuse-

ment de l'exercice de sa redoutable autorité.

Pourquoi le beau royaume de Pologne n'a-t-il pu, malgré ses avantages, s'élever au rang d'une puissance respectable? C'est que le droit des gens y est trop blessé par les privilèges des grands, et que les différentes parties qui composent cette constitution pesant avec trop d'inégalité les unes sur les autres, l'équilibre n'a pu s'y rétablir. On ne peut rien attendre de vigoureux d'un peuple chez qui le tiers-état est dans un perpétuel avilissement: les grands alors, s'éloignant de toute modération, vexeront la multitude, et offriront au monde un spectacle continuel de divisions intestines. Pour régénérer un tel royaume, il faut une subversion entière; car un bon degré de police ne sauroit s'établir dans un état que lorsque les différens ordres de l'état se balancent respectivement: mais quand l'équilibre est violemment rompu, personne ne peut plus concourir au bien commun, et la dissolution du gouvernement vaut mieux que cette stagnation où la police achève entièrement de se corrompre.

Les publicistes qui ont fait des recherches sur la formation des sociétés parmi les

hommes ont eu recours, les uns au hasard, les autres à la crainte ou à la force coactive; ils ont imaginé toutes les causes, tandis quelle existe dans la première ordonnance de la nature, la reproduction et la conservation des êtres. C'est l'amour, c'est le desir d'une assistance mutuelle qui a formé le premier lien de l'union.

N°. 6.

SUPPOSITION.

C'EST une idée plaisante, mais non moins instructive, que de se figurer tout-à-coup les administrateurs des Etats entièrement disparus. Certes, les gouvernemens ne seroient pas dissous, encore moins la société: cependant les administrateurs croient tout faire, tout opérer par eux-mêmes.

Le peuple, dans cette hypothèse, exigeroit soudain une nouvelle autorité législative. Le changement des personnes ne se feroit presque pas sentir, tant la forme originelle des sociétés est constante. L'anarchie est tellement contraire à l'ordre naturel, que les liens de la société se forment et s'é-

rable si elle étoit entièremeut passive ? Je vois par-tout le peuple plus disposé à souffrir qu'à résister, et c'est en cela que je l'admire, que je le respecte ; rien ne me paroît plus opposé à ses idées qu'un soulèvement ; et lorsqu'il arrive, je suis toujours porté à croire que sa résistance est légitime, et qu'il a été maltraité par mille mains invisibles.

La passion égare deux ou trois hommes, et les porte à des excès qui montent au niveau de leur orgueil ; mais un peuple entier qui s'égare, qui se meut violemment, qui, sur un large flanc, donne prise à tant de blessures, chez qui une réunion de pouvoir est si difficile, il faut qu'il ait été vexé et outragé d'une manière tout-à-la-fois profonde et sensible ; eh ! faudroit-il aussi que le peuple fût toujours exposé à la fureur de l'avarice et à la cruauté de l'oppression ? La résistance, c'est-à-dire la réaction, devient donc inévitable dans plusieurs circonstances. Tout a ses limites ; et comme ledit Locke, le pouvoir suprême, quel qu'il soit, retourne à la société.

N°. 7.

Base originelle.

Les gouvernemens sont analogues à la force des sentimens qui les ont fait naître : les Romains ont été des conquérans, parce que les premiers fondateurs ont été des brigands ; la Chine, appuyée sur le sentiment le plus humain, subsiste par l'inaltérabilité de ses rits. Les peuples religieux se distinguent par un attachement fanatique à leur croyance. Ainsi, chaque peuple prend la source dans l'ouvrage de la nature : les mœurs des Grecs et des Romains étoient les tableaux les plus fidèles de leurs gouvernemens. Le corps national représentera l'ancienne législation.

Les principes politiques ne sont bons qu'autant qu'ils affermissent leur base sur les mœurs réelles d'un peuple.

Le parallèle de l'état actuel de l'Europe avec celui des autres parties de la terre mettroit dans un jour évident les conquêtes des Romains ; et l'on sauroit si l'univers a perdu ou gagné à cette grande révolution.

Les gouvernemens dûrent leur origine au sentiment naturel ; ils ne connurent d'abord ni les principes, ni les usages publics de ces sentimens ; ils avoient dans l'esprit l'idée morale de la justice et de la notion abstraite de la liberté. L'autorité de la raison donna lieu à un établissement politique ; cela se conçoit difficilement ; mais dans tout ce qu'il fait, l'homme avance pas à pas : j'assigne à l'art de gouverner la même origine qu'à tous les autres arts ; la nature fournit les indices. Un homme intelligent en profite et rassemble les dispositions locales sous un seul point de vue ; ne voyez-vous pas tous les peuples anciens tirer vanité d'un seul législateur ? Ainsi, dans ces temps reculés, l'action de l'unité sur la masse des esprits se fait encore sentir, comme les siècles éclairés, la fierté nationale des peuples s'appuient sur un écrivain, sur un législateur, sur un conquérant. A peine l'Egyptien sait-il déchiffrer les inscriptions qui lui apprennent sa grandeur passée, et le reste de la terre préconise le pays qui a subi le joug des Ethiopiens, des Persans, des Grecs, des Romains, des Arabes, des Circassiens et des Turcs.

Mais

Mais il est ridicule à des auteurs modernes de parler des constitutions anciennes, et de les proposer pour modèles, lorsque la poudre à canon, les mécaniques, la boussole, la tactique, les arts, le christianisme ont tout changé. Quel rapport y a-t-il entre Lacédémone et Paris ? Que diroit Lycurgue transporté à Versailles ?

La politique est versatile par sa nature, et doit varier comme les calendriers. Je conçois qu'un Etat dans telle position peut et doit changer subitement ses loix politiques ou religieuses, ainsi qu'on a vu, lors de la réformation, les principes les plus reçus abolis, anéantis, et qui devoient l'être avec une impétueuse décision.

N°. 8.

De la refonte des loix.

Ce qu'on appelle loix constitutives sont la base actuelle de la constitution : le consentement général et l'opinion commune forment les loix politiques ; et si elles contredisent la première formation de l'Etat, elles n'en deviennent pas moins loix cons-

titutives ou fondamentales, quand elles sont le vœu général de la nation. Le monarque ne peut abroger les loix par lesquelles il tient sa couronne ; mais point de doute que l'autorité de la nation ne puisse changer les vieilles loix ou les vieilles coutumes, dès que l'utilité publique exige qu'on les abroge.

La première de toutes les loix, c'est celle qui place le salut du public avant toute autre considération.

Ainsi, ces loix fondamentales ne reposent pas sur une base éternelle, puisque de nouvelles circonstances, un grand changement dans les mœurs, des révolutions physiques peuvent ordonner ces importantes mutations. Les hommes, en faisant les loix en faveur de l'utilité publique, se sont réservé le droit d'abattre ces mêmes loix, lorsque cette même utilité l'ordonne.

Une refonte générale dans certaines crises devient beaucoup plus facile que de porter la main à de certaines loix secondaires, parce que celles-ci dérivent des loix constitutives, et quelles ouvrent un vaste champ à la dispute et aux contradictions ; au lieu qu'une réforme totale repousse tous les

inconvéniens des loix établies, et en fait paroître une grande, magnanime, salutaire. Il sera toujours plus difficile de trouver des expédiens pour réformer une loi vicieuse que de l'abattre tout-à-coup avec le plus grand éclat ; mais il n'y a que les loix politiques que l'on puisse renverser de cette manière, parce que, semblables à ces superbes obélisques faits d'un seul bloc, il faut qu'ils soient debout ou couchés.

Ainsi les Etats ont leurs vicissitudes ; mais quand ils ne se régénèrent pas entièrement, quand ils ne trouvent pas des fondateurs habiles, il vaut mieux qu'ils subsistent avec leur institution primitive.

N°. 9.

Droits réciproques.

Il n'est point de sociétés sans droits réciproques, et il faut cependant qu'au milieu de tant d'intérêts particuliers et légitimes, il n'y ait qu'une seule autorité ; mais c'est que cette autorité doit être composée de l'esprit national, c'est-à-dire, de son consentement ; alors la voix d'une autorité

première force légalement toutes les volontés de se rallier à elle pour ne point s'en séparer. Le gouvernement n'est qu'une association de plusieurs forces physiques, réunies pour asservir d'autres forces physiques qui ne voudroient pas suivre le mouvement général. La volonté du gouvernement légitime devient le point de réunion de toutes les autres volontés et de toutes leurs forces ; alors, il peut et il doit contraindre à l'obéissance par la force physique. L'ordre essentiel n'admet en dernière analyse qu'une seule autorité, mais après tous les débats qui auront façonné en quelque sorte la loi qui doit régir. Le gouvernement prend sa naissance à l'issue du combat, entre la passion de dominer et celle d'être libre, qui sont également naturelles aux hommes. L'autorité la plus absolue devient légale lorsqu'elle est sortie triomphante de la lutte de tous les intérêts particuliers ; ils se seront fondus dans l'intérêt général, et la force sera justement déposée entre les mains d'un chef ; alors le principe d'unité dans le gouvernement se fait sentir, et chacun l'adopte. Les grands désastres font naître ordinairement un despote, parce que quand

il devroit abuser de ses forces, l'intérêt de la société exige qu'il frappe un coup violent pour substituer aux loix les passions fougueuses, destructives de tout ordre et de toute police. Quand le mal est passé, il s'agit de détruire ce même despote à qui l'habitude du commandement est devenu chère. Il étoit un sauveur, il devient un tyran s'il ne dépose pas l'épée dont il frappoit les ennemis de la patrie. Ainsi, il y a quelquefois peu d'intervalle entre un héros et un usurpateur ; tel fut César, tel fut Cromwel. C'étoit le suprême effort de la vertu humaine d'abdiquer généreusement le pouvoir, et de s'immoler à la patrie après l'avoir vengée ou sauvée d'un grand péril ; mais il n'y a que la gloire dans un siècle éclairé, et lorsque tous les yeux de l'univers sont fixés sur un seul homme, qui puisse dédommager d'un tel sacrifice ; tel a paru dans ces derniers temps le général américain, si grand dans sa retraite.

Si l'on veut examiner l'esprit des sociétés, on voit qu'elles tendent de leur nature à maintenir et à assurer l'indépendance et l'égalité des hommes ; l'intérêt personnel vient déranger cet équilibre, mais il se ré-

tablit : l'individu meurt, l'espèce travaille pour la conservation générale. Tandis que la force agit d'un côté, l'art agit sourdement d'un autre, et d'une manière contraire ; la liberté chez un peuple éclairé s'unit d'une manière sensible avec l'esclavage, mine les chaînes, et indique aux hommes les moyens d'en sortir par adresse. Nous avons à espérer des temps meilleurs; les connoissances, qui vont toujours en augmentant, dictent de nouveaux devoirs aux hommes d'état, et ils ne sauroient se refuser à ce que la patrie attend d'eux, sans s'exposer à la honte publique.

Les François ne seront jamais totalement assujétis : l'esprit de la législation antique des Francs est un esprit d'indépendance naturelle ; ils vouloient être conduits, non gouvernés et condamnés, ni donner droit à personne sur leur vie et leur corps.

N°. 10.

Droit primitif.

Il fut un acte légitime ; car un peuple d'hommes qui manquoit de femmes avoit

le droit de s'en procurer et d'en prendre à ses voisins qui en avoient de reste. La force alors étoit tout-à-la-fois le cri de la nature et du droit des gens. Ce que fait une nation pour un besoin réel, pour sa conservation, devient loi suprême ; mais il n'a peut-être jamais existé de motif aussi puissant, aussi juste que celui qui animoit alors les Romains; et pourquoi cet enlèvement n'a-t-il jamais été rangé parmi les violences illicites ? c'est qu'il est conforme à la loi naturelle.

Il est des cas, rares il est vrai, mais il en est enfin où la souffrance peut justement recourir à la force et ne consulter qu'elle : la famine, la peste, le naufrage ordonnent des loix qui ne sont point contre la justice, quoiqu'elles offensent la charité : tel est le droit de nécessité ; mais il est si terrible à l'examen, qu'il faut couvrir d'un voile cette thèse, comme l'on couvre un précipice que l'œil n'ose sonder.

Certains pays éloignent un étranger chassé de sa demeure et lui refusent une retraite ; si tout le monde se refuse, pourra-t-il vivre dans l'air ? ne faut-il pas qu'un homme habite quelque part sur la terre ? n'en a-t-il pas le droit ? La nation à laquelle il demande

un asyle devient donc injuste et vexatoire à son égard, si, au lieu de le contraindre et de le surveiller, elle le chasse et l'écarte. L'eau, l'air et la terre appartiennent à tous les hommes ; et la gêne que peut éprouver telle propriété ne sera jamais une excuse contre l'inhumanité de celui qui refuse à son semblable ces choses communes, qui appartiennent à la communion primitive.

Il n'y a que les loix pénales qui aient le droit de pousser un homme de dessus une terre sur une autre ; et cet acte me paroît l'exercice le plus terrible de leur ministère.

Par la même raison, aucune loi légitime ne peut retenir par force le membre d'une société qui veut aller chercher le bien-être ailleurs. Tout homme a le droit de choisir sa patrie, parce que le bonheur étant la fin naturelle à laquelle tout homme aspire, il est permis à chacun de se joindre à la société qui lui plaît. Si le citoyen a tort d'abandonner le lieu de sa naissance, l'Etat qui voudroit retenir son sujet par force déclareroit sa foiblesse et n'obtiendroit qu'un mauvais citoyen.

Les états européens formant, pour ainsi

dire, la boule de vif argent, qu'importe la fluctuation des individus ? Quand les liens naturels sont insuffisans, il ne faut plus parler des liens politiques, qui perdent leur force en voulant trop les étendre. L'état peut bien rappeler ses sujets, les punir par la confiscation de leurs biens ; mais il doit respecter la liberté individuelle ; et il n'y auroit pas de mérite à chérir la patrie, si l'on ne pouvoit pas en même-temps en adopter une autre.

Linguet, qui a dit que l'esclavage des Asiatiques étoit moins cruel que la domesticité européenne, a fait la plus violente satyre de nos gouvernemens, satyre qui n'est pas dépourvue de vérité.

Que penser d'un gouvernement qui, rendant les hommes malheureux et les privant de tout, les empêcheroit d'aller respirer dans un asyle plus doux, et qui dresseroit des barrières pour les retenir dans la misère et dans la servitude ?

N°. II.

Des droits imprescriptibles.

Il est incontestable que la nation est la puissance législative, et qu'il ne faut plus qu'une puissance exécutrice.

Tous les efforts d'un écrivain doivent tendre à éclairer la première. Dès qu'on empêcheroit un écrivain de parler, on en concluroit que ce qu'il avoit à dire étoit à l'avantage du public. Les hommes qui n'agissent point ordinairement par principes, agiroient si les connoissances étoient plus répandues.

La souveraineté tutélaire sera toujours respectée ; la souveraineté spoliatrice toujours combattue, éludée.

Le droit de l'homme est de jouir de son plus grand bonheur possible.

Que les loix de la société ne contredisent pas les loix de la nature, car elles en sont la perfection. Dans la société l'homme ne perd pas ses droits, il les étend sur toutes choses.

Jamais le genre humain n'a voulu se

donner des maîtres ; il s'est donné des chefs pour la garde et le maintien des propriétés respectives ; car l'homme n'a jamais su rien faire que pour son propre avantage. On trouve dans les loix de la nature le plan tout fait d'un gouvernement heureux.

Telle erreur est utile, répondra-t-on ; mais l'escroc qui me vend du cuivre pour de l'or, un stras pour un diamant, m'endort dans une erreur qui a ses avantages : en suis je donc moins cruellement détrompé quand je vais porter la pièce au bijoutier, que je vois mon indigence et la perte immense que j'ai faite ? tant que dure le prestige, le trompé se croit fort et puissant ; mais bientôt le désespoir et la foiblesse prennent la place de sa confiance. Ainsi, tous ces peuples livrés à des préjugés qui leur ont prêté une force factice, sont retombés lâches esclaves, au-dessous du terme de l'avilissement humain.

Ces fraudes pieuses sont toujours des fraudes qui ne se prêtent pas à tous les sens qu'on veut leur donner ; et quand on a peuplé l'esprit d'une nation de ces fantômes chimériques, elle appartient au premier enthousiaste qui daigne modifier ses erreurs.

On la mène au meurtre, au carnage, aux crimes de toute espèce, parce qu'elle a éteint toute lueur qui pourroit la guider vers des mœurs douces.

Que d'hommes, égorgés pour cimenter des opinions qui ne tenoient en rien à la morale ! la religion la plus sévère, la plus superstitieuse, n'est elle pas celle qui renferme aujourd'hui le plus d'usuriers et de voleurs ?

De bonnes loix civiles qui ne gênent point la liberté de l'homme, qui ne répriment que l'usurpation, voilà ce qu'il faut. Toutes les hérésies sont nées de ces antiquailles, de ces dogmes absurdes, qui ne seront jamais crus que par les plus barbares, les plus bruts.

N'a-t-on pas vu des jurisconsultes dire qu'un royaume étoit le patrimoine d'un seul homme, le bercer de cette extravagante idée ? d'autres montrèrent le bonheur aux hommes comme un oiseleur montre un miroir aux allouettes ? les filets étoient tendus au bas, et quand les hommes ont voulu briser ces mêmes filets, ils ont paru coupables. Tous les faiseurs de code ont égaré le droit civil.

Il falloit donc que des écrivains restituassent à l'homme sa dignité, sa noblesse; car l'ignorance doit être absolue, profonde, universelle, ou nulle. Le bonheur, dit le docteur Swift, consiste à jouir sans trouble de la satisfaction d'être bien et duement trompé; mais ce qui peut convenir à un individu ne convient pas à une nation.

On dit d'un air ironique: les écrivains sont-ils rois, pour faire les législateurs? mais l'ouvrier qui fait les boussoles, les télescopes, et autres instrumens nécessaires, ne sert-il pas la géométrie et les géomètres? que feroient ceux-ci sans ces instrumens?

Ne pourroit-on pas juger du mérite de ceux qui gouvernent par l'attachement plus ou moins vif que chaque particulier auroit pour la patrie? ainsi les temps de la république où l'on auroit vu les démonstrations les plus vives en sa faveur auront été les plus heureux, et l'on ne parleroit plus de la décoration extérieure qui fait briller un état, mais de la satisfaction intérieure qu'éprouveroit le citoyen.

La constitution primitive des états n'étoit pas contraire à l'indépendance et ne pouvoit pas l'être.

Quand on a fait commencer l'histoire des nations par le despotisme d'un seul, on outrage la raison. Des peuplades (et voilà le berceau de tous les peuples) ne sont jamais assujéties. L'homme n'a obéi, dans l'origine des sociétés, que pour forcer à une respective obéissance ceux qui s'étoient chargés du soin de le gouverner. Il a fallu un temps considérable pour ployer une grande société sous une force unique : le courage dans un peuple naissant est une véritable lumière qui, pour être distincte, n'en est pas moins juste et profonde.

L'instinct alors compense la réflexion, et dans la suite il ne pourra être remplacé que par le cortège de toutes les connoissances, au moment où les nations civilisées auront à se défendre contre le despotisme qui naît à la suite des arts.

Il n'existe et il ne peut exister aucun Etat dont la forme soit réellement telle qu'on la conçoit dans la spéculation.

Le petit nombre gouverne le grand; mais il n'en est pas moins vrai, dans le fait et avec l'aide du temps, que le grand nombre fait obéir le petit nombre.

L'homme est un être social, et ce qui le

prouve, c'est qu'il est naturellement porté à restreindre ses droits pour laisser aux autres le libre exercice des leurs. Il a donc directement vu l'intérêt général de l'espèce humaine, et c'est ce qui se voit dans les législations même les plus imparfaites.

L'extrême perfection politique est impraticable. Tous ces plans sublimes couchés sur le papier ne se réalisent point et ne peuvent se réaliser. Lorsqu'il faut édifier la machine et lui imprimer la rotation, on sent qu'il ne faut rien ordonner sans le résultat et le choc des passions humaines.

Dans tous les systêmes anciens et modernes, les détails sont toujours plus heureux et plus vrais que l'ensemble.

Il n'est point de mal qui, dans l'ordre politique, ne puisse se convertir en bien ; et au défaut des mœurs publiques, les grandes sociétés ont créé un ressort qui, sous le nom d'honneur, a sa force efficace, et n'agit pas moins que la vertu.

Les idées des hommes supérieurs, par la domination qu'ils exercent sur les esprits, deviennent des sentimens et se convertissent bientôt en loix. Mais il est de ces conceptions qui doivent encore rester sous le

voile, parce que l'état présent des sociétés ne sauroit ni les bien concevoir ni les bien adopter.

Il n'est permis à l'écrivain que de les faire entendre à l'oreille des sages, de les couvrir d'une sorte d'obscurité mystérieuse, et d'échapper ainsi aux reproches, sans trahir les droits de l'auguste vérité. L'empire de la persuasion, pour avoir sacrifié de sa force et de sa clarté, pour avoir reculé l'instant de son triomphe, ne perdra rien de son influence, même en la rendant tardive.

Sous quelque forme politique que la civilisation s'établisse, il faut que dans l'homme civil l'homme naturel ne soit jamais anéanti, sans quoi la législation est vicieuse, et les individus opprimés et malheureux.

Dire que le droit naturel est l'opposé du droit civil, c'est avancer une inconséquence monstrueuse, rabaisser la nature de l'homme au lieu de l'élever, et lui ôter le bonheur au lieu de l'établir. Eh ! qu'importeroient à l'homme ces constitutions apprêtées avec tant d'éclat, cette ostentation de sagesse, ces loix de quelques siècles, si tout cet appareil

ne fait que peser sur lui et ne le soulage pas dans la route de la vie ?

Les champs de Mars ou de Mai, ces diètes solemnelles, ont été communs à tous les peuples, parce que la souveraineté dérive originairement du peuple. Alors le monarque n'étoit qu'un capitaine. Il nommoit aux emplois de la cour qui concernoient sa personne ; quant aux dignités de l'Etat, elles n'étoient conférées que par le suffrage national. Mais dès que les bornes de l'empire François furent reculées, il fallut que le grand nombre obéît au petit nombre. Les évêques et les leudes se chargèrent du gouvernement, et les rois ou capitaines, qui avoient redouté le peuple et ses assemblées, virent, mais trop tard, qu'ils s'étoient privés de leur plus ferme appui ; car tout peuple jouissant du droit des armes nommera toujours un chef.

L'abolissement des communes a donné naissance à un corps qui s'est montré quelquefois l'ennemi du monarque, et surtout l'ennemi du peuple. Ce corps veut traiter d'égal à égal avec le souverain de la nation, et du même coup il prétend humilier le tiers-état ; il voudroit faire d'un

monarque un doge de Venise, et du peuple une bête de somme ; il est perpétuellement caché derrière la finance et l'église pour en soutirer les richesses ; les sommes considérables que prélève la royauté ne doivent être employées que pour lui ; il veut enlever au monarque le noble privilège de dispenser l'honneur. La considération présente n'est rien selon lui, et il veut mendier la récompense d'une considération passée. Les rois ne savent comment se débarrasser de cette foule d'importuns qui, au milieu de leurs respects simulés, disent depuis que les Capétiens trônent.

Ces nobles dégénérés n'ayant plus d'assiette fixe, et dénués de pouvoir, regagnent par la ruse ce qu'ils ont perdu; ils embrassent un fanatisme imaginaire ; ils dédaignent le mérite vivant pour des chimères antiques; ils veulent faire croire que la constitution de l'Etat a sa base sur leurs distinctions ; ils oublient les communes, comme si le peuple n'avoit jamais existé. Autrefois les grands seigneurs alloient à la cour pour répandre largement leur opulence ; aujourd'hui ils demandent sans cesse, et tout ce qui les touche doit être sacré.

N°. 12.

Du Bien éloigné, ou du vain Prétexte.

On ne fera point de changement brusque dans l'état des citoyens, même ceux qui sembleroient les plus nécessaires ; et pourquoi ? Parce qu'il ne faut pas gêner la génération actuelle, qui bientôt doit passer, elle est composée pour sa moitié d'hommes qui sont au milieu ou vers la fin de leur carrière, et qui conséquemment sont prêts à s'endormir dans la tombe.

Je demande à l'esprit sensé : est-il permis de bouleverser leur repos, de troubler leur existence pour un bien éloigné, d'attaquer leurs petites propriétés, de les sacrifier à un avenir incertain ? Que fait à l'avenir cette multitude d'hommes qui naissent, travaillent et meurent ? La politique ne doit-elle pas opérer avec l'horloge, l'horloge qui montre à tous l'instant de la mort ? Eh ! que fait à ceux qui vieillissent la grande et future destinée d'un empire ? Ils sont dans le moment présent ; c'est le moment présent que la politique

doit avoir en vue. Elle est fausse et criminelle, si elle ne sait pas compter les minutes qui composent la vie de l'être existant et sensible ; c'est l'heure que lui accorde la nature, l'heure qui lui est chère. Le reste est un rêve de l'orgueil ; et quand les ministres parlent du siècle suivant, ils prononcent les mots d'un charlatanisme hardi ; car nul d'entre eux ne peut calculer le système qui leur feroit immoler le repos d'une génération présente au bonheur prétendu de la génétion suivante.

Comme la main qui trace l'ordre rapide de ces changemens doit s'effrayer, c'est dans l'examen des différentes impressions qui agissent sur les hommes qu'on doit trembler en dérangeant les bases de leur félicité actuelle : elle est si passagère qu'il y a de la témérité à lui livrer la guerre. Hélas ! faut-il revenir à ce proverbe ancien et trivial : ceux qui y seront feront les vignes ? Proverbe sensé, oublié de nos graves politiques. Et si, par des loix physiques et mathématiques, la dissolution du globe devoit avoir lieu dans trois années, où en seroit la superbe spéculation de ceux qui ne voient que les hommes à naître, pour

se montrer insensibles envers ceux qui sont nés ?

La politique qui tyrannise les contemporains pour fonder dans l'avenir des jours plus prospères, est évidemment fausse. Le ministre qui considère l'Etat qu'il gouverne comme ne devant jamais finir, est évidemment dans l'erreur.

La nature travaille sur les empires, et dejà la marche des évènemens ne détruit-elle pas tous les plans qui embrassent de trop grands espaces ?

De-là encore les chimères qu'on décore du nom de prévoyance ; il n'y a rien qui ne soit assujéti au temps. Vouloir donner à des ressorts politiques une permanence éternelle, c'est ignorer que les frottemens de l'horloge des siècles font dériver les principes qu'on regarde comme des bases fondamentales.

De nouvelles situations sortiront de l'ordre politique ; et si les évènemens particuliers sont si difficiles à prévoir, que sera-ce de ces égaremens politiques dont tous les royaumes offrent des exemples variés ?

La prévoyance de l'homme le plus lumineux cède au hasard qui dérange le calcul.

vivent ; s'il vouloit faire payer au siècle présent la félicité des siècles à venir ; si, sous prétexte, par exemple, des intérêts de l'Europe, il répandoit le sang aujourd'hui pour prévenir des maux imaginaires ; s'il faisoit une guerre cruelle pour empêcher une guerre future, et qu'il n'eût d'autre secret pour la splendeur prochaine du royaume, que la ruine des citoyens qui sont à la moitié de leur carrière !

Laboure-t-on des terres pour des années que le soleil n'éclaire pas encore ? Taille-t-on le cep de la vigne pour des bouches qui ne sucent que le lait de leurs mères ? Chaque automne n'apporte-t-il pas tour-à-tour ses dons et ses présens ? Eh par quelle fatalité les hommes d'état ont-ils toujours parlé des revers qui pouvoient naître, et jamais de ceux qui nous opprimoient ? Chaque temps a ses calamités, comme chaque homme a le fardeau de ses douleurs, s'il ne lui est pas permis de le rejeter tout entier sur un autre ; c'est également une politique fausse et monstrueuse, que d'immoler la félicité actuelle de nos contemporains aux jouissances que l'on promet à nos descendans.

Ce n'est pas qu'une prévoyance active et généreuse soit interdite à l'homme d'état ; il peut, en chérissant son siècle, préparer au siècle suivant ces lumières bienfaisantes qui, par degré, enrichissent tous les ordres de la société, et la disposent à écarter l'erreur. J'ai voulu dire simplement que, sous prétexte d'idées hautes et élevées, l'homme d'Etat ne devoit pas mépriser le peuple qui est sous ses yeux ; que la patrie n'est pas une mère qui dévore une partie de ses enfans pour mettre les autres plus à leur aise : maxime détestable ; car il me semble au contraire que plus la portion de bonheur que nous possédons est petite, plus le surveillant doit la protéger, la maintenir, la conserver. C'est à la foiblesse de l'individu que doit s'attacher la protection la plus puissante ; c'est le vœu de l'humanité et de la justice, parce que les loix vivantes doivent être spécialement consacrées à combattre le malheur qui nous opprime. C'est ainsi que le bon sens, dans des momens de crise et de fermentation, a cité des loix simples, nobles, bienfaisantes, raisonnables, à des pâtres, à des marchands, tandis que nous, avec nos spéculations profondes

et érronnées, nous ouvrons la porte à des calamités sans nombre.

Il paroît démontré que si le célibat des prêtres avoit toujours lieu, que si le monachisme régnoit encore un siècle et demi, l'église protestante engloutiroit la romaine ; ainsi le clergé de France est intéressé tout le premier à la grande diminution dès moines ; mais comme ils sont implantés dans l'Etat, qu'ils ont contracté leur genre de vie devant les loix et sous la protection de ces mêmes loix, on peut se plaindre des maux qui révoltent de tant de couvens, cloîtres et monastères ; mais conformément à nos principes, il n'est pas permis de troubler leur existence présente pour un bien futur ; il faut que tous ces religieux achèvent en paix leur carrière. On peut miner leur établissement ; mais les détruire d'une manière brusque et précipitée, c'est leur ôter des privilèges incontestables acquis sous les yeux de la législation ; et quel corps de l'Etat seroit à l'abri de la réforme, si, au lieu d'en séparer les maux dont on se plaint, on trouvoit plus facile d'abattre que de corriger ? La cupidité ne se mêle-t-elle pas toujours un peu à cet amour extrême, à cet

amour prétendu du bien public? Faites en sorte qne tant de célibataires ne subsistent plus dans un siècle, soit; qu'ils ne meurent point sans postérité, soit encore; mais laissez ceux qui vont expirer demain, mourir dans le lieu qu'ils ont choisi de préférence, sous la sanction des loix et de votre propre consentement.

Il faut donc que la génération actuelle jouisse : les secousses rapides sont dangereuses, et il n'est pas permis à un Etat de faire un mal présent pour opérer un bien éloigné.

N°. 13.

Contrat.

C'est la raison nationale qui peu-à-peu a formé le gouvernement, et lui a donné une sanction respectée, parce que les avantages que le riche et le pauvre y trouvent sont égaux : celui-ci pourroit être encore dépouillé de ce qu'il possède, et le riche pourroit craindre les entreprises des pauvres; or, l'égalité étant démontrée impossible, tous les citoyens ont un intérêt vif au maintien

du gouvernement : les circonstances doivent le modifier; mais pour en prouver l'origine, il ne faut que consulter le besoin que les hommes ont incessamment du repos et de la liberté : il en résulte évidemment que le bien public doit être le produit du gouvernement, sans lequel il périclite ; le gouvernement est donc le fait d'une convention, d'un consentement réciproque, et tous les individus sont liés par le même contrat.

L'homme a reçu du créateur la faculté de créer lui-même dans l'univers intellectuel et moral : telles sont les sublimes prérogatives de son intelligence et de sa raison ; de-là est née la morale réciproque et générale, la morale publique et commune, soit au-dedans, soit entre les sociétés que les hommes civilisés forment les unes auprès des autres sur la terre ; et voilà ce que les philosophes nomment politique : cette science veille aux soins de préparer aux hommes nés et à naître les biens inestimables de la justice et de la liberté.

Du serf au sujet il y a une plus grande distance ; mais il y a une distance plus grande encore du sujet au citoyen. Pour bien approfondir l'esprit, la justice et les

caractères certains de la liberté nationale; pour envisager les ressources de l'économie publique, il faut être citoyen; mais pour attendre tout d'un seul homme, pour voir la patrie dans le prince, pour croire que les influences d'un trône repousseront les calamités publiques, alors il faut être sujet.

Or, pour ceux qui savent bien lire l'esprit des loix, il n'y a là qu'une idée dominante finement enveloppée; c'est une espèce de guerre perpétuellement faite au pouvoir absolu, et les trois espèces distinctes de gouvernemens qui figurent sans cesse dans cette théorie, tendent à démontrer que le gouvernement monarchique n'existe pas, ou que quand il existe, il fait constamment une de ces fautes politiques que la nation soudain est obligée de réparer, sous peine de la ruine.

Monstesquieu écarte perpétuellement ce fantôme politique qui se persuade à lui-même qu'il gouverne; il fait voir que dans tout Etat bien ordonné, c'est la vertu publique qui règne, et que la justice invariable du gouvernement dépend des lumières et du courage des citoyens; que par-tout où il n'y a que des sujets, la vertu publique

L'homme d'état devient visionnaire, quand il oublie le présent pour entrer dans des combinaisons fortuites qui flattent l'amour-propre, mais qui outragent la raison.

Au milieu de cette confusion d'idées qui tendent à détériorer les pensées les plus sages, il faut de toute nécessité un corps qui veille à raffermir les principes constitutifs, moteurs secrets de la vie des empires. La partie qui enseigne, tant par ses lumières que par ses tableaux énergiques, opposera une digue au débordement de ces vices et de ces erreurs politiques, qui ne cessent de substituer la témérité et le hasard à la base inébranlable de la réflexion et de la sagesse.

C'est ce corps qui dira à tous, que la politique fondée sur l'expérience est peut-être la meilleure et la plus certaine. Comme les actions humaines sont assez invariables, cette politique expérimentale les suit attentivement. Elle n'a point un certain éclat, mais elle n'en est que plus solide. Elle paroît plus jalouse de prévenir les maux immenses que d'enfanter de grands biens éloignés. Elle ne promet pas si facilement un bonheur que la nature a refusé

presque par-tout à l'homme, mais elle s'occupe des moyens de rendre sa condition supportable.

La politique expérimentale, au lieu de porter sa vue dans un avenir trop éloigné, et par-là même incertain, apperçoit la génération vivante et celle qui doit succéder immédiatement ; eh ! n'est-ce pas de la génération qui souffre qu'il faut principalement s'occuper ? L'homme d'état fixera donc ses regards sur les êtres existans ou qui vont bientôt arriver à la vie. Leurs besoins ne demandent pas des spéculations chimériques qui embrassent les siècles, mais le moment.

Un moment est presque tout ce qui est donné à l'homme pour naître, regarder autour de soi, et mourir. La génération présente a plus de droit au repos et à l'aisance que la génération future. Ses cris se font directement entendre, et les secours doivent être prompts ; car c'est elle qui souffre, qui gémit, tandis que l'autre dort encore dans le calme du néant.

Quel renversement de la raison, si l'homme d'état créoit l'une en idée pour lui sacrifier l'autre ; s'il songeoit à ceux qui

Le peuple qui, en conservant constamment les mêmes loix, ne se seroit pas réservé le droit de les réformer, auroit perdu le plus beau des privilèges; les gouvernemens despotiques ne sont oppressifs que parce qu'ils ne changent pas. Ce n'est qu'à la longue que les peuples se sont trouvés dépouillés des plus essentiels de leurs droits naturels; la forme du gouvernement qui reste trop invariablement la même fait toujours acheter trop cher les avantages de la société civile; c'est une preuve qu'elle ne se prête pas aux différentes attitudes nationales. La liberté de penser doit amener la liberté d'agir; et puisque les opinions influent sur les actions, il ne faut point s'étonner, encore moins s'effrayer de plusieurs changemens inévitables; car l'expérience journalière nous prouve que ce qui vit est dans une action perpétuelle, et qu'il n'y a que les hommes dégénérés qui suivent constamment les mêmes mœurs. Les dogmes spéculatifs n'avancent rien; il faut que l'homme apprenne à briser tout joug qui nuiroit au développement de ses sublimes facultés; il faut, pour l'existence de son être, qu'il tende à une extrême

liberté,

liberté. L'instabilité naturelle à l'homme et à toutes les choses créées doit être l'idée la plus familière au législateur, et il doit voir avec satisfaction ces changemens qui suivent le progrès de la raison humaine; car la plus grande erreur politique seroit de se montrer irréfragable, lorsqu'il s'agit de vivre avec des hommes et de diriger leurs esprits.

Quelle est la fin de l'architecture navale? De construire les meilleurs vaisseaux. Quel est le but de la science du gouvernement? D'avoir un système de principes religieux, moraux et politiques, tellement liés qu'il en résulte les plus grands avantages de la société, et tels qu'on en jouit dans un état libre.

Le pire des gouvernemens seroit celui qui uniroit les maux de l'aristocratie aux dangers du pouvoir arbitraire. Malheureux les peuples qui seroient soumis à cette double pression! il leur faudroit opter, s'ils le pouvoient, et se réfugier plutôt dans les bras du despotisme que de consentir à être foulés, tantôt par la hauteur et la cupidité des grands, tantôt pour les caprices ou les dissipations du monarque.

N°. 14.

PLUS UN ÉTAT EST VASTE, PLUS UNE CONSTITUTION NOUVELLE LUI DEVIENT AVANTAGEUSE.

Les médecins disent, *nemo perfectè sanus*, personne n'est parfaitement sain. On en peut dire autant de tout gouvernement: les moins imparfaits vivent dans un moyen être, dans un état véritablement *eucratique*, c'est-à-dire, mêlé de bien et de mal, et où le bien l'emporte sur le mal.

Ce qu'il y a de plus difficile, c'est de donner le bonheur à tout un peuple ; mais l'affaire la plus raisonnable, et même la seule affaire, est de travailler à sa liberté, gage de son bonheur : c'est ce que nous avons fait ; et comme les affaires publiques ne prospèrent en aucun pays qu'à raison des lumières générales du peuple qui l'habite, nous avons montré dans notre réveil le plus beau des triomphes que jamais peuple ait remporté sur ses antiques oppresseurs.

Nous avons un domaine vaste, bien ramassé, et une constitution sage, deux points

fondamentaux pour la prospérité d'un empire ; si le bonheur d'un peuple et sa puissance sont en raison de l'état des arts et des progrès de l'esprit chez ce même peuple, nous pouvons aspirer à une prospérité complette. La grande étendue de notre *royaume* opèrera d'ailleurs physiquement sa conservation ; car c'est autant qu'elle possède un très-grand pays, qu'une nation est en état de se procurer d'une manière certaine beaucoup de substances diverses ; de ce côté-là nous sommes également bien servis, et par la nature et par les inventions de notre génie.

Notre force devient donc incalculable si elle ne se divise pas ; mais pourquoi se diviseroit-elle, lorsque la liberté devient l'intérêt commun ; lorsque le bienfait de la révolution se fait sentir de toutes parts ; lorsque l'aisance du peuple se prépare sous les plus heureux auspices ; lorsque l'industrie, libre dans tous les genres, offre une multitude de ressources que le peuple n'avoit pas, et qu'elle va féconder ces classes nombreuses et intéressantes appelées aux richesses par cette égalité de droits que le despotisme avoit toujours pris soin d'étouffer ?

multiplient point dans des domaines morcelés.

On objecteroit vainement l'exemple des Grecs ; ils étoient, à la vérité, partagés en petits Etats ; mais ces Etats ne formoient réellement, à bien des égards, qu'un même peuple très-nombreux, dont les possessions s'étendoient depuis la Sicile et l'Italie jusqu'aux côtes de l'Asie. Réunis sous l'autorité des Amphictyons (ces députés des différens peuples qui dans l'assemblée générale représentoient toute la nation, et avoient plein pouvoir de décider de tout), ils se trouvoient liés les uns aux autres par l'identité du langage, de la religion, par le même amour de la liberté, et ils communiquoient incessamment entr'eux avec d'autant plus de facilité, que presque tous étant situés près ou le long des côtes de la mer, la nature leur avoit donné une fraternité territoriale.

L'on doit moins s'étonner des progrès de cette nation célèbre dans les arts et dans les sciences, puisqu'elle étoit à portée de les marier journellement. Ainsi, le développement de l'intelligence et le perfectionnement des arts dépendent de la communication fréquente d'un très-grand nombre

d'hommes entr'eux ; c'est le secours mutuel que les diverses sortes d'esprits se prêtent ; c'est le concours d'une multitude d'idées qui forment le majestueux spectacle de l'esprit humain dans toute sa dignité.

Les hommes épars sont presque sans idées. La chasse, la pêche isolant l'espèce humaine, ramènent les hommes vers l'état sauvage ; et plus les petites villes sont éloignées d'un point central de communication, plus elles sont désertes.

Notre heureuse constitution, placée sur un sol superbe, aura à coup sûr une vertu fécondante qui fera éclore toutes les possibilités de la nature, et qui, agissant sans cesse sur ce qu'elle a engendré, fera que ses productions se multiplieront les unes par les autres, et qu'elles deviendront cause de mille créations d'espèces différentes : mais cette vertu ne déploie son énergie que sous l'astre de la liberté, et qu'autant que le *pays* sur lequel elle agit en est susceptible par son étendue et par la qualité de son sol ; car la liberté est une étincelle qui enflamme un grand bûcher, ou qui s'éteint faute de matière. Sous ce rapport, la France ne peut être conquise ni même entamée ; nulle force

étrangère n'est capable de lui porter une atteinte dangereuse. Imaginez tout ce qu'un grand empire peut déployer de forces, de moyens, de ressources, de résistance : or, la France ayant eu la sagesse de se borner elle-même, n'a plus à craindre ni les fureurs de ses voisins, ni leur prospérité.

Toute idée générale ne pouvant porter, pour être bien fondée, que sur le cours naturel des choses en pleine liberté, c'est seulement dans les Etats d'une grande étendue que les principes de l'économie politique rencontreront moins d'obstacles, parce qu'alors, ni la stérilité du sol, ni les circonstances du dehors n'empêcheront les bonnes loix d'avoir un libre et plein effet. Aux grands empires appartient une règle générale, en ce que l'entendement n'y consulte que le fonds même des choses, et que les relations externes n'y forcent point des cas particuliers.

Un grand Etat reposant sur lui-même par son poids est plus propre encore à expulser d'anciens abus, ainsi que l'Océan rejette sur ses rivages tous les corps étrangers : c'est alors que la nature facilite tous les efforts, rend tous les travaux fructueux, favorise les

vrais principes, en en voyant éclore les productions que l'industrie peut tirer d'un grand territoire. Dans ce vaste réservoir de facultés individuelles, l'intérêt général détermine de grandes choses, parce qu'il a su assurer à chaque travailleur, et de la manière la plus sacrée, la jouissance pleine du fruit de ses idées et de son labeur. L'assurance pour chacun d'en conserver le prix est une condition capitale, sans laquelle toute émulation s'éteint; car l'homme refuse à-la-fois ses efforts et son industrie, lorsqu'il n'espère pas en retirer un salaire qui lui convienne.

C'est sous le règne de la liberté que les arts s'engendrent les uns des autres : alors le cultivateur intelligent et laborieux recueille sur ses champs d'amples moissons de diverses sortes, et regorge de denrées; bientôt il en possède au-delà de ce que les besoins de la vie en demandent pour sa famille et pour lui; de-là naissent les échanges.

Voulez-vous augmenter le jeu de la machine politique ? Favorisez tous les échanges; ne vous opposez à aucune sorte d'entreprises : il n'y a point de travail inutile; tous les ouvrages publics qui requièrent beaucoup de bras font naître une multitude

de consommateurs utiles. Les opérations rurales sont intimément liées à toutes les dépenses du luxe ; c'est lui qui augmente la consommation, parce qu'il invite l'homme aux jouissances dont il est avide, et qu'il n'y a point de jouissance qui ne soit préparée par une foule de travaux et d'échanges. Ce n'est qu'avec le temps qu'on voit jaillir l'abondance ; il faut que l'esprit se soit développé, que les arts se soient raffinés, qu'ils aient animé tous les goûts, et dans toutes les classes. Que l'action du gouvernement n'interrompe donc point le développement successif des facultés humaines ; qu'il sache que c'est d'un long et très-long enchaînement d'effets qu'on voit naître la quantité de matières.

L'Europe tend aujourd'hui à la liberté, à l'équilibre des puissances, au commerce universel, à remplir toutes ses parties par la communication intime de ses arts et de ses sciences : les hommes veulent perfectionner la société en dépit des despotes ; la philosophie veut s'étendre dans toutes les régions.

Il faudroit n'avoir nulle justesse dans le raisonnement, et nulle idée de ce qui se

passe dans le monde, pour méconnoître ce subit renouvellement des esprits.

Oui, bientôt ce ne sera plus un nom magique que celui des *couronnés*; bientôt le pusillanime respect, l'aveugle idolâtrie ne tiendront plus le genre humain courbé devant quelques têtes à diadême, dont plusieurs ont fait des idoles, mais pour manger avec ou près de l'idole, et pour partager les fruits que la force, l'adresse, la ruse et la violence ont su enlever au peuple.

Le sanctuaire des despotes couronnés ne ressemble-t-il pas à ce bois sacré et dès longtemps inviolable des druides, décrit par Lucain, où les rayons du soleil ne pénétroient jamais, d'où les simulacres des dieux qu'on y adoroit, informes et mutilés, écartoient les oiseaux et les bêtes féroces, où la foudre évitoit de tomber, où les vents craignoient d'introduire leurs haleines, où de profonds mugissemens sortoient du fond des antres? Les prêtres à qui les peuples jetoient de loin leurs offrandes n'avançoient qu'en pâlissant aux pieds des idoles. César ordonna d'abattre cette forêt voisine de son camp. Comme la guerre l'avoit épargnée, elle étoit restée seule, épaisse et touffue, au milieu des

impôt sur l'air, impôt sur la pensée ; jamais le génie de la vérité ne s'est assis auprès de vous pour vous dire : étudiez le système de la raison et le code des loix naturelles, vous sentirez la nécessité sacrée d'une égalité morale parmi tous, de liberté relative, d'une sécurité individuelle ; vous frémirez de la distance infinie que l'orgueil, que l'absurdité du pouvoir absolu ont mis constamment entre vous et l'équité, entre vous et le bonheur ; vous pleurerez peut-être sur les maux affreux, sur les injustices cruelles dont votre nom est devenu le prétexte.

Couronnés ! vous n'avez point su lire sur le bronze immortel la vraie loi de la nature et le vrai système du bonheur ; semblables à l'arimane des Perses, vous n'êtes connus que par le mal que vous avez fait au reste des hommes. N'est-ce pas vous qui leur avez persuadé d'aller s'égorger comme des bêtes féroces pour une fausse gloire ou pour une fausse politique ?

Le premier droit de l'homme est celui d'être, son second droit est celui de penser ; et sous votre robe de sang, et sous votre robe de ténèbres, couronnés ! vous avez déifié l'imposture et vous avez ordonné à la raison

siers qui se réfugioient dans une formidable enceinte.

Potentats de l'Europe, tant que vous avez pu être des *magiciens*, ordonnant à ceux-ci de combattre, à ceux-là de mourir pour vous; tant que vous en avez imposé au vulgaire, il a pu trembler; mais la hache de la liberté vient d'entamer vos troncs sacrés, et le soleil n'en a pas moins poursuivi son cours.

Les despotes de l'Europe, les couronnés n'aiment point la constitution françoise. Ah! je le crois; mais soixante millions d'hommes l'aimeront: ils connoissent ou ils connoîtront bientôt le néant de ce mot *roi* ou *couronné*; cette absurde superstition politique, plus méprisable cent fois que toutes les superstitions religieuses, tombera parce qu'elle doit tomber.

Ce n'est point ma voix qui prononce contre vous, despotes couronnés, c'est l'oracle des temps, ce sont les annales de l'histoire; ouvrez-les: les monumens multipliés de nos misères en sont les preuves; guerres injustes suscitées par un orgueil personnel, oppressions de tous genres, prisons royales, citadelles, bastilles, geoliers, bourreaux,

du même coup ; que si on ne disoit jamais *vrai*, on ne feroit jamais *bien ;* ils ne savoient pas que le plus habile & le plus hardi critique des administrations vicieuses sera l'homme à qui les postérités dresseront des autels.

Nous attestons ici notre cœur et l'histoire de notre siècle, que ce n'est ni par haine ni par vengeance que nous voulons rayer de la langue humaine ce mot *despote couronné*, c'est-à-dire, un son auquel on a sacrifié en Europe le sang de la sixième partie qui l'habite ; c'est pour détruire enfin le garant chimérique et imposant d'une autorité sans lumières et sans règles, qui, portant aveuglément et outrageusement une main sacrilège et empoisonnée sur la liberté, le repos et l'existence de l'homme, tend à confondre tout ordre moral et tout droit naturel.

Le comble de l'absurdité humaine seroit de penser que les empires reposent sur la présence de ces *diadêmes*, de ces *couronnes* diamantées, qui ne sont au fond qu'une superfluité politique; comme si les Etats n'avoient pas leur marche indépendante de la vie et de la mort des *couronnés*, comme si des millions

millions d'hommes ne pouvoient pas se passer d'un seul. On a trop long-temps confondu une place de représentation avec une place d'utilité; les mots qui trompent ne sont plus que des mots insignifians, et qu'il faut reléguer parmi ceux qui sont vuides de sens.

No. 15.

De la partie qui enseigne.

Est-il donc impossible de trouver un accord entre la puissance et la liberté, entre cette puissance nécessaire pour imprimer aux loix une majesté respectable, et cette liberté nécessaire pour que la société existe?

Cet heureux équilibre ne naîtra que de l'accord intime de la partie qui gouverne avec la partie qui enseigne : c'est alors que ces hommes faisant un corps réel par le génie, le courage et les lumières, auront une douce supériorité sur les opinions publiques.

L'homme d'Etat qui sentira la force de ce corps invisible, au lieu de le combattre, en tirera un parti à peine soupçonné de nos jours.

La partie qui gouverne doit respecter la partie qui enseigne, c'est-à-dire, être attentive à tout ce qui émane de ses travaux, les examiner, les suivre, et ne pas croire surtout en savoir plus qu'elle.

Un Etat ne peut subsister sans lumières. Se rendre ennemi caché de ceux qui cherchent la vérité et qui n'ont que leur voix, les persécuter ou affecter un faux mépris pour eux, c'est afficher la crainte des moniteurs publics ; c'est avouer tacitement que les opérations de ceux qui gouvernent ne peuvent soutenir les regards de la raison ; c'est rompre l'union qui doit exister entre ceux qui cherchent à faire du bien aux hommes.

La partie qui enseigne a constamment servi les hommes d'Etat ; elle a abrégé considérablement leurs travaux : la nature, mère attentive, jette toujours quelques êtres pensans au milieu de la multitude la plus féroce, et dans les régions les plus barbares. Ce sont ces êtres privilégiés qui ont enseigné les premiers arts, qui ont ébauché la société naissante, qui ont dicté ces loix qui, quoique grossières ; ont été moins funestes que ces loix modernes et rafinées qui ont captivé la

majeure partie aux pieds de la moins nombreuse.

Quand ceux qui gouvernent ne respectent plus les mœurs, c'est-à-dire, la probité, les talens et le génie, les mœurs à leur tour cessent de respecter ceux qui gouvernent. Ils ne sont plus que des instrumens d'orgueil et de violence ; et l'homme vertueux voyant dans cette discorde les liens de la société presque dissous, réédifie le code moral, et frappe de mépris le législateur et les loix.

Ainsi l'a fait Tacite, dans ce beau passage que je ne puis me refuser de citer, où il venge la mémoire de Rustiens et de Sénécion, qui avoient tracé l'éloge de Traséas et celui d'Helvidius.

La mort des auteurs, dit Tacite, ne parut pas suffisante ; on brûla leurs livres, comme si l'on anéantissoit la pensée de l'homme avec son corps. On proscrivoit les philosophes, croyant détruire avec eux l'amour de la vertu : le despotisme abusoit de notre patience sans bornes, et frappoit les coups les plus extrêmes sur une nation qui montroit une servitude égale à son courage passé. Une armée d'espions et de délateurs nous environnoit : il étoit également dangereux

d'entendre et de parler ; et nous serions devenus insensibles à nos propres maux, si l'oubli des évènemens étoit en notre pouvoir.

Tel est le tableau énergique qui nous a été tracé par ce grand peintre. Nous sommes loin d'un pareil siècle : le nôtre n'a aucun rapport avec celui-là ; mais tout peut changer en un instant ; l'autorité (et l'histoire ici fait trembler) peut dégénérer en despotisme. Mille causes qui dépravent les rois pour leur propre malheur, peuvent, en les trompant, précipiter les Etats dans le plus haut degré d'infortune. Je ne dis pas que nous soyons menacés de ce désastre, mais il faut le relever ; la partie qui gouverne a cru faussement que seule elle devoit attirer le respect ; elle a tenté de ridiculiser la partie qui enseigne.

Elle se fait un grand tort à elle-même ; car la loi doit partir du sein de la nation, c'est-à-dire, de la portion éclairée du peuple, et aller recevoir sa sanction sous le dais du trône ; alors elle est véritablement bonne, car elle est la voix publique.

Ce souffle des esprits a une action invisible, sur-tout depuis l'invention de l'imprimerie. On l'a appelé esprit phisolophique ;

il servira à tout homme en place qui le prendra pour moniteur ; il règnera sur son ame sans l'assujétir ; il l'inspirera comme il a inspiré tous les véritables amis des hommes, depuis Socrate jusqu'à Montesquieu ; s'il ne fit pas craindre à l'un de payer de sa vie la cause la plus auguste qu'on ait jamais soutenue ; à l'autre, il fit supporter les travaux les plus constans, et le fit enfoncer dans une carrière épineuse et obscure où personne, en France, n'avoit su marcher avant lui. Montesquieu, la tête la plus pensante qui ait existé parmi nous, a changé les idées de son siècle ; il a dissipé des préjugés politiques, et le bien qu'il doit occasionner n'est que commencé sans doute.

Pourquoi donc cette sourde persécution que l'orgueil des hommes en place avoit élevée depuis peu contre les écrivains chers à la nation, et qui ont été utiles même à ceux qui affectent de les dédaigner ? Pourquoi donner le signal d'une guerre honteuse et fatale qui désuniroit les hommes, faits pour s'entendre et se communiquer leurs idées et leurs vues ? Si le vrai caractère de la vertu, comme le disoit un philosophe, est de ne point jeter le moindre ridicule sur tout ce

qui est du ressort de la vertu ; comment l'homme en place refuseroit-il son estime à des travaux profonds qui tendent à remédier aux maux de la patrie ? Ceux qui gouvernent, comme ceux qui enseignent, n'ont-ils pas le même but, les mêmes devoirs, et ne marchent-ils pas de front pour être jugés par la postérité.

Chaque fois que nous avons dit : la partie qui gouverne, nous l'avons supposée nombreuse, et elle l'est en effet ; car elle est composée de tous les agens qui concourent à faire adopter la volonté générale.

Sous ce point de vue, le monarque ou le législateur n'est souvent, malgré sa prépondérance, que pour la millième partie dans le gouvernement de ses états, parce que tout ce qui est institué avant lui, tout ce qui l'environne, tout ce qui lui parle, tout ce qui lui montre, tout ce qui détermine plus ou moins ses actions, forme réellement le corps de la législation ou de la royauté.

Il faudroit avoir une idée nette de toutes ces petites volontés éparses qui se combattent long-temps, s'unissent et composent enfin la volonté du prince, pour savoir que

la loi qu'il signe n'est pas la sienne ; mais l'expression de la volonté d'un certain nombre d'hommes qui se sont fondus ensemble après une multitude de débats. La loi a toujours été composée, préparée, minutée, écrite en styles divers avant sa promulgation.

La pédanterie dans un homme en place seroit donc de croire et d'imaginer qu'on ne peut pas être hors d'une chose et la posséder parfaitement, comme si la marche des empires pouvoit être aujourd'hui une chose tacite et secrète ; comme si l'on ne devinoit pas tous les coups qu'ils peuvent jouer ; comme si les mœurs d'un peuple n'étoient pas publiques et burinées ; comme si le caractère des hommes d'Etat n'étoit pas connu ; comme si tous ces évènemens, enfin, qui frappent tous les regards, ne pouvoient être appréciés que par quelques mortels privilégiés qui, la veille, ne jouissoient pas de cette faculté heureuse, et qui auroient reçu, pour ainsi dire, la révélation intuitive par le ministère d'un courier.

Il est un autre pédantisme qui s'occupe de petits moyens, lesquels se perdent en de misérables détails. Montaigne observe qu'au milieu des plus grands maux de sa patrie,

dans un temps, dit-il, où il n'y avoit ni loix, ni justice, ni magistrat qui fît son office, un personnage s'avisa de publier je ne sais quelle chétive réformation sur les pourpoints, les haut-de-chausses, les coëffures et les enseignes de la ville.

Il est de même de ces hommes en place qui, n'embrassant jamais l'ensemble, et qui n'écoutant que leur penchant et leur aversion, courent après des brochures, et s'alarment du sens de quelques phrases. Ils font sortir des raisonnemens opposés des mêmes principes; ils prononcent trop d'après eux-mêmes, d'après leurs vues partielles. Qui ne sent pas que l'homme ne doit jamais prononcer dans le ministre? Alors le ministre prononceroit en homme passionné ou en homme indifférent; ce qui revient au même.

La recherche de la vérité est avantageuse au souverain; car c'est elle qui réprime ces violentes secousses où s'agitoit l'esprit humain.

Et qui peut se refuser à l'évidence? Est-il donné à l'homme de ne point ouvrir les yeux au soleil, de ne pas voir l'astre de l'univers inondant tous les coins de la terre d'un torrent lumineux? La vérité dépend

elle du temps, des lieux, des circonstances? Ménagera-t-elle l'homme qui passe, elle qui, par sa nature, est immortelle? Élevé au trône de la divinité, sa raison est l'œil de l'ame, fait pour découvrir et fixer les vérités immuables.

L'ami de la vérité croiroit trahir le genre humain, de ne point plaider sa cause devant le tribunal des administrateurs. C'est parce qu'elle paroît coupable à leurs yeux, qu'il se fait un devoir de la légitimer en leur présence.

Pourquoi la lecture et la presse doivent-elles être libres? C'est que ce droit d'écrire dérive de la liberté de penser, et que Dieu ayant permis l'invention de l'imprimerie, c'est un don magnifique de sa providence; car la propagation de la vérité tient à ces caractères mobiles et multipliés, qu'il n'est plus au pouvoir de la tyrannie d'anéantir et même de réprimer.

La vérité ne sera jamais nuisible, quelqu'opposée quelle soit à l'opinion du jour. Du choc raisonné des opinions naît la vérité; et quel est ici bas, depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, l'homme qui puisse

Les affaires de ce monde se font par des hommes ; la passion les emporte, et l'historien imagine ensuite que la politique seule les a conduits. L'historien se trompe : ces hommes décorés ont obéi à des passions petites et vulgaires ; car pour être dans un rang élevé, on n'en est ni plus prudent ni plus sage.

Disons donc que la génération vivante exige un régime qui lui soit propre et particulier ; elle ne sauroit être conduite par des aphorismes anciens et étrangers ; elle a ses besoins qui se manifestent ; c'est son utilité présente qu'il faut consulter avant tout, et dès qu'on entend ses cris ou ses clameurs, la manœuvre doit subitement changer : c'est un corps sensible ; l'accent de la douleur doit être entendu avant toutes les maximes politiques : rien de plus absurde, de plus cruel, de plus injuste que d'immoler la génération actuelle au bien-être des générations futures, quand même la démonstration en seroit sûre.

Les principes irréfragables dans le gouvernement des Etats sont des principes extravagans et monstrueux ; ils doivent varier selon les plaintes de la partie souffrante ;

s'armer alors d'une roide théorie qui ressemble à la marche invincible de la géométrie : c'est confondre l'espèce humaine avec les objets inanimés ; c'est porter la hache sur la sensible humanité, comme si on la portoit dans une forêt qu'on voudroit assujétir à un plan régulier ; il n'y avoit qu'à écouter ces durs et intraitables économistes, ils auroient fait sortir du royaume la dernière gerbe de bled, sans être émus par les gémissemens du peuple ; car ils avoient prouvé sur le papier que leur système étoit merveilleux : ils n'avoient rien calculé ; ils avoient prononcé une action brutale, dont ils n'appercevoient ni l'étendue ni les conséquences ; ils s'étoient payés de quelques mots devant lesquels ils s'écartoient en s'aveuglant eux-mêmes sur leur misérable doctrine.

Et les passions des hommes, et les circonstances, et les villes plus ou moins populeuses ne méritent-elles pas aussi que la politique daigne y appliquer le calcul ? Qu'est-ce que la société, si ce n'est qu'un frottement perpétuel ?

Il y a quelque chose de plus fort que les loix et que la puissance du monarque, que

le poids de ses armées ; c'est l'habitude où sont les peuples d'adopter des idées qui leur semblent raisonnables. Nouveau motif de bien considérer l'impulsion que donne aux esprits la partie qui enseigne.

Les peuples font réellement la moitié de l'ouvrage : ils se prêtent d'eux-mêmes à serrer le nœud politique ; il y a donc une grande imprudence à outrer la tendance naturelle qu'ont les hommes à obéir. On les révolte, et d'un animal doux et facile on en a fait un animal furieux qui ne veut plus être conduit.

Ainsi, l'action du gouvernement paroît nécessairement composée de deux efforts à-peu-près contraires : qui ne sauroit qu'agir auroit peu d'idées ; qui ne sauroit que méditer ne sauroit guère agir. Il faut donc écouter le raisonnement pour apprendre à vaincre certaines difficultés, et la main de l'ouvrier à son tour doit instruire la tête qui a combiné l'opération.

On pourroit de cette façon terminer l'antique différent entre la partie qui gouverne et la partie qui enseigne. Les écrivains auroient la faculté de débiter leurs idées dans toute leur étendue, pourvu que la forme

ne dégénérât point en libelles, ce qui est toujours vil et odieux, ce qui ôte même à la vérité son ascendant ordinaire ; et la partie qui gouverne auroit la liberté de prendre et de laisser à son gré dans la multitude de ces différentes idées. Mais le gouvernement ne présenteroit jamais ses admoniteurs pour des paroles plus ou moins réfléchies ; car c'est là le dernier terme de la tyrannie, ignorante et jalouse.

Ce traité, j'ose le dire, seroit avantageux à tout homme en place ; les fonctions des écrivains et des ministres seroient absolument séparées, et n'en aboutiroient que mieux à l'intérêt général. C'est le moment, où jamais, d'établir la paix entre deux puissances. Les administrateurs n'ont-ils pas le plus grand intérêt à éviter avec soin et aux yeux de l'Europe le nom de tyrans craintifs et lâches ; et la tyrannie qui gêne l'essor des esprits n'a-t-elle pas paru dans tous les temps la plus monstrueuse de toutes, parce qu'elle contraint cette liberté qui, cachée dans une partie reculée de notre ame, nous fait sentir que la pensée est, par excellence, l'attribut précieux de notre être, et que le plus profond avilis-

loquence simple et naturelle de ce livre n'ait eu une influence marquée et glorieuse sur la politique, ou, pour mieux dire, sur le sort des Américains, en leur donnant des partisans plus nombreux ; et le philosophe publiciste a imprimé un ébranlement général au monde politique ; d'où il est résulté la naissance d'un grand empire, et un nouvel ordre de choses sur la large surface du nouveau monde. Ainsi, la voix d'un seul homme qui retentit à propos, et qui traite avec dignité les affaires publiques, passe dans l'ame de ses concitoyens, et détermine le sort des nations.

Il est à croire que les lettres et les sciences, en parcourant l'univers, tendront à rapprocher la vaste famille du genre humain en éteignant les préventions, les animosités nationales, en faisant tomber dans le mépris ces vieux codes, enfans de l'ignorance et de la barbarie. La bienveillance s'étendra sous la douce influence de ces divinités bienfaisantes, et les hommes ne seront plus désunis par ces préjugés stupides qui éloignent toute amélioration. Les sciences seront les bienfaitrices communes de toutes les nations, et les peuples les plus

éloignés participeront aux lumières de cette philosophie, qui n'est autre chose que l'instruction ou la culture de l'esprit appliqué au bonheur des humains.

N°. 17.

Fausses dénominations.

Ainsi que dans la géométrie on a dit, il y a un rond, un carré, un triangle, un octogone ; ainsi on a voulu assujétir tous les états à des formes rigoureuses. On n'a vu ni les mélanges de différens pouvoirs, ni la balance de ces corps particuliers qui constituent les Etats. Dès qu'un publiciste avoit prononcé qu'un tel Etat étoit démocratique, il falloit qu'il restât tel. A entendre le publiciste, cet Etat étoit toujours libre, tandis qu'excepté le jour d'une assemblée, plutôt cérémonieuse que politique, il étoit vexé par une foule de petits aristocrates qui avoit fini par le museler de toutes parts.

Les dénominations doivent donc tomber pour laisser place à un examen plus réfléchi.

Il ne faut point dire, l'Angleterre est une

république ; car elle ne ressemble en rien à la république romaine, à la république de Sparte, à la république de Venise, à la république des Suisses, à la république de Hollande ; il faut dire, c'est un beau gouvernement, et le moins imparfait de tous les gouvernemens modernes. Il faut qualifier ainsi les autres gouvernemens par les noms de foibles, modérés, tranquilles, patiens, opprimés, assujétis, ou raisonnant leur esclavage.

L'Anglois et le Suédois sont libres sous leurs rois : les Hollandois le sont sous les statouders ; en Allemagne le peuple a ses privilèges qui subsistent toujours : le corps germanique est une vaste république fédérative, sous un chef commun qui n'est pas un despote. Pourquoi depuis près de mille ans ce corps a-t-il maintenu son indépendance et celle de ses membres ? Pourquoi les Allemands ne sont-ils pas devenus semblables à des Russes esclaves ? Pourquoi le corps germanique voit-il la guerre allumée entre les souverains Allemands, sans craindre que la constitution en souffre et qu'elle risque d'en être altérée ? C'est qu'il y a une foule de loix protégées, défendues, éclair-

cies par une foule de jurisconsultes qui l'emportent sur la force des armes ; c'est que le droit politique y est une étude antique, perpétuelle ; c'est que les loix y agissent d'une manière surprenante ; c'est que le droit public, idole des universités, est la science la plus recommandable, la plus avérée, preuve nouvelle que les peuples font les loix par eux-mêmes. Les Russes, qui n'ont voulu rien étudier, ont porté la peine de leur ignorance volontaire.

On parle du gouvernement monarchique ; mais a-t-il jamais résidé véritablement dans l'autorité d'un seul homme ? On dit qu'il imite la puissance paternelle ; n'est-ce point abuser des termes, comme nous l'avons dit ailleurs ? On dit encore qu'il est une vive expression de l'empire de Dieu, qui gouverne seul l'univers sans partager son autorité avec aucun être. Les rois eux-mêmes, pour peu qu'ils soient sensés, sentiront l'exagération de cette image, et combien cette comparaison est fautive. On ajoute qu'il vaut mieux n'avoir qu'un maître que d'en avoir plusieurs ; mais l'on a plusieurs maîtres dans une monarchie ; car plusieurs commandent et font parler le souverain, mais lorsqu'il se tait.

Qu'on me parle d'un centre d'unité où viennent se réunir toutes les forces de l'Etat, je comprendrai ce gouvernement : un corps politique ne pourroit devoir être gouverné que par un seul esprit ; mais un esprit national et le gouvernement d'un seul sont deux choses absolument différentes.

Quand la monarchie devient tyrannie, c'est que le peuple est fait pour l'esclavage ; c'est qu'il a mérité de perdre ses droits par l'oubli du courage ou le dédain des lumières. La tyrannie n'est pas de longue durée quand le peuple conserve des vertus, et l'horreur de l'oppression produira toujours de ces révolutions qui sont bien capables d'empêcher ceux qui gouvernent d'abuser de leur autorité.

Le gouvernement aristocratique réside, dit-on, dans un sénat composé de membres choisis et élus dans la classe des nobles ; mais l'aristocratie pèse sur l'Europe entière ; car l'Allemagne, la France, la Pologne, la Russie, le Dannemarck, restent encore écrasés par des corvées seigneuriales et par les devoirs de la servitude de la glèbe, tandis que l'aristocratie de Berne est douce et prudente, et que les paysans Suisses sont

protégés par ce sénat aristocratique, qui ailleurs pèse sur le peuple.

Le gouvernement démocratique tire de son sein ses magistrats par la voie de l'élection, se réservant le droit de les destituer lorsque bon lui semble, et de les punir quand ils abusent de leur pouvoir; mais où est-elle cette bienheureuse démocratie? Entre quelques rochers glacés de la Suisse, lorsque la pauvreté absolue rend tous les citoyens égaux. Peu de chose a bouleversé à Genève cette démocratie; pour peu qu'il y ait inégalité de richesses, la démocratie devient le plus imparfait de tous les gouvernemens. Le peuple, abandonné à lui-même, est un monstre qui a plus de têtes que l'hydre des poëtes.

Combien de fois l'aristocratie se change-t-elle en démocratie? et combien de fois celle-ci, trop impérieuse et trop insolente, dégénère-t-elle en folle tyrannie?

Par-tout je vois que les gouvernemens changent de forme à chaque instant; la passion des chefs modifie les états, et les livre à des alternatives de liberté et d'oppression. Les factions et les partis changent parmi les hommes la manière de penser sur

le gouvernement; tantôt on l'exalte, tantôt on le flétrit. La partie qui gouverne est indifférente au nom qu'on lui donne, quand elle sait se faire aimer, et qu'elle répond avec dignité au dépôt confié entre ses mains ; la désobéissance ne caractérisera jamais un gouvernement sage, et le souverain, grand et généreux, peut compter sur la prompte obéissance des sujets ; car où est la nation qui n'aime point le repos et le bonheur ?

Il faut une autorité vivante ; chaque citoyen est intéressé à ce qu'elle s'explique, à ce qu'elle agisse, à ce qu'elle venge les loix quand elles sont violées ; et dans toutes formes de gouvernement elle doit être réglée par la raison. Le corps qui fera parler la raison publique régira à la longue tous les autres.

Quand Platon a dit que les républiques seroient heureuses si les philosophes étoient rois, il a entendu par philosophe la portion éclairée, et dans un seul mot il a défini le vrai gouvernement ; car si les rois devenoient philosophes, les citoyens sages seroient régis par leurs propres opinions, et il seroit impossible que la plus grande partie des citoyens ne devînt pas sage.

Les plus mauvais princes sont toujours ceux qui laissent appercevoir de grandes petitesses dans le sein de la grandeur, c'est-à-dire, qui, ne sachant pas respecter à-propos leurs sujets, avilissent la nation dans un ou plusieurs de ses membres, et détruisent conséquemment le respect dû au chef de cette même nation. C'est en élevant un Etat que le monarque s'élève ; et loin de craindre les lumières dont il est inondé, c'est par ces mêmes lumières qu'il règnera paisiblement et glorieusement ; car les hommes sont naturellement portés à l'obéissance quand le gouvernement est doux et modéré, et ce sera celui qui aura toujours plus de force dès que, l'empire se mariant à l'opinion publique, il détruira, de concert avec elle, les petites tyrannies qu'il importe également au souverain et au peuple d'anéantir. La partie qui commande ne trouvera point d'obstacles quand elle marchera de front avec la partie qui gouverne.

Le gouvernement monarchique prend plusieurs modifications. Le grand seigneur est un monarque, et le roi d'Angleterre est aussi un monarque ; voilà cependant les deux extrêmes : la monarchie limitée est bien dif-

férente de la monarchie absolue, pour ne pas dire son opposé.

Le gouvernement d'un seul chef est presque toujours chimérique, et n'a lieu le plus souvent que dans un instant donné.

L'aristocratie, qui est le gouvernement des grands, leva plus ou moins sa tête dans tous les Etats riches. La démocratie, qui est le gouvernement de tout le peuple, se cache dans quelques rochers chez des peuples pauvres; mais ces gouvernemens prennent un nombre infini de nuances en se rapprochant les uns des autres, et tous sont bons, selon les temps, selon les lieux, selon les hommes. La démocratie absolue est un être de raison, ainsi que la monarchie absolue, parce que les extrêmes ne réussissent point parmi les hommes, pour peu qu'ils soient éclairés.

Au milieu du siècle de Louis XIV, trop vanté, ne vit-on pas naître en France la théocratie, qui est le gouvernement des prêtres? Ne dictèrent-ils pas tous ces édits intolérans, effroi des siècles à venir?

Quand l'ennemi frappe aux portes de l'Etat, on voit paroître la timocratie, qui est le gouvernement des gens de guerre. Il est

bien visible dans plusieurs villes de nos frontières, et j'ai reconnu sa présence dans les jours de pleine paix ; qu'est-ce donc quand la guerre donne à la timocratie tout son essor ?

Depuis le système de Law, depuis que la banque et l'agiotage ont tourmenté plus ou moins toutes les fortunes, que rien ne s'est fait que par l'argent, et que la direction de son cours est devenu un art compliqué, l'oligarchie (qui est le gouvernement des riches) couvre la France entière ; on les respecte, et tout se fait pour eux et par eux.

N°. 18.

Erreurs sur la division des gouvernemens.

Cette division des gouvernemens que l'on veut peindre avec les mots de monarchie, de république, d'aristocratie, de démocratie, d'oligarchie, est erronée, et jette les esprits dans un abîme de contradictions.

Tous les gouvernemens participent plus ou moins les uns des autres, ont leur alternative de grandeur, de foiblesse, de

courage, de bonheur et de désastre ; je vois un peuple qui gouverne et l'autre qui se laisse gouverner. Il y a nécesairement un choc entre les différentes parties qui composent un Etat ; mais l'équilibre se rétablit aisément quand le gouvernement est supportable.

L'ignorance fait encore plus de mal que l'ambition, et je ne vois pas que la volonté générale soit moins forte dans les Etats soumis au despotisme que dans les républiques.

C'est toujours la nation qui se gouverne ; quand elle est foible et ignorante, elle est mal gouvernée ; quand elle est courageuse et éclairée, les maux disparoissent.

N'est-ce pas la croyance universelle, c'est-à-dire, la religion qui régit la Turquie et la Perse ? N'est ce pas le respect pour les loix antiques qui gouverne la Chine ? Ce que la force d'un homme ajoute à la marche des empires est peu de chose en comparaison de ce caractère national et indélébile qui fait le gouvernement.

Et les souverains les plus absolus l'ont senti ; ils ont éprouvé les résistances lorsqu'ils comptoient pouvoir réussir : quand

ils se sont étonnés ensuite de leur pouvoir, c'est qu'ils avoient touché la corde secrette qui meut les volontés.

Peuples qui demandez à un seul homme la liberté et le bonheur, le voulez-vous ? Commencez par être des hommes. Ira-t-on vous apporter une félicité toute préparée ? Soyez courageux, soyez éclairés, veillez sur la patrie, aimez-la ; ne pardonnez pas aux ennemis de vos privilèges. Au lieu des exhortations insensées, de ces prières stupides, de ces demandes superflues, aidez à l'administration. C'est la nation qui doit créer le souverain ; quel étrange renversement d'idées vous a dominés jusques ici ?

Mais nous lui avons remis nos forces, nos pouvoirs, nos volontés. Mais si vous avez consenti à être éternellement passifs, comment voulez-vous qu'un seul homme soit actif, intelligent, laborieux pour des millions d'hommes ?

Quand le philosophe lit les atrocités de Claude, de Néron, de Tibère, de Caligula, le philosophe dit : puisqu'on souffroit de tels monstres à la tête de l'empire, l'empire méritoit ses malheurs.

Voyons donc l'esprit inhérent d'un peuple, au lieu de nous perdre dans les distinctions chimériques qui naissent de la forme des gouvernemens : cet esprit bien observé donne la solution de tous les problêmes.

Tout gouvernement est mixte. Ces formes fixes et absolues sous lesquelles on a voulu distinguer et classer d'une manière rigoureuse les différentes sortes de gouvernement, sont de véritables cases chimériques. Ces formes sont infiniment variées et mobiles; le nom reste, la chose change. Jamais un Etat n'est dans le même point de force, de sagesse et de pouvoir, soit relativement à lui-même, soit relativement aux autres; jamais il n'est gouverné un demi-siècle de la même manière, parce que la partie qui gouverne est incessamment soumise aux mœurs, aux idées régnantes, à la fluctuation des esprits, et que les constitutions les plus corrompues, comme les plus sages, sont obligées de suivre malgré elles les principes de ceux qui sont à la tête des affaires.

Tel gouvernement despotique devient monarchique et même républicain dans telle circonstance ; et telle république a ses momens où le despotisme afflige ses membres.

Les chefs, c'est-à-dire tous ceux qui ont part à l'administration, impriment tel jour au gouvernement une marche tout-à-fait étrangère à celle qui a suivi la veille.

La société, sous quelque dénomination qu'on la considère, n'est au fond qu'un assemblage d'hommes qui réagissent perpétuellement les uns sur les autres, et où certains d'entr'eux conduisent le plus grand nombre.

Parmi les nations encore sauvages, les hommes fort courageux, intrépides, se trouveront à la tête chez les peuples civilisés ; les hommes qui auront plus d'esprit, de prévoyance, de sagacité et de talens, donneront leurs idées aux autres. Leurs perceptions, neuves ou nouvelles, feront tomber les idées anciennes ou extravagantes. Ils prépareront les grandes révolutions, dont le principe paroît caché à l'œil qui ne suit pas les progrès des idées ; et tandis que l'autorité du trône, qui n'est au fond qu'une force physique, ne sauroit agir violemment que pendant la guerre et d'une manière extérieure, la persuasion, cette autorité morale, cette arme invincible, soumettra l'ame et la volonté des citoyens ;

et avec l'aide d'un siècle, les nouveautés qui révoltoient d'abord le plus seront accueillies avec transport et avec fruit.

Certes, le tonnerre des rois, qui ne peut guère frapper l'intérieur des Etats sans ruiner leur propre pouvoir et le rendre odieux, a moins de force que cette voix invincible et par-tout étendue, qui démontre aux citoyens les idées saintes et grandes qu'il leur faut adopter et suivre.

Tous ceux-là participent donc à la souveraineté, qui contribuent à établir les idées, qui servent ensuite au législateur pour composer ses loix ; leur exécution semble remise à un seul homme ou à plusieurs, mais elle dépend, par le fait, du consentement général qui seul les maintient ; et quand une de ces loix devient superflue ou paroît extrême, le législateur qui l'a créée n'ose la relever, parce qu'elle est évidemment prescrite par la volonté générale.

Ainsi les mots de monarchie, de république, de démocratie, d'aristocratie, d'autocratie, ne devoient point égarer nos raisonnemens ; on peut faire l'éloge du gouvernement despotique sous un certain point

point de vue, et dans telle circonstance donnée, comme on peut faire la satyre de la république dans ses momens de trouble et de divisions intestines.

Qui ne voit au prémier coup-d'œil que tous les gouvernemens sont pénétrés d'un mélange de mal et de bien qu'il n'est pas facile de toujours déterminer, quand on veut approfondir l'examen et envisager les détails ? Les noms ne font pas changer la nature éternelle des choses.

On pourroit partager les gouvernemens en deux classes, et la division seroit tout-à-coup beaucoup plus claire et peut-être non moins juste. Quand la nation est ignorante, stupide, c'est-à-dire, indifférente à la connoissance de ses vrais intérêts, le mal domine, et le nom qu'elle porte n'est point ce qui fait son malheur ; le peuple alors est puni de son impéritie, de son insouciance, de sa paresse, de sa nullité. Quand la nation est éclairée et vigilante sur ses intérêts, elle n'est jamais réellement asservie ; elle ne sauroit même l'être, parce que la partie qui domine étant incessamment surveillée, ne peut plus agir capricieusement. Il faut que le monarque ou ses représentans

conquièrent l'estime d'un peuple qui existe dès-lors politiquement ; il est impossible de le traiter avec dureté, avec hauteur, parce que la nation recèle dans son sein un grand nombre d'hommes qui réfléchissent, qui parlent, qui écrivent, qui s'instruisent des devoirs respectifs des membres de l'Etat ; qui en éloignent la stupeur et l'apathie, le vice politique le plus dangereux de tous. Toutes les démarches sont éclairées, connues, publiées ; aucun des ressorts ne sauroit avoir long-temps sa base dans la profondeur des ténèbres : les actions sont estimées d'après le caractère, et le caractère d'après les actions.

Le despotisme le plus violent devient alors, et malgré lui, poli, modéré ; il se fond dans des habitudes qui lui ôtent sa férocité ; il compose pour ainsi dire avec la partie qu'il veut gouverner : il cède, il temporise, il recule souvent, et cet état a des instans où il jouit d'une liberté vraiment républicaine.

Tous les gouvernemens connoissent ces différentes oscillations. Le pouvoir arbitraire, amorti par une infinité de petites résistances, tombe et diminue pour faire place à la

raison universelle ; et quoiqu'il conserve les formes extérieures de son antique tyrannie, ce ne sont plus au-dehors que des représentations théâtrales. Il est obligé de se conformer à la volonté d'un peuple éclairé.

Tout gouvernement est mixte, je le répète; la monarchie a ses corps républicains, et la république a ses monarques. C'est que d'un bout du monde à l'autre, tout dépositaire de l'exécution des loix, tout proposé du chef ou des chefs, jouit nécessairement d'une portion plus ou moins grande de la souveraineté ; et soit qu'il en use, soit qu'il en abuse, il tient en main une force qui, pour être bornée ou passagère, n'en est pas moins réelle.

La partie qui gouverne dans une société policée est extrêmement étendue, puisqu'elle renferme tous les individus qui font mouvoir le corps politique. Le clergé, la robe, la finance, n'ont-ils, pas tour-à-tour leurs momens d'autorité presque absolue ? Et la voix des gens de lettres, dans telle circonstance, n'a-t-elle point une prépondérance marquée, puisqu'elle flétrit ceux qu'elle veut flétrir ? Ensuite

une multitude de privilèges, de droits, de prérogatives ; qu'est-ce encore autre chose que des représentations partielles de l'autorité ? Elle n'est jamais une chez un peuple éclairé ; elle est divisée, et elle l'est d'autant plus que l'Etat a fait plus de progrès vers la civilisation.

On peut donc juger de la frivolité des disputes sur la forme des différens gouvernemens. En supprimant les noms, vous verrez par-tout des hommes rassemblés, partagés en diverses troupes, et qui tâchent d'établir entre eux l'équilibre ; il se rompt, il se rétablit, il est douteux ; il y a des instans où il est, pour ainsi dire, parfait, et d'autres où une partie est écrasée. Alors ses gémissemens se font entendre, et la partie lésée réclame contre l'oppression qui cesse ou augmente.

Les ressorts, qui de tant de mouvemens contraires produisent un mouvement unique, lequel ressemble presque à l'ordre, ne sont pas cachés sur le trône où siège le monarque, mais partent effectivement de la main de plusieurs particuliers qui, à la tête de différentes conditions, tiennent ces

grands corps respectifs en repos, ou lui donnent les mouvemens nécessaires.

Les administrateurs des Etats sont répandus par-tout ; ils enfantent, ils dirigent les idées motrices ; souvent c'est dans une maison obscure qu'une main secrette prépare la volonté du souverain ; car les rois n'en ont ordinairement une qu'après leurs sujets. L'édit royal a été composé bien avant que le crieur public le promène dans les rues; chacun y a mis son idée, sa volonté, et même son expression ; et quand il est annoncé, il n'est suivi ou respecté que lorsqu'il est consacré d'avance par l'opinion publique.

Ce sont les spéculations des admoniteurs, soit dans leurs discours, soit dans leurs écrits, qui ont instruit et préparé les esprits. Si l'opinion publique s'oppose formellement à cet édit, il est bientôt comme non avenu, et il va se rejoindre à l'inutile masse des papiers signés par le monarque, et contre-mandés par la nation.

Nos meilleures histoires, sous ce point de vue, sont encore imparfaites ; elles ne parlent que de souverains couronnés, et passent sous silence ces autres souverains absolus

et nombreux qui, sans sceptre et sans diadême, conduisent leurs concitoyens.

Il audroit considérer les loix comme sortant du sein de la nation plutôt que de la tête du monarque. C'est la nation qui presque par-tout, fait la loi, et qui de plus la confirme; quand la nation est vicieuse, les loix sont absurdes et tyranniques; quand le peuple est vertueux politiquement, c'est-à-dire, assez courageux pour faire entendre sa voix, et lui donner un pied respectable, il est toujours libre; mais quand il oublie ses privilèges et ses droits, il est opprimé, c'est-à-dire, puni.

Un grand nombre de bons citoyens attentifs à surveiller les opérations publiques forment donc une administration sage et douce; mais si ces mêmes citoyens s'endorment dans une fatale incurie; s'ils n'ont plus de patriotisme, d'élan vers la liberté; s'ils ne se plaignent plus des coups du despotisme; s'ils le flattent, s'ils le caressent; s'ils parviennent à le justifier en faveur de quelque brillant; c'est dans le sein de la lâcheté que la tyrannie prendra naissance et s'accroîtra. Elle est encore plus le produit de la foiblesse nationale que de l'audace du despote.

Si la nation se trouve dans l'impuissance absolue de lui arracher la foudre dont il écrâse ses sujets ; si elle ne peut diviser le corps militaire pour l'opposer à lui-même, et opérer par-là une insurrection qui rende au peuple toute sa force et ses droits ; il est du moins une lutte secrette, invisible et perpétuelle qui mine son pouvoir redoutable ; il est une sorte de défense tacite qui, roidissant les caractères et les esprits, opère aussi sûrement que la force. Il n'y a point d'esclavage réel pour un peuple pensant ; s'il est opprimé, c'est qu'il est dépourvu d'idées : les idées sont le véritable rempart contre la tyrannie, tant qu'elle n'a pas été avouée par le raisonnement ; il reste dans le cœur de l'homme un asyle à la liberté, d'où elle s'élancera plus auguste et plus fière.

Les mœurs publiques, voilà le miroir où se réfléchit la véritable constitution d'un état ; c'est-là qu'il faut lire ce qu'il est, et non ajouter foi aux démonstrations ; l'état est soumis à des préjugés honteux, antiques, déraisonnables ; il est dépourvu de lumières, il les repousse, la superstition l'étreint : quel que soit son éclat, son étendue, ses janissaires, dites qu'il est foible et voisin

de sa ruine, s'il ne se régénère promptement ; un état déshonoré est un état à moitié subjugué ; mais s'il a des principes fondés sur des notions pures, s'il connoît les arts, s'il les honore, soyez assuré que l'autorité, quel que soit l'appareil formidable qui l'environne, n'aura plus que le pouvoir de faire le bien ou de diminuer la somme des maux passés.

Arrêtons-nous donc à la physionomie d'un peuple ; pesons ses connoissances : voilà les racines qui l'attacheront à son sol, qui lui donneront la force de résister aux orages ; il ne pourra être ébranlé tant que le génie des arts vivifiera l'industrie de chaque individu ; c'est dans le développement de toutes les forces morales que le physique de l'empire se trouvera solidement établi. Éloignons ces mots vagues qui prêtent tant aux sophismes, et justifient également le pour et le contre. Il est une politique expérimentale qui rejette ces théories insuffisantes, où les contradictions naissent à chaque pas. Fermons les livres, et voyons si le peuple est éclairé ou stupide.

La liberté ne peut être que la compagne de l'instruction ; si elle est répandue dans

plusieurs classes, ces classes jouissent nécessairement du degré de liberté qui leur appartient. On n'asservit jamais le corps que l'ame ne soit auparavant asservie. Si le peuple a tiré un rideau entre lui et les opérations du gouvernement; s'il a consenti à ne plus examiner la manœuvre des chefs; s'il attend tout d'eux dans une ignorance ou une insouciance profonde, les noms de démocratie, de république, d'aristocratie le sauveront-ils de l'esclavage? Et qu'importe que le monarque s'appelle despote, régnant par Dieu même, par Dieu seul, si le peuple fait sentir sa résistance dans tout ce qui gêne sa situation naturelle, s'il force le souverain à respecter son génie, s'il l'arrête avec des pamphlets et des épigrammes?

Rien ne peut avilir le sentiment d'un peuple généreux, quand il accumule beaucoup d'idées sur le gouvernement; quand cette matière importante l'échauffe, l'intéresse; quand il saisit tout ce qui a rapport aux branches de l'administration. Les connoissances morales sont le fondement inébranlable de toute sociabilité perfectionnée. La politique vulgaire, qui agit en trompant, qui se couvre d'artifices, ne convient qu'à

une époque passagère; elle peut se tirer d'un mauvais pas, mais c'est pour y retomber quelque temps après. La vraie politique renferme la somme des connoissances humaines; enfin, la force d'un peuple l'élève, l'ennoblit à ses propres yeux, lui donne l'orgueil de la sienne, et embrasse par ce moyen la félicité des générations à naître.

Si le souverain estime sa nation, sa nation l'estimera, et cette union leur donnera une force surnaturelle. On augmente le ressort d'un peuple, comme celui d'un individu, en le louant, en attendant beaucoup de son génie. On fait tout des hommes quand on ne les humilie pas; le moyen de les rendre grands, c'est de les honorer; le moyen de ne les pas trouver rebelles, c'est de ne point paroître redouter leur force, et de ne point contrarier leurs talens. Il faut qu'il y ait beaucoup de grands hommes dans une nation pour que cette nation soit grande. Exaltez-la dans ses individus, si vous voulez voir naître des prodiges. Tremblez d'affaisser la moindre industrie; ce seroit une perte pour l'état.

N°. 19.

Variétés Politiques.

La politique, qui au premier coup-d'œil paroîtroit devoir être soumise à la réflexion, la politique présente des bisarreries et des inconséquences comme toutes les autres opérations de l'esprit humain ; les principes, enfans du hasard, du moment, de l'opinion, sont jetés en avant sans une prévoyance fondée : ici une femme commande à un peuple sauvage où les femmes sont méprisées : elles sont exclues du trône dans le pays où elles ont le plus d'empire ; pays où les rangs, les loix, tout est soumis à des règles arbitraires qui n'ont que l'usage pour titre, et l'antiquité pour excuse.

Il y a quelques loix qui dérivent du climat ; mais Montesquieu a poussé trop loin son influence.

Ce qu'on peut avancer de plus vrai, c'est que les extrêmes de la chaleur et du froid semblent éteindre l'imagination, et la borner à ces découvertes primitives, filles du besoin.

Ici, les pointes de glace qui remplissent l'air font de l'homme un être passif : il ne peut déployer son industrie, obligé qu'il est de vivre dans des cabanes étroites, enfumées, et de fuir l'air qui, comme un glaive tranchant, lui coupe un doigt du pied ou de la main dès qu'il se hasarde. Là, la chaleur énerve le corps et le livre à la paresse : le soleil pompe sa susbsistance, et ne lui laisse que la force d'exister.

Dans de tels pays, les arts restent dans leur enfance et ne peuvent se perfectionner, parce que la nécessité n'a qu'un essort borné ; là où le climat est si décidé, il influe sur le caractère ; mais dès qu'il perd cette énergie, l'influence disparoît. Ce ne sont plus que des conjectures ingénieuses où les exceptions sont sans nombre. Le génie, les mœurs, le caractère appartiennent alors à la législation, et le physicien qui n'a plus rien à prononcer doit faire place au moraliste.

Les Arabes n'ont donné une certaine portion d'autorité à leur chef que parce qu'ils sont toujours en guerre. Cette autorité assez étendue a droit d'étonner, au premier coup-d'œil, chez un peuple indépendant, amateur de sa liberté, méprisant les richesses, dur

à la fatigue ; mais ce peuple a reconnu qu'il lui falloit un chef qui fût le point de réunion des volontés de la nation, qui marchât, qui agît le premier. Comme les Arabes sont divisés par tribus, la nation n'auroit point composé un corps sans ce chef absolu ; ainsi la nécessité a déterminé, dans des contrées où les hommes sont fiers, libres et pauvres, au-dessus de la mollesse et des plaisirs, une espèce de despote dont l'autorité égale, pour ainsi dire, celle d'un sultan ; et ce despotisme est aussi différent dans ses effets qu'il l'est dans ses causes.

Les loix les plus simples conviennent à des hommes qui ont peu de besoin ; qui vivent épars sur la surface d'un terrein, chez lesquels il n'y a point de grandes routes pratiquées ; mais lorsque les hommes en foule se pressèrent sur le même coin, qu'ils entrèrent dans les villes en bandes serrées, comme des troupeaux dans un bercail ; alors les loix devinrent momentanées, variables : il fut aisé à celui qui étoit dépositaire de la force publique de pressurer cette foule d'hommes qui, livrés à des intérêts contraires, ressemblent à ces insectes qui se dévorent les uns les autres.

Des vertus et des bras ont fondé des empires ; on ne sauroit les révoquer en doute : voyez ensuite les prévoyances, les inquiétudes, les allarmes, les préjugés, les chimères des hommes en place qui n'ont pu soutenir ces mêmes royaumes. C'est que toutes ces loix multipliées et faites à la hâte sont onéreuses ; c'est que les loix n'ont de vigueur que quand elles embrassent à-la-fois les usages et les mœurs. La source des premières loix sont des abîmes de la nature, comme les fleuves sortent du sein des montagnes. Aristote appelle l'homme un animal politique ; c'est qu'il l'est de lui-même et sans secours étrangers, puisqu'il vit en société et qu'il reproduit les dons de la nature ; puisqu'il étend la perfectibilité et qu'il est susceptible, par conséquent, de toutes les vertus sociales.

C'est la nation qui, avant les hommes d'Etat, a adopté la société, et qui en a fait une loi presque universelle. L'homme a su de lui-même, bien avant les institutions politiques, se gouverner, se défendre ; la société alors étoit, s'il est permis de se servir d'une figure, un bloc quarré d'une dimension égale. La politique en a fait une pyramide élancée, pointue ; la base est de-

vertue beaucoup trop large, et un grand nombre d'individus se sont trouvés écrâsés.

Les gouvernemens, c'est-à-dire les loix, n'ont été imaginés par les hommes que pour défendre leur liberté, parce qu'il y a eu naturellement des despotes. Toute puissance exerçant son action jusqu'à ce quelle soit arrêtée, l'autorité absolue dérive sans doute dans son origine de la supériorité naturelle d'un homme qui en a abusé dans la suite, lui ou ses représentans.

Les peuples ont oublié les formes de gouvernement qu'ils avoient eux-mêmes instituées ; mais ils les conservent par instinct. Ce fut toujours au génie, au courage et aux lumières qu'ils portèrent le tribut momentané de leur obéissance.

Le génie est encore le véritable souverain qui commande aux esprits. Le courage est encore la ressource du corps politique : sa résistance peut lutter, et lutter en effet pour arrêter l'excédent du pouvoir. Tout peuple sent que c'est dans la loi de l'équilibre que le bien doit naître. Il n'y a plus que la crainte de gémir sous un joug plus insupportable que celui qu'on voudroit briser, qui rend les peuples soumis et patiens ; ce n'est point

toujours lâcheté, c'est prudence; car on est parvenu à calculer l'échelle des maux que le despotisme, c'est-à-dire, l'abus d'une force journalière, pourroit amener dans un moment de fureur et de démence. Le despote tomberoit; mais en tombant, il feroit encore une infinité de maux, et c'est ce que le peuple devine par instinct; il respecte jusqu'au despotisme, quand il ne frappe pas des coups trop violens.

Comparer les législations anciennes et modernes seroit un ouvrage curieux; les peuples anciens se gouvernoient par eux-mêmes; les peuples modernes sont gouvernés par des monarques.

Il faut connoître la nature de l'homme pour être législateur; celui-ci doit observer toutes les impressions que l'homme reçoit de la nature et de la société.

Un peuple simple et grossier sentira de lui-même, en se perfectionnant, que les usages précédens ne suffissent plus à ses besoins.

Comment faire le bonheur d'un peuple par les loix? Jettez un homme de génie au milieu d'une nation sauvage, il lui sera impossible de la modifier tout-à-coup; il faudra qu'il

qu'il sauve les mœurs dominantes, parce qu'il n'y a point de saut dans la marche de l'esprit humain. Il ne peut commander que lorsqu'il y a réaction. Comment donner une impulsion qui la fasse tendre vers le but qu'il lui marque ? Comment hâter le degré de civilisation, si l'esprit du peuple ne s'y porte pas ?

Quelqu'étonnante et rare que soit la puissance de la législation, elle ne peut pas créer le premier germe, elle ne peut que le développer ; il faut que le peuple adopte les loix pour qu'il fasse des progrès rapides dans la sociabilité. Vous avez vu les loix d'un peuple sauvage subsister parmi les mœurs d'un peuple civilisé, parce que celui-ci a gagné de vîtesse ; mais vous n'avez pas vu parmi des barbares des loix sages et humaines.

Jamais le hasard ne trouvera les profondes combinaisons d'un bon système de loix. Le chef-d'œuvre de la législation s'exerce sur-tout sur un peuple neuf, parce qu'il n'y a rien à détruire. Si rien ne contrarie les idées nouvelles elles seront reçues. Les sociétés vieillies opposeront plus de résistance aux vœux du philosophe ; des lé-

gislateurs sortis d'une nation polie ne pourront prendre des passions d'un peuple barbare. Jamais une nation en corps n'a reçu d'instituteur absolu; des étrangers ne produiront pas la révolution desirée; l'obéissance des sujets reçoit sa solidité de la coutume. Il y a une certaine progression d'idées dont la nature ne s'écarte point. Jamais un peuple n'a reçu à-la-fois toutes ces idées; il faut des développemens successifs; et avant que la raison publique ait fait en quelque sorte d'une nation entière un seul individu, il faut une marche graduée. J'apperçois dans l'histoire plusieurs législations chez le même peuple; il les empruntoit de ses voisins. Les Chinois, renfermés chez eux, ont rompu toutes les communications avec l'univers: c'est chez eux une succession longue et non interrompue du même esprit et du même caractère.

Un seul souverain ne sauroit donc tirer de la barbarie un peuple entier; et il ne sauroit l'y replonger, quand le flambeau des arts est une fois allumé.

Le czar Pierre n'eût rien fait sans les règnes glorieux de deux femmes qui, aimant la gloire, ont régné après lui, mariant à

l'énergie de son caractère plus de douceur et d'humanité ; mais le ferment des arts n'a pu agir que dans ce qui environne le trône, parce que le reste de la nation n'est pas encore prêt à dépouiller sa grossièreté naturelle.

Les législateurs des anciennes républiques, qui appelèrent vertus par excellence l'amour de la pauvreté, le mépris des richesses, seroient fort étonnés de voir aujourd'hui les nations ne prédominer que par le commerce, avoir pour principal but de s'enrichir, et l'argent devenu le prix et l'équivalent de tous les services et même de toutes les vertus, soudoyer la bravoure et le patriotisme. Ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés n'ont point d'autre mobile. L'homme, comme individu, ne s'estime heureux que par les richesses, et les Etats le regardent en même-temps comme la mesure de leurs forces et les garans de leur sûreté.

Voilà une politique bien nouvelle ; et si l'on avoit dit à ces anciens législateurs que le but de toute société politique doit être de s'enrichir, auroient-ils pu répondre de surprise et d'indignation ? N'auroient-ils pas dit que c'étoit porter les hommes à tous les

excès de l'avarice et du luxe, et entraîner les peuples dans les suites funestes de ces excès ?

Un livre tel que celui de M. Necker auroit bien étonné Lycurgue ; il n'auroit rien compris à cette administration, dont tous les poids sont des sacs d'argent, et fondée sur des calculs plus ou moins usuraires. Il auroit cherché par-tout ce principe d'égalité parfaite, et il n'en auroit pas rencontré l'ombre. Il n'auroit entendu parler que de l'échange des richesses de toutes les parties du monde, et du sang versé sur les mers au nom du commerce. Il auroit regardé ce livre comme le terme de la corruption chez des nations profondément avilies, et incessamment aux gages de leurs voisins.

Et nous vivons néanmoins au milieu de cette corruption ; et tout roule, et l'activité se maintient. L'argent est la mémoire commune de toutes les denrées, et le moyen de tous les échanges ; avec le commerce d'argent on peut enlever toutes les productions nationales et les soustraire à l'œil qui les a vu croître, à la bouche du cultivateur qui reste affamée. L'impôt ne se paie point en denrées ; il faut que celui qui taille la vigne

fasse sortir du métal des grappes de raisins. O Lycurgue ! quand ton cerveau législateur méditoit sur toutes les modifications de l'espèce humaine, as-tu pu jamais entrevoir pareille dissonance dans l'harmonie politique ? Elle existe, et ce n'est pas même pour nous un sujet d'étonnement.

N°. 20.

Du courage national.

C'est la vertu à qui tout cède ; c'est le rempart le plus sûr des Etats ; c'est le gage le plus infaillible de la liberté publique ; au lieu de disserter sur cet objet, j'aime mieux rapporter un grand exemple : Rome nous le donnera. Il n'est peut-être aucune circonstance de l'histoire du peuple Romain qui mette son intrépide génie dans un plus beau jour que la première guerre punique.

C'étoit moins leur force (dit Polybe en peignant ces deux nations) qui combattoit, que leur haine ; si le Carthaginois ne remportoit pas la victoire, il se croyoit battu ; si le Romain étoit battu, il faisoit encore trembler le Carthaginois. Rome vouloit le

chasser de la Sicile, parce que cette province étoit en effet trop voisine de l'Italie pour ne pas alarmer le sénat sur le danger d'y laisser prendre des établissemens à une puissance qui chaque jour se rendoit formidable. Les Romains projetèrent donc la conquête de Sicile, ils la firent; mais à peine en furent-ils les maîtres, qu'ils s'apperçurent, après beaucoup de temps et de sang répandu, qu'ils n'avoient encore rien fait : des flottes carthaginoises investirent toutes les côtes de Sicile, et les Romains se trouvèrent bloqués au milieu de leurs conquêtes.

Il n'étoit qu'une ressource pour Rome dans une position si critique; c'étoit d'établir sa puissance sur la mer, pour conserver celle qu'elle avoit acquise par terre; mais la république n'avoit alors ni matelots, ni pilotes, ni constructeurs, ni chantiers; aucune connoissance des côtes, des vents et des mers : quand il y auroit eu des vaisseaux à vendre dans les pays voisins, Carthage, plus riche que Rome, y auroit mis un prix si haut, que cette dernière n'auroit pu profiter de cette ressource.

Le hasard, source inconnue des plus grands évènemens, vint au secours des Ro-

mains : une galère carthaginoise, battue par la tempête, échoue sur les côtes d'Italie ; il n'en fallut pas davantage pour donner aux Romains l'idée de se former une marine ; tout leur manque pour cet effet ; mais rien n'est plus pénétrant que leur génie, rien n'est plus constant que leur courage : la patience et le travail les servent dans ce grand besoin ; ils tirent cette galère de la mer, et après l'avoir observée attentivement, la vivacité de leur génie en a saisi la mécanique : d'abord, la grossièreté de leurs ouvriers contrefait plutôt qu'elle n'imite son modèle ; mais elle le fait avec tant de promptitude, d'activité et de zèle, que dans l'espace de deux mois, la république se trouva une flotte de cent vingt galères, prodige unique dans l'histoire ; mais il faut s'accoutumer au merveilleux, ou renoncer à la lecture de l'histoire romaine.

On peut bien penser que ces premiers maîtres dans la science des manœuvres furent inexpérimentés, et ne dûrent faire que de très-mauvais élèves : les consuls montèrent cependant cette flotte avec autant d'assurance que si elle eût été carthaginoise ; ils trouvèrent le secret d'inspirer leur bravoure, di-

sons mieux, leur témérité à leurs troupes et à leur équipage ; et cela n'étoit pas difficile avec des Romains.

L'un des consuls, allant à une expédition secrette, est rencontré par le général carthaginois ; celui-ci, sans oser le battre ni même l'attaquer, le trompe par un lâche artifice, le surprend avec dix-sept galères : peut-être cet échec étoit-il encore nécessaire pour soulever toute la valeur romaine par le plus vif et le plus juste ressentiment. Le général carthaginois n'avoit pas besoin de sa victoire pour traiter avec une sorte de mépris un peuple tout nouveau sur la mer ; mais ce qu'il ignoroit, c'étoit ce que peut le courage ; il découvrit peu de temps après la flotte romaine dans un cap fort étroit ; il s'avance avec fierté pour la reconnoître ; les Romains en font autant pour le combattre, ils le combattent en effet ; et, ce qui continue le prodige, dispersent sa flotte, et lui coulent à fond une partie de ses vaisseaux. Le consul vainqueur se nommoit *Dullius* ; il avoit vengé son collègue très-heureusement : comme il n'y avoit point eu de marine à Rome jusqu'à ce jour, il est évident que c'étoit sa première campagne ; on pense

bien qu'il lui avoit fallu étudier un art qu'il ne connoissoit pas; il fut effrayé en y réfléchissant de l'inégalité de sa flotte; la crainte des périls auxquels ce désavantage l'exposoit aiguisa son esprit, et lui fit chercher le moyen de rendre les combats égaux, en empêchant l'effet de la supériorité des forces et des manœuvres; son génie imagina une espèce de grapin qui accrochoit le vaisseau sur lequel il étoit jeté sans qu'il pût s'en débarrasser; par cette heureuse invention, les combats devinrent des actions d'homme à homme, et de pied ferme; fort de cette ressource, il conçut l'espérance de la victoire, et alla au-devant de la flotte carthaginoise; il la découvre, la joint et l'attaque.

A son approche les Carthaginois remarquèrent quelque chose d'extraordinaire sur ces galères; c'étoit la machine destinée à jeter le grapin pour forcer l'ennemi à l'abordage; comme elle étoit étrangère pour eux, ils ne purent imaginer ce que ce pouvoit être. Leur supériorité les rassura contre leur incertitude, et ils s'avancèrent, résolus (dit Polybe) d'engager le combat, quoi que ce pût être. Leur flotte étoit de cent trente voiles, et montée par un peuple consommé

dans la marine ; celle des Romains ne l'étoit que de cent trois, et montée par un peuple sans usage et sans expérience de la mer. L'abordage décida ; la victoire fut complette du côté des Romains. Les Carthaginois perdirent cinquante galères, tant prises que coulées à fond, même la superbe galère qui avoit conduit Pyrrhus de Grèce en Italie ; les Romains leur tuèrent trois mille hommes, et firent six mille prisonniers. Le commandant de la flotte carthaginoise ne dut la vie qu'à un artifice qui le garantit du supplice de la croix, fin ordinaire des généraux Carthaginois inhabiles ou malheureux.

Cependant Dullius donnoit à Rome étonnée le spectacle du premier triomphe naval. Quelle ivresse ! Le sénat en jugea l'évènement si extraordinaire et si intéressant, qu'il en transmit la mémoire à la postérité par une colonne australe qui fut érigée à cette occasion ; elle subsiste encore aujourd'hui ; elle est d'un marbre blanc très-beau, et porte une inscription détaillée du combat de Dullius, comme si le temps eût pris plaisir à respecter un monument qui enseigne aux gouverneurs des nations l'art de récompenser les grands talens et d'en inspirer l'amour.

Le triomphe de Dullius fut complet; mais plus il étoit beau, plus il devenoit un garant sûr de la vengeance qu'en devoient tirer les Carthaginois. La bataille d'Ecnome, si bien décrite dans Polybe, leur en offrit une occasion ; les détails ne sont point faits pour figurer ici ; on cherche plutôt l'esprit d'une nation célèbre, et le grand exemple du courage qu'elle a donné à toute la terre. Il suffira de donner une idée des deux flottes et des deux armées qui les montoient.

La flotte carthaginoise étoit composée de plus de trois cent quarante voiles ; leur armée d'environ cent cinquante mille hommes ; celle des Romains étoit inférieure en tout, mais de fort peu. Les deux consuls Marius et Régulus commandoient les Romains, Amilcar et Hannon les Carthaginois. L'action fut aussi vive qu'on peut l'imaginer; il s'agissoit, d'un côté, de laver la honte d'une bataille perdue, et de s'assurer l'empire de la mer ; de l'autre, on avoit la gloire de cette bataille à conserver, et le même empire à acquérir. Les Romains, encore novices sur mer, avoient leur courage ordinaire. Il l'emporta sur l'expérience, sur la présomption et sur la ruse des Car-

thaginois ; ces derniers perdirent la bataille et près de cent de leurs vaisseaux, dont trente furent coulés à fond ; les Romains n'en eurent pas un seul pris, et n'en perdirent que vingt-quatre. L'objet de cette expédition étoit une descente en Afrique, qui éloignât la guerre d'Italie. Les consuls la firent heureusement, et attaquèrent Carthage jusques dans ses environs.

Mais de quoi dépend la destinée des plus grands Etats ! Un seul homme de plus fait pencher la balance, et relève ou abat une nation. Xantippe, le meilleur homme de mer et de terre de la Grèce, changea absolument la face des affaires : Carthage l'appela à son service, et lui donna le commandement de ses flottes. Xantippe battit les Romains par-tout, et prit Régulus qu'il conduisit en triomphe à Carthage.

La prise du consul, la ruine de la marine de Rome, l'état florissant de celle de Carthage, persuadèrent à cette ingrate république qu'elle n'avoit plus besoin d'un étranger qui jouissoit dans ses murs de la plus haute considération ; on résolut de le congédier et de le renvoyer en Grèce. Que ne peut point la bassesse et l'animosité de la jalousie !

Les généraux Carthaginois jugèrent que la gloire dont ce Grec venoit de se couvrir étoit un bien qu'il leur avoit enlevé. Xantippe, instruit des dispositions de Carthage à son égard, pressa son départ. On le renvoya avec une espèce d'ignominie ; et pour comble d'atrocité perfide, à peine le vaisseau qu'il montoit fut-il quelques lieues au large, qu'on le jeta dans la mer par l'ordre et l'aveu de la nation qu'il venoit de sauver. Les Carthaginois aimèrent mieux se diffamer par un crime abominable, que de s'exposer à le craindre ou chez eux, ou chez leurs ennemis. Le général Grec avoit appris aux Romains qu'il ne falloit, pour qu'ils fussent vaincus, qu'un homme expérimenté, et qui sût vaincre leur courage par l'adresse. La mer, qu'ils crurent soumettre, leur apprit bientôt, par la perte de trois cents voiles, que la bravoure est inutile contre les tempêtes, ainsi que contre les plus savantes manœuvres.

Tous les désastres frappèrent coup sur coup la république romaine ; mais au milieu de tant de revers, elle fut toujours inébranlable dans la résolution d'être maîtresse de la mer ou de périr. Toutes ses pertes furent

réparées en peu de temps ; et Rome (chose incroyable si elle n'étoit pas attestée par Polybe) combattoit avec une opiniâtreté égale l'heureuse Carthage, la mer et l'ignorance de ses pilotes ; mais enfin tous ses efforts devinrent inutiles, les Romains perdirent encore, par une tempête qu'ils eurent la témérité d'affronter, et que les Carthaginois évitèrent, les deux flottes qui leur restoient, triste et unique débris de leur marine.

Si le sénat alors parut abandonner l'empire de la mer, et ne le disputoit plus que par les vaisseaux armés en course qu'il permit aux particuliers, ce n'étoit pas foiblesse ou découragement de sa part ; mais bois, hommes, trésors, tout étoit épuisé.

Ce sommeil apparent de la fermeté romaine, ne dura qu'autant que son impuissance absolue ; mais il ne falloit que cinq ans à Rome pour réparer des plaies si profondes ; une conspiration unanime pour le bien public régna avec tant de force et de grandeur dans cette république, que sa marine fut relevée comme par enchantement, et c'est ici qu'il faut admirer l'immense pouvoir d'un peuple uni : richesses du trésor, crédit des particuliers, industrie,

travail, génie, constance, tout fut mis en œuvre pour remettre en mer une flotte de deux cents voiles. L'expérience que les Romains avoient récemment acquise dans la marine les mit en état, avec ces nouvelles forces, de disputer encore une fois l'empire de la mer à Carthage, sous le commandement de Lutacius.

Ce consul joignit les Carthaginois, moins épuisés, mais plutôt rebutés que fatigués d'une constance que rien ne pouvoit lasser; il remporta sur eux une victoire navale complette, et il joignit les avantages de terre à ceux de mer; ainsi Rome dans cette circonstance avoit bien mérité de réparer tous ses malheurs.

Carthage, abattue et découragée, n'eut pas la force de soutenir les siens; elle fit une paix honteuse et onéreuse, par l'acceptation timide de toutes les conditions que le consul voulut y mettre. Le peuple Romain proposa encore de nouveaux articles que la lâcheté des vaincus accepta également.

Tel est le tableau de la première guerre punique; elle étoit commencée que les Romains, qui la terminèrent si glorieusement par la supériorité de leur marine, n'a-

voient pas encore une galère ni un homme de mer ; s'ils acquirent en si peu de temps, des succès inattendus, ce fut le fruit des vertus, filles de l'esprit public qui régnoit dans l'intérieur de la république. Jamais ressources plus étonnantes dans les circonstances subites ou prévues ne parurent avec plus d'éclat que dans cette guerre ; on ne lit point enfin ce morceau d'histoire sans ressentir autant de surprise que d'admiration. Ainsi l'esprit public enfante l'héroïsme, et l'héroïsme apprend à tout un peuple qu'il est plus heureux de périr en conservant ses droits et sa liberté, que de vivre et de les perdre.

N°. 21.

De la loi expectante.

La plupart des législateurs n'ont jamais voulu voir quelle étoit la force et l'influence du temps, et combien sa faulx pouvoit devenir puissante entre les mains d'un administrateur habile. Jamais nous n'avons voulu nous peindre le temps que comme un vieillard destructeur ; mais pourquoi n'a-t-on pas voulu

voulu voir que sa faulx n'épargne pas plus les ronces, les épines et l'ivraie que le bon grain ? Pourquoi, sous ce rapport, ne pas le considérer comme un être bienfaisant ? N'est-ce pas lui d'ailleurs qui édifie tout, qui pose la première pierre de tous les royaumes ? J'aime à me le représenter sa faulx terrible d'une main, et de l'autre une *truelle*, qu'il manie également avec un zèle et un courage infatigables ; j'aime à le voir donnant naissance à tout, élaborant toutes choses, et menant tout par des gradations insensibles.

C'est au temps seul qu'il est réservé d'annoncer d'abord et d'effectuer ensuite des réformes sur les nations.

Qu'est-ce donc que ces législateurs qui veulent qu'on leur obéisse le lendemain ; qui rompent tout-à-coup les habitudes nationales, qui croient pouvoir commander au génie, aux us et coutumes des peuples, et les faire plier à leur gré sous le joug de leur volonté ou de leur opinion particulière ? Ils précipitent la loi au lieu de la préparer et de la mûrir. Le grand art du législateur seroit de l'implanter d'abord dans les cerveaux : on s'accoutumeroit d'avance aux

changemens projetés, et l'on finiroit par souhaiter avec ardeur cette même loi, qui, fondant inopinément, épouvante et ressemble à un coup de foudre.

Que telle loi qui doit changer et renouveler la face d'un royaume soit publiée dix, quinze et même vingt années avant d'être mise en vigueur, et les esprits, triturés de longue main, élevés, pour ainsi dire, pour cette nouvelle loi, l'adopteront sans opposition, sans gêne, et j'ose dire avec joie, puisque la justice et la raison sont faites pour tout subjuguer.

Cela devient encore plus évident, s'il s'agit d'une loi onéreuse et nécessaire, d'une loi qui ordonne un impôt. L'impôt vu dans un certain éloignement n'effraieroit plus; mais la loi devient terrible lorsque, sans préparation, elle vient ébranler nos propriétés du jour au lendemain, comme ces secousses de la terre que l'homme place à la tête des fléaux de la nature.

Tous les législateurs ont échoué dans l'importante loi qui établiroit parmi nous égalité de poids et de mesures; qui doute qu'en annonçant la loi pour une certaine époque, en l'offrant dans un avenir où l'on

auroit eu le temps de se familiariser avec l'innovation, ces législateurs n'eussent pleinement réussi ? Il en seroit de même de la loi desirée qui feroit disparoître la dissemblance, et conséquemment la difformité des loix, dissemblance qui prête des armes si terribles à la chicane, qui nourrit à grands frais des armées de sang-sues. Le législateur, annonçant ses vues et donnant une longue trêve au préjugé, réuniroit à la longue tous les esprits, et parviendroit à faire disparoître du sein de ce beau royaume cette difformité de loix opposées, pour faire de tous les sujets un seul peuple, une seule famille. On hâteroit, pour ainsi dire, l'émission de cette loi solemnelle, et l'on diroit de toutes parts : pourquoi en effet toutes ces loix différentes sorties de la même bouche? Nos rois avoient-ils donc autant de justices diverses qu'il y a de provinces, de cantons, de villes, de villages dans leur état ? La raison et la nécessité amèneroient la réforme, parce qu'elle ne seroit point brusque ; la précipitation nuit en politique comme elle nuit dans les opérations de la nature.

Si les plus sages législateurs ont vainement entrepris de remédier à ces abus, qu'on

peut regarder comme les premiers de tous ; s'ils ont rencontré des difficulté insurmontables dans l'exécution ; s'ils ont été obligés d'y renoncer ; si Montesquieu lui-même a plutôt esquivé ladifficulté qu'il n'a entrepris de la résoudre ; s'il a en quelque sorte sanctifié de pareils abus, c'est que ces administrateurs n'ont pas su estimer la force du temps et la préparation d'une loi en la reculant, pour ainsi dire, ce qui dans une sage perspective en eût fait voir les proportions et la beauté. Un espace de vingt années laissoit aux passions particulières le temps de fermenter et de s'user ; c'étoit une autre génération qui venoit accueillir cette loi ; et comme elle étoit attendue, elle auroit semblé descendre comme un bienfait céleste. La mort même du législateur lui auroit imprimé encore une sorte de majesté ; il parleroit du fond de son tombeau, et comme il auroit mis un intervalle entre la loi et l'exécution, il paroîtroit l'avoir méditée d'après les règles éternelles qui régissent l'univers. Toutes ces parties croissent et se multiplient avec le temps dans un silence majestueux et d'une manière invisible ; grandes et sublimes leçons pour les fabricateurs de

loix qui les font et jettent au hasard, et auxquelles ils impriment la fougue du caprice ! Est-il étonnant après cela qu'elles soient repoussées, et qu'elles meurent comme ces excroissances fougueuses et demi-empoisonnées qui n'ont point de racines, et qui tombent en poussière ?

Ce n'est qu'avec le temps qu'on peut opérer les grandes réformes : générations actuelles, subissez votre destinée ! votre bonheur politique sera imparfait ; mais ne devez-vous pas vous consoler en appercevant pour votre postérité des jours plus heureux ? Cette postérité honorera votre tombe, et vous remerciera de lui avoir préparé un bonheur conforme à son génie ; car chaque peuple a le sien, qu'on trouvera toujours invincible toutes les fois qu'on entreprendra de le heurter de front.

N°. 22.

Des écrits politiques.

L'homme sensé qui a déposé ses idées sur le papier est assurément digne de nos respects ; mais la vérité n'est vérité que lorsque

sortant de la *théorie*, elle est réduite en *pratique* : alors seulement elle a une physionomie et une existence. Auparavant elle figure bien dans l'imagination, parce qu'il n'y a que l'*expérience* qui amène ce degré de justesse propre à faire mouvoir tous les rouages particuliers et nouveaux que l'on jette dans la grande monarchie de l'état.

Je sais que la réflexion et l'examen sont un état violent pour l'homme, et qu'il aime mieux embrasser l'erreur brillante que de se livrer à une vérité pénible. Mais l'homme en place, qui sait combien une erreur, souvent involontaire, entraîne de maux et se prolonge à l'infini, ne doit marcher qu'avec une sage lenteur, et ne distribuer son action qu'avec une prudente économie : il attend que les prestiges qui environnent toujours une vérité nouvelle s'évanouissent d'eux-mêmes sans bruit et sans appareil.

Il suffit en effet que le germe actif de la pensée soit déposé. Si le germe est sain, il ne tardera pas à se développer : une chaleur indirecte, en voulant hâter la maturité, nuiroit peut-être plus que l'abandon total. L'œil est ordinairement blessé d'une lumière subite : un jour tempéré qui pénètre sans

faire baisser la paupière semble plus analogue à la foiblesse ou à l'orgueil de l'homme.

L'action du génie est d'autant plus faite pour être observée sévèrement, qu'elle assujétit quelquefois notre ame, de sorte que nous lui obéissons en croyant demeurer libres. Son pouvoir est tel que nous ne pensons que suivre nos propres conceptions, tandis que nous devenons des instrumens mûs par son souffle énergique. Nous tendons plutôt à ce qui est neuf et extrordinaire, qu'à ce qui est juste et modéré. Ainsi, parmi les passions qui touchent à l'excès, il faut veiller sur cet amour indomptable de la nouveauté, que l'on prend trop souvent pour l'amour de la vérité même.

C'est ici que l'homme d'état doit opposer une main ferme aux assauts de ces esprits remuans qui semblent ne bouleverser les fondemens antiques que pour étaler des édifices capricieux. Il faut qu'il juge si le moment est favorable; il faut qu'il se défende de l'attrait des opinions nouvelles, et qu'il les apprécie en même-temps. Il ne lui est pas permis d'afficher un dédain orgueilleux qui n'est qu'une preuve d'insuffisance: il

faut qu'il se livre à un examen réfléchi. Il lui est défendu de demeurer flottant, parce que l'inaction est le plus grand vice politique, et que les évènemens ayant un cours insurmontable, il doit sans cesse marcher de front avec eux, les diriger, s'il se peut, et sur-tout ne rien anéantir de leur force physique : il seroit coupable, si, prenant l'inertie pour la sagesse, il n'osoit veiller chaque jour aux passions journalières et mobiles, s'il opposoit les volontés les unes aux autres, pour faire triompher son indécision et sa paresse. La vie du corps politique ne doit pas être interrompue un seul instant, et les calmans en ce genre sont de tous les poisons les plus mortels.

N°. 23.

Des livres.

La terre est gouvernée par des livres ; pourquoi ? C'est que le genre humain a besoin de lumières ; c'est que toute révolution heureuse est due, soit aux lettres, soit à la philosophie. La voix des écrivains a opéré une foule de réformes utiles ; c'est par la

parole que la saine législation se répand dans les Etats libres ; et fructifie même quelquefois au pied des trônes.

Avec les armes du ridicule, les gens de lettres ont combattu les barbaries sacrées, et ont fait fuir les fantômes superstitieux qu'on vouloit substituer à la majesté et à la sainteté de la religion. Les gens de lettres ont ramené les peuples et les rois aux arts utiles et aux nobles pensées de l'humanité. Les gens de lettres ont rendu aux riches le goût de la campagne ; ils ont arrêté l'attention publique sur les objets patriotiques.

Eh ! sans les hommes de lettres où seroit la jouissance intellectuelle du riche et du pauvre ? Qui auroit soutenu les droits de l'homme avec des couleurs aussi touchantes ? Tantôt ils parlent à l'intelligence du législateur dans l'examen des loix, tantôt dans l'exercice des beaux arts : le cœur humain soupire devant les tableaux intéressans que trace leur plume. Dans le militaire, dans le clergé, dans le ministère, on saisit leurs idées : les ambitieux les achètent ou les volent, et se procurent par ce moyen des dignités et des richesses.

La nation leur doit beaucoup, et je pense

qu'il viendra un temps où elle sentira l'influence des écrivains généreux.

L'homme qui écrit est aujourd'hui un orateur public, qui parle à-la-fois à tous les hommes de l'Europe entière. La prompte publicité des faits, la réflexion qui les accompagne, produisent des révolutions morales. Les livres (depuis un siècle sur-tout) ont changé les idées, et de-là le système moral de l'Europe.

On peut se représenter aujourd'hui tous les êtres pensans comme formant un auditoire immense, toujours prêt à livrer son attention aux idées et aux découvertes nouvelles ; et l'influence de l'imprimerie est incontestable, car elle a donné aux arts et aux sciences un développement plus rapide.

Que l'écrivain se pénètre donc de son emploi sublime, par lequel il fait sur les esprits une impression si vive et si durable ; qu'il médite bien ce qu'il doit dire aux hommes qui l'écoutent. Il n'a pas besoin, comme les orateurs de l'antiquité, de la déclamation et du geste ; il parle au loin, et sa voix, si elle est conforme à la raison et à la justice, retentira dans la postérité.

Mais je n'ai pas voulu indiquer dans [illegible] et

ouvrage que le législateur dût obéir servilement aux idées de la partie qui enseigne; je suis persuadé (et je l'ai déjà dit) qu'un de ces hommes profonds dans le cabinet, et porté tout-à-coup au gouvernail, changeroit beaucoup à son système; qu'il l'appuieroit secrettement sur des bases fondées plutôt sur l'expérience que sur les raisonnemens pris dans les livres. Il n'oseroit pas livrer à des idées incertaines le sort d'un Etat : il saisiroit les moyens grossiers et physiques.

J'ai donc établi, je crois, une distinction constante entre l'exercice de la pensée et l'opération ministérielle. J'ai démontré que l'homme qui ne fait que penser sans agir, faute de certaines connoissances locales, tombe et doit nécessairement tomber dans l'erreur; mais que l'homme qui ne consulte point, qui dédaigne les idées vivantes dont il est environné, qui ferme l'oreille aux admoniteurs, est inhabile à faire le bien d'une nation, et reste au-dessous de son siècle.

Qu'elles soient donc unies ces deux facultés, et sans se nuire; que la puissance et le génie s'embrassent, et qu'ils se pardonnent mutuellement leurs prétentions; qu'au

lieu de se nuire, elles s'aident réciproquement. Que la puissance apprenne au génie ce qu'il lui importe de ne pas ignorer pour rectifier certaines erreurs qui ne proviennent que de certains faits qu'il ne connoît pas. Une fois en paix, ce sont deux forces actives qui doivent agir de concert, au lieu d'être opposées l'une à l'autre.

N°. 24.

Erreurs de mots.

Je ne vois dans tous les gouvernemens qu'action et réaction, élasticité, ressort, impulsion et résistance. Gouvernez-moi bien, dit le peuple, et je chérirai l'administration, et je me confierai à elle. Si vous faites des fautes attentatoires à nos propriétés, nous serons sur nos gardes ; car le droit politique n'est fondé que sur la réciprocité, sur l'intérêt mutuel. Si les loix de l'équilibre entre la partie qui gouverne et celle qui est gouvernée sont rompues, il y aura agitation intestine jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse.

Mais ne craignez point l'anarchie, tant

qu'il y aura beaucoup d'hommes lettrés parmi le peuple. Les bonnes têtes remonteront la machine de l'Etat, parce qu'elle ne demande qu'à aller d'elle-même. Les hommes ayant besoin d'être gouvernés, et ne demandant pas mieux que de l'être (vu que chacun aime l'ordre et le repos, et qu'il n'en sort que pour y rentrer avec plus de sûreté), les hommes civilisés font évidemment plus de la moitié de l'ouvrage du gouvernement, et l'homme instruit ajoute encore à cette tendance naturelle vers l'ordre.

Il ne faut donc pas s'imaginer que, sans tel gouvernement, il y auroit anarchie dans un Etat; car dans les plus grands troubles, il règne encore un certain ordre, et les loix de police les plus nécessaires, les plus avantageuses de toutes, ne sont jamais totalement oubliées.

Au contraire, c'est au milieu du danger que renaît la vigilance de l'homme, plus sûre et plus active que dans le calme. Ne craignez rien, dis-je, l'homme décomposera le gouvernement; mais il le rétablira, en le recomposant sous plusieurs formes, et jamais il ne le détruira.

La science du gouvernement n'est ni très-profonde ni très-compliquée, comme le disent les charlatans politiques ; c'est une science naturelle donnée à l'homme, et qui se trouve sur tous les points de la terre : il y a seulement un degré de civilisation qui, trop fort ou trop foible, nuit à une sage administration ; mais les hommes vivent encore avec une assez grande somme de tranquillité et de bonheur, sans que la machine politique de l'Etat soit très-perfectionnée.

La perfection de tout genre est une chimère, et sur-tout au milieu de ces chocs physiques et moraux, inséparables des sociétés humaines : or, quand toutes les loix politiques seroient visiblement altérées, si les loix civiles, et sur-tout les loix de police, n'en recevoient pas un rude contre-coup, l'Etat n'en subsisteroit pas moins, parce que les sociétés humaines sont des espèces de polypes qui vivent dans toutes leurs parties. On les coupe, et elles se régénèrent, le fond de la société étant presqu'indestructible, en ce qu'il y a une multitude de petites loix particulières fondées sur la nature de l'homme, qui repoussent les grandes déchirures, et qui s'opposent à

ce qui tueroit ces différentes aggrégations d'hommes, auxquelles il nous a plû de donner tant de noms divers, tandis qu'il n'y a qu'action et réaction, c'est-à-dire, le bien rendu pour le bien, le mal rendu pour le mal.

Ce méchanisme simple est si visible, qu'il se manifeste dans les dernières ramifications de la société, pendant qu'il vivifie l'ensemble, et qu'il en est la grande et suprême loi.

Loin donc ces terreurs vulgaires qui annoncent la décomposition des loix politiques comme des désastres. Ces loix se recomposent tout-à-coup quand elles sont nécessaires, et le plus souvent elles sont inutiles à la marche de l'ensemble. Le gouvernement enfin est l'ouvrage des hommes, comme la ruche de cire est l'ouvrage des abeilles. C'est dans les troubles politiques que les loix de police reprennent une vigueur nouvelle, parce qu'elles suppléent à celles qui manquent; ainsi l'ordre est partout : le violer n'est pas l'anéantir, et tous ces noms de *révolte*, d'*émeute*, de *soulèvement*, de *guerre civile*, ne sont que des crises où les sociétés humaines sont néces-

sairement sujettes. Après les chocs que produisent l'action et la réaction, l'impulsion et la résistance, elles reprennent l'attitude la plus convenable à leur caractère, et au genre de bonheur qu'elles convoitent.

On appeloit un Etat où le peuple étoit esclave, les nobles souverains, et le roi magistrat unique et perpétuel : cet état, on l'appeloit une *république aristo-monarchique ;* mais l'anarchie et le despotisme s'y donnoient la main. Quand le peuple est absolument nul, y a-t-il une forme républicaine ? Cet état est devenu dans son démembrement une province de ses voisins, et l'on ne sait plus quel nom donner au gouvernement qui reste.

On appelle l'Angleterre une *république-monarchique.* Là le monarque n'a une influence bien marquée que lorsqu'il s'agit de faire la paix ou la guerre. Quel nom donner à la Hollande avec son stathouder perpétuel héréditaire ; qu'elle ne peut changer, qu'elle attaque et qu'elle conserve, et qui n'ayant rien de l'autorité des autres rois, en a une si terrible dans certaines circonstances ?

On voit dans telles républiques tous les gouvernemens

gouvernemens paroître tour-à-tour, c'est-à-dire, la souveraineté passer successivement entre les mains de plusieurs.

La monarchie offre des corps de magistrature, qui tout-à-coup élèvent la voix et deviennent l'administration suprême; tant parmi les sociétés humaines il y a un flux et reflux de puissance, qui tantôt s'échappe des mains de l'administration, et qui tantôt s'y concentre.

Où sont les vraies démocraties? Nulle part, si vous exceptez les petites peuplades que l'on rencontre au sommet des montagnes, chez les petits cantons suisses et chez les Paulistes du Brésil. La Suisse offre dans son sein une si grande variété de gouvernemens, qu'il n'y a point de mots dans la langue pour les peindre. Des baillifs arbitraires distribuant des coups, et prélevant des amendes qu'ils empochent, sont tout à côté des formes républicaines. La violence du peuple fait toucher tel canton à l'anarchie: tout y est perpétuellement dérangé, quant à la police intérieure, par les petits magistrats des villes qui tiraillent ces petits gouvernemens, selon leurs préjugés, leur orgueil ou leur cupidité. La liberté répu-

blicaine n'y est souvent qu'un nom, et ce sont plutôt de mauvaises républiques, où les abus ne sont pas encore intolérables, que des Etats sagement organisés pour l'intérêt de tous.

Or, qu'importe que ces cantons suisses aient le titre de *républiques*, si ce sont, en général, de mauvaises républiques comparées à ce qu'elles devroient être. Ici, dans le canton de Soleure, le fils d'un artisan, d'un cultivateur ne peut apprendre le latin ou la géométrie que sous le bon plaisir des magistrats; dans telle autre ville, la magistrature exerce la boulangerie, vend le pain et le vin, et vous lance les boissons de moindre qualité dans les auberges, forçant l'étranger à les boire à son passage, et protégeant la rapacité et le vol de ces mêmes aubergistes avec une impudence tyrannique et non voilée.

Ce n'est qu'à une république bien constituée qu'il appartient de porter ce titre glorieux; et tous ces petits Etats, qui se sont crus et qui se croient encore démocratiques, ne sont que de véritables aristocraties, puisque le vrai peuple du pays et la plus grande partie des habitans sont soumis au pouvoir

des citoyens, qui pèse sur eux en raison de l'inégalité des fortunes et de la corruption des mœurs, qui s'est fait jour dans plusieurs cantons helvétiques.

Il ne suffit pas de décorer les gouvernemens de ces termes qui en imposent ; il faut aller toucher la réalité, et l'on trouvera en Suisse des oppressions de toutes espèces, ouvrage journalier de petits insolens aristocrates.

C'est en étudiant avec attention les rapports politiques et moraux dans lesquels se sont trouvés en différens temps des peuples qui changent de mœurs et de loix, tout en conservant le même nom, qu'on verra que les gouvernemens politiques se corrompent quelquefois, d'autant plus qu'ils portent des titres estimables. Les gouvernemens demeurent imparfaits, quand ils ne sont pas aiguillonnés par la censure publique ; or, il n'y a rien de plus chatouilleux dans le monde entier, sur cet article, que les membres des différentes aristocraties qui couvrent la Suisse, comme il n'y a point de déraisonnemens plus violens que parmi ces démocrates bourgeois, qui n'ayant que des idées confuses sur la politique, estiment

que le reste de l'univers devroit se modeler sur des loix vieilles, usées, superflues, qu'ils ne savent d'ailleurs ni changer, ni suivre à la lettre.

Les Anglois ont de belles loix politiques et de très-mauvaises loix de police. Leur capitale est déshonorée par le vol et le brigandage qui sont des professions, et ils craignent d'extirper ces odieux abus par une fanatique admiration de leur liberté. Ailleurs la police bien perfectionnée présente presque les avantages d'une belle constitution, car la sûreté particulière sera pour le plus grand nombre l'équivalent de la sûreté générale.

L'histoire ensuite nous apprend que les loix ne se sont introduites qu'à la longue et successivement, et que les hommes ont toujours besoin de beaucoup de temps pour arriver à quelque chose de raisonnable. Si les loix civiles ne se fondent pas tout-à-coup dans une sorte de perfection, encore moins peut-on le dire des loix politiques.

Quand les premiers peuples furent las de la constitution démocratique, ils passèrent à l'aristocratie ; et quand ils furent fatigués de ce gouvernement, ils s'abandonnèrent

à l'autorité d'un seul, soit qu'il eût des qualités éminentes, soit qu'il eût occupé artificiellement le pouvoir souverain, soit qu'on regardât le gouvernement monarchique comme le moins imparfait. Il n'est point d'Etat qui n'ait éprouvé cette diversité de gouvernement; il n'en est aucun qui n'ait eu différentes loix.

Or, différentes loix forment, pour ceux qui savent réfléchir, des gouvernemens qui s'agitent et qui changent; ainsi les mots *monarchie*, *aristocratie*, *démocratie*, sont des termes sans signification, et qui n'ont d'autre différence entre eux que celle que leur donnent les dictionnaires. Il faut donc, sans aucun égard pour les termes *doctes*, juger les diverses constitutions d'après leurs effets.

Le souverain ou la puissance coactive suivra toujours le sort de la prospérité nationale. C'est une vérité fondamentale et sensible; mais pour que le souverain n'abuse pas, il est nécessaire que la certitude et la crainte de perdre ses prérogatives mettent un frein réel et continu au penchant qu'il a de les accroître.

Tout pouvoir mixte et tempéré retiendra

le sceptre de l'autorité : tout pouvoir avide, insatiable, se frappera lui-même, et déchirera ses entrailles ; mais il ne faut pas attendre qu'il se punisse. Dans l'ordre de la civilisation, il faut ôter à l'homme puissant les moyens d'abuser avec assurance et avec impunité ; car, sans cette précaution, il abusera infailliblement.

Le gouvernement des loix est opposé à celui du glaive. Leur réunion est donc si monstrueuse, qu'il y a toujours en tout pays une lutte inévitable, une lutte permanente qui empêche la puissance législative de se joindre à la puissance exécutrice. Il s'élèvera toujours un corps qui empêchera le monarque d'être incessamment et tout-à-la-fois juge et partie. Quand l'équilibre sera rompu trop violemment, il se rétablira de lui-même, et l'arbitraire ne prendra jamais la place de la justice chez un peuple éclairé. Un tel peuple aura ses représentans, soit dans ses magistrats, soit dans ses écrivains : jamais il ne sera privé d'un organe quelconque, qui donnera à ses demandes ou à ses plaintes une force réelle.

Le génie et l'esprit des gouvernemens sont à-peu-près les mêmes sur la face de

la terre, lorsqu'on veut tout ramener à des principes clairs.

L'autorité originelle de la nation est incontestable, mais elle se perd et devient nulle dans le fait. Le peuple est lié en quelque sorte envers ceux qu'il a chargés de l'exercice de sa suprême puissance, si la nation a le droit de retirer le pouvoir qu'elle a confié. L'exercice de ce droit est difficile et si rare, que l'histoire en donne très-peu d'exemples. Il devient donc dangereux pour le peuple de rompre violemment le pacte social, parce que l'Etat est dissous lorsque la réparation n'est pas prompte, et le plus grand des malheurs seroit de n'avoir pas, dans ces grandes révolutions politiques, un grand intérêt à conquérir, et propre à dédommager la nation du péril où elle se soumet.

Les pouvoirs se balancent dans tous les gouvernemens humains. Si l'un des pouvoirs empiète sur les autres, l'altération se manifeste, et dès-lors la fermentation annonce le besoin, et le besoin nécessite le remède; c'est ainsi qu'il faut voir le gouvernement sous des aspects vrais et précis. L'esprit et le génie des constitutions poli-

tiques qui ont prévalu dans le monde ne sont pas dans les mots, mais dans les choses ; c'est donc par l'effet qu'il faut juger.

Venise offre un gouvernement assis sur des bases antiques, et ses fondemens paroissent inébranlables, l'inhérence de cette constitution semble devoir en perpétuer la durée et en maintenir l'assiette. Quand vous verrez un gouvernement ancien qui s'est peu écarté de son intégrité et de sa pureté primitive, c'est qu'il y a une grande force d'adhérence dans toutes ses parties. Tous les gouvernemens d'Europe ayant plus ou moins perdu de leur liberté primitive, sont tous autorisés à la reprendre avec les ménagemens convenables.

La meilleure constitution sera celle qui obligera les méchans à être bons, et les insensés à se montrer sages : que personne ne soit hors de l'atteinte de la loi ; qu'aucune autorité arbitraire ne soit tolérée, et la société dès-lors sera bien ordonnée, quelque nom qu'elle porte. Mais par-tout, quand l'autorité deviendra trop effrayante, on se hâtera de la détruire ; et comme en dernière analyse tout est au droit de la guerre, et que les armes seules décident les

grandes querelles nationales, tout gouvernement supportable sera supporté ; mais l'épée sortira du fourreau, quand le joug paroîtra insupportable.

Le modèle du plus parfait possible doit être relégué parmi les chimères. Il faut estimer le choc des parties intégrantes de la société politique d'après les passions humaines ; le flux et reflux d'autorité et de puissance est inévitable parmi des êtres dont les uns commandent et les autres obéissent. Ils s'agitent dans une lutte nécessaire, jusqu'à ce que les deux forces opposées soient à-peu-près égales, et aient trouvé leur à-plomb sur le pivot des loix. Le législateur doit donc écarter les mots insignifians, et travailler sur des bases existantes et positives.

Où est le souverain dans tel état ? Je l'ignore : la souveraineté passe tour-à-tour entre les mains du sacerdoce, de la magistrature, du corps militaire, du corps diplomatique, de tel ou tel ministre à la tête de ses bureaux. Ce sont des souverainetés éparses : je vois des forces qui se balancent, et cela est nécessaire ; car sans ce choc salutaire et ces balancemens utiles, une

partie de la société envahiroit l'autre. N'est-il pas certain que dans ce qu'on appelle *monarchie*, les loix sont constitutionnellement supérieurs à la volonté passagère du souverain ? Les corps intermédiaires, l'orsqu'ils sont un peu forts, sont les représentans de la nation. Sont-ils trop affoiblies ? ils appellent la nation entière au secours de la liberté. Plus les Etats sont simplifiés, plus ils sont dangereux, parce qu'alors ils deviennent militaires. Il faut que les gouvernemens soient compliqués ; la liberté humaine trouve des remparts au milieu de ces oppositions.

Il n'y a rien ensuite de plus fatal que de pousser les questions politiques dans leur dernier retranchement : ce seroit appeler le droit injuste de la force. Il faut jeter un voile sur l'ame réelle d'un gouvernement ; car cette ame peut se trouver par-tout. Ce qui met en action les grandes sociétés humaines dépend de certaines ombres qu'il faut respecter. Le balancier et les rouages d'une machine sont intimément liés : ne dites pas la force est dans les rouages, la force est dans le balancier ; car la force est dans l'ensemble. Les grandes sociétés

humaines ont mille manières d'exister, et l'action qui les *gouverne* est cachée dans leurs plus petites portions.

N°. 25.

Loix extrêmes.

Quelquefois les loix extrêmes réussissent : c'étoit assurément une loi bien grossière que cette loi de Romulus, qui accordoit au mari le droit de vie et de mort sur la femme adultère, et sur la femme qui s'énivroit : c'étoit une loi bien extrême que celle qui rendoit le père maître absolu de la vie de ses enfans ; mais avec ces deux loix barbares, l'incontinence des femmes disparut, et les vices si fréquens de la jeunesse ne firent point éclater leurs désordres ; la vieillesse ne fut jamais en butte à d'indécentes railleries ; l'homme instruit par l'expérience fut écouté, tant il est vrai que telles loix conviennent à tel peuple, que le législateur est l'homme du moment. Mais je me hâte de sortir de ce chapitre, ainsi que l'homme sensible fuit lorsqu'avançant vers une place publique, il découvre tout à-coup

les bourreaux et les satellites de la justice, qui vont immoler un homme à la sûreté ou à la volonté générale.

N°. 267.

Des écrits satyriques.

Les écrits satyriques sont défendus dans la monarchie ; mais comme le dit Montesquieu : *on en fait plutôt un sujet de police que de crime ; ils peuvent amuser la malignité générale, consoler les mécontens, diminuer l'envie contre les places, donner au peuple la patience de souffrir, et le faire rire de ses souffrances.*

On ne peut rien ajouter à de telles paroles ; donc le monarque le plus habile sera celui qui permettra à l'inquiétude nationale de se fixer dans des pamphlets ; il sera averti à temps, et il n'aura rien à craindre de la chaleur des esprits ; car les esprits turbulens se trahiront d'eux-mêmes.

Il sera toujours grand, le prince à qui on pourra dire : *nihil obliviscéris nisi injurias.* C'est encore là le secret de l'homme de lettres fameux : toute injure qu'on méprise tombe

inévitablement; tout livre dicté par la passion et l'envie de nuire est bientôt oublié, l'auteur reste enseveli sous le mépris public.

Médiocrité, nullité, turpitude, sont faites pour se ceindre et s'embrasser; elles frémissent donc à l'aspect de la moindre brochure. Jamais l'intérêt bien entendu du souverain ne lui suggèrera de mettre des entraves à la presse. Il faut rendre les écrivains responsables eux-mêmes, non de leurs erreurs, mais de leurs motifs, et rien de plus aisé à découvrir dans un livre que le motif qui l'a dicté.

L'imprimerie est une voie toujours ouverte pour que les connoissances toujours profitables et les vérités nécessaires parcourent le monde. Les inquiétudes et les craintes dont l'art d'imprimer tourmente les petits hommes, voilà ce qui me réjouit le plus, je l'avoue.

Ventre-saint-gris, disoit Henri IV, lorsque ses courtisans parloient contre l'auteur de l'île des hermaphrodites : *avez-vous compté que je molesterois un homme d'esprit, pour vous avoir dit vos vérités ?*

En vain courent les libelles qui ne sauroient

ordres ; il fallut, pour exister sans crainte, les dire infaillibles.

La hiérarchie ecclésiastique, dans sa marche irréfragable, éloigna tout ce qui savoit penser ; et les ténèbres de l'ignorance furent les bois sacrés où elle se plut à bâtir son sanctuaire.

Un pontife unique dans un état balanceroit le monarque et diviseroit l'autorité. Le gouvernement des anciens juifs offrit, lorsqu'ils abandonnèrent la théocratie pour la royauté, l'inconvénient politique d'avoir placé le sacerdoce hors de la puissance suprême.

Si ce ministère étoit remis à un homme intègre et vertueux qui ne fût que l'organe de la justice, cet emploi deviendroit sublime ; mais il importe de subordonner la police de la religion à l'autorité du gouvernement, parce qu'il n'y a rien de plus facile et de plus dangereux que de voir l'ordre sacerdotal abuser de son crédit : comme il rassemble l'attention du bas-peuple, il peut l'entraîner rapidement, et l'entraîner vers les extrêmes.

Les Persans modernes ont deux chefs dans l'ordre sacerdotal ; et par cette ingénieuse adresse,

adresse, ils ont évité la puissance pontificale unique.

Mais c'est avec regret que l'on voit en France cette foule d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de prieurs, de chanoines, et tous ces dignitaires de chapitres, n'avoir aucun rapport direct avec les citoyens. Il n'y a que les curés en France, la partie la plus respectable de l'ordre sacerdotal, qui communique avec le peuple, et qui corresponde en cela avec le magistrat civil.

Toutes les constitutions monastiques séparent aujourd'hui les particuliers du corps de l'état, pour lier toutes leurs facultés à ces corps secondaires; en voici la raison : les moines, dans l'origine, vivoient dans les déserts, et vivoient du travail ; ils n'étoient par conséquent pas obligés d'être liés avec la république. Aujourd'hui, ils ne travaillent point et vivent au milieu des villes; ils ne devoient donc pas perdre l'esprit des anciens moines, ou, pour mieux dire, ils devoient s'y conformer et ne jamais s'en écarter.

Mais il ne faut pas oublier que les grands monastères ont servi de point de ralliement aux cultivateurs dans nos anciens troubles,

et que des congrégations de bénédictins et de bernardins ont retenu le peuple découragé par de continuelles révolutions, et prêt à s'expatrier, l'ont retenu, dis-je, autour de ces édifices religieux, ce qui a entretenu l'agriculture qui s'exiloit sans ces moines, à qui nous devons d'avoir soutenu dans ces temps malheureux les forces nationales expirantes et voisines de leur ruine totale.

Ceux qui chérissent les lettres songent aussi que, sans ces grands moines, elles étoient abolies; que leurs monastères ont servi de dépôt aux manuscrits anciens, et que s'ils ont hérité de ces belles possessions, qui sont aujourd'hui l'objet de la critique ou de l'envie, elles sont le prix de leurs travaux. Mais il est toujours à desirer que ces moines, plus liés au peuple qu'ils ne le sont, deviennent par-là plus précieux à la politique.

N°. 28.

De l'antique jurisprudence.

Des nations à demi-barbares se sont prosternées devant une jurisprudence qu'elles n'entendoient pas, et qui devoit leur être étrangère ; elles se sont prosternées, parce que sachant manier l'épée et non la plume, elles n'avoient pas les connoissances nécessaires pour procéder à la rédaction d'un nouveau code. Ces peuples se sont emparés des loix romaines comme de leurs édifices : ils s'y sont logés, et ce qui étoit sagesse, grandeur, prévoyance chez un peuple grand, est devenu absurdité, contradiction, obscurité et dispute chez des espèces de hordes sauvages qui étoient encore loin du point de civilisation.

Comme l'ignorance a besoin de lumières, tout ce qu'on a pris dans des loix romaines parut admirable. Ce larcin dispensoit de toute étude particulière ; mais bientôt il fut la source des disputes les plus ténébreuses : les jurisconsultes portèrent leur extravagance dans le trésor mutilé, et il auroit

mieux valu que ces barbares se fussent passés de loix que d'en avoir volé d'aussi majestueuses, pour les appliquer à leur barbarie et à leur féroce ignorance.

Quand ces peuples eurent volé le droit romain, ils furent incapables d'imaginer et de créer l'ensemble d'une seule loi ; ils furent donc à la merci des jurisconsultes, qui compiloient pour eux une foule de propositions plus ou moins obscures, mais dont ils se payoient, faute de mieux.

Ces nations s'étoient réfugiées dans un code étranger, comme dans les temps de calamité on se réfugie pêle-mêle dans un temple abandonné : bientôt les autels servent à d'autres usages.

Mais nous, sommes-nous excusables à nos propres yeux ? Le serons-nous aux yeux de la postérité ? Dans un siècle éclairé, lorsque tous les arts ingénieusement cultivés approchent de la perfection, nous nous traînons encore dans les sentiers contentieux d'une jurisprudence étrangère. Nous avons adopté toutes les thèses compilées, tout le délire des juristes, toutes les extravagances des jurisconsultes. Ce cahos informe et ténébreux, où l'aigreur de la dis-

pute naît à chaque pas, nous avons tenté de le débrouiller, au lieu d'y mettre le feu solemnellement et de créer pour nous un nouveau code, un code applicable à nos besoins, conforme à notre génie, analogue à notre caractère.

A quoi servent nos lumières? Que faisons-nous de tous ces livres où la philosophie et la morale se donnent la main? Quel fruit revient-il au monde des travaux d'un siècle philosophique? N'avons-nous pas su briser la chaîne qui nous lioit à ces vieilles loix dont le fardeau nous opprimoit? Et cette foule de volumes qui devoit être condamnée à d'éternelles ténèbres, nous avons eu la foiblesse d'y chercher les décisions qui devoient influer sur notre existence civile, malgré la différence des lieux, des circonstances, malgré une religion nouvelle, malgré des mœurs nouvelles, malgré une constitution politique qui n'offroit aucun rapport avec les constitutions anciennes; et nos monarques françois (tous législateurs), en publiant une bibliothèque d'édits, n'ont pas encore donné à leur peuple un code national!

Sans doute il y a beaucoup de points lu-

mineux à saisir dans les loix romaines. La raison écrite peut se transmettre d'un tribunal à un autre ; mais n'est-il pas temps d'envisager ce que les loix ont de défectueux, de simplifier notre jurisprudence civile, si horriblement compliquée, et de jeter une clarté pure et durable sur tous les points fondamentaux de droit politique et civil ? Ils sont en petit nombre, et suivant la progression naturelle des choses, bientôt l'ensemble seroit éclairé. Alors la vénération s'attacheroit au législateur qui feroit ce noble présent à une nation qui en sent le besoin, et qui réclame cet auguste bienfait par la bouche et par le cri unanime de tous les citoyens sensibles ou éclairés.

Lorsqu'il est question de faire de nouvelles loix, les souverains ne doivent pas appréhender les airs des nations voisines. Le czar Pierre de son cabinet demandoit les conseils du fameux Léibnitz ; le parlement d'Angleterre n'a pas cru déroger à sa dignité en citant Montesquieu.

N°. 29.

Loix criminelles.

Quand on en vient au chapitre des *loix criminelles*, le philosophe le plus ferme ou le plus sensible ne sait plus ce qu'il doit écrire ; la plume tremble dans la main.

Il faudroit avoir une connoissance profonde des tempéramens divers et du jeu des passions pour ne pas sortir des bornes de l'exacte justice. Les uns craignent la honte, les autres ne redoutent pas les supplices ; la dureté physique, qui ne dépend pas de nous, produit la dureté morale.

Ici, l'ami le plus tendre frappe son ami dans un mouvement de colère, et demande la mort ; là, le scélérat de Lyon rit sur la roue, en se rappelant la grimace d'un homme endormi, à qui il avoit versé par passe-temps du plomb fondu dans la bouche.

La qualité du sang, la solidité des muscles font des êtres bien différens des autres êtres. Parmi les criminels il est des tigres, des ours, des léopards qui portent face humaine ; l'insensibilité morale y a chez eux

jusqu'à l'endurcissement absolu; leur imagination glacée ne les a jamais identifiés à la victime sensible qu'ils frappoient.

Il ne faudroit peut-être pour ruiner nos loix de sang, que l'exemple d'un scélérat doué d'un tempérament semblable à celui des nations sauvages du Canada. Un prisonnier de guerre attaché au *cadre*, et brûlé lentement pendant vingt ou trente heures, fume sa pipe, sourit au milieu des douleurs, en défiant ses bourreaux. Or, un criminel qui offriroit parmi nous le même spectacle épouvanteroit les juges et les spectateurs, et prouveroit plus que tous les livres philosophiques *l'insuffisance des supplices*.

Et l'éducation ne donne-t-elle point aux hommes une autre existence? Presque tous ceux que la justice frappe de son glaive n'ont point eu d'éducation. L'instant terrible où ils sont devenus coupables doit nous donner une leçon; c'est que peut-être dans les mêmes circonstances nous serions devenus aussi à plaindre que ces malheureux, si l'éducation qui nous a été procurée, soit par nous-mêmes, n'eût pas arrêté ou empêché le dangereux effet de notre constitution physique.

Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le magistrat doit toujours s'identifier à l'homme qui a rompu avec l'humanité. Le pacte n'est pas brisé pour ce juge : il doit se supposer à la place du criminel, quel qu'il soit, car c'est un homme, c'est son semblable ; il doit donc avoir horreur de la *barre de fer*, des *tenailles*, des *ferremens rougis au feu*, et de ces autres atrocités infamantes pour la nature humaine, parce que la justice est punition et non point vengeance, et que la mort suffit pour soustraire à la société un ami pervers.

Les Anglois, qui ont tout calculé dans leur gouvernement pour l'humanité, offrent au reste des nations des loix sages, humaines, et il seroit temps de les imiter.

Il ne s'est pas encore trouvé de peintre qui nous ait représenté la justice avec des roues, des potences, des cuillers pleines de plomb fondu ; il auroit eu le premier horreur du tableau. Thémis porte un bandeau, des balances et une épée : voilà une image majestueuse et juste ; on peut la peindre, mais la première fait frissonner. Or, ce qui rebute les pinceaux, est un avertissement secret que l'image est contraire à la nature ;

jamais cette image ne doit être exercée en place publique.

On sait pourquoi l'on donne à Thémis le bandeau et l'épée ; mais à quoi bon les balances, quand il s'agit de juger un voleur ? quelle somme met-on dans le bassin de la balance opposé à celui où l'on pèse le voleur ? Une misérable somme d'argent ; y a-t-il égalité ? Le meurtrier peut être pesé avec le cadavre de celui qu'il a égorgé : pour rendre la balance égale, il faut lui donner la mort ; et l'épée qui, dans le civil, sert à trancher le nœud-gordien de la chicane, sert alors à Thémis à trancher une vie ennemie de la société.

Thomas Morus, Montesquieu, Beccaria, Servan, Dupaty, la Cretelle, nous ont donné l'espérance d'une législation humaine et régulière sur l'important objet de la conservation commune : ils ont rejeté ces lois de sang, ces procédures inventées par des tigres qui sembloient dire qu'il n'étoit pas croyable qu'on fût innocent, dès qu'on avoit un juge à sa poursuite.

On s'est souvenu, graces à eux, que les loix avoient à gouverner des créatures sensibles, et que l'homme (tel étoit son pre-

mier devoir) étoit obligé d'user de ménagement pour la vie de ses semblables ; car on peut réprimer le crime sans détruire le criminel.

Les Anglois, de leur côté, nous ont donné les plus belles maximes, et tout-à-la-fois les plus beaux exemples de justice et d'humanité. Oserons-nous le dire ? la législation pénale d'Angleterre n'a pas été le fruit des lumières et des systêmes de ce peuple penseur, mais celui des circonstances politiques ; c'est que la justice criminelle s'est trouvée liée à sa constitution républicaine, et que sa liberté tient désormais à un faisceau de loix qu'on ne peut délier. Vainement vous proposerez cette admirable institution à tous les autres gouvernemens ; ils ne pourront jamais rectifier leur code criminel sur leurs loix fondamentales. La distance est trop énorme, et le juge alors se met incessamment à la place de la loi, soit pour punir, soit pour absoudre.

Les gouvernemens qui n'ont pas des formes républicaines ne savent comment allier la société et l'indépendance, la force et le bonheur, la sûreté et la liberté, les passions de chacun avec les droits de tous.

Faute d'une juste mesure avec les loix politiques, les loix criminelles deviennent précisément le contraste des mœurs d'une nation ; et alors l'échafaud n'atteint que ces hommes féroces ou délirans qui forcent les tribunaux et les juges à les livrer au bourreau pour les égorger en cérémonie.

Tout est donc fondé dans la législation d'un peuple qui a des principes, tandis que celui qui n'en a point voue à l'arbitraire l'innocent et le coupable, et ne se venge de ses erreurs qu'en punissant le voleur comme l'assassin, et l'assassin comme le parricide ; et ne connoissant aucune proportion dans les peines, il croit avoir satisfait à la justice, en étalant dans les places publiques ces exécutions sanguinaires, qui épouvantent et flétrissent le cœur et l'imagination.

Tout dérive, comme on le voit, des premières loix politiques. Il est impossible, dans les Etats soumis à un monarque trop absolu, d'avoir cette jurisprudence criminelle qui honore les Etats républicains. Les scandaleuses collections des jurisconsultes inhumains sont nées dans les instans où les

victoires énivroient un peuple abandonné au fanatisme des conquêtes.

Ainsi, malgré la splendeur de tel règne, on a vu, au milieu du silence de tous les écrivains connus alors, des formes dictées par la haine du genre humain, sous la plume de juristes ineptes ou barbares, et qu'une nation polie a retenues plus d'un siècle au préjudice de ses propres coutumes et de ses lumières.

La nature et le dispotisme des procédures criminelles, la disposition insensée contre la sûreté commune, naissent évidemment du premier outrage fait à l'homme dans la constitution politique. Le code le plus susceptible de perfection, le plus beau monument que la sagesse ait élevé encore à l'humanité et à la liberté, se trouve dans les républiques ou dans les Etats vraiment libres.

Nos mœurs l'ont emporté sur la rigueur abusive de nos loix. Graces aux lumières qui ont brillé d'un bout de l'Europe à l'autre, on est devenu plus avare du sang des hommes : il ne coule plus pour les moindres délits, et l'on a su séparer l'erreur du crime. Si le législateur lui-même revenoit, il abrogeroit ses loix qui ne tendent qu'à fatiguer

la mort tous les réformés des Pays-Bas ; quand même ils embrasseroient la religion catholique et romaine, avec ce seul adoucissement, qu'alors ils ne seroient point brûlés vifs, mais que les hommes seroient décapités et les femmes enterrées vivantes? Non, cette ordonnance monstrueuse est unique : elle n'a pu être promulguée qu'une seule fois sur la terre, et la réaction des Pays-Bas fut proportionnée à toute la violence et l'atrocité de cette tyrannie. De pareils outrages faits à l'humanité sont rares, et il a fallu toutes les fureurs d'un fanatisme irrité pour en imaginer de semblables : aussi les peuples, par une réaction prompte et naturelle, ont-ils opposé une force terrible à ces despotes monstrueux, les ont-ils rendus les plus misérables de tous les souverains, et ont-ils décomposé cette grandeur imaginaire qui avoit pour base des faisceaux de superstition.

No. 31.

De l'ordre judiciaire.

La législation est la partie la plus essentielle de la politique.

Quand on se rappelle la puissance sans borne des censeurs Romains, le pouvoir exécutif des pères sur les enfans et des maîtres sur les esclaves, l'établissement d'un tribunal particulier pour veiller sur la conduite des femmes, qui vivoient sous une tutelle perpétuelle ; quand on songe que les Romains ne connoissoient ni les substitutions ni les fiefs ; qu'ils ne faisoient point de commerce, on voit sans peine combien notre jurisprudence moderne doit être pénible en comparaison de la leur, et combien nos législateurs doivent être occupés et nos magistrats embarrassés.

Nous avons nos distinctions de biens *meubles*, *immeubles*, *profectifs*, *adventifs*, *dotaux*, *extradotaux*, *paraphernaux* ; de sorte que tous ces droits compliqués font un délit de ce qui n'en est pas un naturellement : de-là tant de disputes

litigieuses, une jurisprudence obscure, des loix sans nombre et des loix misérables. C'est dans ce sens que la multiplicité des ordonnances devient pernicieuse à un Etat. Le président Montesquieu a beau dire que toutes les petites loix défendent les propriétés, elles vexent évidemment les propriétaires; car l'attaque de la mauvaise foi entame des procès interminables. La défense est pénible et ruineuse; et la jurisprudence peut exister, je crois, sans tant de nullités de droits *privatifs*, sans tant de jurisdictions différentes, sans le droit de *retrait*, sans les contrats de *cens*.

Comment, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, regarde-t-on un corps complet des loix civiles comme une entreprise au-dessus des forces humaines et des talens les plus sublimes? Il ne s'agiroit que de simplifier ces loix, fixer des règles pour leur interprétation précise, mettre à la tête du nouveau code les maximes capitales de la jurisprudence, bannir, autant qu'il seroit possible, les formalités et les procédures aussi dangereuses qu'inutiles.

Le talent qui me sembleroit le plus nécessaire, seroit la *précision*. Quand la

loi est nette et distincte, elle inspire plus de respect. Avec un style simple, naturel, dégagé de mots surannés et devenus inintelligibles, on formeroit un code qui parleroit à tous les citoyens, et l'envie de l'éluder ne naîtroit point dans les esprits.

L'ordre judiciaire est le premier bienfait de la législation; l'établissement invariable des tribunaux, en déterminant les jurisdictions de chacun, achèveroit de terrasser l'hydre de la chicane.

Louis XIV fit compiler toutes les loix depuis Clovis jusqu'à lui; et malheureusement les esprits n'étant pas alors assez éclairés, on compila les bonnes et les mauvaises loix; de sorte que l'absurdité se trouve à côté de la sagesse, et la cruauté à côté de la justice.

Charles IX avoit le dessein de réformer les tribunaux et d'abréger les procédures; par ce grand bienfait, il auroit pu effacer, oui, effacer la tache sanglante de la Saint-Barthélemi; c'est qu'il n'y avoit pas une plus haute réparation à offrir à la patrie.

La France, plus qu'aucun autre royaume, se trouve dans la nécessité de réformer sa jurisprudence.

La plupart des législateurs, dit Montesquieu, *ont été des hommes bornés, que le hasard avoit mis à la tête des affaires, et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies.*

Or, il faut refondre parmi nous la statue de Thémis.

N°. 32.

MARIAGE.

DANS les nœuds du mariage c'est l'être le plus foible qui gagne le plus. La femme gagne donc à ce contrat ; mais les devoirs aussi sont plus rigoureux pour elle que pour l'homme : le besoin physique est déja beaucoup pour la femme ; mais il s'y joint le besoin moral, peut-être plus vif encore ; car la foiblesse des femmes leur rend la société plus chère et plus avantageuse. La femme devient dans ce contrat l'égale de l'homme : elle perd l'esclavage où sa beauté isolée la réduiroit ; elle éloigne l'ennui, le chagrin qui dévore un cœur désœuvré.

Je persiste donc à croire que ce sont les femmes qui gagnent le plus en signant

le contrat de mariage : elles doivent donc payer cet avantage par la soumission, la tendresse et la douceur. Le principe de la société réside dans l'union conjugale. Si la famille est troublée par la désobéissance ou par la rebellion de la femme, nous perdons tout-à-coup les moyens de rendre heureux notre pays ; car comment supposer la discorde dans les familles et le bonheur dans la patrie ? C'est en établissant l'*ordre* dans les foyers domestiques qu'il gagnera toutes les parties qui composent la grande société, et que la constitution publique s'affermira sur les constitutions particulières de chaque maison : l'une me paroît évidemment découler de l'autre, et leur jonction m'est démontrée *inséparable*. La foiblesse des mœurs domestiques décide malheureusement la foiblesse des mœurs nationales.

La cédule du divorce appartient donc exclusivement au mari : mais je me réserve ce *traité* (d'après les loix les plus sages de la terre), dans la continuation de cet ouvrage.

Quel étoit le droit des gens chez les Romains ? Comment s'accordoit-il avec le despotisme domestique, qui disposoit de la

vie des fils et des esclaves, avec la tyrannie des créanciers qui opprimoient leurs débiteurs ? Qui ne croiroit que la législation romaine n'étoit qu'un recueil d'ordonnances barbares ? Non : malgré le code romain, aucun peuple, dit Tite-Live, n'a plus aimé la modération dans les châtimens. Les loix étoient menaçantes et les caractères étoient doux ; chacun adoucissoit la peine portée par la loi, et désarmoit sa rigueur. On sait que le divorce étoit très-rare chez les Romains, parce qu'il étoit autorisé par la loi.

N°. 33.

De l'état primitif.

La connoissance du passage qui a conduit l'homme de l'état de nature à celui de société est enveloppée de ténèbres. Quelles annales pourroient offrir une société au berceau ? L'histoire ne nous fournit rien pour cela, ainsi que le navigateur n'écrit point les jours d'une navigation calme par une mer toujours tranquille.

L'histoire de l'homme ne devient intéres-

sante que lorsqu'il souffre de son agrandissement et de ses loix.

On prête à l'état primitif ou trop ou trop peu. Tantôt on confond la vie errante des premiers hommes avec celle des brutes ; tantôt on accorde aux sauvages une foule de sentimens qui ne naissent que de la société.

Les sauvages passent des jours entiers à ne rien faire. Ce sont des automates montés par la nature sur le ton du climat : à voir un seul homme, on connoît toute la nation : les soucis et les embarras de la vie leur sont inconnus, parce qu'ils ne se rappellent point le passé, et qu'ils ne se mettent pas en peine de l'avenir. Ils sont sans doute moins à plaindre en ne connoissant que les besoins les plus pressans de la nature, et en passant leur vie à satisfaire ces besoins par les seules voies que leur offrent le climat et l'habitude, que s'ils vivoient au milieu de ces polices vagues ou indéterminées qui ne complettent pas la tranquilité particulière. Un sauvage est certainement plus heureux qu'un paysan soumis aux rigueurs de la taille ; mais le petit bourgeois d'une petite ville est

plus heureux que le sauvage à qui les aisances de la vie sont étrangères.

Si le sauvage est libre, il adopte les sujétions des calamités naturelles ; il ne sait ni les prévoir ni s'en défendre. S'il ne paie point de tailleur, il adopte un uniforme qui consiste en marques corporelles originairement douloureuses ; car il s'agit de porter sur la peau des stigmates, des peintures, des brûlures, d'avoir le nez écrâsé, la tête applatie, les narines perçées, les oreilles allongées. Cette politique brute exerce l'empire le plus absolu et le plus tyrannique sur ces hommes simples. Ils se soumettent à cette enseigne publique et nationale, à ces marques caractéristiques, afin qu'elles servent entr'eux à s'unir et se reconnoître ; et cet usage a un air d'autorité qui lui donne force de loi, et pour ainsi dire, la physionomie d'une loi européenne.

Ainsi, si les nations sauvages n'ont point de plans de police et de gouvernement, elles ont des genres de vie publics et uniformes. Le Caraïbe, l'Iroquois et le Topinambou ont des usages stupides et monstrueux qui les assimilent aux peuples que le despotisme écrâse. Les sauvages se por-

tent eux-mêmes les coups les plus douloureux et les plus meurtriers ; et les esclaves d'un despote souffrent lâchement, parce qu'ils craignent une violence plus terrible encore : voilà toute la différence.

Je ne parle pas de ces peuples, habitans des zônes glaciales, placés sur les frontières du monde habité, lesquels semblent être les bannis de la nature, qui, en leur assignant ces terres ingrates, les a jetés dans une mendicité irrémédiable. Ce n'est plus la faute de leur esprit, c'est celle du terroir.

La vie sociale ne sauroit prendre racine sur ces glaces éternelles. Le climat disgracieux subjugue l'homme tout entier : les Groenlandois et le Lapon sauvage, à l'exemple des bêtes marines qui ne peuvent pas vivre dans l'eau des rivières, auront toujours une répugnance naturelle pour toute civilisation, parce que les facultés de leur ame ne sont pas moins engourdies que les muscles du corps ; mais je parle de ces sauvages nés dans des climats doux et tempérés, et chez lesquels il ne faudroit pas commander aux élémens, ni rapprocher le soleil pour former leur esprit à la réflexion.

Ces peuples, avec des biens nationaux, pourroient avoir des mœurs sociales ; car il faut pour unir un peuple que le sol produise quelque chose.

J'abandonne donc les Groenlandois, les Lapons, les Esquimaux, les habitans de Kamchatka à la nature physique, parce que cette nature ayant été très-avare envers eux, ces peuples ne peuvent sortir du point de froid artificiel qui éteint les lumières et les sentimens.

Ces peuples qui habitent les pays les plus septentrionaux ne sont qu'à plaindre. En vain voudroit-on donner les formes de la civilisation la plus grossière à un peuple qui n'a pas la forme d'une peuplade, il faudroit une création entière. Il n'y a point de législateur ni de législation pour ces nations brutes ; car comment changer l'équateur pour faire percer la nature morale dans des climats rigoureux ? Vous ne transformeriez l'homme qu'en un homme d'un seul degré moins brute. Ce misérable succès n'en vaut pas la peine : peut-être même seroit-ce ajouter un malheur de plus à sa pénible existence. Mais il est des peuples sauvages qui sont réellement méprisables, en ce

qu'étant déjà pâtres ou chasseurs, pêcheurs ou cultivateurs, ils n'auroient plus qu'un pas à faire pour adopter des plans de police qui leur garantiroient plus d'aisance et de liberté. Les Caraïbes, les Caffres, les Nègres, les sauvages de l'Amérique septentrionale ont une vie féroce et contentieuse, se portent des haines nationales qui dégénèrent en atrocités : ils n'ont pris de nous que ce que nous avions de plus mauvais, nos armes et nos boissons fortes.

Voilà les peuples que j'accuse, et qui me paroissent le déshonneur de la race humaine, parce qu'ils ont tous les vices sans aucune vertu politique, et qu'ils ne peuvent pas accuser le climat de la brutalité de leur caractère.

La sublimité des loix politiques se fait sentir quand on voit le Caraïbe, par l'uniformité honteuse de sa vie, ne pouvoir se défendre contre les accès de sa noire vapeur, en être saisi comme ceux qui, par la morsure d'un chien enragé, sont attaqués de l'hydrophobie. Rien n'égale la rage de ce peuple farouche quand il se croit offensé ; sa colère ressemble à la fureur d'un démoniaque ; s'il va à la guerre, c'est

un forcené qui se dévoue aux furies ; il ne garde point de mesure dans sa haine ; sa vengeance est implacable.

Le sauvage corrompu a des vices beaucoup plus révoltans que l'homme policé. L'abâtardissement du Caffre, celui des nègres les soumet à la servitude ; la méchanceté naît dans l'ame de ces sauvages avec le sentiment inquiet du mal-être. Les nègres se portent indifféremment à tous les actes de perfidie et de scélératesse : la côte des nègres contient les ruines de la nature libre ; car presque point de milieu entre la liberté et l'esclavage. Ces peuples, trop méchans pour appercevoir ou pour goûter un établissement national, portent bien justement la peine de l'avoir négligé : ils ont perdu les sentimens de la nature ; ils ont rétrogradé, parce qu'ils n'ont pas su avancer dans la civilisation. Leurs écarts et leurs bassesses les ont rendus le jouet des nations étrangères ; et l'ame fausse, méchante et perfide de ces peuples, fuyant toute instruction salutaire, s'est jetée dans la fange de la crédulité la plus superstitieuse, en caressant des fétiches, des devins, et en s'environnant de sortilèges.

Tous ces peuples qui n'ont qu'une demie civilisation sont fourbes ou féroces, n'ont aucune idée de la réciprocité des bienfaits; la notion du bien est étrangère à leur nature; on ne sauroit gagner leur confiance qu'en leur présentant les fantômes de leur esprit. Ces fantômes sont changeans, et les impressions sinistres sont toujours celles qui les dominent; leur vie est une alternative perpétuelle de dissimulation perfide et de violence extrême, tant il est vrai qu'il faut le frein heureux d'une bonne législation pour apporter à l'homme la raison, la justice, la décence, et pour lui ôter cette pleine liberté, cette liberté fausse qui se tourne en licence effrénée, qui déprave l'instinct au lieu de le diriger, et qui conseille tous ces actes qui vont contre la nature et l'humanité.

Dieu a jeté dans le sein de l'animalité le germe d'un être immortel, mais pour cela l'homme et la brute ne sont pas sur une même ligne; bien au contraire, la vie sociale est ce qui constitue l'homme: s'il n'est attaché qu'à la vie individuelle, l'entendement est en lui une faculté inerte et paralysée; et quand il vit sous le ressort

animal de l'intérêt personnel, alors il n'est jamais si loin de la nature, de sa nature perfectible, faite pour atteindre le plus haut degré de vertu et de félicité.

Qu'est-ce que l'homme qui n'est point encore entré dans le cercle de la civilisation? Il tourne sa force contre tous, et les plus affreux désordres ne l'épouvantent point; c'est dans le crâne de son ennemi, qui lui sert de coupe à ses festins, qu'il se délecte à boire; s'il est vainqueur, il devient bourreau, et s'il est vaincu il est patient; il pousse la brutalité jusqu'à porter la dent sur la chair des victimes humaines qui, brûlées lentement sous ses yeux, appaisent son odieuse faim; il rafine les tourmens qu'il inflige et s'y soumet lui-même. Le sort de la guerre enlève à la peuplade les femmes et les enfans qui sont brûlés aussi par la peuplade voisine, et les cris de la douleur se mêlent aux jeux et aux danses de ce peuple livré à une joie abominable. Eh! voyez les chevelures ensanglantées qui tapissent sa hutte, les crânes dépouillés, qui marquent par leur nombre le rang qu'il tient et le respect qui lui est dû. Est-ce un homme, est-ce un tigre qui

habite ce charnier ? La fureur et l'imbécillité sont au fond de ce repaire : c'est cependant la même créature d'où peuvent sortir les lumières qui ont honoré Marc-Aurèle, Hypocrate et Newton ; ici l'homme est absolument opposé à la nature, car il est féroce ou stupide : ses mœurs sont celles d'une bête féroce qui ignore l'usage de la vie, et qui la dévoue toute entière à s'enivrer, dormir, massacrer son semblable et digérer son ennemi.

L'homme n'est donc jamais si près de sa nature que lorsque, s'éloignant de cette affreuse dégradation, il est soumis à des loix ; qu'il jouit des arts et des sciences, et que, rejetant un instinct farouche, il s'abandonne à son intelligence et à son industrie ; car l'univers est le laboratoire immense où l'homme est placé pour travailler le développement de son être, et pour se disposer aux transformations merveilleuses qui l'attendent.

Les institutions sociales sont donc nécessairement liées avec la félicité et le gouvernement : c'est la vertu sous un autre nom.

Mais distinguons en même-temps l'état

de nature et celui de ces peuplades féroces : voyons les premiers traits de la véritable civilisation. La plupart des philosophes se sont arrangés pour appeler l'état de nature l'état d'ignorance et de stupidité ; et ils descendent jusqu'aux Caraïbes pour juger l'homme. Mais l'état de nature est tout autre que celui qu'ils indiquent ; l'état de nature est dans plusieurs de nos campagnes dans une grande partie de l'Allemagne.

Pour ne point savoir lire, pour ne point admirer des tableaux, pour ne comprendre rien à la géométrie, l'homme n'en a pas moins son industrie propre et personnelle. L'homme n'est point un être stupide ; car dès qu'il connoît l'association civile, dès-lors il se forme des idées morales.

Voyez nos paysans grossiers et malins ; voilà à-peu-près l'état mitoyen de l'homme. Ce laboureur, ce manouvrier, n'est ni un Descartes ni un Ilote ; il est homme.

Le mot *homme sauvage* ne signifie absolument rien, puisqu'en effet il n'existe d'hommes réellement tels, que par quelqu'un de ces évènemens extraordinaires, dont la cause est entièrement inconnue ; or, un pareil homme trouvé seul dans un bois, sans

sans compagne, sans enfans, sans famille, est un écart dans la nature, dont on ne peut tirer aucune induction raisonnable : c'est tout au plus une brute à figure humaine, et le plus malheureux de tous les êtres, à coup sûr.

Si par *homme sauvage* on entend ces hordes de cent ou deux cents hommes, tels qu'on en voit dans les déserts de l'Amérique, on a tort de les dénommer ainsi, puisqu'ils vivent en société, et forment entr'eux des espèces de républiques. On devroit les appeler *hommes* ou *peuples chasseurs*, puisque la chasse fait leur unique emploi.

L'homme a quatre manières d'exister. Premièrement, la nature lui a donné des brebis, des chèvres, des vaches, des ânes, des chameaux, des chevaux; il peut donc les conduire dans les meilleurs pâturages, vivre de lait, de fromage ou de viande, et se couvrir de leurs peaux : ce genre de vie est le plus simple, le plus naturel, le plus tranquille, et en même-temps le plus sûr. D'ailleurs, ce qui prouve qu'il a été le premier de tous, c'est la brebis et quelques autres espèces, lesquelles, pour être conservées, ont besoin de la protection de

l'homme, qui auroit dû commencer par les détruire avant de faire la guerre aux autres animaux.

S'il y avoit eu peu d'hommes et beaucoup d'animaux, ce petit nombre d'hommes en auroit été la proie ; s'il y avoit eu beaucoup d'hommes et peu d'animaux, ceux-ci auroient été détruits, la race n'en existeroit plus ; ainsi les premiers hommes ont été pasteurs ; la chasse et l'agriculture ont suivi ; la pêche et les autres arts sont venus après.

Deuxièmement : la nature a peuplé les bois de sangliers, de chevreuils, de lapins, de cerfs, de daims et de bêtes fauves. L'homme a été obligé de se défendre contre les uns ; ou a voulu attaquer les autres ; de-là est née la chasse. Ceux qui embrassent ce genre de vie ne sont pas aussi heureux, à beaucoup près, que les peuples pasteurs ; leur nourriture est bien moins assurée ; leur malheureuse existence est souvent tourmentée par le besoin. Il faut que le chasseur soit toujours en action, puisqu'il ne peut, comme la fourmi ou l'abeille, emmagasiner dans les jours d'abondance pour les jours de disette.

Ces hommes, d'ailleurs, accoutumés à ne

vivre qu'au milieu du carnage, doivent avoir un caractère farouche et l'ame peu sensible à la pitié. La nature condamne un pareil état : il est absolument contraire au but qu'elle se propose ; on ne peut y être père : le transport des petits-enfans devient impossible à un chasseur qui est forcé de changer souvent de place, puisque les bois ne peuvent fournir une assez grande quantité de gibier dans le même lieu : les bêtes fuient avec rapidité, il faut les suivre.

Le chasseur doit donc faire mourir nombre d'enfans, ou il doit attendre que le dernier soit en état de courir pour lui donner un frère. Les derniers mois de grossesse des femmes deviennent aussi très-gênans. Les maladies sont un autre malheur. Enfin, la vieillesse doit y être sacrifiée au salut public : par compassion on doit égorger les vieillards. Ces hommes féroces par état doivent habiter pêle-mêle, hommes et femmes : par ce moyen on n'est ni époux, ni femme, ni père, ni enfant. Deux hordes se rencontrent, la faim les rend ennemies, elles s'exterminent. Cet état est absolument contre la nature.

La nature, cette mère tendre, a eu soin

de veiller à la conservation des espèces, en leur inspirant le desir de se reproduire, en attachant par des liens indissolubles les mâles à leurs femelles, lorsque ces mâles peuvent leur servir à élever leurs enfans.

Voyez les oiseaux, ils couvent tour-à-tour: les mâles vont chercher à manger à leur compagne, et l'aident à nourrir leurs petits. Le pigeon, qui fait des petits toute l'année, est constamment attaché à sa femelle : les animaux qui paissent ne sont point assujétis à cette loi, parce que la nature ouvre son sein aux petits qui broutent déjà, même lorsqu'ils tettent encore. De quelle utilité pourroit être le cerf à la biche, un porc à la truie, un étalon à la cavale, un taureau à la vache pour élever leurs petits ? Quelle profondeur de sagesse en ceci, et sur-tout dans les animaux domestiques ! Où en serions-nous s'il falloit un taureau pour chaque vache, un cheval pour chaque jument, un coq pour chaque poule ? ces animaux si utiles affameroient la terre.

Mais l'homme étant foible pendant plusieurs années, étant le plus lent à croître, et la nature paroissant le travailler plus laborieusement, en raison de la perfection de son ouvrage, l'homme étant d'ailleurs sujet à

une multitude d'infirmités et de besoins, le père doit veiller autour de lui avec un soin tout particulier pendant des années. Sur ces entrefaites, la femme devient enceinte de nouveau, et les occupations du père augmentent: ainsi, il seroit aisé de prouver que l'homme ne doit avoir qu'une seule femme, et d'en puiser les raisons dans la nature en examinant les animaux; car, quant à l'homme, comme il a donné dans tous les égaremens, en le prenant pour guide, il ne pourroit que nous égarer.

Troisièmement: le peuple pêcheur a dû se former le dernier; marcher sur les eaux étant le fruit des arts: ceci suppose barques, filets, hameçons, avirons, radeaux; d'ailleurs cet art entraîne aussi une multitude d'incommodités, peut-être n'est-il venu même qu'après l'agriculture.

Quatrièmement: la divine agriculture a bien mérité d'avoir des autels. Cérès et Triptolème ont mis seuls l'homme en jouissance de ses richesses. La terre, devenue immensément féconde, a permis à l'homme de se propager immensément. Réunis en société, les laboureurs ont joui de tous les biens en même-temps; ils ont continué à

être chasseurs, pasteurs, et ils ont pu aussi s'occuper de la pêche, ou du moins fournir des alimens à ceux de leur société qui s'en sont occupés; notre société est donc la plus parfaite, puisqu'elle a toutes les jouissances.

L'homme d'ailleurs possède une double liberté, la liberté animale et celle de l'esprit. Loin de faire de l'homme un esclave, je lui attribue deux espèces de liberté. Si l'homme en abuse, c'est que l'homme n'est asservi à rien, tant son origine est noble. Nous avons la liberté comme tous les animaux, et notre intelligence nous en donne une autre qui est particulière à l'homme.

N°. 34.

Foiblesse des peuplades.

Les sauvages de l'Amérique sont moins dépravés que les peuples qui habitent le milieu de l'Afrique, sur-tout les habitans de la péninsule méridionale, en ce qu'ils unissent l'art du cultivateur à celui de la pêche.

Ils cachent les mines d'or qui sont dans l'intérieur du pays avec autant de soin que

les nations européennes s'occupent de les déterrer.

Ils ont attaché l'idée de la liberté à l'observation de leurs coutumes bisarres. L'amour de leurs immunités nationales va de pair avec celui de la vie. Ce qui nuit à leurs forces, c'est qu'ils sont partagés en mille peuplades, et séparés, pour ainsi dire, par des caractères ineffaçables. Ils ne feront jamais un corps; ainsi le courage de ces différentes nations n'épouvantera point leur ennemi, et sera souvent funeste à elles-mêmes.

Quant aux sauvages de l'Amérique septentrionale, la chasse les familiarise encore plus avec le métier des armes; mais la présomption la plus aveugle ôte à leur fierté ce qu'elle pourroit avoir d'imposant.

Notre point d'honneur se retrouve avec toute son orgueilleuse délicatesse dans ces peuplades que nous traitons de barbares. Il s'oppose à leur propre succès, en s'attachant plus à détruire qu'à acquérir. Ces destructeurs ressemblent plutôt à la colère qu'à l'ambition. Ces peuples ne font point la guerre; ils se battent en duel. Conquérir signifie, dans leur idiôme, *anéantir*. Ils mangent leur ennemi; donc ils connoissent

fort mal leurs intérêts nationaux. Si ces diverses peuplades avoient une idée de confédération nationale, elles feroient renaître les siècles d'émigrations, et ces sauvages figureroient dans le nouveau-monde comme les Goths et les Vandales ont figuré sous notre hémisphère ; mais une infinité de républiques guerrières, morcelées par pelotons, qui se portent des haines vives, s'opposent à cette réunion. Il faudroit un prodige pour que leurs divisions cessassent au milieu de la diversité de leurs coutumes.

Ainsi, les usurpateurs, ou les conquérans, ou, si vous l'aimez mieux, les propriétaires européens de l'Amérique septentrionale n'ont rien à redouter de ces peuples, parce qu'il est à présumer que leurs limites seront toujours les mêmes, vu que sous un air de discipline militaire, ils sont vraiment indisciplinables.

N°. 35.

Des premiers métiers.

Les seuls métiers de l'âge primitif se rapportent à la simple sustentation. On voit

encore dans les petites républiques les traces de cette simplicité originaire. Là personne ne s'avise de penser à un autre objet qu'à celui de son entretien ; mais le peu de culture d'esprit, comme parmi nous, chez les artisans des métiers les plus communs, passe encore de beaucoup la portée des sauvages. Organisés excellemment pour agir, ceux-ci pèchent par le défaut de lumières et sur-tout par celui d'application. Comme leurs idées sont pauvres, leurs langues sont infiniment défectueuses et même désagréables à l'oreille.

Il y a néanmoins des variétés dans le monde sauvage presque autant qu'il y en a dans le monde policé ; et ce qui prouve que la nature brute n'a besoin pour se perfectionner que du concours de quelques circonstances favorables, c'est que les Péruviens et les habitans du Paraguai diffèrent essentiellement des Algonkins et des Apalachites. La nature, qui n'a aucune vue partiale, forme l'homme exactement pour une société perfectionnée, et où tous les avantages soient rassemblés. Si l'homme reste en chemin, s'il s'égare, s'il ferme les yeux au vœu universel et public, il igno-

rera un plus grand bien-être. Ce n'est que l'ordre social qui apprend à concentrer tous les penchans dans un seul, et qui, garantissant à tous la vie et l'honneur, affermit la sûreté publique dans la sûreté particulière; car les affections de l'homme dans la société civile servent de base au développement de ses forces et de ses vertus.

N°. 36.

De l'inégalité des conditions.

Que dieu ait créé les hommes avec une parfaite égalité entre eux, c'est un fait aussi incontestable qu'il l'est que le soleil qui nous éclaire est le même soleil qui éclaira le monde dès sa naissance. Mais cette parfaite égalité ne regarde l'homme qu'en tant qu'il est considéré comme simple animal; car dès qu'on veut voir en lui un être privilégié, doué de cette liberté qu'il tire de son intelligence et de sa raison, et un être propre à recevoir toutes les impressions du vice et de la vertu, on sent que dès-lors cette égalité décroît à proportion que l'homme est plus ou moins ami de la vertu, plus

ou moins maître ou esclave de ses passions ; et use plus ou moins bien de cette précieuse et divine liberté.

De plus, la nature ayant ordonné à la terre de n'accorder ses fruits et ses largesses qu'à l'homme laborieux, et de ne présenter que des ronces et des épines à l'oisiveté et à la paresse, dès-là l'égalité doit disparoître encore, et l'inégalité prendre naturellement sa place.

L'inégalité est une chose si essentielle au bonheur de la société, que si elle n'existoit pas, il faudroit la créer politiquement ; mais non, elle est née avec la liberté, puisqu'elle est l'inévitable résultat du bien et du mal, du vice et de la vertu, de la paresse et du travail, et il seroit impossible que jamais une grande société existât sans cette précieuse inégalité.

Mais en l'établissant, la nature, si sage dans toutes ses opérations, ne lui a-t-elle pas assigné des bornes ? L'un crêve d'embonpoint en dévorant des moissons qu'il n'apperçoit même pas, et l'autre expire d'inanition auprès de ces mêmes moissons que ses bras ont fait naître. En ne donnant aux hommes que des besoins égaux, qui

ne voit pas que la nature a condamné des excès aussi disproportionnés, aussi monstrueux ? La classe indigente, quand elle sent trop le joug de l'oppression, a droit de réagir, et c'est ce qu'on vit fréquemment à Rome sous le règne de ces monstres couronnés qui laissent à douter lequel d'entr'eux l'emporta en scélératesse : leur vie fut troublée par des soulèvemens, et leur mort presque toujours violente fut affreuse.

L'inégalité veut donc qu'il y ait des pauvres et des riches ; les pauvres, sur-tout, sont d'une grande utilité à un Etat, puisque c'est leur travail qui est l'ame de l'univers, et qu'ils sont seuls la vraie richesse de la terre. Sans leur industrie, on verroit la famine errer dans les palais, et le riche expirer de faim sur ses tonnes d'or. La pauvreté peut donc être regardée comme la mère nourrice des gouvernemens ; mais malheur au cœur barbare qui la confondroit avec l'indigence et la misère, qui sont les plus cruels fléaux de la vie humaine : ils doivent être bannis de tout bon gouvernement. Loin de décourager le pauvre et de le jeter dans le désespoir, il faut que celui-ci voie

le riche sans envie, qu'il puisse espérer de se procurer aussi l'aisance un jour, et qu'il la contemple dans l'avenir comme la récompense de ses peines et de ses travaux.

Il faut donc réserver avec grand soin le pain destiné à la nourriture de ceux qui travaillent, et qui donnent la vie à tous les autres êtres : s'ils ont une surcharge de peines, ils iront porter leur industrie ailleurs, et déserteront le sol avare qui se refuse à leurs besoins.

Doit-on commettre le sort de ces hommes si essentiels à la reconnoissance, ou bien à la commisération du riche, qui ne sait presque toujours mettre de prix aux choses qu'en raison de leur futilité ?

C'est donc à la sagesse du gouvernement qu'il appartient de ne pas laisser considérer les productions végétales de la terre comme une propriété personnelle.

Quel incroyable abus du mot *propriété !* Est-ce que le citoyen est propriétaire lorsque l'ensemble exige des sacrifices ? Est-ce que le tribut ne s'étend qu'à remplir les coffres de l'Etat ? Où est le citoyen indigne de ce nom qui troquera la vie de son voisin contre quelques espèces mon-

noyées ? L'Etat n'est-il pas une communauté solidaire, et le pain ne doit-il pas être réservé aux hommes de fatigue chargés des grands-travaux de la société ? *Mon bled est à moi :* non, lâche avare ; il est fait pour être mangé sur le sol qui le vit croître, par tes frères, par tes concitoyens, avec lesquels tu as un contrat de défense et de service, et non par des hommes étrangers qui demain seront tes ennemis : où est le lien, où est la concordance, où est l'ensemble d'un Etat qui ne sait point quelle portion de richesse peut être abandonnée aux riches, et quelle portion réservée aux indigens.

Où est-il celui qui a jamais connu cette proportion ? combien n'embarrasseroit-on pas tous les ministres, si on leur demandoit, je ne dis pas combien il y a d'hommes qui vivent dans l'opulence, combien travaillent à la terre, combien les arts en occupent, combien l'église, la robe, l'épée, la finance, combien la livrée, mais seulement combien il y a d'hommes dans l'Etat ! S'il y a un royaume où l'on doive le savoir, on croira sans doute que c'est en France, où l'on sait tout. Cependant j'ai vu porter

la population à des mesures si différentes que le doute à cet égard est bien permis.

Les anciens peuples, ceux sur-tout qui ont gouverné avec le plus de sagesse et d'éclat, les Juifs, les Spartiates, les Athéniens, les Carthaginois, les Romains, connoissoient leur population par leurs fréquens dénombremens; mais, je le demande, sommes-nous aussi instruits à cet égard? avons-nous pris des moyens efficaces pour connoître un objet aussi essentiel, un objet qui doit servir de base à la théorie de tout sage gouvernement?

On sait ce qu'il faut de matelots pour faire mouvoir un vaisseau; et le vaisseau d'un Etat, le vaisseau de la France, combien lui assigneriez-vous de bras pour ouvrer les terres, pour manier les cordages et les fusils, pour les arts de nécessité et pour les arts de luxe, pour le service des autels, pour celui de la justice et de la chicane? Après avoir prélevé dix millions de femmes, les nobles, les laquais, les commis, les prêtres, les moines, les greffiers, les procureurs, les huissiers, les innombrables petits marchands, combien en restera-t-il pour les arts nécessaires, et

pour la divine agriculture? Je ne parle point des hôpitaux, des prisons, des vieillards ni des enfans; mais le petit nombre de bras réservés à produire les vraies richesses me fait trembler. Administrations, vous marchez au hasard ! Vous ne savez pas au juste ce que vous pouvez employer sur vos frontières en paix et en guerre, et vous ignorez tout-à-la-fois le produit net de vos récoltes et le produit net de vos bras; cependant vous agissez comme si vous aviez une connoissance réelle de ces bases importantes.

N°. 37.

Pauvreté des arts.

La féodalité n'a été qu'une suite de la pauvreté des arts : les terres étoient incultes; les instrumens de labourage manquoient aux colons; le maître ou le seigneur leur en donnèrent, et pour ce seul don leur imposèrent toutes les différentes charges qu'ils voulurent.

Ce fut l'ignorance de la culture qui établit la théorie de la servitude. S'il n'y avoit pas eu

eu tant de terres en friche, et sans l'inoccupation de ces peuples errans, ils ne seroient pas venus demander la bêche et la charrue à des possesseurs altiers ; ils n'auroient pas acheté si cher le droit d'asyle, que ces maîtres inhumains leur offroient autour de leurs châteaux fortifiés. L'oubli des principes du droit naturel et du droit civil dérive de la vie vagabonde qu'affectoient des peuples qui n'avoient su ni repousser les barbares, ni se défendre contre eux, ni chercher des terres où ils sussent enfoncer le soc de la charrue. La *justice* des seigneurs porta sur la postérité de ces malheureux la redevance due par leurs ancêtres ; et de-là ces loix de main-morte, que la dureté et l'impolitique propagèrent si long-temps, et au point que sans les rois de France, qui, pour accroître leur autorité, affoiblirent les seigneurs, en rendant aux communes une partie de leur liberté, nous gémirions tous aujourd'hui sous la main pesante, soit du clergé, soit des nobles, trop peu disposés à recevoir des notions vraiment politiques ; car ils ont peine à concevoir que la main-morte soit une injure envers l'homme et un véritable attentat.

Cependant le gouvernement féodal eut ses beaux jours : les serfs, en ne payant d'impôts qu'à leurs seigneurs, recevoient d'eux asyle et protection ; les arts du temps, les jouissances du siècle, la morale religieuse et leur soumission se marioit avec l'ignorance presque universelle. La cause du peuple étoit remise entre les mains des nobles, parmi lesquels il s'en trouvoit de généreux. Leurs caprices bisarres prouvent qu'ils n'étoient pas indifférens à une sorte de gaîté qui, quoique grossière, désarmoit leur orgueil.

La féodalité devint terrible, lorsque les souverains vinrent joindre leurs impôts à ceux qu'exigeoient les seigneurs : le peuple eut, pour ainsi dire, deux maîtres ; et surchargé d'un double fardeau, il ne fut plus surveillé par cet œil vigilant et paternel qui, du haut des châteaux, embrassoit une certaine étendue, et faisoit participer les paysans aux partages des biens de la terre, et aux fêtes que donnoit le noble orgueilleux.

Le peuple fut obligé d'obéir à deux forces opposées ; et il ne sait aujourd'hui quel est son véritable maître, du monarque ou du

possesseur du hef, car il est obligé de les payer tous deux : tous deux enfin pèsent sur lui, et certains cantons ont véritablement perdu, soit à la destruction de la féodalité, soit à l'agrandissement des monarques. Ainsi les vieilles loix étendent leurs racines parmi les nouvelles, à-peu-près comme des troncs pourris et fétides qu'on voit à côté d'arbres verds récemment éclos du sein de la terre.

La guerre est l'ouvrage insensé de l'homme ; la famine est le produit de son ignorance et de sa lâcheté. La culture des arts et des sciences prévient les famines ; elle éloigne encore la peste, ou la circonscrit dans un foyer unique ; et peut-être pourrions-nous prévenir une foule de maladies, en apportant divers changemens dans nos mœurs, dans nos habillemens, dans nos habitations, dans notre nourriture ; nous tiendrions en quelque façon une foule de maux dans l'éloignement.

Oui, une plus grande perfection dans les arts feroit disparoître cette multitude de travaux publics et malfaisans ; ce grand nombre de professions dangereuses qui fondent en poisons cachés, tant au phy-

sique qu'au moral ; car les fléaux qui corrodent l'espèce humaine seront nécessairement le partage des peuples qui négligeront de cultiver les arts.

Si la partie septentrionale de l'Europe étoit encore dans la situation où elle se trouvoit autrefois, lorsque ses habitans ne cultivoient point les terres, on verroit tous les peuples qui habitent le long de la mer Baltique encore obligés de faire le métier de leurs pères, et d'aller couper la gorge à leurs voisins pour pouvoir subsister.

Si pendant plus de cinq siècles on ne vit en Europe qu'un flux et reflux perpétuel des peuples, que villes saccagées, que pays dévastés, qu'empires bouleversés, c'est que la multiplication de ces barbares n'avoit point dans leurs pays le gage de leur subsistance, et que la chasse étant parmi eux la principale ressource de la vie, ces générations, destituées de nourriture dans les lieux où elles avoient pris naissance, étoient obligées de l'aller chercher ailleurs. De-là cette férocité de mœurs, ces émigrations, ces ravages, ces massacres continuels : car c'étoit là anciennement le noble et seul métier de tous les peuples de l'Europe.

Eh ! qu'on juge à-présent le système de ceux qui veulent que les arts et les sciences aient dégradé l'espèce humaine, tandis que depuis que les terres se cultivent, que les manufactures fleurissent, et que, par le moyen du commerce et de la navigation, tous les pays se renvoient réciproquement leur superflu, les hommes ne sont plus dans la dure nécessité de sortir, comme autant de loups affamés, de leurs retraites pour aller courir après leur proie !

Les arts et les sciences ont leurs inconvéniens sans doute ; mais ces inconvéniens sont-ils en équilibre avec les avantages qui en résultent ? sont-ils à comparer avec les maux qu'entraîne après soi leur négligence ? ne pourroient-ils pas tendre un jour à une seule et même fin ? et d'ailleurs, n'y a-t-il pas dès aujourd'hui des correctifs à ce luxe qu'ils font naître ?

Les nations peuvent trouver dans l'inépuisable culture des arts et des sciences de quoi écarter la cruelle folie de se faire la guerre ; et la loi de la multiplication produira tout son effet sans un danger réel, lorsque l'agriculture, perfectionnée et portée à son comble, aura mis dans tout son jour les res-

sources infinies que chaque génération pourroit obtenir à la suite des arts, lesquels découvrent journellement dans l'empire de la nature des fontaines nourricières et des mamelles non encore apperçues.

Les nouvelles colonies Americaines sont seules capables, par leurs loix sages et humaines, d'absorber tout l'excédent de l'espèce humaine d'ici à trois siècles.

Les nations européennes qui se choquent aujourd'hui ne ressembleroient-elles pas aux sauvages du Canada, qui, faute de logemens, font brûler leurs prisonniers ? Mais lorsqu'ils ont des cabanes vuides à leur donner, ils les reconnoissent de leur nation.

La police et les arts satisferont tous les besoins de l'espèce humaine, quand les nations civilisées, au lieu d'un fatal principe d'ambition, de vaine gloire ou de vengeance, renonceront à leurs jalousies et à leurs méfiances, pour embrasser tout-à-la-fois des idées plus généreuses et plus salutaires.

Est-il possible que ce soit quelquefois l'avidité coupable et mal entendue des gouvernemens qui défende à la terre de produire, et qui arrête la multiplication des espèces les plus utiles ?

Voyez une demi-douzaine de chevaux et de vaches transportés par les Espagnols à Buenos-Aires; les commis de la taille, du tallion, du contrôle et des gabelles, des autres corvées, n'étoient pas là pour s'opposer aux bienfaits de la nature. Ces animaux utiles ont depuis long-temps parcouru et peuplé toute cette immense étendue de pays qui est entre la Plata et le Détroit de Magellan; ils y sont en si grand nombre, disoit l'amiral Anson, qu'on les tue par milliers, seulement pour en avoir la peau et le suif. Le père Labat nous assure qu'on trouve encore dans l'île de Saint-Domingue une multitude de chevaux et de chiens sauvages, qui doivent leur origine à quelques individus de ces espèces, que les Espagnols y ont amenés.

L'espèce humaine ne sera donc jamais trop nombreuse, quand l'on aura mis à profit chaque pouce de terrain dans un sol quelconque, et quand ce que le pays refuse aux commodités de la vie, le commerce l'y aura apporté des pays étrangers.

N°. 38.

Du légitime amour de la gloire.

Mais sans l'amour de la gloire, qui est un sentiment qui nous conduit à la vertu en même-temps qu'à la renommée, l'homme en place n'aura point le ressort nécessaire pour courir la carrière de l'héroïsme.

Le contempteur de la gloire l'est aussi des vertus qui y mènent. Celui qui se diroit à lui-même que l'estime publique n'est pas un bien, ajouteroit bientôt et se persuaderoit que le mépris public n'est point un mal.

Placez l'homme d'état dans une de ces conjonctures délicates où il doit s'immoler lui-même pour sauver sa vertu ; c'est en songeant aux jugemens de l'avenir qu'il ne balancera pas un seul instant, et qu'il préfèrera l'honneur à sa vengeance.

Il faut attendre de grandes choses de celui qui se lie au siècle futur, qui est jaloux d'exister dans le temps d'une manière honorable, et qui veut transmettre un nom

glorieux et sans tache aux générations suivantes.

Il sera foible et petit, sans énergie et sans grandeur, l'homme qui borne sa vie au court espace de la vie même, qui, semblable à la brute qui naquit sans aïeux et meurt sans postérité, consent à terminer son existence dans l'intervalle placé entre sa naissance et sa mort.

Ah! que n'ai-je ici la foudre de l'éloquence pour frapper ces êtres vils et nombreux qui environnent les trônes de l'univers, et concentrent leur affection dans un cercle borné! Quel est donc cet homme qui immole tout au point où il réside? il a tout-à-la-fois une ame insensible et une raison bornée; il détruit les rapports qui font sa force; il interrompt la circulation des services mutuels. Si chacun suivoit le système qu'il adopte, il n'y auroit plus l'ombre de concorde : on ne verroit que des individus ennemis et armés l'un contre l'autre; et comment après cela aura-t-il le front d'exiger que, n'aimant personne, quelqu'un l'aime; que, ne servant personne, quelqu'un le serve? Que deviendra l'amitié, la bonté, la compassion, tout ce qui ôte à l'homme

une partie de ses misères et de sa foiblesse ?

Eh l'ingrat ! s'il n'est pas totalement endurci, qu'il ouvre les yeux et qu'il voie autour de lui : on a songé bien avant sa naissance qu'il viendroit sur la terre ; on lui a préparé des jouissances dont il n'est pas digne. Ces maisons bâties, ces rues alignées, ces chemins, ces arbres antiques et chevelus, ces arts consolateurs, ces vaisseaux qui courent les mers, ces agriculteurs qui ont défriché la terre, ces loix sages de police qui fondent la tranquillité, tout porte l'empreinte d'un génie bienfaisant qui a étendu ses vues dans l'avenir ; qui ne s'est point borné à des commodités passagères ; qui a embrassé dans une prévoyance généreuse les êtres qui dormoient encore dans la nuit du néant : et lorsqu'avançant dans l'âge et participant à des siècles de travaux accumulés et de combinaisons infinies, il jouira des agrémens de la société perfectionnée, le lâche se croira quitte envers elle, en se déclarant un personnage isolé : il rapporteroit tout à soi sans honte et sans pudeur.

Cet égoïste fait horreur, parce qu'il an-

nonce une corruption profonde et le dernier degré d'insensibilité. Ah ! puisqu'il ne peut sentir la joie de l'homme qui a été utile à ses semblables, qu'il contemple du moins la dette qu'on lui paie, les hommages qu'on lui rend, quand il a laissé sur la terre quelques traces d'une ame généreuse et bienfaisante ! S'il lui est interdit de goûter la satisfaction intérieure qui naît d'une grande action, qu'il soit témoin de l'estime, du respect, de la vénération que l'on porte à son nom et à ses descendans, et qu'il ambitionne du moins les avantages qui leur sont accordés.

Notre siècle a pu encourir un reproche fondé, c'est de croire difficilement à la vertu; et il faut avouer que, quoi qu'on fasse aujourd'hui, on ne jouit pas entièrement de la sienne. On donne aux actions les plus courageuses des motifs insipides, parce qu'on a beacoup de peine de ne pas croire au règne de la cupidité dont on voit de si nombreux esclaves.

On s'habitue, sur-tout en France, à voir tous les hommes comme ayant le même but, le même caractère, et l'on parvient à dire qu'il n'y a que deux classes dans le

monde, les hommes adroits et les hommes malheureux.

Une lutte vigoureuse, constante et perpétuelle, est donc nécessaire aujourd'hui à l'homme en place pour ravir l'estime publique; et quand elle s'attache à quelque nom, malgré les efforts de la calomnie, il faut avouer alors qu'elle est bien méritée: nouveau motif qui doit animer le courage de l'homme d'État, et qui rendra son triomphe plus auguste. Il doit savoir peut-être gré à son siècle de cette rigueur salutaire : elle tournera à son avantage, puisqu'il en soutiendra avec plus de force la dignité de son rang et la majesté des loix.

N°. 39.

De la théocratie.

Un gouvernement religieux est despotique par sa nature. Il s'arroge la même infaillibilité dans les règlemens civils que dans les règlemens ecclésiastiques; il ne veut être contredit et contrarié de personne. Ce gouvernement embrasse le monde moral et politique, le législateur sachant mieux

qu'un autre jusqu'à quel point les ressorts de la crainte, de la crédulité et de l'espérance ont de pouvoir sur l'homme; mais en même-temps ce gouvernement conserve à chaque citoyen ses immunités personnelles. Les habitans du Paraguai étoient véritablement égaux. De nos jours, le peuple de Rome jouit d'une très-grande liberté; il n'a rien à envier à certaines républiques.

Ce gouvernement quelquefois paternel a donc ses avantages: le prêtre-souverain imite alors la bonté et la miséricorde du Dieu qui l'a placé sur le trône; il est plus indulgent que les autres rois, et plus avare qu'eux du sang des hommes: sa législation est sublime, tant que l'intolérance ne la gâte pas.

Les mœurs des pontifes romains furent long-temps pures. Il y a des périodes lumineuses dans leur histoire, qui font voir que l'esprit du christianisme avoit pénétré jusqu'à leur cœur. Les Jésuites, par la police qu'ils ont établie au Paraguai, ont mis en honneur leur religion. Elle a été bienfaisante; de simples châtimens ont suffi à retenir ce peuple dans les bornes d'un travail nécessaire. Les missionnaires ont joint

quelquefois l'autorité temporelle à l'autorité spirituelle, parce que, dépositaires de plusieurs connoissances, ils régnèrent par l'ascendant des lumières, toujours supérieur à celui de la force ; ils donnèrent à des peuples barbares des idées saines, des loix sages, conformes à l'équité et à la raison ; ils implantèrent en Amérique les arts utiles. La théocratie seroit le plus sublime des gouvernemens, si, après avoir rangé tous les individus sous la main de Dieu, elle leur conservoit cette liberté qu'ils tiennent de lui, ou si elle soulevoit à-propos les hommes opprimés contre les efforts de la tyrannie. Quand la théocratie ne tiendroit en main que le ressort le plus puissant de tous pour abattre le despotisme armé, ce gouvernement seroit infiniment supérieur à ces gouvernemens militaires, qui voient leurs forces réagir contre eux-mêmes et déchirer le sein de l'Etat.

La théocratie, fondée sur la persuasion intime, appartient du moins à l'homme qui l'adopte avec crédulité ou avec enthousiasme ; et par-là même elle touche aux plus sublimes opérations du courage humain : c'est ce qu'on a vu dans l'histoire,

Le dernier terme de l'héroïsme ne s'est montré que dans les théocraties qui n'ont jamais humilié l'homme, ainsi que l'ont fait les gouvernemens militaires ; car, on ne peut en disconvenir, à tout prendre, les prêtres valent mieux que les soldats. Ceux-ci sont des êtres féroces, qui agissent aveuglément comme des machines meurtrières.

Mais les gouvernemens religieux sont les plus sujets à être ébranlés, ce qui les éloigne encore d'un despotisme durable. La nouveauté d'une idée singulière produit toute seule un fanatisme nouveau. Si l'idée religieuse cesse d'éblouir par le charme de la nouveauté, le système se détruit de lui-même : la politique et la bravoure l'emportent tôt ou tard sur le principe religieux, qui n'a une base immuable que pour un temps, et dans une occurrence particulière. La théocratie juive périt par les Romains ; le Califat fut détruit par les Tartares ; le Daïri fut déposé par le Cubo ; les empereurs dépossédèrent les papes, et l'empire des Sophis est tombé dernièrement par les Daghestans. Les états religieux enfin doivent redouter ce que l'on a vu dans le sac de Rome ; les ornemens des autels servirent de jouets aux soldats.

N°. 40.

Du christianisme.

Quand la religion chrétienne se fit jour au Japon, le peuple, qui gémissoit sous la tyrannie des nobles, témoigna un singulier attachement pour une morale qui ne tendoit qu'à effacer des différences si odieuses entre les hommes. Le spectacle journalier d'une vengeance effrénée fit entrevoir dans des maximes plus douces un bonheur plus réel : l'arrogance des nobles, leur férocité connue contrastoient fortement avec la voix des missionnaires ; le christianisme y eut conséquemment de très-ardens prosélytes, parce que le peuple y est très-malheureux. Les principes du christianisme demeureront gravés dans le cœur de plusieurs Japonois, parce qu'ils les regarderont comme les plus propres à renverser les tyrannies du gouvernement le plus terrible qui ait jamais pesé sur les têtes humaines.

Et lorsque le peuple en France, dans des temps antérieurs, embrassa avec tant de facilité la religion chrétienne, c'est qu'il cherchoit

cherchoit dans cette religion une protection contre les maux de l'esclavage. Il se jeta dans les bras du clergé qui lui offroit, dans ces temps barbares, et des lumières et des secours contre le joug et la tyrannie des atroces vainqueurs. Le clergé donna réellement au peuple, à cette époque, une existence qu'il n'auroit pas eue sans lui. Alors, les individus marqués du sceau du baptême ne furent pas esclaves; et si le clergé n'avoit pas dégénéré de son premier esprit, s'il ne s'étoit pas rangé avec le temps du côté des princes oppresseurs pour partager les dépouilles nationales, on auroit lu en France l'histoire d'un peuple au lieu de l'histoire de quelques grandes maisons; on auroit lu, à la place des intérêts de quelques nobles belliqueux, une histoire vraiment intéressante, comme chez les Romains, les Grecs et les Anglois.

Le petit nombre de bons rois dont la France se vante aujourd'hui atteste que le clergé n'a point tenu, dans ces jours de force et de splendeur, tout ce qu'il avoit promis à la portion infortunée et nombreuse de la nation : et le clergé ne peut plus aujourd'hui réclamer ses antiques bien-

faits, parce qu'il a passé à un système opposé, et qu'il est devenu esclave des richesses.

La foule des citoyens est donc intéressée à la diminution de ses richesses : ses privilèges sont incontestables, juridiquement parlant ; mais un sacrifice est nécessaire, politique et naturel.

La religion chrétienne, qui proscrit l'usage des animaux dans la saison où ils se multiplient, est une loi admirablement sage. La religion qui restreint la pluralité des femmes, et qui n'en permet qu'une, est une excellente loi, et de plus conforme à la nature, en ce qu'il est prouvé que les deux sexes, dans tous les pays, naissent à-peu-près en nombre égal.

N°. 41.

Du jésumi.

Le jésumi est un acte que l'on exige au Japon, pour découvrir ceux qui sont attachés au christianisme. Il consiste à faire mettre le pied sur les images de notre *Seigneur* attaché à la croix, et de sa sainte mère. On

promène ces images dans toutes les maisons pour la même profanation : on n'en excepte pas les plus petits enfans, que leurs mères ou leurs nourrices soutiennent par les bras.

On dit que les Hollandois, par cet esprit de cupidité qui les distingue, voulant être les seuls à trafiquer avec les Japonois, leur conseillèrent, pour empêcher les chrétiens de s'introduire chez eux sous le nom d'autres nations, de placer à terre, à l'endroit où l'on débarque, un crucifix, afin de connoître par-là si celui qui débarqueroit seroit chrétien ou non.

Les Hollandois ont renié devant les Japonois le christianisme, et n'ont fait aucun scrupule de fouler aux pieds cette sainte image. C'est ainsi qu'ils se sont emparés du commerce du Japon ; exemple impie que les Anglois n'ont point voulu suivre.

Mais cette action de marcher sur le crucifix a été autorisée par quelques casuistes Hollandois, vu qu'on ne pouvoit pas entrer autrement au Japon. Cet acte n'a paru qu'une dissimulation nécessaire, parce qu'elle se faisoit dans une bonne intention : *auri sacra fames.*

N°. 42.

Des Romains, sous Sylla et Marius.

Machiavel a écrit *le Prince* pour les méchans hommes ; mais quoique ce livre soit infernal, la pratique avant lui a surpassé la théorie. Voyez Sylla, Tibère.

Les Romains me paroissent, du temps de Sylla et de Marius, les plus lâches humains qui aient existé sur le globe.

Quoi ! par une loi expresse il étoit permis à tout citoyen de tuer celui qui aspiroit à la tyrannie ; et cette loi, qui étoit gravée dans le cœur de tout Romain digne de ce nom, cette loi est restée sans effet ! Quoi ! dans le temps des proscriptions, celui qui avoit lu sur les listes sanglantes le nom de son père, de son frère, de son ami, qui avoit vu tomber leurs têtes ; quoi ! cet homme lâche et vil, oubliant qu'il avoit un bras et que le tyran n'avoit qu'une vie, n'alloit point plonger le poignard dans le sein du bourreau de sa famille, et goûter du moins le plaisir d'expirer vengeur des droits sacrés de l'humanité et libérateur de

sa patrie ! Quoi ! à la mort de Sylla, les femmes dépouillent les ornemens de leurs têtes, entassent les parfums, et honorent le monstre qui, d'un œil tranquille, a ordonné le massacre de ses citoyens ; qui enrichit de leurs dépouilles des prostituées, des bouffons et des satellites ; qui mêle le goût de la crapule à la férocité la plus sanguinaire ! A la mort de César, ce même peuple libre et vengé, ému par l'artifice d'une vaine éloquence, saisit des brandons pour embrâser les maisons des conjurés, héroïques défenseurs de la patrie ! Quest-ce donc que l'homme ? et comment passe-t-il des sentimens les plus élevés à cet inconcevable excès d'abrutissement ? Il est donc bien facile à la tyrannie d'en imposer aux hommes, après même qu'elle a versé leur sang ! Ils oublient donc leurs calamités, ou ils sont peu sensibles à celles qui ne les attaquent pas personnellement, ou l'effroi que répand leurs cruautés occupe l'ame au point de la jeter dans une espèce de stupeur ! Qui expliquera le cœur humain ? comment supporte-t-il des maux dont il n'apperçoit pas même le terme ?

Les empereurs Romains ont régné pen-

dant un certain nombre d'années ; et cependant ces beaux vers, que Sénèque met dans la bouche du généreux fils d'Alcmène, de l'ancien destructeur des monstres, étoient connus à Rome :

Utinam cruorem capitis invisi diis
Libare possem ! gratior nullus liquor
Tinxisset aras, victima haud nulla amplior
Potest, magisque opima, mactari
Jovi, quàm rex iniquus.

Senecae trag. Hercules furens.

Une nation qui ignore ses droits, qui reçoit les maux politiques comme la grêle, qui croit ses maux inévitables, qui n'a jamais tourné ses réflexions sur ces grands et importans objets, est née pour être esclave et malheureuse.

Le droit naturel a été bien défini, *le droit de l'homme aux choses propres à sa jouissance.*

L'homme doit chercher son bonheur, et comme être pensant, il doit chercher à l'étendre.

Les hordes errantes de sauvages nous instruisent mieux des loix de la société que plusieurs Etats modernes. C'est là qu'on

peut voir le tissu des loix simples et naturelles, tissu que nous avons peint et barbouillé de tant de manières.

Quand un peuple immense se regarde comme une propriété d'un seul homme, n'est-il pas nécessaire que ce peuple soit puni de sa lâcheté, de son ignorance et de sa foiblesse ? car que resteroit-il au peuple généreux qui sait raisonner et se défendre ?

Il faut forcer le souverain à être juste, c'est-à-dire, qu'il faut le surveiller. Voilà pourquoi l'Anglois se plaît dans les orages politiques qui défendent au monarque de s'endormir.

Par-tout où le cri public peut s'élever et retentir au loin, il contient le prince et ses ministres ; il défend au pouvoir suprême de passer certaines bornes. Les sujets oublient la puissance illimitée du souverain ; et sûrs que les liens de l'opinion et de la décence l'enchaîneront, ils se reposent sur l'ascendance des mœurs nationales qu'on n'osera pas violer. Les princes se croiroient outragés si on les appeloit du nom qu'ils redoutent, et ils sont contraints à ne point abuser de leurs forces.

N°. 43.

État vastes, États anciens.

Plus les États sont étendus, plus leur antiquité est reculée. Les vastes Etats sont situés dans l'Asie; ainsi les Asiatiques ont connu les premiers avantages de la civilisation. Certes, il a fallu du temps pour réunir une foule de péuplades et pour en composer une nation agrandie et soumise aux loix.

Les Chinois avoient acquis déjà bien des branches d'industrie, lorsque nous étions encore des hordes sauvages.

Les Asiatiques nous ont long temps vêtus, et nous ont appris à nous vêtir. Tandis que nous mangions nos glands amers, ils n'attendoient pas, eux, leur subsistance du hasard. Les disciples ont surpassé les maîtres; mais il viendra un temps où ces peuples qui nous ont apporté des arts encore naissans rivaliseront avec nous. Ils auront suivi nos progrès, tant est certaine la comunication des

lumières, et le flux et reflux des sciences sur tous les points du globe.

Plus un empire est vaste, plus il a besoin d'un principe d'unité, c'est-à-dire, d'un seul chef; parce que les cris et les besoins des provinces éloignées demandent un prompt réparateur armé de la force publique. Voilà pourquoi les grands Etats sont plus exposés que les autres à tomber sous la volonté absolue d'un monarque. L'empire offrant plus de surface a eu dans tous les temps plus d'ennemis à combattre, et la multiplicité des passions dans l'intérieur a été plus difficile à contenir. Il a fallu confier le corps militaire à un capitaine, et lorsqu'une nation est obligée de tenir de grandes armées sur pied, le soldat soudoyé et façonné à l'esclavage, ne connoissant que l'autorité qui lui commande, méprisant toute autre loi agissante et cachée, devient l'ennemi de la liberté des autres. Il faut, pour éviter le démembrement ou la conquête, qu'un vaste empire fasse les plus grands sacrifices de ses libertés partielles, sans quoi il verroit l'anarchie au-dedans, et le fer de l'ennemi au-dehors. Il n'y a plus pour dédommagement que les jouissances que peut

goûter le citoyen le plus obscur, lorsque, confondu dans la foule, il rencontre tous les arts pour charmer ses loisirs, et qu'il trouve dans les utiles loix de police les avantages, les délassemens et les plaisirs que lui refusèrent les loix politiques.

A Rome, l'espèce humaine n'étoit pas libre, puisque les Romains faisoient labourer la terre aux esclaves enchaînés, et les obligeoient à coucher aux fossés en retirant les échelles. Les trois-quarts des habitans de Rome étoient esclaves : des maîtres barbares les jetoient tout vivans dans le vivier pour servir à la pâture des lamproyes; et ce malheureux qui, ayant cassé un verre dans la maison de Vedius-Pollion, chez qui soupoit Auguste, demandoit, pour toute grâce, qu'on le tuât avant que d'être mangé des poissons, ne put obtenir cette faveur, malgré l'intercession de l'empereur. Etoit-ce là une république ?

A Athènes, il y avoit vingt esclaves pour un citoyen. A Lacédémone, on exposoit les esclaves à tous les dangers; on en tuoit des milliers pendant une seule nuit. Est-ce là une république ?

Qu'on dise donc que la république est à

Saint-Domingue et dans la majeure partie des Indes, où la faim de l'or et l'inhumanité se sont élevé un trône de fer ? car si la personne n'est pas libre, si la servitude réelle pèse sur le plus grand nombre, ces républiques si vantées n'offrent que les mœurs et les coutumes qui règnent encore en Barbarie. Le fond essentiel de l'homme libre, qui consiste dans le domaine de sa propre personne, ayant manqué aux sujets de ces anciens gouvernemens, la liberté qui restoit au petit nombre ne sauroit être comptée ; et ces états doivent être effacés de la liste des républiques, dont le caractère et la liberté naturelle sont accordés à tous les individus.

Les Parthes, au contraire, qui traitoient les esclaves comme leurs enfans, qui, au défaut de la liberté politique, leur accordoient la liberté naturelle et la liberté philosophique fondée sur l'humanité, les Parthes méritoient le nom de républicains ; car il faut creuser le fond du gouvernement, le juger par ses effets, et non par les titres qu'il se donne. Arrachons aux républiques anciennes le masque de la liberté, et à certains Etats celui de la servitude, nous ver-

du bien, et qu'il faut qu'il reste spectateur des nouveaux abus que la méchanceté des hommes introduit, abus qu'un gouvernement peut seul réprimer.

On aura peut-être remarqué que j'ai constamment éloigné le type du gouvernement anglois, parce que je le regarde comme un phénomène politique. Cette admirable constitution tient au local physique : elle peut durer des siècles, elle peut tomber en un instant. C'est une machine supérieurement organisée ; mais les élémens qui la composent sont contraires, j'ose le dire, à toutes les règles usuelles de la politique. Or, le bon sens veut qu'on embrasse de préférence les règles usuelles. La machine du gouvernement anglois va, et va quelquefois supérieurement ; c'est un objet de surprise pour qui sait méditer. J'ose penser que c'est la grande masse de lumières qui entretient encore plus l'équilibre de cette machine que ses matrices ; et ce qui me le feroit croire, c'est que quand le mouvement cesse, le génie national défend encore les loix, qui n'ont plus d'autre base.

Heureux Anglois ! bénissez avant tout la mer qui vous environne. Votre constitution n'auroit

prêts à abuser des loix et à briser l'édifice du législateur.

Celui-ci n'est plus digne de ce titre auguste, quand il n'a pas médité cette maxime déjà si vraie en morale, mais incontestable en politique, *que le mieux est l'ennemi du bien*, et qu'il est un certain ordre de choses dans lequel la loi doit plier et s'accommoder aux passions impérieuses ; car il vaut mieux ouvrir la digue que de la voir rompre. Ce qui doit constamment inspirer de la circonspection aux politiques, c'est de porter leurs regards sur le tableau des caprices de la fortune. Comme il est impossible d'assujétir l'avenir au calcul, le politique sensé et humain verra le présent, et transigeant avec le préjugé des hommes, il apprendra que pour mieux gouverner il faut être sûr de plaire.

On dit que quelques nations se glorifient d'avoir donné à leurs princes toute l'autorité nécessaire pour faire le bien, sans lui donner la puissance de faire le mal. Mais quand on veut pénétrer le sens de ces paroles, on est tout étonné de voir qu'en ôtant à ce prince la puissance de faire le mal, il est gêné, empêché pour l'accomplissement du

du bien, et qu'il faut qu'il reste spectateur des nouveaux abus que la méchanceté des hommes introduit, abus qu'un gouvernement peut seul réprimer.

On aura peut-être remarqué que j'ai constamment éloigné le type du gouvernement anglois, parce que je le regarde comme un phénomène politique. Cette admirable constitution tient au local physique : elle peut durer des siècles, elle peut tomber en un instant. C'est une machine supérieurement organisée ; mais les élémens qui la composent sont contraires, j'ose le dire, à toutes les règles usuelles de la politique. Or, le bon sens veut qu'on embrasse de préférence les règles usuelles. La machine du gouvernement anglois va, et va quelquefois supérieurement ; c'est un objet de surprise pour qui sait méditer. J'ose penser que c'est la grande masse de lumières qui entretient encore plus l'équilibre de cette machine que ses matrices ; et ce qui me le feroit croire, c'est que quand le mouvement cesse, le génie national défend encore les loix, qui n'ont plus d'autre base.

Heureux Anglois ! bénissez avant tout la mer qui vous environne. Votre constitution n'auroit

l'asyle des mœurs. Ainsi, ce peuple paroît plutôt dormir que vivre dans ses habitudes.

En un mot, l'art de gouverner deux cents millions d'individus, et de les gouverner d'une manière digne de leur noble origine, me paroît un art qui surpasse les forces de l'esprit humain. Nous sommes trop peu instruits pour bien estimer les forces mouvantes d'un empire qui a reçu une dimension aussi extraordinaire.

N°. 46.

Adresse de l'Agriculture a Messieurs de l'assemblée nationale constituante (1).

Messieurs,

Supplie humblement l'*agriculture*, première créancière de l'Etat, mère de tous les arts et de tous les biens, mère la plus

(1) Les papiers publics n'ont point encore fait mention d'une adresse récemment présentée *à la barre de l'assemblée nationale*, par une femme intéressante à tous égards, et que tout le monde doit respecter. Je vais la décrire telle que je l'ai vue.

Couronnée d'épis de bled, elle portoit un vêtement

N°. 45.

Des Chinois.

Un empire composé de deux cents millions d'individus, tel que la Chine, excite d'abord l'admiration ; mais il est impossible qu'une si grande masse soit organisée pour le développement de toutes les facultés de l'homme. Les Orientaux sont esclaves, parce qu'ils n'ont pas connu les grands principes du gouvernement qui mènent à la liberté. L'emprisonnement éternel des femmes est une coutume injuste, et la plus attentatoire aux principes de la société. L'empire fermé aux étrangers est une loi sauvage qui proscrit la société naturelle entre tous les hommes : l'orgueil, l'ignorance, et une crainte sensible, ont posé ce mur invincible qui repousse les lumières.

Les Chinois sont donc dans une espèce de servitude apathique qui les soumet aveuglément à de vieilles loix qu'ils n'ont point le génie d'analyser. Ces loix ont violé les principes généraux de la société ; et en tyrannisant les femmes, elles ont détruit

Contre certains arts perfides, non moins orgueilleux qu'inutiles, qui, sous le nom de *peinture*, de *sculpture*, d'*architecture* et dépendances d'icelles à l'infini, ont avili le travail des mains et celui de la terre, tandis qu'ils ne sont que des enfans mal-nés, des enfans brillans d'un côté et monstrueux de l'autre, qui sucent mon lait pour dessécher en pure perte mes mamelles.

Disant que, quoique je sois créée avant tous les beaux arts; quoique sans moi aucun être, aucun arbre, aucune plante ne puissent absolument vivre, ni fructifier, cependant les arts futiles, les sciences vaporeuses ont visiblement usurpé la préférence sur moi, et sont beaucoup plus honorés dans les *académies* et dans les discours de rhéteurs.

---

presque une injure, vont redevenir *honorables*; voilà pourquoi *la bonne mère* a voulu les employer. *Abraham* étoit son *paysan*, et Franklin son *roturier*; ces noms-là sonnent mieux à l'oreille que ceux de *houbereau* et de *publicain*: je crois que bientôt le mot le plus odieux de la langue sera celui *d'intendant* ou *d'officier aristocrate*. Quelle différence y a-t-il entre le citoyen des champs et celui des villes? ne sont-ils pas tous deux également les fils de la *patrie* ou les *sujets de la loi*?

tendre, la plus sensible, la plus digne de votre protection :

---

d'étoffe verte ; elle tenoit en main un arbrisseau fleuri qu'elle considéroit avec la tendresse d'une mère, et un cep de vigne lui tenoit lieu de canne. Sur sa robe étoient tracés en cercle les douze signes du zodiaque ; son air étoit noble, simple et modeste, sa figure majestueuse et son maintien plein de gravité ; son sein voilé, mais *prononcé*, annonçoit une bonne mère de famille ; elle arriva sans faste et sans cortège ; elle ne portoit point sur sa poitrine le *revenu d'un duché* ; son collier soutenoit une *toison*, d'où pendoient une petite *charrue*, une *faucille* et une *ruche* ; j'entendis que l'on disoit de tous côtés, quelle est donc cette bonne nourrice qui vient nous haranguer ? On ne sut bien qui elle étoit que d'après ses paroles.

Nous nous empressons à réparer l'omission des *papiers publics*, et nous ne voulons point passer sous silence le *discours* de cette femme respectable, qu'elle prononça dans une attitude noble. Tout inculte qu'il est, nous avons cru qu'il pourroit faire quelque plaisir, du moins à plusieurs de ses laborieux enfans ; c'est pour eux qu'on l'a imprimé ; nous souhaitons qu'il leur parvienne, car tout ce qui vient de cette excellente mère leur doit être précieux.

Ils ne rougissent plus du nom de roturier ; *roturier* vient de *ruptor terræ* : je ne vois rien là que de très-honorable ; *paysan* prend son origine du mot *pays*, et en reprenant son sens naturel, qui dit *paysan* dit *l'homme du pays*. Ces noms, dont l'orgueil faisoit

Contre certains arts perfides, non moins orgueilleux qu'inutiles, qui, sous le nom de *peinture*, de *sculpture*, d'*architecture* et dépendances d'icelles à l'infini, ont avili le travail des mains et celui de la terre; tandis qu'ils ne sont que des enfans mal-nés, des enfans brillans d'un côté et monstrueux de l'autre, qui sucent mon lait pour dessécher en pure perte mes mamelles.

Disant que, quoique je sois créée avant tous les beaux arts; quoique sans moi aucun être, aucun arbre, aucune plante ne puissent absolument vivre, ni fructifier, cependant les arts futiles, les sciences vaporeuses ont visiblement usurpé la préférence sur moi, et sont beaucoup plus honorés dans les *académies* et dans les discours de rhéteurs.

---

presque une injure, vont redevenir *honorables*; voilà pourquoi *la bonne mère* a voulu les employer. *Abraham* étoit son *paysan*, et Franklin son *roturier*; ces noms-là sonnent mieux à l'oreille que ceux de *houbereau* et de *publicain*: je crois que bientôt le mot le plus odieux de la langue sera celui *d'intendant* ou *d'officier aristocrate*. Quelle différence y a-t-il entre le citoyen des champs et celui des villes? ne sont-ils pas tous deux également les fils de la *patrie* ou les *sujets de la loi*?

Si tout ce qui vit exige sa nourriture proportionnée à la capacité de son existence ; si tout ce qui s'accroît n'en supporte le jeûne qu'aux dépens de son accroissement, tout ce qui vit et tout ce qui s'accroît doit un tribut de travail à la terre ; et voici que ces arts brillans, qui n'eussent dû être consacrés qu'à la décoration des temples, des monumens publics ou des palais de la législature, sont devenus des fléaux dévorateurs, pour leur avoir laissé franchir leurs bornes naturelles, et les avoir abandonnés à l'orgueil, au caprice de l'opulence : ils ont porté la désolation dans mes riches domaines ; ils ont interverti le cours de mes bienfaits : combien n'ai-je pas eu à gémir et sur la perte de tant de bras, et sur les demeures scandaleuses de tant de publicains engraissés de mes malheurs ? Quoi ! le génie des arts, accordé à l'homme pour célébrer les actions immortelles et encourager à la vertu, oubliant son origine et sa noble destination, n'a pas rougi de se mettre à la solde des vices, et de leur prostituer ses coupables pinceaux ! Ce faux goût se changeant en besoin, a répandu par-tout ses funestes ravages. On a vu l'architecture or-

Et je déclare que si, au lieu de convertir mes laboureurs en laquais, mes charrues en harnois d'orgueil, mes bleds en poussière de vanité, etc. la France veut le contraire, elle va devenir avec mon secours le grenier de l'Europe : et loin d'aller chercher vos bois, vos chanvres, vos lins, etc. dans le pays étranger, vous pourrez en fournir aux autres royaumes. Si les François veulent ensuite renoncer à la fureur aveugle de *manier* et *remanier* l'or, de travailler de stériles métaux, je les rendrai plus riches en *denrées* et même en *or*. Car Dieu a voulu que l'homme fatiguât la terre pour en obtenir des richesses constantes : il a fait dépendre de son travail et de son industrie la libéralité des saisons; les astres, les pluies, les vents, ont tour-à-tour leur salutaire influence : et comme les trésors nourriciers de l'abondance ne sont point dûs au *hasard*, les présens que je verse sont toujours en proportion de la culture plus ou moins soignée (1).

(1) Cultivez, vous moissonnerez de l'or.

J. J. Rousseau.

Le sable aride se change par succession de soins en

rons que les différentes espèces de la liberté doivent s'estimer par le plus ou moins de respect que l'on a pour l'espèce humaine, et par le traitement différent des esclaves ou domestiques.

Sous ce point de vue, des peuples que l'on nomme *barbares* ont mieux soutenu les privilèges de l'homme, et ont nourri un germe plus profond de principes républicains, que plusieurs peuples polis, qui, parmi les licences, les désordres de la police, des fiefs, le point d'honneur et les superstitions de la noblesse, ont fatigué l'espèce humaine sous une infinité de rapports.

N°. 44.

De Platon.

La république de Platon n'est qu'un jeu de l'imagination; mais son livre est devenu, pour ainsi dire, fatal, parce qu'on a cru à un gouvernement parfait, comme si les Etats régis par les loix, d'ailleurs pleines de sagesse, n'étoient pas habités par des hommes; comme s'ils n'étoient pas toujours

prêts à abuser des loix et à briser l'édifice du législateur.

Celui-ci n'est plus digne de ce titre auguste, quand il n'a pas médité cette maxime déjà si vraie en morale, mais incontestable en politique, *que le mieux est l'ennemi du bien*, et qu'il est un certain ordre de choses dans lequel la loi doit plier et s'accommoder aux passions impérieuses ; car il vaut mieux ouvrir la digue que de la voir rompre. Ce qui doit constamment inspirer de la circonspection aux politiques, c'est de porter leurs regards sur le tableau des caprices de la fortune. Comme il est impossible d'assujétir l'avenir au calcul, le politique sensé et humain verra le présent, et transigeant avec le préjugé des hommes, il apprendra que pour mieux gouverner il faut être sûr de plaire.

On dit que quelques nations se glorifient d'avoir donné à leurs princes toute l'autorité nécessaire pour faire le bien, sans lui donner la puissance de faire le mal. Mais quand on veut pénétrer le sens de ces paroles, on est tout étonné de voir qu'en ôtant à ce prince la puissance de faire le mal, il est gêné, empêché pour l'accomplissement du

du bien, et qu'il faut qu'il reste spectateur des nouveaux abus que la méchanceté des hommes introduit, abus qu'un gouvernement peut seul réprimer.

On aura peut-être remarqué que j'ai constamment éloigné le type du gouvernement anglois, parce que je le regarde comme un phénomène politique. Cette admirable constitution tient au local physique : elle peut durer des siècles, elle peut tomber en un instant. C'est une machine supérieurement organisée ; mais les élémens qui la composent sont contraires, j'ose le dire, à toutes les règles usuelles de la politique. Or, le bon sens veut qu'on embrasse de préférence les règles usuelles. La machine du gouvernement anglois va, et va quelquefois supérieurement ; c'est un objet de surprise pour qui sait méditer. J'ose penser que c'est la grande masse de lumières qui entretient encore plus l'équilibre de cette machine que ses matrices ; et ce qui me le feroit croire, c'est que quand le mouvement cesse, le génie national défend encore les loix, qui n'ont plus d'autre base.

Heureux Anglois ! bénissez avant tout la mer qui vous environne. Votre constitution n'auroit

Contre certains arts perfides, non moins orgueilleux qu'inutiles, qui, sous le nom de *peinture*, de *sculpture*, d'*architecture* et dépendances d'icelles à l'infini, ont avili le travail des mains et celui de la terre; tandis qu'ils ne sont que des enfans mal-nés, des enfans brillans d'un côté et monstrueux de l'autre, qui sucent mon lait pour dessécher en pure perte mes mamelles.

Disant que, quoique je sois créée avant tous les beaux arts; quoique sans moi aucun être, aucun arbre, aucune plante ne puissent absolument vivre, ni fructifier, cependant les arts futiles, les sciences vaporeuses ont visiblement usurpé la préférence sur moi, et sont beaucoup plus honorés dans les *académies* et dans les discours de rhéteurs.

---

presque une injure, vont redevenir *honorables*; voilà pourquoi *la bonne mère* a voulu les employer. *Abraham* étoit son *paysan*, et Franklin son *roturier*; ces noms-là sonnent mieux à l'oreille que ceux de *houbereau* et de *publicain*: je crois que bientôt le mot le plus odieux de la langue sera celui *d'intendant* ou *d'officier aristocrate*. Quelle différence y a-t-il entre le citoyen des champs et celui des villes? ne sont-ils pas tous deux également les fils de la *patrie* ou les *sujets de la loi*?

N°. 45.

Des Chinois.

Un empire composé de deux cents millions d'individus, tel que la Chine, excite d'abord l'admiration ; mais il est impossible qu'une si grande masse soit organisée pour le développement de toutes les facultés de l'homme. Les Orientaux sont esclaves, parce qu'ils n'ont pas connu les grands principes du gouvernement qui mènent à la liberté. L'emprisonnement éternel des femmes est une coutume injuste, et la plus attentatoire aux principes de la société. L'empire fermé aux étrangers est une loi sauvage qui proscrit la société naturelle entre tous les hommes : l'orgueil, l'ignorance, et une crainte sensible, ont posé ce mur invincible qui repousse les lumières.

Les Chinois sont donc dans une espèce de servitude apathique qui les soumet aveuglément à de vieilles loix qu'ils n'ont point le génie d'analyser. Ces loix ont violé les principes généraux de la société ; et en tyrannisant les femmes, elles ont détruit

gueilleuse me dépouillant d'immenses possessions (confiées à mes soins pour nourrir mes enfans), les consacrer à une pompeuse stérilité, tandis que la *peinture*, encore plus désastreuse, engloutissoit mes richesses dans des sallons luxurieux ou dans d'obscurs boudoirs.

Disant bien plus, que quoique je sois mille fois plus belle et plus pompeuse que le *commerce* (d'ailleurs mon très-bel enfant, mais qui ne peut non plus rien sans moi, puisque je lui fournis tous les meubles et qu'il n'en est que le voiturier), cependant ce dernier semble réunir toute l'attention publique à mon grand détriment; vous savez pourtant, messieurs, que tous les charmes du monde sont d'abord mon ouvrage; que c'est moi qui multiplie les hommes en multipliant les subsistances, qui maintiens les générations dans l'état primitif de force et de santé; que mes phénomènes ne s'expliqueront jamais par aucun philosophe, que la beauté, la grandeur et la puissance d'un Etat dépendent tellement de moi, *que sans mon secours tous les hommes mourroient de faim.*

Mon art est de tous le plus sociable comme

tendre, la plus sensible, la plus digne de votre protection :

---

d'étoffe verte ; elle tenoit en main un arbrisseau fleuri qu'elle considéroit avec la tendresse d'une mère, et un cep de vigne lui tenoit lieu de canne. Sur sa robe étoient tracés en cercle les douze signes du zodiaque ; son air étoit noble, simple et modeste, sa figure majestueuse et son maintien plein de gravité ; son sein voilé, mais *prononcé*, annonçoit une bonne mère de famille ; elle arriva sans faste et sans cortège ; elle ne portoit point sur sa poitrine le *revenu d'un duché* ; son collier soutenoit une *toison*, d'où pendoient une petite *charrue*, une *faucille* et une *ruche* ; j'entendis que l'on disoit de tous côtés, quelle est donc cette bonne nourrice qui vient nous haranguer ? On ne sut bien qui elle étoit que d'après ses paroles.

Nous nous empressons à réparer l'omission des *papiers publics*, et nous ne voulons point passer sous silence le *discours* de cette femme respectable, qu'elle prononça dans une attitude noble. Tout inculte qu'il est, nous avons cru qu'il pourroit faire quelque plaisir, du moins à plusieurs de ses laborieux enfans ; c'est pour eux qu'on l'a imprimé ; nous souhaitons qu'il leur parvienne, car tout ce qui vient de cette excellente mère leur doit être précieux.

Ils ne rougissent plus du nom de roturier ; *roturier* vient de *ruptor terræ* : je ne vois rien là que de très-honorable ; *paysan* prend son origine du mot *pays*, et en reprenant son sens naturel, qui dit *paysan* dit *l'homme du pays*. Ces noms, dont l'orgueil faisoit

Contre certains arts perfides, non moins orgueilleux qu'inutiles, qui, sous le nom de *peinture*, de *sculpture*, d'*architecture* et dépendances d'icelles à l'infini, ont avili le travail des mains et celui de la terre; tandis qu'ils ne sont que des enfans mal-nés, des enfans brillans d'un côté et monstrueux de l'autre, qui sucent mon lait pour dessécher en pure perte mes mamelles.

Disant que, quoique je sois créée avant tous les beaux arts; quoique sans moi aucun être, aucun arbre, aucune plante ne puissent absolument vivre, ni fructifier, cependant les arts futiles, les sciences vaporeuses ont visiblement usurpé la préférence sur moi, et sont beaucoup plus honorés dans les *académies* et dans les discours de rhéteurs.

---

presque une injure, vont redevenir *honorables*; voilà pourquoi *la bonne mère* a voulu les employer. *Abraham* étoit son *paysan*, et Franklin son *roturier*; ces noms-là sonnent mieux à l'oreille que ceux de *houbereau* et de *publicain*: je crois que bientôt le mot le plus odieux de la langue sera celui *d'intendant* ou *d'officier aristocrate*. Quelle différence y a-t-il entre le citoyen des champs et celui des villes? ne sont-ils pas tous deux également les fils de la *patrie* ou les *sujets de la loi*?

Si tout ce qui vit exige sa nourriture proportionnée à la capacité de son existence ; si tout ce qui s'accroît n'en supporte le jeûne qu'aux dépens de son accroissement, tout ce qui vit et tout ce qui s'accroît doit un tribut de travail à la terre ; et voici que ces arts brillans, qui n'eussent dû être consacrés qu'à la décoration des temples, des monumens publics ou des palais de la législature, sont devenus des fléaux dévorateurs, pour leur avoir laissé franchir leurs bornes naturelles, et les avoir abandonnés à l'orgueil, au caprice de l'opulence : ils ont porté la désolation dans mes riches domaines ; ils ont interverti le cours de mes bienfaits : combien n'ai-je pas eu à gémir et sur la perte de tant de bras, et sur les demeures scandaleuses de tant de publicains engraissés de mes malheurs ? Quoi ! le génie des arts, accordé à l'homme pour célébrer les actions immortelles et encourager à la vertu, oubliant son origine et sa noble destination, n'a pas rougi de se mettre à la solde des vices, et de leur prostituer ses coupables pinceaux ! Ce faux goût se changeant en besoin, a répandu par tout ses funestes ravages. On a vu l'architecture or-

gueilleuse me dépouillant d'immenses possessions (confiées à mes soins pour nourrir mes enfans), les consacrer à une pompeuse stérilité, tandis que la *peinture*, encore plus désastreuse, engloutissoit mes richesses dans des sallons luxurieux ou dans d'obscurs boudoirs.

Disant bien plus, que quoique je sois mille fois plus belle et plus pompeuse que le *commerce* (d'ailleurs mon très-bel enfant, mais qui ne peut non plus rien sans moi, puisque je lui fournis tous les meubles et qu'il n'en est que le voiturier), cependant ce dernier semble réunir toute l'attention publique à mon grand détriment; vous savez pourtant, messieurs, que tous les charmes du monde sont d'abord mon ouvrage; que c'est moi qui multiplie les hommes en multipliant les subsistances, qui maintiens les générations dans l'état primitif de force et de santé; que mes phénomènes ne s'expliqueront jamais par aucun philosophe, que la beauté, la grandeur et la puissance d'un Etat dépendent tellement de moi, *que sans mon secours tous les hommes mourroient de faim.*

Mon art est de tous le plus sociable comme

rons que les différentes espèces de la liberté doivent s'estimer par le plus ou moins de respect que l'on a pour l'espèce humaine, et par le traitement différent des esclaves ou domestiques.

Sous ce point de vue, des peuples que l'on nomme *barbares* ont mieux soutenu les privilèges de l'homme, et ont nourri un germe plus profond de principes républicains, que plusieurs peuples polis, qui, parmi les licences, les désordres de la police, des fiefs, le point d'honneur et les superstitions de la noblesse, ont fatigué l'espèce humaine sous une infinité de rapports.

N°. 44.

De Platon.

La république de Platon n'est qu'un jeu de l'imagination; mais son livre est devenu, pour ainsi dire, fatal, parce qu'on a cru à un gouvernement parfait, comme si les Etats régis par les loix, d'ailleurs pleines de sagesse, n'étoient pas habités par des hommes; comme s'ils n'étoient pas toujours

prêts à abuser des loix et à briser l'édifice du législateur.

Celui-ci n'est plus digne de ce titre auguste, quand il n'a pas médité cette maxime déjà si vraie en morale, mais incontestable en politique, *que le mieux est l'ennemi du bien*, et qu'il est un certain ordre de choses dans lequel la loi doit plier et s'accommoder aux passions impérieuses ; car il vaut mieux ouvrir la digue que de la voir rompre. Ce qui doit constamment inspirer de la circonspection aux politiques, c'est de porter leurs regards sur le tableau des caprices de la fortune. Comme il est impossible d'assujétir l'avenir au calcul, le politique sensé et humain verra le présent, et transigeant avec le préjugé des hommes, il apprendra que pour mieux gouverner il faut être sûr de plaire.

On dit que quelques nations se glorifient d'avoir donné à leurs princes toute l'autorité nécessaire pour faire le bien, sans lui donner la puissance de faire le mal. Mais quand on veut pénétrer le sens de ces paroles, on est tout étonné de voir qu'en ôtant à ce prince la puissance de faire le mal, il est gêné, empêché pour l'accomplissement du

du bien, et qu'il faut qu'il reste spectateur des nouveaux abus que la méchanceté des hommes introduit, abus qu'un gouvernement peut seul réprimer.

On aura peut-être remarqué que j'ai constamment éloigné le type du gouvernement anglois, parce que je le regarde comme un phénomène politique. Cette admirable constitution tient au local physique : elle peut durer des siècles, elle peut tomber en un instant. C'est une machine supérieurement organisée ; mais les élémens qui la composent sont contraires, j'ose le dire, à toutes les règles usuelles de la politique. Or, le bon sens veut qu'on embrasse de préférence les règles usuelles. La machine du gouvernement anglois va, et va quelquefois supérieurement ; c'est un objet de surprise pour qui sait méditer. J'ose penser que c'est la grande masse de lumières qui entretient encore plus l'équilibre de cette machine que ses matrices ; et ce qui me le feroit croire, c'est que quand le mouvement cesse, le génie national défend encore les loix, qui n'ont plus d'autre base.

Heureux Anglois ! bénissez avant tout la mer qui vous environne. Votre constitution n'auroit

n'auroit pas pris racine ailleurs : vous avez de bonnes loix, mais vous auriez pu subsister, même quand elles auroient été mauvaises, tant la nature vous a favorisés. Vous avez trouvé le fort de la liberté ; mais elle pèse déjà un peu sur vous. Craignez qu'un jour elle ne vous accable ; car la liberté politique a des bornes, et je n'ose imaginer qu'elles soient fort étendues.

Anglois, le temps chez vous a tout conduit par degrés ; votre politique n'a fait que profiter des évènemens, et votre raison semble y avoir imprimé son caractère. Il se fait dans chaque Etat, si je puis parler ainsi, un flux et reflux de puissances. Le despotisme a perdu plusieurs empires ; craignez que la liberté ne ruine le vôtre. Conservez vos termes politiques puisqu'ils sont si chers au peuple ; mais que ce soit des cases pour y faire entrer, selon les circonstances, de nouvelles idées.

Anglois, pardonnez à mes craintes ; je ne vois jamais un être vivant se confier uniquement à l'équilibre, que je ne tremble pour lui tout en l'admirant.

N°. 45.

Des Chinois.

Un empire composé de deux cents millions d'individus, tel que la Chine, excite d'abord l'admiration ; mais il est impossible qu'une si grande masse soit organisée pour le développement de toutes les facultés de l'homme. Les Orientaux sont esclaves, parce qu'ils n'ont pas connu les grands principes du gouvernement qui mènent à la liberté. L'emprisonnement éternel des femmes est une coutume injuste, et la plus attentatoire aux principes de la société. L'empire fermé aux étrangers est une loi sauvage qui proscrit la société naturelle entre tous les hommes : l'orgueil, l'ignorance, et une crainte sensible, ont posé ce mur invincible qui repousse les lumières.

Les Chinois sont donc dans une espèce de servitude apathique qui les soumet aveuglément à de vieilles loix qu'ils n'ont point le génie d'analyser. Ces loix ont violé les principes généraux de la société ; et en tyrannisant les femmes, elles ont détruit

vice n'est pas issu d'*Anerie*, mais plutôt de *misère*.

De misère ! il n'y a plus de sol ingrat pour l'agriculteur ingénieux ; car la nature seconde toutes les intentions, tous les bons travaux à proportion des *tentatives*. Les efforts pour le plus petit bien-être ne sont jamais *vains*. Plus de mauvaises terres que pour les têtes ignorantes ou pour les bras paresseux. Mais on avance dans la force et dans la civilisation avec mes bien-aimés *Olivier de Serre*, *du Hamel*, *Rozier*, *Parmentier* ; nouveaux Triptolèmes, ils ont servi la législation, en faisant germer des trésors alimentaires dans des terreins jadis condamnés à la stérilité : c'est en suivant leurs leçons, que l'homme ne sera plus aux prises avec la *nécessité*, à-peu-près comme le *sauvage* l'est avec la bête féroce dans les déserts, parce qu'il aura su mieux cultiver les *subsistances végétales* : la féconde nature les a diversifiées pour son usage ; je les vois croître (1) depuis peu

(1) En 1786, la plaine des Sablons, terrein condamné depuis long-temps à la stérilité, donna des pommes de terre, malgré la mauvaise qualité du sol et le

tendre, la plus sensible, la plus digne de votre protection :

---

d'étoffe verte ; elle tenoit en main un arbrisseau fleuri qu'elle considéroit avec la tendresse d'une mère, et un cep de vigne lui tenoit lieu de canne. Sur sa robe étoient tracés en cercle les douze signes du zodiaque ; son air étoit noble, simple et modeste, sa figure majestueuse et son maintien plein de gravité ; son sein voilé, mais *prononcé*, annonçoit une bonne mère de famille ; elle arriva sans faste et sans cortège ; elle ne portoit point sur sa poitrine le *revenu d'un duché* ; son collier soutenoit une *toison*, d'où pendoient une petite *charrue*, une *faucille* et une *ruche* ; j'entendis que l'on disoit de tous côtés, quelle est donc cette bonne nourrice qui vient nous haranguer ? On ne sut bien qui elle étoit que d'après ses paroles.

Nous nous empressons à réparer l'omission des *papiers publics*, et nous ne voulons point passer sous silence le *discours* de cette femme respectable, qu'elle prononça dans une attitude noble. Tout inculte qu'il est, nous avons cru qu'il pourroit faire quelque plaisir, du moins à plusieurs de ses laborieux enfans ; c'est pour eux qu'on l'a imprimé ; nous souhaitons qu'il leur parvienne, car tout ce qui vient de cette excellente mère leur doit être précieux.

Ils ne rougissent plus du nom de roturier ; *roturier* vient de *ruptor terræ* : je ne vois rien là que de très-honorable ; *paysan* prend son origine du mot *pays*, et en reprenant son sens naturel, qui dit *paysan* dit *l'homme du pays*. Ces noms, dont l'orgueil faisoit

Contre certains arts perfides, non moins orgueilleux qu'inutiles, qui, sous le nom de *peinture*, de *sculpture*, d'*architecture* et dépendances d'icelles à l'infini, ont avili le travail des mains et celui de la terre; tandis qu'ils ne sont que des enfans mal-nés, des enfans brillans d'un côté et monstrueux de l'autre, qui sucent mon lait pour dessécher en pure perte mes mamelles.

Disant que, quoique je sois créée avant tous les beaux arts; quoique sans moi aucun être, aucun arbre, aucune plante ne puissent absolument vivre, ni fructifier, cependant les arts futiles, les sciences vaporeuses ont visiblement usurpé la préférence sur moi, et sont beaucoup plus honorés dans les *académies* et dans les discours de rhéteurs.

---

presque une injure, vont redevenir *honorables*; voilà pourquoi *la bonne mère* a voulu les employer. *Abraham* étoit son *paysan*, et Franklin son *roturier*; ces noms-là sonnent mieux à l'oreille que ceux de *houbereau* et de *publicain*: je crois que bientôt le mot le plus odieux de la langue sera celui *d'intendant* ou *d'officier aristocrate*. Quelle différence y a-t-il entre le citoyen des champs et celui des villes? ne sont-ils pas tous deux également les fils de la *patrie* ou les *sujets de la loi*?

guerre de tous côtés au froment et aux productions légumineuses. La consommation d'un cheval exige près de six arpens de terre, il emporte en avoine et en foin la moitié de mes grains; la bête me prend plus de terrein que l'homme; oui, la plus mauvaise rosse est plus abondamment nourrie que mon plus ferme travailleur; mais mon bœuf n'est jamais arrêté par aucune des maladies auxquelles le cheval est sujet : il fait plus de fiente que le cheval, et d'une meilleure qualité.

Si jadis on immoloit le porc à la blonde Cérès, à cause du dégât qu'il fait aux biens de la terre, je ne balance pas à nommer le cheval comme mon plus redoutable adversaire ; et je ne suis que trop fondée à ce reproche, depuis qu'on l'emploie aux boucheries de la guerre. Ce que cet animal coûte à l'espèce humaine est vraiment incalculable. Mon bœuf est mon véritable compagnon ; les vaches même sont très-propres au labour des terres légères ; on peut les accoupler sous le joug, et cultiver au moins les seigles, les pois, les orges, en attendant qu'on les façonne à un labourage plus utile.

Autre sujet de douleur et de plainte que je ne puis vous dissimuler encore, Messieurs : la vigne, que l'on veut naturaliser forcément dans des terres inconvenantes, irrite la nature qui s'en offense, et qui se venge en donnant un vin mauvais et nuisible à la santé : le sol qu'on a contrarié n'offre que l'apparence de la liqueur ; des vignes bâtardes déshonorent les contrées qu'elles couvrent ; ces contrées ont perdu les bienfaits locaux de la nature ; ces vignobles, mal exposés et privés des regards vivifians du soleil, font un vin pernicieux, et qui peut être appelé le venin de la puissance nationale : c'est un fléau terrible pour les campagnes ; le raisin pourri qui a occupé d'excellentes terres à bled coule dans les cabarets trop multipliés, il fomente les passions crapuleuses et les orgies brutales : le gargotier gâte encore la mauvaise liqueur, et augmente son abondance perfide ; les têtes villageoises s'enflamment dans une ivresse qui tue les jours précieux de la semaine et jette la discorde dans les chaumières : voilà mes paysans qui ne sont plus que des ivrognes, et c'est cette liqueur qui taille des besaces à la moitié des villages ; qui élargit les hô-

pitaux, et qui transforme les monts-de-piété en hideuse fripperie. Oh ! aidez-moi, législateurs, à sauver l'état et les familles populacières des *attentats du vin*, du commerce du mauvais vin, que l'ancien et cruel gouvernement ne favorisoit tant que pour augmenter le prix du bail des fermes.

Ne demandons du vin qu'au sol que la nature destine à en produire; quelle main amie de l'humanité arrachera ces vignes languissantes de dessus ces innombrables côteaux tournés au nord; elles ne font que ruiner le vigneron, toujours abusé et toujours pauvre malgré ses renaissantes fatigues; qui rendra ces côteaux, ces plaines aux grains innocens et toujours nourriciers que l'on conserve, présens qui ne sont jamais empoisonnés de remords? La charrue, la charrue! que des milliers d'arpens employés à des vignes infructueuses et froides soient restitués à d'heureuses récoltes, et l'on verra disparoître les maux invétérés qu'occasionnent des routines trompeuses : celui qui mènera de préférence le *bœuf* qui *laboure* obtiendra plus facilement le *cheval* qui *voiture* et le mouton qui *habille*, et de-là, la *poule au pot rustique* du

campagnard ; enfin un *jardinier* avec sa bêche me sera toujours plus cher et plus précieux qu'un *vigneron*, j'en jure par mes prairies *artificielles*.

Vos loix, Messieurs, et les travaux de mes bons et utiles enfans commencent déjà à porter vers les campagnes une foule d'êtres ci-devant égarés dans les villes, distraits, inoccupés ou livrés à de brillantes inutilités ; ils en concevront encore mieux le vuide, lorsque les petits *lots de propriété territoriale* auront amené une douce émulation pour des travaux faciles et qui ne seront pas sans gloire comme sans profit. Ils sentiront que le luxe des cités laisse toujours au fond du cœur des desirs insatisfaits, une soif qui trompe ; c'est que l'homme aura beau faire, s'écarter de moi, de mes paisibles demeures, se perdre dans le charme trompeur des arts fantasques, courir tous les spectacles, jamais il n'en verra un plus beau que le mien : jamais il ne recevra des jouissances plus vives que lorsqu'à la campagne, dans un séjour de paix et de brillant soleil, il obtiendra, avec quelques instructions et très-peu de moyens, sa nourriture et sa félicité ; alors

il aura un sentiment plus vif de son indépendance, et pour tout dire en un mot, il n'embrassera véritablement la liberté civile et politique que lorsqu'il saura trouver en lui-même et par le travail de ses mains les ressources de sa subsistance et de son repos.

Les *petites propriétés* font ma joie, ma force et ma gloire ; c'est là que le règne végétal s'agrandit, et devient d'une richesse immense ; c'est là que l'on tente une foule de petites expériences qui ajoutent à mes trésors ; c'est là que chacun, amoureux de son héritage, s'occupe à l'accroître, à l'embellir ; là, les terres médiocres, et qui le plus souvent ne sont telles que par la faute du cultivateur, font voir que le génie de l'homme transforme et métamorphose la nature à son gré. Là, on ne voit pas la ronce vorace, hérissant le sol endurci, s'implanter jusque sous le rocher calcaire, et par-tout se multiplier le repaire du lapin, meurtrier de toute végétation voisine : l'on connoîtra bientôt la différence de la terre cultivée pour soi et de la terre cultivée pour les autres.

Eh ! quel orgueil plus légitime que de pouvoir

pouvoir se dire chaque jour : *j'ai créé l'ornement de ma table, la nourriture des miens, la tranquillité de mon toît.* Celui qui pense et qui agit ainsi n'est jamais l'esclave des puissans, ni le complice de leurs désordres, ni l'assassin soudoyé de ses frères : il est plus grand que tous les *valets dorés et chamarés des cours ;* il a effectué la belle leçon d'Horace, *mens conscia recti in corpore sano ;* il peut répéter avec enthousiasme et vérité ces vers pensés.

Ma bêche et ma charrue, utiles instrumens,
Brillent plus à mes yeux que ces fiers ornemens,
Ces clefs d'or, ces toisons, ces mortiers, ces couronnes.
. . . . . .
Mon art est le premier, il nourrit les humains (1).

S'il a des *parchemins* il peut les brûler, et fort *avec moi* et *par moi*, renoncer à jamais à tous ces *privilèges* exclusifs, restes

(1) Le laboureur étoit avili ainsi que le travail des mains ; le laboureur n'étoit admis dans aucune corporation de petite magistrature. Il n'y a pas six années que le fils d'un laboureur de la Picardie ayant eu la sottise d'acheter une de ces charges ridicules qu'on appeloit trésorier de France, il ne put en obtenir l'agrément.

de barbarie, ancien chaos, stérile gloire qui ne vaut pas l'exploitation libre des terres, c'est-à-dire, la liberté *donnée aux biens comme aux hommes*, et qui, par l'accord naturel de toutes les loix sociales, va faire naître plusieurs avantages jusqu'alors inconnus : la *servitude*, mère de la *paresse* et fille de la *tyrannie*, s'y opposoit ; mais ne peut-on pas, pour ces grandes et importantes nouveautés, se détacher de quelques chimères généalogiques et papiers vermoulus ?

Ainsi, vos décrets, Messieurs, vont créer une postérité nouvelle et précieuse de cultivateurs industrieux, investigateurs et doux violateurs du chaste sanctuaire de la nature ; on les verra figurer à la place de ces êtres avilis et malheureux qui *grattoient* incessamment ou le *papier*, ou la *toile*, ou la *pierre*, ou la *porte* des grands ; qui vivoient d'*imitations stériles* de la nature, au lieu de la féconder ; qui entassoient des *enluminures*, des *camayeux*, en s'attachant à des *surfaces ;* qui, enfin, ne savoient rien *produire*, usant une vie entière d'hommes sans avoir su tenter la végétation d'une plante. Eh bien ! tous ces niais *artistes* qui

ciseloient, qui *guillochoient* les métaux; qui *doroient* les *plafonds*, qui *enchâssoient* les *diamans* (1); cette armée d'ouvriers à la solde des riches dédaigneux, ils feront mieux; ils *gratteront* désormais *la terre*, et elle répondra plus fructueusement à leurs soins que ne faisoient le *marbre*, la *toile*, le *métal*, et le *chiffon réduit en pâte*; ils ne seront plus *sujets du luxe*, ils seront mes nobles compagnons; ils n'attendront pas *pour manger* qu'un homme veuille avoir une *tabatière* en or de *trois couleurs*; ou le *portrait* d'une prostituée, ou le boudoir de sa *lasciveté* : l'*artiste*, ci-devant malheureux, métamorphosé en *cultivateur*, pourra répondre à celui qui voudra l'acheter pour le *crime* ou pour la *bassesse* : *ren-*

(1) On dit qu'il y a un ci-devant *Monseigneur* qui s'enferme, se couvre de ses gros *diamans*, et puis qui se regarde au miroir. Un tel individu, à coup sûr, n'a jamais su contempler un *pommier en fleurs*. Un *diamantaire*, un *lapidaire*, un *metteur en œuvre*, un *joalier*, etc. sont des hommes fort au-dessous d'un *curieur de puits*, d'un *vidangeur* et d'un *boueur* enlevant les ordures de la ville. Tout homme *diamanté* me cause une impression si désagréable, que je me fais toujours quelque effort pour lui répondre lorsqu'il m'interroge.

soigne-toi dans ton palais avec tes projets sinistres, ou tes plans puériles, car j'ai des racines. Déjà, à la voix de la liberté, une multitude d'ouvriers ont déserté les *atteliers de luxe*, et leurs bras, occupés plus utilement, ont été rendus à de plus nobles travaux, à leur destination primitive.

Bientôt la splendeur de la France accompagnera l'aisance de ma nouvelle famille, de celle que vous m'aurez donnée; et tout l'or qui se consommoit en travaux chimériques, inutiles, bisarres, vagues, stériles, insensés, déraisonnables, sera pour un travail neuf, pour un travail reproducteur exercé dans mes champs élargis, exercé sur la totalité de mes domaines, de ces domaines destinés à nourrir la force réelle de l'Empire : sol immense que tous les *rois* ont tour-à-tour flétri en le couvrant de *privilèges*, de loix absurdes ou barbares, de distinctions faites pour ruiner la chose publique : abus monstrueux que vous venez enfin d'abattre et de sacrifier sur l'autel de la patrie.

Je ne verrai plus, je l'espère, une hâve jeunesse, au lieu de l'embonpoint, des

élans de la vigueur de cet âge, ne représenter que les défaillances du jeûne, les détresses de la langueur, les soupirs de la mendicité : je ne verrai plus des infortunés ayant des bras, solliciter inutilement leur nourriture, se heurter contre une porte fermée : s'attachant désormais à une terre maternelle qui s'ouvrira à leurs besoins, ils apprendront que la mère commune n'a jamais manqué à récompenser le plus foible travail, et qu'on peut cultiver le sol le plus désespéré, quand on l'interroge avec quelque activité ou avec quelque intelligence ; car c'est la paresse ou c'est l'ignorance qui diroit aujourd'hui : *cette terre n'est bonne à rien.* Les méchans ont beau être méchans, ils ne peuvent nuire à l'homme qui se dévoue sous la voûte du ciel à un labeur d'une utilité certaine.

Soins champêtres, verdures fleuries arbres plantés, greffés et taillés de nos mains ; semailles, récoltes, vendanges, jardinage basses cours, non, jamais les spectacles pompeux des villes ne rempliront tous les jours de l'année comme le font ces travaux par lesquels la terre vivifiée sourit à son maître et lui verse les productions mul-

tipliées qui, en flattant son intelligence et un légitime orgueil, récompensent largement les soins d'une année. Ah ! si dans l'enfance du monde, si à la vue des *glands* et des *feines*, la joie de l'homme se signaloit par des chants d'allégresse et par des danses autour des *chênes* et des *hêtres*; voyez aujourd'hui les fruits de toute espèce, qui, ayant changé de saveur et pour ainsi dire de forme, se disputent à l'envi l'honneur de passer par ses mains. Entendez le bêlement des troupeaux, le chant matinal du coq, le gloussement de la poule, le roucoulement du pigeon; ce concert rural ne fatigue jamais, il se marie avec le silence de la nature, donne la vie et le mouvement au paysage, le ravive, et l'on contemple alors avec plus de volupté la prairie émaillée de fleurs, les épis jaunissans, l'arbre arrondi et courbé sous les fruits.

La voix de mes *bons curés*, mes amis et mes plus doux soutiens, cette voix qui parmi vous *m'a déjà fait tant de bien*, achèvera de détruire les idées superstitieuses qui règnent encore : elle vaincra la séduction de la routine; elle fera taire les préjugés enracinés, faute de lumières; elle

dira que rien *ne naît du hasard*, ou *à la suite d'un vain prestige :* elle enseignera à tous à reconnoître, dans les moindres choses comme dans les plus grandes, les loix solemnelles du Créateur, qui a fait dépendre uniquement des saisons, des localités et des soins journaliers de l'homme l'abondance et la qualité des récoltes ; cette voix instructive et fondée sur la neuve réflexion, confirmée encore par l'expérience, convaincra tous mes enfans que les maux qui les affligent dans leurs champs ne procèdent que de leurs erreurs, de leur obstination : enfin, que *les torts* qu'ils éprouvent naissent tous de leur aveuglement *volontaire*.

Nos mœurs vont se régénérer en même-temps que nos loix, parce que les agriculteurs sentent le prix des vertus sociales : ils font plus, il les pratiquent : ils ne cherchent point à corrompre, et ils ne sont point aisément corrompus ; l'économie et l'aisance écartent les sentimens vils et bas, et toutes les dispositions vénales qui grossissent le troupeau des esclaves. On ne voit parmi eux ni *gens* qui trahissent l'intérêt de la patrie, ni *plume vénale* qui justifie les for-

faits anti-nationaux, ni ces hommes de sang qui, semblables *aux dogues*, déchirent à la voix de celui qui les lâche.

Mes bons curés ne sont pas ce corps privilégié, paresseux et turbulent, qui, avec des mœurs scandaleuses et une avidité insatiable, cabaloit encore à la cour, et qui a fait tant de mal à la *religion*, à la *patrie*, à la *renommée* des rois; hélas! ces prélats orgueilleux (1) auroient tué jusqu'à la morale chrétienne, sans mes amis *les curés* qui travaillent, édifient, conseillent et consolent mes enfans.

Le François avoit un *pays*, vous lui avez donné, messieurs, une *patrie* : nous renaissons tous d'une existence nouvelle, et nous nous saluons en enfans de la famille. Hélas! mes pauvres enfans, n'agueres abrutis de servitude et sentant à peine en eux le titre d'homme, ne se sont crus dans l'Etat que nés pour porter le joug éternel des grands. Vous les avez régénérés au sentiment de la liberté dont ils héritent; un

(1) Ils ont adoré le veau d'or, et murmuré contre Moyse quand il l'a réduit en poudre.

receveur cruel, un *seigneur* féroce ou insensé, un *privilégié* arrogant ne pourra plus les priver en un moment de la propriété, de la sûreté, de la liberté. Les administrateurs n'oseront plus penser et dire que, pour les attacher aux travaux de la campagne, il falloit leur ôter toute aisance, afin qu'ils fussent contraints par la misère à perpétuer leur exercice rude et journalier : ce blasphême ne sortira plus de la bouche des prétendus *hommes d'Etat.*

La loi qui abolit un *mauvais gouvernement* fait mal à mes *ennemis*, parce qu'elle abat leur orgueil et leur cupidité; mais la loi de la nature est visiblement celle de Dieu : cette loi, que Dieu a envoyée dans sa pitié de nos *longues infortunes*, cette loi aura, trouvera autant de défenseurs que le mérite une si noble cause.

Ah ! poursuivez, messieurs, malgré les calomnies des hommes dont vous avez attaqué les vieilles injustices, et qui vont disparoître demain. Poursuivez, malgré les fureurs des méchans, qui, vivant d'iniquités ou d'absurdités, vouloient les propager jusqu'au terme de leur inutile carrière. Les lumières publiques ont brillé; la

nature a fait entendre sa voix, l'univers moral s'est ému, les longues abominations ont paru sous leur vrai jour : les méchans n'ont pu *assassiner la raison humaine*, ils n'ont pu anéantir la sainte majesté de la nature. Ils faisoient un *rêve* de ses loix, de sa puissance, de son ascendant; ils avoient pris le sommeil confiant d'un bon peuple pour sa nullité absolue; mais le *bon peuple* a redemandé l'exécution du pacte social, car il est essentiellement fondé sur les utilités communes et sur les rapports unitifs. Les volontés n'ont pu et ne peuvent s'associer que pour l'avantage de chacun. L'unanimité de la vertu doit enfin amener un gouvernement digne de l'espèce humaine.

Eh ! qui peut arrêter aujourd'hui, messieurs, la bonne et invincible tendance de la nature, la douce idée de l'union, ce beau mouvement de concorde, de fraternité, de protection mutuelle; ce rapprochement de mon sein, de mes mamelles fécondes, inépuisables; ce rapprochement enfin de vos saintes loix qui seront immortelles, parce que vous avez vu avant tout l'homme, la terre, son industrie, son courage, sa noblesse, sa perfectibilité, la na-

ture et Dieu ! devant ces grandes *bases* devoient disparoître tous les fantômes, accidens désastreux dans le vaste tableau de l'harmonie sociale. Un système de tyrannie universelle a régné trop long-temps sur la terre ; il faut qu'il tombe, et le moment est venu.

La terre m'appartient, car sans moi elle n'existeroit pas ; vous avez senti cette importante vérité, messieurs, et vous en avez été récompensés. Vos loix sont devenues grandes, imposantes, solemnelles, faites enfin pour le temps ; vos loix seront bénies, protégées, maintenues par la génération présente, par les générations futures : si l'Eternel a sa souveraineté, sa souveraineté absolue devant laquelle *toutes les têtes sont égales*, vous avez adopté sa loi, sa loi vivante, inviolable et sacrée ; et moi qui nourris le *monarque* et le *pâtre*, je vous certifie que *vous avez bien fait*, que vous êtes attachés au *vrai principe* sur lequel repose l'ordre de l'univers ; et comme tous vos décrets n'ont été qu'une émanation de la raison humaine dans sa rectitude, comme les vérités qui découlent de la nature sont indestructibles comme elle, vous

avez obtenu la puissance suprême et vous la conserverez : car comme les nations m'appartiennent un peu mieux qu'elles n'appartiennent aux *têtes couronnées*, je sais que sans vous, messieurs, le bouleversement de l'ordre étoit inévitable, et que mon sein se fermoit aussi dur, aussi inflexible que celui des tyrans ; alors les *monarques* que je nourris auroient péri eux-mêmes, et avant les pâtres.

Le jour qu'environnés des mercenaires satellites du despotisme, vous avez bravé leurs glaives (le soleil n'eût jamais éclairé un plus grand forfait), qui a pu vous inspirer ce tranquille courage ? Ah ! c'est que vous avez songé aux espérances de *vingt-cinq millions* d'hommes : et échauffés de cette sainte image, vous avez conquis la liberté de mes enfans par un serment héroïque ; vous les avez sauvés ce jour-là, et du retour de la *féodalité*, et des oppressions antiques, et de toutes les calamités que les *privilèges* commandoient et autorisoient. Eh bien ! je vous le jure au nom de tous mes laboureurs ; ils iront visiter ce *jeu de paume* où la France entière fut sauvée avec moi ; où les ennemis de la constitu-

tion et des cultivateurs furent déconcertés dans leurs projets infernaux, mais si dignes d'eux; où le génie ami du genre humain veilla sur les destinées de l'Empire François.

Oui, je le répète, tous mes enfans iront le visiter, et chaque année, *ce jeu de paume* qui dira à toutes les générations que la force réelle n'est point dans les instrumens homicides qui vomissent la mort, mais dans le caractère sacré de la *loi*, dans le courage, dans la fermeté tranquille du patriotisme. *Des canons, des grils à boulets*, deux millions de *cartouches*, un maréchal *généralissime bourreau*, vingt-sept officiers d'*état major*, des *satellites* caressés, des *massacreurs domestiques* bien payés, des *exterminateurs étrangers* amenés aux portes de la capitale, sa dévastation, son pillage faisant partie de la plus *atroce conjuration* dont parlera l'histoire; (cette noble cité de l'Europe éclairée, Paris saccagé! l'univers en eût porté le deuil jusqu'à la fin des siècles.) des bleds considérables jetés dans la rivière pour marier la famine au carnage; enfin toutes les *trahisons cachées*, tous les *projets sanguinaires* qui rivalisent (ou plutôt qui surpassent ceux de *la Saint-Barthé-*

lemi), rien de tout cela n'a pu ni ne pouvoit *tuer une nation*, malgré le fol et abominable espoir qu'en avoit conçu le despotisme uni à l'aristocratie. Et pourquoi l'avoit-il osé concevoir ? c'étoit uniquement pour conserver et pour dérober aux yeux de tous le fameux *livre rouge*, dont la *couleur* étoit le trop fidèle *emblême* du sang où il étoit journellement *baigné*. Honneur immortel à l'intrépide bravoure des Parisiens qui firent reculer le despotisme ! Dès ce jour la nation eut un *roi* et n'eut plus de *maître*. La plus belle des constitutions honora le courage du mieux méritant des peuples. Quel beau mouvement dans la nature des choses et de l'esprit humain (1) !

Et tandis que ce *livre rouge*, que l'on s'obstinoit à rendre invisible, dévoroit l'Etat ; c'est moi, je puis le dire, qui reproduisois

(1) C'est le 17 juin et puis le 23 qui ont fait naître les fameuses journées du 13 et du 14 juillet. Oh ! si le Parisien eût chéri la vengeance, que ne pouvoit-il pas exécuter le 15 juillet ? Mais né généreux, il laissa respirer ses cruels et implacables ennemis, qui, victorieux, auroient poussé la cruauté au dernier terme, et *lavé dans le sang leurs bras ensanglantés* : à cet égard ils ne dissimulent pas trop encore leur horrible pensée.

sans cesse pour nourrir le malheureux dépouillé de son écu, de son dernier écu tombé dans le *tonneau des Danaïdes* : je m'efforçois à réparer tous les maux ; je m'empressois à consoler mes enfans, en perpétuant sous leurs yeux les merveilles renaissantes du *Tout-Puissant*.

Eh ! n'ai-je pas assez long-temps gémi avec eux, messieurs, pour oser ici faire entendre ma plainte ! Oui, c'est la *coalition* des *aristocrates* qui m'a porté depuis vingt-cinq ans les coups les plus rudes et les plus inattendus ; mais toujours voilés dans l'ombre, on ne savoit alors qui accuser ; et lorsque par un *pacte infernal* ces monstres à face humaine affamèrent la France, ce ne sont pas mes laboureurs qui ont profité de la *cherté* des grains, ce sont les accapareurs et les autres *mangeurs décorés*. Leur criminel bénéfice faisoit languir le pauvre qui n'a que ses bras, Le gouvernement vilainement *aristocratique* de 1787 (il n'y a point d'autre épithète pour le caractériser) a ruiné mes enfans et déshonoré l'humanité ; et ce, pour enrichir, non les *campagnes*, mais quelques *compagnies financières* avec lesquelles les vils courtisans

partageoient ces gains *homicides*. O trop douloureux souvenir ! la *disette* et ses innombrales calamités ont toujours suivi ou accompagné les spéculations de *l'ancien régime*.

Il étoit bien temps qu'il fût renversé de *fond en comble*, la Providence y a mis *la main*. On dira un jour que jamais peuple plus long-temps, plus durement *opprimé*, plus lâchement *trahi*, plus abominablement *menacé*, n'a été plus sage dans sa force, plus modéré dans sa vengeance. Trois cent mille hommes armés oublièrent que leur perte étoit *jurée* ; ils pardonnèrent avec plein pouvoir de punir. Ah ! bon peuple ! tes féroces ennemis en ont été *surpris* sans en être plus *touchés* ; mais sois toujours généreux. Je m'arrête, mes douces et bonnes occupations me rendent trop pénibles *certaines images*. Les gouvernemens ! dirai-je, tairai-je leurs crimes ? ah ! c'est à moi qu'il appartient de les effacer de la mémoire des hommes.

Aussi ancienne que l'univers, j'attendois patiemment que les *droits* que je tiens de *Dieu* et de la *nature* fussent respectés, afin que je cessasse d'être esclave opprimée et avilie,

avilie. Déjà l'énergie, le courage renaissent avec le sentiment de la liberté : bientôt je donnerai aux plus avides le secret de *faire de l'or avec de la terre ;* je rendrai la France *redoutable* aux autres puissances, qui n'ont ni la même *position* ni un pareil *sol* : encouragée, heureuse et libre, je rappellerai les *mœurs* ; je fixerai l'étranger sur le sol de la France ; car comme c'est la *couronne* et la *charrue* qui gagnent évidemment le plus à la *constitution* (et l'avenir le prouvera), elles forment dès aujourd'hui, ou doivent former le lien indissoluble du faisceau politique.

Si la nation, Messieurs, fut sauvée par votre intrépide fermeté, c'est dans les bénédictions des races futures que vous trouverez la récompense de vos travaux héroïques. Laissez mourir à vos pieds des clameurs impuissantes et méprisées. On ne trompe point un grand peuple. Recevez ici les témoignages de ma reconnoissance, les hommages et les remercîmens de la mère la plus tendre, celle qui sait ce que vous avez fait pour la classe la plus nombreuse des infortunés humains ; pour la classe utile et laborieuse, qui fertilise et embellit le globe.

Le genre humain est pauvre ; il n'a rien à donner, et vous avez songé à lui : eh bien ! il parle ici par ma voix, il vous bénit ; il n'oubliera pas *vos noms*, il n'en laissera point périr les *syllabes* : les noms des *fermes régénérateurs de la France*, et bientôt de l'Europe entière, seront consacrés à jamais. Le pauvre genre humain qui vit avec moi, qui vit par moi, et dont je ne puis me séparer, vous offre son légitime, son sensible, son éternel amour : et moi, je n'attends que deux ou trois *législatures* semblables à la vôtre pour métamorphoser la France en vrai paradis terrestre.

C'est ce que vous atteste votre mère tendre et éternellement reconnoissante,

L'AGRICULTURE.

N°. 47.

DISCOURS HISTORIQUE SUR PHILIPPE II.

PHILIPPE II n'est plus que cendres ; deux cents ans le séparent de l'instant où j'écris ; sa renommée aujourd'hui appartient à la justice des siècles. Je vais crayonner

son despotisme terrible et superstitieux, rassembler les traits de cette physionomie cruelle qui fait horreur dans l'histoire; je veux inspirer aux autres l'indignation dont j'ai été pénétré moi-même. La conscience dicte à l'écrivain ce qu'il doit faire; et le vulgaire, insensible aux grandes calamités qui ont pesé sur l'espèce humaine, ou n'en gardant qu'un trop foible souvenir, ne conçoit pas ce qui nous porte à frapper dans la tombe ces redoutables ennemis du genre humain.

La plume vengeresse de l'écrivain doit flétrir les méchans rois; car c'est là honorer les bons. Tous passeront à leur tour sous le burin véridique qui dénoncera à la postérité leurs attentats ou leurs heureuses qualités. Les moindres traits de leur caractère seront amenés au grand jour; ils seront livrés, de quelque voile qu'ils s'enveloppent, au jugement des hommes nés et à naître.

Depuis Tibère, jamais tyran plus sombre et plus cruel ne s'est assis sur un trône; c'est sur un lac de sang (et l'image ici n'est pas outrée) qu'il a fait voguer le vaisseau de l'église romaine. D'accord avec l'Inquisition, il protégea ses fureurs en Flandre, en

Espagne, et voulut la porter jusqu'en Amérique. Cruel par caractère et par principes, jamais la clémence et la pitié ne trouvèrent d'accès dans son cœur; il s'associa deux ames dignes de la sienne : c'étoient le cardinal Granvelle et le duc d'Albe; il leur confia toute son autorité, parce que ces ministres étoient durs et impitoyables comme lui.

Il voulut joindre à son pouvoir, déjà si terrible, un gouvernement religieux, parce que celui-ci domine l'homme tout entier. De même que l'univers est soumis à l'autorité de Dieu, ainsi le despotisme religieux prétend asservir le monde politique; alors tout rebelle est hérétique, et les hérétiques sont toujours traités sur le pied de rebelles. On est coupable envers le trône dès que l'on n'est plus croyant. La monarchie religieuse est donc la plus dangereuse de toutes; c'étoit celle que vouloit établir Philippe II. Il tenta de marier l'autorité spirituelle à l'autorité temporelle. (1) Point de despotisme

(1) Un jugement de l'Inquisition d'Espagne décida que tous les peuples des Pays-Bas étoient apostats, et conséquemment criminels de lèse-majesté. Les comtes

sur la terre plus fier, plus atterrant; ajoutez que cette monstrueuse forme de gouvernement s'attribue encore une sagesse et une vertu particulières.

Depuis quelques siècles le gouvernement ecclésiastique avoit pris pour modèle l'ancienne forme de l'empire Romain. Ces idées, soutenues de tout l'appareil de la religion, avoient les dehors les plus imposans; elles enchaînoient de toutes parts les volontés, et les soumettoient à un seul culte; de-là à une seule loi il n'y avoit qu'un pas. Plusieurs princes voulurent donc réunir l'empire et le sacerdoce, parce qu'ils devoient hériter par ce moyen de la puissance la plus étendue. Philippe II, surpassant en orgueil ses prédécesseurs et ses contempo-

---

d'Egmont et de Horn furent exécutés. On étoit surtout redevable au premier des victoires de Saint-Quentin et de Gravelines. Philippe II aspirant à la couronne de Portugal, empêcha le cardinal Henri, grand-oncle du roi défunt, de se marier; agissant si bien en cour de Rome que les dispenses ne vinrent point. Après la mort du cardinal, Philippe II s'empara de cette couronne sans coup férir. Ce persécuteur obstiné des consciences renouvela les proscriptions romaines, et des têtes illustres furent mises à prix.

rains, n'accordoit l'infaillibilité au pape que pour s'arroger à son tour les mêmes prérogatives, que pour commander avec la croix comme avec l'épée ; lorsqu'il s'agissoit de ses intérêts, il ne vouloit être contredit ni contrarié de personne ; il falloit trembler dès qu'il prenoit son *crucifix* en main. Le pontife le plus intolérant parloit par la bouche du monarque le moins sensible.

Il en résulta un esprit de persécution qui se changea en fanatisme politique ; il embrassa à-la-fois et corrompit toutes les parties du gouvernement, qui fut alors dans la cruelle nécessité de tout subordonner, de tout immoler aux idées religieuses. Son principal but fut d'éloigner tout homme qui pensoit, de flétrir et de rendre suspect tout ce qui respiroit l'esprit de recherche. Comment tant de maux sont ils émanés d'une religion ayant un principe de bonté universelle ?

Ce despotisme honteux gâta la législation dans toutes ses branches, la rendit à-la-fois atroce et minutieuse. Le formel de la religion, semblable à une étiquette fatigante, engendra, par ses gênes perpétuelles, l'hy-

pocrisie, source de tant de vices ; les préjugés les plus cruels et les plus déraisonnables s'accrûrent en raison inverse des lumières et de la liberté. Tel fut le déplorable sort de l'Espagne ; le fanatisme y sut bâtir à son aise dans les vastes plaines de l'ignorance ; les peuples furent abrutis : mais l'autorité n'y gagna point tout ce qu'elle comptoit y gagner ; les hommes, sous ce double joug, passent ordinairement d'une obéissance aveugle à une désobéissance toute semblable. Philippe III fut obligé de reconnoître les Provinces-Unies pour état libre et indépendant. Il s'obligea de ne point gêner leur commerce dans les Indes ni dans l'Amérique.

Le monarque que je peins étoit roi d'Espagne, des Deux-Siciles, des Pays-Bas, maître de Tunis, d'Oran, des Canaries, et de quelques îles du Cap Verd ; des Philippines, des îles de la Sonde et d'une partie des Moluques ; des empires du Mexique et du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, du Chili, et de presque toutes les îles qui sont entre les deux continens de l'Amérique et de l'Europe. Dieu de l'univers, quelle immensité de pouvoir réunie dans la main

d'un seul homme qui n'en méritoit plus le nom !

Tout auroit pu placer ce monarque au-dessus de tous ceux que le Ciel a chargés du gouvernement de la terre; il auroit pu tourner cette force du côté de la véritable gloire : mais il n'en avoit pas la moindre idée. Pendant quarante-deux ans qu'il trama dans son cabinet l'asservissement de l'Europe, il ne donna point un seul jour au bonheur du monde; toujours fourbe, toujours cruel, toujours superstitieux, il ne manqua jamais l'occasion d'une petite sévérité, ni celle d'une punition barbare.

Il médita la conquête de l'Angleterre, comme s'il eût eu horreur de tout ce qui tenoit à la liberté. Sans Drake qui brûla cent de ses vaisseaux dans le port de Cadix, sans la tempête qui dispersa cet armement formidable connu sous le nom de l'*invincible armada*, cette précieuse république étoit effacée de dessus le globe (1).

(1) Voici de quelle manière un poëte a peint cet évènement. « Une flotte formidable fait mugir les flots. C'est plutôt une armée de châteaux flottans; on l'appelle l'*invincible*, et la terreur qu'elle inspire consacre ce

Quel eût été son pouvoir, si, déjà maître d'une partie de l'Europe par l'héritage de

---

nom; l'Océan, qui tremble sous son poids, paroît obéir à sa marche lente et majestueuse; elle avance, cette flotte terrible, comme un orage qui grossit; elle est prête à fondre sur l'île généreuse que le ciel regarde d'un œil d'amour, sur l'île fortunée dont les nobles habitans ont le droit d'être libres, et l'emportent en dignité sur tous les habitans de la terre, parce qu'ils ont su faire des loix qui enchaînent depuis le roi jusqu'au dernier citoyen; ils ont voulu être libres, ils le sont devenus; le génie et le courage maintiennent leurs augustes privilèges. Jamais cette île si chère aux grands cœurs, aux ennemis de la tyrannie, ne parut si près de sa ruine. Les hommes généreux qui d'un pôle à l'autre s'intéressent à cette majestueuse république croyoient sa délivrance impossible; mais le Tout-Puissant voulut conserver le noble rempart de la liberté, cet asyle inviolable de la dignité humaine; il souffla, et cette flotte invincible fut brisée et dispersée; ses débris épars furent suspendus aux pointes des rochers, ou couvrirent les bancs de sable, écueils vengeurs où s'anéantirent l'arrogance et la témérité.

Ces mots du poëte, *le Tout-Puissant souffla*, font allusion à la médaille que la reine Élisabeth fit frapper en mémoire de ce grand évènement. On voyoit au revers une flotte fracassée par la tempête, avec cette légende: *Afflavit Deus, et dissipati sunt.*

Cette flotte étoit composée de cent trente vaisseaux,

ses pères, il eût joint l'Angleterre, dont il avoit été roi, à ses royaumes! Elisabeth auroit échoué contre la formidable puissance espagnole (1); mais ce qui fit heureusement

tant galions que galéasses ou galères, de deux mille deux cents quatre-vingt-quatorze pièces de canon, de neuf mille cinq cents cinquante matelots, de trente-trois mille huit cents soldats; deux ou trois armées étoient prêtes à s'embarquer au premier signal. L'anéantissement de cette flotte fut l'époque de la décadence de Philippe. Il n'exista plus avec cette majesté terrible qui commandoit la terreur et l'admiration; tous ses projets devinrent bornés; on eût dit qu'il n'avoit plus qu'un objet en tête, la destruction du parti calviniste en France. Il épuisa les mines du Nouveau-Monde; mais ses richesses furent insuffisantes.

(1) Philippe II, qui avoit déjà partagé le trône de Marie, étoit détesté de tous les Anglois. Ils avoient démêlé son esprit superbe, faux et cruel; ils redoutoient l'excès de son amour pour le saint-siège. Élisabeth ayant à se délivrer des poursuites de Philippe II, se décida à la réformation. La liberté que donnoit le calvinisme convenoit mieux à une femme du caractère d'Élisabeth, qui avoit du goût pour les sciences. Les moyens dont se servit Élisabeth pour établir la réformation en Angleterre furent adroits; et bientôt on laissa passer un acte solemnel qui déclaroit la reine souveraine gouvernante de son église dans son royaume, tant au spirituel qu'au temporel; ainsi l'on vit des

la foiblesse de cettte monarchie, malgré ses grandes possessions, c'est qu'il n'y eut jamais d'ensemble parmi les mêmes sujets; on ne sut point composer un peuple de tant de peuples différens. La conquête avoit séparé les Catalans, les Arragonois, les Portugais, les Napolitains, les Flamands; les faveurs de la cour n'étoient que pour les habitans de Madrid; et le ministre Olivarès disoit fort bien que le vaste amas des provinces Espagnoles n'étoit qu'un corps fantastique, soutenu de l'opinion et non de la réalité!

---

hommes d'État, des têtes politiques, s'assembler gravement pour donner à une femme le droit de créer les évêques et d'extirper les hérésies. Les prélats qui résistèrent; c'est-à-dire, qui aimèrent mieux renoncer à leurs bénéfices qu'à leur religion, composèrent le plus petit nombre. C'est bien le cas de dire avec le président de Thou, que *si les grands évènemens pouvoient se prévoir, ils n'arriveroient jamais.* Les ordres d'Élisabeth contre les catholiques furent rigoureux. Ce fut la bulle de Pie V qui occasionna quelques violences qui furent passagères. Élisabeth fut intolérante, parce que les catholiques de ses États furent très-imprudens. Paul IV répondit aux résidens d'Angleterre, lorsqu'ils lui notifièrent l'avènement d'Élisabeth à la couronne, qu'elle n'y avoit aucun droit, parce qu'elle étoit *bâtarde*, et que l'Angleterre étoit *un fief du saint-siège*.

ainsi la grandeur de cette nation s'opposoit à ce souffle vivifiant qui, dans l'ordre de la politique, fait l'organisation des Etats. Et qu'est-ce au fond que cette multitude de sujets qu'il faut protéger et défendre, et qui deviennent inutiles à l'ensemble, dès qu'ils ne peuvent plus faire participer leur force ni leur industrie à l'intérêt général? On pourroit proposer ici pour emblême ces vaisseaux qui, par leur prodigieuse pesanteur, sont incapables de naviger sur l'Océan, et qui restent immobiles dans le port, comme un objet d'ostentation ou de curiosité.

Les mines de l'Amérique sembloient lui assurer de grandes richesses, et néanmoins ses finances furent souvent épuisées. Il empruntoit de la république de Gênes, il demandoit à la cour de Rome des octrois sur les biens ecclésiastiques, et l'on vit ses troupes (qui le croiroit!), faute de paiement, se mutiner au siège d'Amiens.

Que n'a pas fait Philippe II contre Henri IV! Que d'artificieux efforts pour empêcher sa réconciliation avec le S. Siège! Comme beau-frère des trois derniers monarques, son but étoit de faire tomber la couronne

de France à sa fille Isabelle, qui en étoit la nièce.

On ne le ménageoit point en France. Jugé de son vivant, il étoit comparé à Pharaon, et l'on écrivoit de lui en propres termes : *Ce vieux satrape, couvert du sang de son fils, de celui de sa femme, veut, comme un autre Xercès, couvrir la mer de ses vaisseaux; mais ils ont été précipités par le ciel sur les rochers d'Ecosse et d'Irlande. Ce vieux roi, déjà radotant et déjà un pied dans le tombeau, duquel tous les états branlent et ne font qu'attendre que sa dernière heure sonne pour secouer son joug... Son empire est comme un buffet marqueté, composé de pièces rapportées qui se désuniront.*

Mais ces invectives que la haine prodiguoit n'empêchoient pas que ce ne fût constamment un terrible cabinet que celui de Philippe II. Maître des trésors de l'Amérique et de l'Asie, il remuoit l'Europe à son gré, et dans toutes les affaires il obtenoit la prépondérance ; il se croyoit si sûr de ses projets, qu'il disoit ouvertement : *ma bonne ville de Paris, ma bonne ville d'Orléans.* S'il avoit su profiter de sa victoire après la

bataille de S. Quentin, il eût pu renverser la monarchie; mais dans l'histoire des batailles on voit presque toujours le vainqueur, las ou étonné de son succès, n'avoir pas l'habileté de poursuivre sa fortune.

La maison d'Autriche déceloit une ambition soutenue et un esprit de domination orgeuilleuse; mais elle perdit en intrigues et en négociations le temps qu'il falloit employer à combattre et à vaincre. Philippe II auroit pu ruiner la France; mais sa politique ne ruina que la ligue: il n'eut point le courage d'un Edouard ou d'un Charles V. La conquête du Portugal, si on peut l'appeler ainsi, fut le seul avantage que la monarchie espagnole eut sous le règne de Philippe II. Il seroit devenu redoutable, sans cette multiplication d'affaires qui lui fit mêler incessamment le fanatisme religieux aux devoirs de l'empire. Enfin, ce monarque sombre et atrabilaire fit tant de mal à la France, que le mécontentement national se manifesta contre l'Espagne et contre tout ce qui portoit le nom Espagnol. Ce ressentiment exista long-temps dans nos provinces méridionales, où j'en ai vu encore des traces, où la simple tradition y avoit

perpétué le souvenir des calamités publiques. Les prétentions de l'Espagne, presque toutes fondées sur une insupportable et arrogante vanité, offensoient à juste titre l'orgueil national ; puis la préséance qu'affectoit partout l'Espagnol devenoit fatigante et ridicule.

Charles-Quint avoit donné à l'univers un spectacle extraordinaire, en abandonnant tout à-coup le projet d'une monarchie universelle, en se démettant de ses vastes états, et en abdiquant la couronne en faveur de son fils qu'il n'aimoit point. C'étoit un événement bien remarquable de voir ce puissant empereur faire succéder les offices, le chant des pseaumes et autres exercices claustraux aux fonctions royales, militaires et politiques (1). Comment est-on dégoûté de ces grandes occupations qui élèvent l'ame, la remplissent, et portent avec elles un si puissant intérêt, que doit suivre une satisfaction inconnue à nous autres foibles particuliers ?

(1) Il avoit à la bouche des maximes qu'il auroit dû mieux sentir. *Les gens de qualité*, disoit-il, *me dépouillent, tandis que les gens de lettres m'instruisent, et que les marchands m'enrichissent.*

Cet ambitieux s'étoit démis du pouvoir suprême avec tous les dehors de l'indifférence; il avoit fini son rôle par se coucher publiquement dans un cercueil, et par faire chanter autour de lui l'office des morts, comme s'il n'étoit plus : mais il manquoit à ses obsèques une voix mâle et intrépide qui fît tonner la vérité; non celle qui est scandaleuse ou qui tient à de futiles objets, mais cette vérité qui instruit le présent et l'avenir, en révélant à la terre les erreurs ou les crimes politiques des souverains, en dénonçant leurs fatales méprises; cette vérité, enfin, qui représenteroit sous des couleurs frappantes les mauvais riches portant sceptre et couronne, les princes qui n'ont point d'argent pour bonifier leurs vastes domaines, et qui prodiguent pour dévaster ceux d'autrui.

Charles-Quint faisoit toujours le contraire de ce qu'il juroit ou promettoit; car l'ambiguïté formoit la base de son caractère. Cette étonnante abdication, l'on en ignore encore le vrai motif; mais après avoir joué la comédie du cercueil, il ne tarda point à s'en repentir. A peine Philippe II fut-il reconnu dans le royaume, que Charles-Quint

Quint fut dédaigné. Ignoré de ses sujets, il étoit au milieu d'eux comme dans un pays étranger. Les courtisans voyant qu'il n'y avoit rien à gagner, ne lui faisoient plus de visites. Il s'étoit réservé une somme pour récompenser ses serviteurs : l'ingrat Philipe II en différa le paiement. L'ancien maître de tant de royaumes n'avoit plus d'argent, et se promenoit dans un cloître solitaire, un bréviaire à la main ; tous les vendredis de carême il se donnoit la discipline avec la communauté. Étrange spectacle que cet empereur donnoit au monde !

Cependant l'acte de son abdication avoit été solemnel et même touchant ; il pressa son fils entre ses bras, en lui disant : *Vous ne pouvez me payer de ma tendresse qu'en travaillant au bonheur de vos sujets ; puissiez-vous avoir des enfans qui vous engagent à faire un jour pour l'un d'eux ce que je fais aujourd'hui pour vous !*

L'ame de Charles étoit-elle réellement au-dessus d'un trône, ou n'étoit-ce que l'effet d'un dégoût passager ? Les historiens se sont permis bien des conjectures, et peu sont satisfaisantes. Personne avant lui n'avoit imaginé d'assister à ses propres obsèques ; il s'en

rhuma dans son cercueil de plomb tandis qu'on chantoit autour de lui des pseaumes funèbres, et mourut dans l'année, des suites de ce rhume.

Charles-Quint avoit été intolérant ; cet esprit de persécution qui repousse les lumières naturelles avoit rendu son génie funeste à l'univers. Voulant dans sa retraite mettre deux horloges parfaitement d'accord, il ne put en venir à bout, et ce mot lui échappa : *comment deux hommes auroient-ils donc la même croyance?* Il est trois points d'autorité que Dieu n'a jamais partagés avec les hommes, dit un auteur moderne : le droit de disposer des consciences, le droit de prévoir l'avenir, et le droit de faire sortir quelque chose de rien.

Philipe II, dans son orgueil despotique, héritant de ces fausses idées, vouloit assujétir les hommes à l'uniformité de sa croyance. Tel étoit le fond de son caractère et la base immuable de ses actions. A peine fut-il sur le trône, qu'il fit brûler en effigie le prédicateur et le confesseur de Charles-Quint son père ; et peu s'en fallut qu'il ne flétrît la mémoire de cet empereur, en le déclarant hérétique. Cette étrange superstition

étoit-elle dans son cœur, ou dans le génie espagnol ?

Le puissant Charles-Quint avoit voulu consommer les desseins de Maximilien et de Ferdinand, et achever cette haute fortune qui devoit embresser l'Europe ; mais son ambition trop vaste ne fut pas soutenue par un génie assez guerrier. Il ne mit pas à profit ses longues prospérités ; (1) ses guerres furent trop coupées, il ruina lui-même la fortune

(1) Les succès de ses armes néanmoins furent extraordinaires. La fortune lui donna deux empires dans le Nouveau-Monde ; il remporta par ses lieutenans quarante glorieuses victoires ; il termina à son avantage soixante et dix guerres, fit taire des révoltes dangereuses en Allemagne, ruina la ligue de *Smalcalde*, et obligea deux fois Soliman à lever le siège de Vienne, assiégée par trois cents mille Turcs ; il donna la chasse aux pirates sur toutes les mers qui baignoient les côtes de ses États ; il défit dans son premier voyage d'Afrique le fameux Barberousse, dont l'armée étoit de seize mille chevaux et de deux cents mille hommes de pied. Il dut une partie de ses conquêtes à sa promptitude ; souvent il accouroit en poste d'une extrémité d'un royaume à l'autre pour calmer un commencement de sédition. Ce qu'il craignoit le plus, et ce qu'il se mit en devoir d'appaiser avant tout, ce furent les révoltes d'Allemagne.

dont il avoit hérité, en faisant la faute politique de regarder l'asservissement de l'empire comme le premier pas qui devoit le conduire à la monarchie universelle. Cette erreur divisa sa puissance ; et sa précipitation à faire élire son frère roi des Romains fut peut-être dans la suite la principale cause du salut de l'Europe. L'empire d'Allemagne respira sous un joug plus léger.

Heureusement que Charles-Quint ne put disposer de l'empire comme de ses états héréditaires. Il eût laissé toute sa puissance entre les mains de son fils ; déjà il se repentoit d'avoir procuré à son frère le titre de roi des Romains, après avoir tenté de l'y faire renoncer par les offres les plus insidieuses. Il s'étoit éfforcé de gagner une diète ; mais le Corps Germanique, toujours vigilant pour sa liberté, redoutoit un chef trop puissant qui auroit pu devenir dangereux. Charles-Quint n'ayant pu vaincre l'opposition de son frère, laissa malgré lui l'empire à Ferdinand.

La maison d'Autriche étoit donc sur le point d'envahir l'Europe. Richelieu apperçut pour l'avenir l'étendue du péril, et sous ce point de vue, il peut être considéré

comme le bienfaiteur de plusieurs nations Européennes. La monarchie universelle étoit le rêve de Philippe II, ainsi qu'il l'avoit été de Charles Quint; mais la situation des Etats de ce dernier empereur étoit beaucoup plus favorable à ses desseins. La maison d'Autriche touchoit alors au plus haut terme de grandeur, au plus haut degré de puissance; les anciens sujets étoient soumis et aguerris; les Espagnols s'enrichissoient des trésors du Nouveau-Monde; les Pays-Bas menaçoient également la France et l'Empire; et la religion, livrée à de violens débats, lui servoit tour-à-tour de prétexte pour mettre en feu les Etats, pour en diviser les princes ou pour les réunir.

La monarchie Espagnole perdit beaucoup de son crédit sous le règne de Philippe II, parce qu'il épuisa son pays pour conserver les héritages de la maison de Bourgogne, et qu'il ne tenoit pas en main ce ressort unique et général qui, sous le règne de son père, avoit donné le même mouvement à toute cette grande puissance.

La politique de Philippe II étoit aussi artificieuse, mais oisive. Ce *démon du midi*,

ainsi qu'on l'appeloit, songeoit moins à profiter du trouble et de la division qu'il souffloit dans toute l'Europe, qu'à les faire naître. Connoissant tout le pouvoir des papes et de la religion, il sut se l'approprier en affectant pour le catholicisme un zèle sans bornes. Par ce moyen, il devenoit l'appui et le vengeur de tous les pays catholiques; il forçoit le pape à lui déférer son immense autorité; il régnoit par l'opinion ainsi que par les armes: comment ses ennemis auroient-ils pu échapper à ce double ascendant?

Voilà ce qui explique ses fureurs superstitieuses et non interrompues; mais la lenteur de ses opérations devenoit heureusement aussi dangereuse que l'imprudence même; et sans la faute de ses ennemis, l'Espagne auroit perdu plus qu'elle ne fit. Philippe II, malgré cette ostentation de pouvoir, ne fut-il pas obligé de demander la paix à Henri IV? Ne perdit-il pas Tunis et le fort de la Goulette? Une partie des Pays-Bas secoua son joug; il menaça inutilement l'Angleterre.

Il donnoit en même-temps à de petits objets un temps que réclamoient inutile-

ment les circonstances les plus heureuses pour donner à sa fortune un plein essor. Une tracasserie ecclésiastique l'occupoit aussi sérieusement que l'affaire de la ligue ; il s'intéressoit à des réglemens pour un chapitre de moines, comme au succès d'une bataille. Toujours docile aux volontés des papes (1) dès qu'ils parloient, il avoit tant

(1) On vit dans ce siècle un souverain pontife, devenu chef d'armée, faire alliance avec le roi Très-Chrétien contre le roi Très-Catholique ; on vit des cardinaux se charger d'une cuirasse, avoir la lance au poing ; et l'on fit publiquement des reproches au cardinal Caraffe de ne rien entendre à la tactique et aux évolutions militaires. Philippe II fut entièrement subjugué par l'opinion de son siècle. Il signa un traité de paix honteux avec Paul IV ; il s'humilia jusqu'à solliciter un pardon du souverain pontife. Ce pape se vantoit à chaque instant d'abaisser la fierté espagnole ; il s'opposa au couronnement de Ferdinand, frère de Philippe, élu roi des Romains ; il répandit contre lui un libelle sous le nom de manifeste ; il persécuta, il fit emprisonner les Colonnes, de tout temps vendus à la maison d'Autriche ; enfin, ce pape altier attribuoit au pontificat la vertu de tenir les rois et les empereurs à ses pieds. Sous Pie V, Philippe II montra la même foiblesse. Si l'opinion se fût constamment établie, que l'autorité des papes, qu'ils exercent de droit divin sur les choses

de haine pour les réformés, qu'il sacrifioit sa tranquillité et sa réputation au desir de les immoler ; il secondoit ses ennemis même, pour peu qu'ils montrassent quelque animosité contre les protestans. Il se réjouissoit enfin des succès d'une nation rivale, lorsqu'ils étoient contre les réformés.

Il fut le premier à croire, ou du moins il voulut qu'on crût le pape infaillible. Sa politique étoit sans doute de tourner cette opinion sacrée contre ses ennemis, et de ne pas souffrir qu'elle trouvât des contradicteurs.

La supériorité de la maison d'Autriche n'étoit pas entièrement due à Charles-Quint ; il succedoit à deux princes qui lui avoient préparé un règne glorieux, Maximilien et Ferdinand. Le premier, profond dans ses vues, avoit un génie toujours agissant : il divisoit ceux qu'il ne pouvoit vaincre. Le second, souple, hardi, artificieux, n'avoit jamais rien eu de sacré. Ces deux princes

---

spirituelles, pût s'étendre sur les couronnes des rois, tous les royaumes seroient soumis aujourd'hui à la tiare ; on eût vu les rois excommuniés, et leurs États donnés aux instrumens de cette étrange domination.

formèrent le projet de la monarchie universelle, et le laissèrent en héritage à leurs descendans. Cette idée flatta l'ambition de Charles-Quint, qui surprit l'Europe dans un moment de trouble universel : elle faillit de perdre sa liberté ; mais François Ier. (1)

(1) La rivalité qui exista entre François Ier et Charles-Quint forme une époque curieuse dans l'histoire. Ces deux princes, opposés l'un à l'autre, avoient un caractère tout différent, et qui se lisoit, pour ainsi dire, sur leurs physionomies. François Ier avoit la taille haute et quarrée, le front large, le nez aquilin, l'air martial ; il étoit de facile accès, et s'exprimoit heureusement. Charles-Quint avoit les cheveux blonds, le visage long, le teint blême, la lèvre de dessus fort grosse et pendante. Il aimoit à être seul, il parloit peu ; il invitoit les autres à s'ouvrir, ne s'ouvrant jamais lui-même ; il ne pouvoit souffrir qu'on le regardât fixement ; car lorsqu'il fut question de satisfaire la curiosité de Maximilien Ier, son aïeul, qui demandoit son portrait, il fallut le mettre entre les pointes de quatre épées, pour l'obliger de donner le temps au peintre de le considérer. François Ier aimoit les actions d'éclat, les louanges flatteuses et la volupté. Il vuidoit son trésor pour ses plaisirs, sans trop s'embarrasser ensuite comment il le rempliroit. Inhabile à former des pièges, preux chevalier, il attendoit tout de son courage. Charles-Quint, sérieux et réfléchi, voiloit une ambition démésurée, et n'usoit de la force qu'après avoir déployé

et la France ne se laissèrent point effrayer ni entamer. La bravoure de nos aïeux fit la balance, ce qui sauva la liberté de l'Europe. Qu'elle se replace aujourd'hui à cette époque, et elle sentira qu'elle doit quelque

---

la ruse et l'artifice. Il haïssoit la dépense, et mettoit beaucoup de réserve dans ses plaisirs ; évitant tout scandale et cachant avec soin sa maîtresse favorite. Jean d'Autriche, son fils naturel, ne put jamais distinguer entre deux dames celle qui étoit sa mère.

François Ier paya de sa personne dans les combats ; Charles-Quint fit la guerre sur-tout par ses lieutenans. Ses prospérités ne furent interrompues que par l'échec qu'il reçut devant Metz par l'habileté du duc de Guise. On a voulu dire que la honte qu'il en eut fut le motif de son abdication. François Ier, emporté par une bravoure aveugle, fut prisonnier à Madrid, et n'y perdit pas la dignité qu'il devoit à son rang. Ces deux rivaux qui tinrent l'Europe en suspens figurent avantageusement dans l'histoire ; mais après avoir bien examiné ces deux grands personnages qui font contraste, on se décide pour François Ier, en ce que son caractère offre une franchise et une générosité qui ne l'eussent point fait abuser de la victoire, s'il avoit eu tous les avantages de son adversaire. Sans ce roi belliqueux, la fortune de Charles-Quint auroit pu s'étendre à un point effrayant pour ceux qui aiment à voir le cours des évènemens rompre l'ambition démésurée, et briser l'orgueil qui tend à renverser les barrières des libertés nationales.

reconnoissance à la valeur des François.

Il est très-vraisemblable que Philippe II avoit long-temps espéré de réunir la France à l'Espagne ; car il vouloit vaincre le parti du roi (1). Mais dès que les François eurent reconnu leur légitime maître, la France reprit sa supériorité, qui fut très-utile à ses voisins. Henri IV releva les espérances de l'Empire, et fit entrevoir à ses princes qu'on pouvoit forcer l'orgueil des empereurs à plier sous la majesté des loix germaniques.

Si depuis le cardinal de Richelieu humilia enfin cette formidable maison d'Autriche, c'est qu'il avoit hérité du génie et des desseins de Henri le Grand. (2)

---

(1) Il se persuadoit quelquefois avoir des droits sur la Bretagne ; il osoit dire que par la mort de Henri III, le duché de Bretagne étoit dévolu à l'infante sa fille, comme héritière de sa mère, fille aînée de Henri II. Ce titre devoit transmettre, selon lui, à ses descendans l'héritage de la maison de Valois.

(2) Henri IV vouloit mettre des bornes à l'ambition et au pouvoir de la maison d'Autriche, soit en Allemagne, soit en Italie. Nulle entreprise ne fut jamais mieux concertée. Henri se liguoit avec l'électeur de Brandebourg lorsqu'il fut assassiné. C'est un beau rêve politique, que le projet de république chrétienne attri-

Richelieu devint l'ame de toute l'Europe ; il fit que le célèbre Gustave-Adolphe consterna l'empereur, que l'Espagne trembla devant la France. Sa politique savante et non moins hardie substitua la maison de Bourbon à la maison d'Autriché, et lui attribua la puissance dont celle-ci avoit joui dans l'Europe. Point de doute que l'Europe n'y ait réellement gagné ; car en ruinant la grandeur de la maison d'Autriche qui aspiroit à d'injustes et immenses dominations, la puissance des François forma l'ombre à laquelle plusieurs républiques dûrent leur naissance ou leur tranquillité.

Avouons en même-temps que la politique profonde de Richelieu avoit fasciné, pour ainsi dire, les yeux de l'Europe ; car il avoit travaillé à augmenter considérablement la puissance enviée des François. Ce qui le prouve, c'est que l'Europe revint sur ses pas quand Louis XIV, trop épris

---

bué au même prince. Si cette idée sublime a été conçue dans un temps où les lumières n'étoient ni si grandes ni si étendues que de nos jours, pourquoi n'a-t-elle pas été reprise.

de son pouvoir, déploya un orgueil fastueux. L'Europe alarmée embrassa les intérêts de ses premiers ennemis, pour établir un équilibre qui, véritable ou imaginaire, devoit faire sa sûreté.

Les conquêtes effervescentes de Louis XIV eurent donc leur source dans le mouvement que Richelieu avoit imprimé; et quand on considère aujourd'hui la prépondérance inattendue qu'il donna au trône de Louis XIII, l'heureux abaissement de ces grands, ennemis du peuple et du roi, la création des arts dont nous jouissons et qui endormirent à-propos les factions, sa rare et étonnante prévoyance sur une multitude d'objets, on doit le regarder comme le plus grand homme d'état dont la France puisse encore se glorifier; nul autre n'a possédé son génie.

On jouit d'un spectacle bien intéressant, et qui forme la preuve la plus glorieuse du courage constant de la nation Françoise et des ressources extraordinaires qu'elle porte en elle-même, quand, après la peinture des débats entre la maison d'Autriche et la maison de Bourbon, à la suite des désordres de nos guerres civiles, lorsqu'enfin Philip-

pe II étoit sur le point de donner la France à sa fille Isabelle (1), on voit ce royaume, sorti à peine de ses ruines sous Henri le Grand, humilier tout-à-coup ses voisins orgueilleux ou jaloux, et conclure ce célèbre traité de Vervins, qui fut le signal de l'abaissement de la monarchie Espagnole. Que dis-je! l'Espagne même passa au petit-fils de Louis XIV, et aux droits de la naissance la France joignit la gloire de conquérir cette couronne. Ainsi la superbe maison d'Autriche perdit son antique supériorité, et la perdit pour jamais. On applaudit à cette chûte, quand on considère l'ame et la politique d'un Maximilien, d'un Ferdinand, d'un Charles-Quint, enfin d'un Philippe II.

Et lorsque l'on songe que, si ce dernier monarque avoit pu du moins se résoudre à

(1) La bulle de Sixte-Quint contre les Bourbons prenoit sa force dans les opinions fanatiques du siècle. Les termes en sont curieux pour le temps où nous vivons. Sixte-Quint dit : *Le pouvoir pontifical est infiniment au-dessus de toutes les puissances de la terre ; c'est lui qui fait descendre du trône les maîtres du monde, pour les précipiter dans l'abîme comme des ministres de Lucifer, etc.*

satisfaire les prétentions de la Savoie, de la Lorraine et des Guises, il eût peut-être arraché la victoire à notre Henri IV, et commencé véritablement à régner sur la France qui auroit perdu ses forces, on voit avec effroi combien l'ambition de la maison d'Autriche étoit hautaine et pouvoit devenir dangereuse à nos libertés nationales.

Le seizième siècle est le siècle le plus marqué par de grands crimes et par de grands évènemens. Quels rois, grand Dieu, étoient alors assis sur les trônes ! Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III, Philippe II, Christiern II, Henri VIII, sans compter les papes artificieux et cruels ! Il est heureux de se trouver dans un temps où les rois sont humains et ménagent le sang des hommes.

Le protestantisme fut une barrière que les cercles Germaniques opposèrent à la trop grande puissance de Charles-Quint. On fit d'une dispute théologique un rempart contre la tyrannie; on ne concevra que d'après ces idées comment il s'est trouvé un prince qui commandoit à l'Inquisition d'exterminer tout ce qui ne croyoit pas à la *transsubstantiation ;* mais étoit-il possible

en même-temps que des peuples que l'on tourmentoit si cruellement pour ce dogme, ne réagissent point de toutes leurs forces ? Les réformés se régénérèrent sous les coups dont on les accabloit.

Elisabeth fut l'auteur de leur indépendance : voilà son titre de gloire aux yeux de la postérité. Cette Elisabeth, avide de vraie gloire, tolérante et ferme, suivit le parti de l'honneur, et donna par sa sage administration une grande influence à l'Angleterre.

La Hollande et la Zélande, mécontentes du gouvernement de Philippe II, ayant fait offrir à Elisabeth de la reconnoître pour souveraine, elle répondit à leurs ambassadeurs qu'il ne seroit ni beau ni honnête qu'elle s'emparât du bien d'autrui. Elle ajouta que la Hollande avoit tort d'exciter tant de tumulte pour la *messe* : mais après avoir parlé ainsi, elle sut agir en souveraine ; c'est-à-dire, qu'elle sut deviner que les religionnaires deviendroient en Europe les partisans d'une liberté que Rome et la maison d'Autriche s'efforçoient d'anéantir.

On dit qu'Elisabeth viola le droit des gens en donnant du secours aux Hollandois ; qu'elle ne devoit pas se mêler de cette querelle ;

relle ; qu'il ne lui étoit pas licite de s'établir juge des torts que Philippe II pouvoit avoir envers les Flamands. Ceci est un sophisme ; les états ne sont pas plus isolés que les individus. La saine politique, les loix sacrées de l'humanité exigent que les injures faites à une nation soient apperçues et senties par toutes les autres. L'intérêt de la grande société veut évidemment que les loix constitutives d'un Etat ne soient pas impunément violées ; la grande société doit prendre part aux outrages réfléchis et atroces d'un tyran aveugle ou furieux ; c'est l'intérêt général qui doit présider à tous les mouvemens des corps politiques : tel est le but essentiel de la société Européenne.

Quoi, une nation entière verroit d'un œil tranquille une nation voisine dont le sang couleroit sous des caprices extravagans et barbares ! Quand les loix humaines sont violées, tout rentre alors dans le droit primitif ; assister un peuple opprimé et le soutenir dans ses généreux efforts, voilà le cri de la nature ; cri puissant, conforme aux principes de la liberté naturelle ; réclamation tour-à-tour utile à toutes les nations, car il s'agit ici de l'intérêt des peuples contre celui de quelques souverains.

L'Etat qui s'isoleroit dans les grandes calamités de ses voisins, qui fermeroit l'oreille à leurs gémissemens, ou qui ne verroit que ce qui blesseroit ses intérêts particuliers, s'exposeroit donc à ne pouvoir jamais réclamer la médiation ni le secours d'une puissance limitrophe, ce droit antique et sacré des peuples malheureux; les oppresseurs seroient donc éternels sur la terre et violeroient à loisir les privilèges du contrat social, en franchissant les barrières des loix vivantes.

Je sais que le despote, toujours ombrageux, criera à la rebellion, dès que le moindre soupir se fera entendre : mais tout prince, tout peuple généreux, volera au secours de la nation écrâsée sous un joug de fer, ou livrée à l'anarchie; il osera revendiquer les droits de la nature; il ne souffrira pas qu'un souverain violent ou qu'un peuple révolté mette en danger les loix de la sûreté publique et particulière. Les principes politiques, vus en grand, ne se bornent pas à des points circonscrits; la politique étroite et sourde trompe, et prend tous les caractères de l'insensibilité; le grand intérêt de l'humanité, vu dans les siècles futurs et dans une immense circonférence, éclaire le génie et ne le trompe pas.

Ces principes sont heureusement consacrés dans l'histoire de l'Europe par l'exemple de la Suisse et de la Hollande. Henri IV fit pour les cantons Helvétiques ce qu'Elisabeth avoit fait pour les Provinces-Unies, et ce grand exemple rend les principes que je consigne ici plus sensibles et plus évidens.

Eh! plût à Dieu que le farouche Philippe II eût été enchaîné par ses voisins! S'il se permettoit d'avoir un parti puissant dans Paris pour mieux déchirer la France, n'auroit-il pas été licite de dérober ses malheureux sujets aux bûchers ardens de l'Inquisition, et de réprimer cette férocité religieuse qui armoit ces innombrables bourreaux, lesquels frappoient immédiatement après ses soldats? car les bourreaux alloient de ville en ville, à la voix du duc d'Albe, faisant ruisseler le sang et ajoutant l'outrage à la cruauté.

Philippe II s'étant fait *généralissime* du pape, ce fut par ce moyen qu'il parvint à détruire successivement tous les privilèges qu'il rencontra et qui pouvoient gêner le despotisme si cher à son ame; il s'institua le monarque de l'église, et hérita dans le fait du redoutable pouvoir des papes. Pie V, d'une naissance obscure, correspondit avec

Philippe II, adopta ses projets, les favorisa, et se montra le persécuteur le plus acharné à la destruction des protestans. Le monarque Espagnol avoit jugé que le calvinisme étant le culte le plus conforme à la constitution des Etats libres, il devoit détruire jusqu'en ses fondemens une réformation qui ne pouvoit s'amalgamer avec la monarchie, où la limite du pouvoir est équivoque ou du moins indéterminée.

Le calvinisme (il faut l'avouer) avoit été introduit par des hommes d'une condition obscure, toujours jaloux d'un luxe qu'ils ne partagent point, toujours ennemis de l'autorité qui pèse plus sur eux que sur les riches. En détruisant le despotisme de Rome, ils crurent obtenir une entière indépendance. La catholicité leur parut l'ame active de la tyrannie : leur fortune ne leur permettant pas les plaisirs ou les distractions de l'opulence, ils furent aigris contre tout ce qui portoit l'empreinte du faste. Voilà pourquoi on les vit dépouiller les temples de leurs ornemens et ôter à la religion tout son éclat (1).

(1) Une dévotion lugubre, un costume sans dignité, l'absence de tout objet sensible, font encore aujourd'hui de ces assemblées de religionnaires une assemblée triste,

Les réformateurs avoient pour objet de faire disparoître tous les rangs dans la société. Leur extérieur austère, leur jargon mystique déplurent aux grands. Rigoristes outrés, ils regardoient les plus legers divertissemens comme des crimes, et la moindre tolérance des rites de l'église Romaine comme une abomination punissable. Les monarques riches et absolus, environnés de toutes les forces de la puissance, devoient donc s'opposer à ces opinions qui retranchoient à leur autorité ainsi qu'à leurs jouissances : aussi Philippe II consentoit-il à tout accorder à ceux qu'il appeloit rebelles, excepté la liberté de conscience. *Jamais je ne la leur donnerai*, disoit-il, *quand je devrois exposer ma couronne.* C'est qu'il regardoit cette liberté de conscience comme la dissolution des principes politiques qu'il avoit adoptés.

Ainsi, quand l'Inquisition exterminoit tout ce qui avoit le malheur de croire que Dieu n'étoit pas du pain, que Dieu n'étoit pas du vin, ce n'étoit pas qu'elle voulût posi-

Leurs exercices de piété sont froids et monotones ; je crains que ce culte trop nu n'éteigne peu-à-peu le saint desir d'adorer et de prier en commun.

tivement assujétir les hommes à cette croyance, mais c'est qu'elle vouloit que les biens des ecclésiastiques et leurs possessions fussent rigoureusement respectés ; c'est que les mystères étoient la sauve-garde réelle de leurs abusives propriétés ; l'ambition des prêtres avoit le plus grand intérêt à ce que les mots d'*hérésie* et de *rebellion* fussent confondus.

Elisabeth, de son côté, ne voyoit dans les François que des ennemis déclarés. La cour de France avoit eu en vue de faire monter Marie Stuart sur le trône d'Angleterre, et de déclarer Elisabeth bâtarde et usurpatrice. Mézerai dit ouvertement : *qu'il n'étoit point de l'intérêt de la France de laisser prendre à Elisabeth une couronne qui appartenoit à Marie Stuart.*

Les princes Lorrains, ayant marié leur nièce au dauphin, depuis roi de France sous le nom de François II, firent jouer à Paris une farce indécente, dont le sujet étoit le *couronnement d'Elisabeth.* On y traitoit sa mère et elle de comédiennes.

Elisabeth, qui regardoit comme perdue une autorité partagée, étoit fort éloignée de donner sa main à Philippe II. Entière dans ses sentimens, peut-on croire qu'elle

eût fait monter sur le trône un prince fils du puissant Charles-Quint ? D'ailleurs, Elisabeth n'auroit pu donner sa main à ce monarque sans une dispense de Rome : or, ç'eût été reconnoître l'autorité du pape. Tout favorisoit donc le calvinisme.

Mais les calvinistes, en pillant les biens des ecclésiastiques, sollicitoient trop vivement les anathêmes des prêtres. Ceux-ci, voyant qu'on franchissoit la barrière des dogmes jusqu'alors respectés, jugèrent que leurs richesses, reposant sur ce fondement immuable, alloient s'écrouler devant les principes rigides des réformateurs ; et la France elle-même seroit devenue entièrement protestante, sans les excès imprudens auxquels se livrèrent les réformateurs, si intraitables lors du célèbre colloque de Poissy. Leur inflexibilité anti-politique, et dont les protestans doivent fort se repentir aujourd'hui, enleva à leur doctrine la gloire d'envahir tout un royaume. Et quels succès n'auroient pas suivi un succés aussi considérable !

Pendant ces débats, la morale étoit ensevelie dans un chaos épouvantable. La théologie scolastique, ce monstre à plusieurs têtes, régnoit seule pour tout obscurcir. Elle dictoit ces maximes irréfragables qui épou-

vantent et confondent la raison. Elle brûloit dans ce monde, et étendoit les flammes de l'Inquisition jusques dans l'éternité ; aucune lumière consolante sur les droits de l'homme, tant au civil qu'au politique ; tout étoit marqué, même en histoire et en littérature, au coin du génie sombre de l'école ; tout étoit subordonné à un esprit de fureur, d'intolérance et de jargon théologique qui s'étoit communiqué à tous les partis. Le fanatisme enfin étoit déchaîné et parcouroit l'Europe, la tête sous un camail, la torche à la main, et les yeux ceints d'un bandeau.

La liberté de penser, ce premier attribut de l'homme, n'avoit pas même un nom ; la suprématie des papes avoit commencé à former cette déplorable éclipse de la raison humaine. L'ambition et la férocité de Philipe II épaissirent encore les ténèbres et tentèrent d'ôter à l'homme ses droits imprescriptibles, et avec eux l'oubli de tous les devoirs, de toutes les vertus, de toutes les connoissances.

Tandis que le terrible monarque, prétendant à l'infaillibité, à l'exemple du souverain pontife, méditoit par la force des armées et par le glaive des bourreaux la destruction de tout ce qui portoit le nom de protes-

tant, il faisoit assassiner le prince d'Orange, qu'il n'avoit pu détacher de l'intérêt des Pays-Bas. Déjà la mort d'Egmont et de Horn avoit été le signal de celle de dix-huit seignenrs jugés par une commission particulière : mais est-il dans l'histoire, même des empereurs Romains, un monument plus odieux en tout sens que le décret de proscription de Philippe II contre le premier Stathouder de Hollande? Peut-on transcrire les mots suivans sans frissonner ? *Nous promettons en foi et parole de roi, et comme ministre de Dieu, que s'il se trouve quelqu'un assez généreux pour délivrer le monde de cette peste, en nous le livrant vif ou mort, ou en lui ôtant la vie, nous lui donnerons vingt mille écus d'or; s'il a commis quelque crime, quel qu'il puisse être, nous le lui remettons; que s'il n'est pas noble, nous l'ennoblissons; pardonnons aussi les crimes que les adhérens pourroient avoir commis, et même les ennoblissons.* Les ennoblissons!.. Et de son côté, le féroce duc d'Albe disputoit de barbarie avec Philippe II ; il se glorifioit tranquillement d'avoir fait périr sur l'échafaud dix-huit mille de ses concitoyens !

Le prince d'Orange, après avoir échappé à deux conspirations, fut la victime d'un fanatique Franc-Comtois qui se crut inspiré. A la nouvelle de sa mort, Philippe II dit : *Le coup auroit dû se faire depuis douze ans ; la religion y eût gagné.* Le massacre de la S. Barthélemi, ce carnage inouï dans les fastes de l'univers, occasionna des réjouissances à la cour de Philippe II, tandis qu'il avoit porté le deuil et la consternation dans toutes les cours de l'Europe.

Philippe II ne vouloit asservir la Flandre que pour la dépouiller de ses richesses ; mais ces *gueux* (car c'est ainsi qu'on nommoit les Flamands révoltés) jetèrent par leur courage les fondemens d'une république devenue florissante ; ils firent voir que rien n'est impossible à un peuple qui a fermement décidé d'être libre, ou de se voir anéanti. L'Inquisition, qui de près écrâsoit les novateurs, accréditoit au loin le luthéranisme ; et la haine qu'on portoit aux évêques, ou plutôt la verge de fer de Philippe II, hâta cette révolution qui étonna l'Europe.

Qu'étoient les Hollandois vers le milieu du seizième siècle ? Leur subite élévation

est peut-être le fait le plus étonnant de l'histoire moderne. Des matelots et des pêcheurs, occupant un petit pays marécageux, luttent contre la mer qui menace de les engloutir, et se défendent contre les meilleurs soldats de l'Europe, que l'Espagne payoit avec l'or du Mexique et du Pérou.

Ils dûrent paroître téméraires en concevant l'espérance de résister à leur redoutable maître qui faisoit marcher contre eux des milices et des bourreaux ; mais une invincible persévérance leur tint lieu de forces réelles ; ils résistèrent vigoureusement à l'Espagne ; et forcés de ne compter que sur eux-mêmes, à force de cultiver l'Océan par un infatigable commerce, ils enlevèrent les trésors et les possessions de l'Espagne, qui s'épuisa malgré les mines de l'Amérique.

Eût-on pensé dans l'origine, non-seulement que l'Espagne, devenue trop foible contre eux, seroit obligée de reconnoître l'indépendance de cette poignée d'hommes, objets de ses mépris, mais encore que la Hollande deviendroit son appui, et que cet état, sorti des marais de l'Océan, se verroit en 1710 maître de disposer à son gré du

trône des Espagnols ses anciens tyrans, et de leur nommer un roi? (1)

A-t-on jamais vu un peuple croître si rapidement, élever dans l'espace d'un siècle et demi des villes florissantes, lancer des vaisseaux d'un pôle à l'autre, s'établir dans toutes les parties du monde, sur-tout dans l'Asie Orientale? (2)

---

(1) Depuis Philippe II jusqu'à Philippe V, quelle étonnante fortune parmi ce peuple incapable, il y a deux cents cinquante années, de nourrir ses habitans! Il a contracté avec des nations riches, florissantes et plus guerrières que lui. Il a fallu vaincre mille obstacles réunis, et être possédé d'un esprit de sagesse, pour parvenir à figurer ainsi au milieu des puissances militaires; mais cet esprit de commerce qui fonda leur existence, absorbant toutes les autres idées, s'est enfin tourné contre eux-mêmes.

(2) Si, au lieu des solides avantages du commerce, les Hollandois avoient ambitionné la gloire des conquêtes, il leur eût été aisé, par des armemens maritimes, de faire trembler les despotes de l'Inde, de la Chine et du Japon. N'ont-ils pas des lieux d'entrepôt et des points de partance extrêmement favorables à une expédition victorieuse, comme le Cap, l'île de Java, Malaca, Ceylan, les Moluques, etc? Avec ces stations, se rafraîchissant au Cap de Bonne-Espérance et à Batavia, ils auroient pu porter la guerre aux côtes de

Qu'a-t-il recueilli de tant de cruautés, d'intrigues et de guerres, ce despote, le plus puissant prince de l'Europe ? Il ruina ses états; et après avoir épuisé les mines de l'Amérique, il laissa *cent quarante millions de ducats* de dettes. Une obstination aveugle le fit tomber dans une suite de fautes politiques. La Hollande étoit un patrimoine qu'il tenoit de son père ; il pouvoit y régner tranquillement ; il irrita ce peuple ; il força, pour ainsi dire, les Flamands à la révolte. Quelle humiliation pour cet orgueilleux monarque ! Après avoir formé l'extravagant projet de subjuguer la France et l'Angleterre, après avoir cru que les ressorts de sa politique briseroient la science des chefs de la ligue, après avoir servi les révoltés des nations voisines, entretenu toutes les divisions, il eut la douleur de voir les états de Brabant, de Flandre, de Zélande, de Hollande et de Frize solliciter un joug étranger;

---

l'Asie depuis Surate jusqu'à Canton, et depuis la Chine jusqu'à Jédos, capitale du Japon, villes que quelques galiotes à bombes écraseroient. Ils ne l'ont pas fait : ils ont été plus sages ; ils se sont enrichis avec ces opulentes contrées.

riages entre la noblesse de Castille, de Catalogne, d'Arragon, de Navarre, de Valence et d'Italie.

On ne peut lui refuser encore la profonde connoissance des hommes. Il avoit le talent d'étudier avec soin le caractère de ses ministres avant de les mettre en œuvre ; son attention étoit infatigable sur ce point, comme le plus intéressant pour un monarque, qui ne peut voir tant d'objets que par l'œil d'autrui. Savoir deviner la capacité des hommes qu'on emploie est déjà un grand mérite : ce tact est le premier des talens, sur-tout dans un prince ; c'est par là qu'il sait régner, qu'il règne véritablement ; il est rare qu'il se trompe, s'il craint de se tromper. Mais comme on connoissoit son tyrannique entêtement, ses ministres agirent d'après ses principes, et voulurent lui ressembler. Cette fermeté inflexible s'accorde rarement avec les affaires politiques : il eut une trop facile complaisance pour le duc d'Albe qui, sous un extérieur tranquille, cachoit une ame cruelle. Il la paya des sept Provinces-Unies.

L'insatiable ávidité du duc d'Albe ne sauroit être représentée sous des traits trop vigoureux.

goureux. Il foula aux pieds toutes les loix, et laissa par-tout les traces ensanglantées de son funeste pouvoir.

L'attention et la vigilance caractérisoient le monarque dans certaines parties du gouvernement : il ordonnoit à son conseil de discuter en sa présence les avantages et les périls d'une entreprise. Dans les affaires douteuses, il prenoit les avis par écrit ; il réfléchissoit profondément, et réunissoit les partis opposés : mais lorsqu'il s'agissoit des hérétiques, toutes les loix alors étoient renversées ; il avoit contre eux une haine dévorante qui fermentoit dans son ame. Il fut à leur égard le plus cruel des persécuteurs.

Cependant il ne respectoit pas tellement les ecclésiastiques (1) qu'il ne sût les punir quand ceux-ci l'avoient offensé : il fit pendre lestement *une vingtaine de prédicateurs*

(1) L'archevêque de Tolède, en mourant, laissa pour des legs pieux un million d'écus. Philippe II s'appropria le million, en faisant décider par deux ou trois docteurs sans bénéfices, qu'il étoit, *comme père des pauvres*, l'héritier de ce prélat. On trouve dans sa vie tant d'actions contradictoires, que le pinceau s'en déconcerte.

de tous ordres, pour avoir prêché en Portugal qu'il avoit usurpé la couronne; et il avoit même répondu à Grégoire XIII, qui avoit voulu se rendre arbitre de ce différend, que ses droits n'étoient soumis qu'à son épée. Ainsi il étoit peu respectueux envers les prêtres de son église quand son orgueil ou son intérêt y étoit intéressé; ce qui doit jeter du jour sur cette politique qui retenoit les apparences et les momeries du culte extérieur, pour mieux saisir l'autorité temporelle avec une souveraine habileté.

Après l'avoir considéré sur le trône, sa vie privée nous annonce le même caractère d'hypocrisie, de rigueur et de cruauté. Don Carlos coûta la vie à sa mère, qui, le quatrième jour de ses couches, ne put se refuser à la cruelle curiosité de voir le spectacle que donnoit l'Inquisition. Quels auspices! Ce terrible fils de Charles-Quint étoit né féroce et inaccessible à toute pitié; car malgré son rang (chose incroyable), il se plaisoit à voir expirer des malheureux martyrs de l'Inquisition; il ne rougissoit point d'avouer qu'il serviroit lui-même de bourreau, s'il en manquoit. Il sembloit (je l'écris en frémissant), oui il sembloit (et

je copie l'histoire) se repaître de la vapeur épaisse qu'exhaloient les cadavres fumans ; et dans ces dégoûtans spectacles, il avoit encore des espions à ses gages, chargés de lire dans les yeux des spectateurs la compassion dont ils pouvoient être atteints ; ces satellites déguisés épioient les plaintes et le mouvement involontaire de la nature ; sur ces indices, ceux que la pitié avoit touchés trop vivement étoient livrés aux inquisitionnaires.

On ne le vit qu'une fois sous les armes : ce fut le jour qu'on monta à la brèche lorsque la ville de Saint-Quentin fut emportée d'assaut ; mais le jour de cette bataille, sa peur fut si grande qu'il fit vœu (1), s'il en réchappoit, de bâtir un magnifique monastère dédié à S. Laurent ; il y ajouta une église et un palais, et il voulut que ces édifices eussent la forme d'un *gril*, parce que S. Laurent, d'après les légendes, avoit été rôti sur un *gril*. Telle est l'origine de l'Escurial qui coûta des sommes immenses. Mais il perdit le fruit de cette bataille, dont

(1) Il en fit un autre mental, de ne se trouver désormais à aucune bataille.

les avantages auroient pu s'étendre si loin, que Charles-Quint, au fond de sa retraite, instruit d'une telle victoire, demanda si son fils étoit à Paris (1). Le comte d'Eg-

(1) Il prit dans un couvent de moines l'avis chrétien et bien utile à la France, *qu'il ne falloit pas réduire ses ennemis au désespoir.* Ce conseil, puisé dans un cloître, fut suivi. Les François se relevèrent et prirent Calais, qui depuis 200 ans appartenoit à la Grande-Bretagne. Il fut aussi clément envers les Italiens. Le duc d'Albe, dépositaire de ses forces, vouloit humilier un pontife ambitieux, et Rome étoit en son pouvoir. Philippe II lui écrivit *qu'il aimoit mieux perdre son trône que de déplaire au pape.* Et tandis que le duc d'Albe alloit se rendre maître de cette capitale du monde, il fit faire les excuses du roi d'Espagne au pape par la bouche même du vainqueur. Il rendit au saint-siège toutes les places démantelées ; il accepta des conditions honteuses. Cette conduite ne pouvoit être que le fruit de son éducation. Son gouverneur ôtoit son chapeau à trente pas lorsqu'il voyoit passer un homme portant habit ecclésiastique. Ses inclinations monacales percèrent dès l'enfance. Charles-Quint arrangea son mariage avec Marie, reine d'Angleterre. Il seroit difficile d'assigner l'utilité de ce mariage : Philippe, par les conditions, n'étoit pas maître d'avoir à son service un Espagnol. Mais la paix de Catau-Cambresis fut glorieuse pour ses armes et pour sa politique ; elle occasionna dans la suite l'infortuné mariage de Philippe avec Isabelle de

mont, à qui il fit depuis trancher la tête, lui fit gagner la bataille de Gravelines, dont il ne sut pas mieux profiter.

Monté sur le trône par l'abdication de Charles-Quint, le premier acte de sa puissance fut de rompre une trève que son père avoit faite avec les François. Fils ingrat autant qu'il fut depuis mauvais père, époux barbare, maître impitoyable, ami dangereux, allié infidèle, dissimulé, défiant, vindicatif, sa haine contre les protestans tenoit de la frénésie.

France. Il chercha les moyens d'épouser Elisabeth, qui étoit déjà sur le trône; mais s'il avoit de la pénétration, elle étoit en défaut, s'il espéra jamais partager le lit et le sceptre d'une femme qui avoit autant de génie. Le rusé Sixte-Quint excitoit Philippe à précipiter ses desseins contre l'Angleterre; mais quand on approfondit le génie astucieux de ce pape, on est tenté de croire que Sixte-Quint s'entendoit avec Élisabeth, et que toutes les offres qu'il faisoit à Philippe II n'étoient qu'un piège. Il essaya d'usurper le royaume de Portugal et de le joindre à ses États; le cardinal Henri n'avoit semblé le posséder que pour donner à Philippe II le temps de se préparer à le disputer à l'héritier naturel Don Antoine. Il avoit conseillé à Sébastien, roi de Portugal, d'aller se faire tuer en Afrique; il y périt, et des théologiens armés d'argumens achevèrent la conquête.

A l'orgueil il mêloit la vanité ; il vouloit qu'on ne lui parlât qu'à genoux, il faisoit trembler jusqu'aux complices de ses cruautés ; et le ministre le plus fidèle à ses vengeances royales, le duc d'Albe, étant un jour entré dans le cabinet de ce prince sans être introduit, essuya ces foudroyantes paroles : *une hardiesse telle que la vôtre mériteroit la hache.*

Quand il fit périr sur un échafaud les comtes d'Egmont et de Horn, il dit qu'il faisoit tomber ces têtes parce que *des têtes de saumons valent mieux que plusieurs milliers de grenouilles.*

Les couvens étoient les principaux objets de ses largesses : en donnant à des moines, il donnoit encore à des concubines ; il répandit par-tout pour ses plaisirs l'or et les diamans.

Il ne marchoit jamais sur les tombes, parce qu'au haut de l'épithaphe il y a quelquefois une croix. Mettant sa conscience en repos par ces pieuses momeries, il fit périr plus de cinquante mille protestans ; et ses guerres, de son propre aveu, lui coutèrent cinq cents soixante-quatre millions de ducats.

Quoiqu'attaché aux dogmes de la religion catholique, il eut de nombreuses maîtresses. (1) Il vivoit dans l'adultère avec Anne de Mendoza ; il avoit créé le mari de cette femme le ministre de ses plaisirs. Il eut pour rival le malheureux Escovedo. Le monarque jaloux et irrité chargea le dénonciateur d'assassiner de sa main l'accusé.

Il fit aussi décapiter don Juan de la Nuse par le vice roi d'Arragon, et ce ne fut pas pour cause de religion, à ce qu'il paroît. Joseph Andrada fut chargé des entreprises les plus secrettes et les plus monstrueuses.

Il mit tout en usage pour cacher, pour dérober à tous les regards ses filles naturelles, en les emprisonnant au fond d'un cloître ; et, dans sa profonde hypocrisie, il eut toujours l'art de pallier ses vices. Les bûchers sans

(1) La volupté, qui amollit quelquefois le cœur de l'homme, endurcit ordinairement celui des souverains despotes. La tyrannie ne s'éteint point dans l'habitude des plaisirs ; elle devient plus insensible au sein de la débauche : c'est le feu qui durcit l'argille. Néron s'enfonçoit dans les crimes avec le poison des délices : tout s'aigrit dans un cœur né vicieux ; les empereurs Romains marièrent au libertinage le plus effréné les cruautés les plus atroces.

cesse allumés auroient dû s'éteindre d'eux-mêmes ; mais il ranimoit les fureurs de l'Inquisition, lorsque celle-ci étoit lasse de répandre le sang.

Ce roi cruel gouverna un peuple au plus beau moment de sa gloire, enivré de ses succès, et dont la fierté s'élevoit au-dessus de celle des autres nations. Mais Philippe II oublia sa force, et embarrassa ses négociations de subtilités qui lui firent perdre en intrigues et en mouvemens contradictoires une puissance réelle et fort étendue. Cette politique versatile convient à de petites républiques, à des états bornés ; mais ceux qui ont du poids, de la grandeur, doivent renoncer à ces ruses insuffisantes, et n'employer que la hauteur des idées et la discipline militaire pour arriver à leur but.

La dissimulation, il faut l'avouer, est quelquefois nécessaire à un roi : les passions sont trop vives autour de lui pour qu'il ne temporise pas avec elles. Mais Philippe II étoit fourbe plutôt que dissimulé. Il n'étoit pas né pour la place qu'il occupoit à cette grande époque : il lui auroit fallu un génie profond ; le sien n'étoit que délié.

Il mit au rang de la science du gouvernement l'usage d'employer des espions qui fouilloient dans les intrigues les plus cachées. Un grand roi ne doit point avoir cette curiosité inquiette, et ne doit point s'abaisser à cette minutieuse vigilance. Les actions secrettes des hommes ne le regardent pas ; il ne doit saisir que celles qui tendroient à troubler le repos de l'état.

Un grand évènement de sa vie domestique excite encore aujourd'hui la curiosité du monde. Mézerai, dur, mais véridique, dit positivement : *il est certain que Philippe II empoisonna son épouse et la fit périr avec le fruit dont elle étoit grosse.* Mais plusieurs historiens le justifient du crime d'empoisonnement, et assurent qu'Élisabeth mourut du chagrin que lui causa la perte de don Carlos. Mais point de doute que Philippe II ne fût coupable d'un parricide. L'histoire tragique de don Carlos est donc fondée ; car le roi remit son fils à la haine des inquisiteurs, haine connue et rendue trop publique par d'indécentes déclamations. Or, l'Inquisition et Philippe II ne faisoient qu'un.

Ce monarque, qui avoit versé le sang pen-

dant un règne de quarante-quatre années (1), mourut tranquillement à l'âge de soixante-quatorze ans. Deux jours avant sa mort, il voyoit les cieux ouverts : frappé d'une maladie horrible et longue, il fut patient et ferme ; il reçut quatorze fois les derniers sacremens avant d'expirer ; sa conscience ne lui reprochoit rien.

Qui prononcera, qui osera prononcer sur la religion de ce prince ? seroit-il possible qu'il eût été de bonne foi ? Il me semble que, sous ce point de vue, il n'y avoit plus de remède à sa pieuse frénésie, et qu'on en doit d'autant plus détester ses monstrueux principes et sa superstitieuse croyance : mais il est plus probable qu'il pensoit pouvoir effacer par des pratiques de dévotion les attentats de sa vie publique et privée. Erreur inconcevable, mais trop commune dans ce malheureux siècle, où la morale et la saine politique n'avoient ni règle ni mesure.

(1) L'histoire dit qu'il fit périr par le fer ou le poison plus de cinquante mille hommes ; et il dit aux médecins qui n'osoient le faire saigner : tirez sans crainte quelques gouttes de sang des veines d'un roi qui en a fait répandre des flots aux hérétiques.

Ce fut lui qui fit imprimer à Anvers la belle *Bible polyglote* qui porte son nom. Il donna un décret par lequel il fixoit à quatorze ans la majorité des rois d'Espagne.

Philippe II étoit petit (1). On a eu occasion de remarquer que les passions concentrées, personnelles et violentes, logent de préférence chez les hommes de petite stature : en général ils sont plus méchans ; les petits êtres ont plus de passions vicieuses que les autres.

---

(1) Il étoit encore petit au moral comme au physique dans une multitude de choses ; tantôt il abaissoit son orgueil jusqu'à manger au réfectoire avec des moines ; tantôt il faisoit sortir de sa présence une femme qui avoit ri en se mouchant. Il n'entroit pas dans un monastère sans baiser toutes les reliques ; il faisoit pétrir son pain avec l'eau d'une fontaine en crédit pour les miracles ; il se vantoit de n'avoir jamais dansé, de n'avoir jamais porté de hauts-de-chausses à la grecque ; il interrompoit par modestie les harangues qu'on lui faisoit ; il étoit fort grave dans toutes ses actions ; mais il se livra à des transports extravagans lorsqu'il apprit le massacre de la Saint-Barthélemi. Il avoit peu de considération pour les poëtes ; et lorsqu'on lui en demanda la raison, il fit cette réponse sensée : *c'est qu'ils ne savent pas se maintenir dans les bornes de la modestie*. La fortune le servit encore mieux que ses talens.

Cependant les nouvelles opinions agitoient tous les esprits ; la réformation s'étendoit malgré les bûchers ; la France étoit en suspens ; on demandoit de tous côtés un concile national, et Catherine de Médicis elle-même avoit proposé au pape d'ôter les images des églises, d'accorder la communion sous les deux espèces, d'abolir la Fête-Dieu, et de célébrer la messe en langue vulgaire.

Les plaintes des François éclatoient contre le concile de Trente ; les rieurs disoient, pour peindre l'influence de la cour de Rome, qu'*elle envoyoit le Saint-Esprit dans la valise du courier*. Les ambassadeurs de France vouloient rompre l'ascendant des légats et des Italiens ; mais ceux-ci, avec leur adresse accoutumée, tournèrent les évènemens au gré du pape.

Lainez, général des jésuites, soutint que du pape seul émanoit toute autorité spirituelle ; qu'en lui seul étoit renfermée *toute la hiérarchie*. Fra-Paolo, dans son histoire du concile, développe le tissu des intrigues et met au jour les vaines subtilités qui ne se mêlèrent que trop aux matières les plus importantes.

Ce fameux concile, qui auroit dû avoir pour but de couper la racine de tant d'abus excessifs que lui reprochoient les novateurs, ne s'occupoit qu'à faire valoir les immunités ecclésiastiques, telles que les années d'ignorance les avoient produites. Il entassoit une foule de bulles évidemment contraires aux loix civiles et au bien général de la société.

L'ancien esprit de domination reparut dans toute sa hauteur et souleva une partie de la nation françoise, qui depuis a constamment rejeté une pareille discipline. Le concile de Trente taxoit d'hérésie tout discours qui tendoit à infirmer la jurisdiction des ecclésiastiques; à peine les droits de la souveraineté furent-ils mis à couvert.

Ce concile fameux ne finit qu'en 1563. Il fut reçu différemment dans plusieurs états. Le roi d'Espagne montra en public la plus grande soumission; mais ce qu'il faut saisir aujourd'hui comme un trait précieux, il donna des ordres secrets pour le maintien de l'autorité royale. Le chancelier de l'Hôpital et le parlement s'opposèrent vivement à la publication du concile.

Il ne fit que choquer, aigrir les protes-

tans : l'espérance de les ramener s'évanouit; l'*index* des livres défendus ne fit qu'augmenter la rupture ; les auteurs et les ouvrages flétris dans cet *index* obtinrent de nombreux partisans, parce que ce despotisme violent et sacerdotal révolta tous les esprits éclairés ; et il y en a dans tous les siècles.

Pie V avoit fait brûler comme hérétiques des hommes distingués par leurs lumières, entr'autres le savant *Palearius*, dont le crime fut d'avoir appelé la sainte Inquisition un *poignard levé sur la tête des gens de lettres* (1). Les destinées des savans n'étoient pas tranquilles. Ramus avoit été assassiné par ses écoliers ; les autres étoient fugitifs (2) ou poursuivis par les persécu-

(1) Les successeurs de Palearius l'ont bien vengé ; car les gens de lettres ne pardonnent pas à la persécution qui attente à leur liberté. De siècle en siècle, ils font entendre leur cri, qui se propage jusqu'à ce que l'oppresseur soit entièrement diffamé dans les races futures.

(2) Parmi eux on distingue Fauste Socin. Également éloigné des catholiques et des protestans, qui ne s'entendoient pas, il voulut réconcilier les partis opposés. Il s'attacha à la morale divine de l'évangile, qui recommande la

teurs obstinés des consciences, et chacun disoit venger la cause de Dieu.

Lorsqu'on songe que des évènemens aussi extraordinaires sont pour ainsi dire récens, on a droit de s'étonner de ce qui s'est passé. Que ne doit-on pas aujourd'hui à cet esprit philosophique qui a démontré le néant et la honte de ces débats violens et insensés qu'occasionnoit alors le culte ?

Que l'étude de l'histoire nous serve donc à apprécier les avantages du temps présent ; qu'elle nous guérisse sur-tout d'une erreur dangereuse, de celle qui voudroit nous per-

---

paix, la charité. Il honora J. C. comme un sage doué d'une vertu surnaturelle, que Dieu avoit rendu l'organe immédiat des préceptes les plus faits pour conduire les hommes dans le chemin de leurs devoirs, et dans la pratique des vertus. Cette doctrine, qui ne blessoit point la raison humaine, qui tranchoit les disputes théologiques, révolta les catholiques et les protestans, jaloux de dogmatiser, et qui substituoient l'orgueil des argumens à la charité évangélique. Fauste Socin, qui, avec ses idées philosophiques, n'eût pas échappé aux bûchers de l'Inquisition, ne craignant pas moins les apôtres de Genève, alla fonder sa secte en Pologne et en Transylvanie ; proscrite depuis, elle a jeté ses racines en Hollande et en Angleterre. Ce paisible réformateur, dont le nom ne périra point, mourut en 1604.

suader que l'époque où nous vivons est un siècle dégradé ou dégénéré. Rien de plus faux. Qui de nous regretteroit de n'avoir pas vécu dans le seizième siècle, au milieu de tant d'orages sanglans, sous la domination de ces monarques foibles, féroces, ou superstitieux? Le joug ecclésiastique pesoit alors de toutes parts, et forçoit les caractères à l'hypocrisie.

N°. 48.

Dialogue entre Montesquieu et l'abbé de Guasco (1).

Montesquieu.

Eh ! bon jour, mon cher abbé.

L'abbé de Guasco.

La surprise est vraiment admirable ! Qui vous croyoit ici ? L'heureuse rencontre !

Montesquieu.

Et moi, je ne savois plus en quel endroit

(1) Ils sont supposés se rencontrer à Marseille.

du

du monde vous étiez ! Comment avez vous quitté votre belle Italie ?

L'abbé de Guasco.

Ah ! j'y retournerai.

Montesquieu.

Et moi aussi, où je ne pourrai. Vous avez dû recevoir les lettres que je vous ai écrites à Naples ?

L'abbé de Guasco.

Non.

Montesquieu.

Comment non ! Eh bien, j'ai mille choses à vous dire. Je suis aussi en l'air que vous. Vous avez fait vos preuves de coureur et de courier. Eh bien ! chanoine de Tournay, négociez-vous toujours bien ? Chantez-vous toujours mal ?

L'abbé de Guasco.

Je paie toujours beaucoup de chevaux de poste, et je ne conçois pas une plus agréable existence.

Montesquieu.

Il y a beaucoup de gens qui les paient, et

qui voyagent comme leurs malles ; car il y a peu de voyageurs. Où allez-vous de ce pas ?

L'abbé de Guasco.

A Paris.

Montesquieu.

Eh ! venez plutôt à mon château. C'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse ! La nature est là en robe de chambre et dans un négligé charmant.

L'abbé de Guasco.

Quoi ! le Président seroit devenu campagnard ?

Montesquieu.

Il faut finir par-là, je vous en avertis ; vous y viendrez vous-même. Je vais planter des choux à la Bréde. Mon château, gothique par tous ses dehors, est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays. Venez, vous dis-je, nous y séjournerons jusqu'à la St. Martin ; nous y étudierons, nous nous y promènerons, nous planterons des bois, et ferons des prairies.

L'abbé de Guasco.

La capitale, malgré moi, m'appelle. Je me faisois une fête de vous surprendre à Paris,

Montesquieu.

Je n'irai pas à Paris d'un an tout au plus. Je suis trop pauvre pour vivre dans cette ville, que l'on prétend donner tous les plaisirs, parce qu'elle fait oublier la vie.

L'abbé de Guasco.

Et la santé ?

Montesquieu.

Assez bonne. Depuis que je ne suis plus fatigué par les soupers de la capitale, mon esprit s'en est mieux trouvé et mon estomac aussi. La tempérance, mon ami, est la plus fine et la plus délicate des voluptés... tâtez-en.

L'abbé de Guasco.

Je viens de loin et je repars. Par-tout, mon ami, on parle de votre grand ouvrage; l'homme célèbre existe aux lieux mêmes où il n'est pas. L'étranger vous entend mieux que vos compatriotes. En France, on se presse de vous juger; il faudroit vous étudier un peu.

Montesquieu.

Je le crois, sans vanité, et je l'ai dit.

L'abbé de Guasco.

C'est un livre qui commence à opérer une révolution dans les esprits.... On le traduit par-tout.

Montèsquieu

Tant mieux ! Le sujet est beau et grand, trop grand pour moi, sans doute : mais je m'en suis occupé toute ma vie. Un autre, qui y auroit travaillé autant que moi, auroit mieux fait : mais j'avoue que cet ouvrage a pensé me tuer ; mes cheveux en ont blanchi.

L'abbé de Guasco.

Aussi se sont-ils couronnés de lauriers immortels !

Montesquieu.

Grace, grace, mon ami. Je n'ai fait que préparer à mieux.

L'abbé de Guasco.

Vous serez la cause d'une nouvelle législation, qui deviendra universelle. Les siècles, secouant la lie des erreurs, se perfectionneront à l'aide d'une clarté plus pure ; ce qui

est juste et bon frappera par sa simplicité même, et parviendra, malgré tous les obstacles, jusqu'au cœur de ceux qui ont le pouvoir d'exécuter.

Montesquieu.

J'aime à le penser ; la justice est une qualité qui leur est aussi propre que leur existence. Mais quand seront-ils persuadés de leurs véritables intérêts.

L'abbé de Guasco.

Pourquoi, après vos succès, ne répondez-vous pas à l'attente générale, en donnant l'histoire de vos voyages ?

Montesquieu.

Je vous promets que je les mettrai en ordre, dès que j'aurai un peu de loisir.

L'abbé de Guasco.

Vous savez voir où les autres ne font que regarder.... Eh bien, que dites-vous de l'Angleterre ?

Montesquieu.

J'en suis ravi, transporté... moi, qui ne me transporte guère.

L'abbé de Guasco.

Vous avez mieux fait sentir la beauté du gouvernement anglois, que les auteurs mêmes du Pays : mais l'ayant vu depuis, vous devez...

Montesquieu.

Ah ! pourquoi mon livre est-il fait ? Je n'ai rien dit de ce qu'il falloit dire. (*Avec force.*) Le peuple anglois ressemble à l'Océan dont il est environné, toujours agité et toujours majestueusement tranquille ; un court orage purifie les airs et rend le calme, qui n'est jamais celui de l'insensibilité. Oui, cette nation peut se glorifier de la constitution la plus conforme à la dignité de la nature humaine. Les trois parties intégrantes du gouvernement sont unies, combinées de la manière la plus avantageuse, puisque les vices mêmes y servent à entretenir l'équilibre général. Les factions empêchent la corruption politique. L'idée des représentans n'est qu'une idée moderne : mais elle est sublime, et le résultat d'une sage et longue expérience ! Elle porte un caractère de clarté, de grandeur, qui me saisit. Ah ! croyez-moi, la liberté est plus en sûreté entre les mains

des représentans que dans celles du peuple même.

L'abbé de Guasco.

J'ai du plaisir à vous entendre parler ainsi ; tous les amis de la liberté doivent tourner leurs regards vers cette île.

Montesquieu.

Sans doute ; et l'exemple subsistant de l'admirable constitution angloise sera tout-à-la-fois le modèle des autres états et l'épouvantail de la tyrannie. L'ombre de cette république auguste est faite pour intimider au loin le despotisme (1).

L'abbé de Guasco.

Nous sommes d'accord ; je fais des vœux

(1) Voici les paroles de Montesquieu : *les loix en Angleterre n'étant pas faites pour un particulier plus que pour un autre, chacun doit se regarder comme un* monarque. *Aucun citoyen ne craignant aucun citoyen, cette nation doit être fière ; car la fierté des* rois *n'est fondée que sur leur indépendance.* Ici l'expression est visiblement exagérée ; il est ridicule de représenter les Anglois comme un *peuple de rois* ; mais l'on sent à travers l'impropriété de l'expression ce que Montesquieu a voulu dire.

pour sa prospérité. Ailleurs, la puissance du monarque peut fort bien être balancée par un corps intermédiaire, indestructible, dépositaire et gardien des loix ; mais en Angleterre, le droit de chaque homme est rigoureusement établi ; c'est bien un autre avantage.

Montesquieu.

En Angleterre, les hommes sont plus hommes, et les femmes moins femmes qu'ailleurs. Toutes ces loix établies successivement, et qui forment le rempart de la liberté publique, paroissent avoir hâté les progrès des arts et des sciences. C'est là qu'on apperçoit combien ils sont intimément liés à la félicité du peuple.

L'abbé de Guasco.

Il y a cependant un grand inconvénient ; le poids des impôts est considérable, et les Anglois eux-mêmes s'en plaignent.

Montesquieu.

Les moins éclairés, je vous le proteste. A mesure que la liberté va en décroissant, l'impôt doit diminuer, et augmenter à mesure que la liberté grandit. La modicité

des tributs est un foible dédommagement de la liberté, et si l'impôt est pesant, l'esprit républicain l'allège. Le pire des gouvernemens est celui ou l'impôt est excessif et la liberté presque nulle. Vous connoissez ce gouvernement-là?

L'abbé de Guasco.

Il excite la pitié de ses ennemis.

Montesquieu.

Avec quel plaisir j'apperçois l'Angleterre, les ligues suisses, les Provinces-Unies, les villes anséatiques, Venise même; c'est un spectacle qui réjouit mes regards, fatigués de voir ailleurs les insultes faites aux nations, insultes qui les humilient et les dégradent.

L'abbé de Guasco.

Plus les peuples méditeront vos principes, plus ils s'éloigneront de l'abîme de vices et de malheurs où il se sont précipités. L'esprit de gouvernement fait le génie des nations; cela n'est plus équivoque.

Montesquieu.

Oui, mon ami, et je suis toujours saisi

d'horreur à la vue des moyens par lesquels se conserve le despotisme ; ce despotisme qui, dans ce siècle, étend encore son sceptre de fer sur les deux tiers du globe. Je sais qu'il faut des combinaisons infinies pour former un gouvernement tel que celui d'Angleterre : mais enfin, la perfection de l'entendement humain, anéantissant le pouvoir arbitraire, funeste à lui-même, tracera la théorie des loix essentielles et générales.

L'Abbé de Guasco.

Vous êtes le premier qui avez publié cette vérité lumineuse, que la servitude, en aucun sens, ne peut être légitime ni utile ; c'est dans l'histoire, sur-tout, que cette grande vérité est empreinte.

Montesquieu.

Oui, c'est-là que sont représentées en grand les expériences faites sur la nature humaine. J'aime à la considérer dans ces grandes combinaisons sociales ! J'y vois distinctement ce que je n'ai pas encore dit dans mes ouvrages : que dans tous les temps, dans tous les lieux, la nature humaine, mise en action sous le gouvernement de

plusieurs, a fait des prodiges ; mais que réduite à l'état passif, sous le gouvernement d'un seul, elle est tombée dans l'avilissement et le mépris.

L'abbé de Guasco.

Vous avez suivi l'impulsion du génie qui vous commandoit de chercher la plus grande félicité possible de l'espèce entière et de chaque individu ; et cette grande entreprise, grace à votre vue pénétrante, n'a point paru une témérité. Votre livre est une création ; mais je vous dirois à vous-même qu'il n'est pas exempt d'erreurs.

Montesquieu.

Qui le sait mieux que moi....? Je voudrois, pour tout au monde, qu'il ne fût pas imprimé.

L'abbé de Guasco.

Il est divers objets sur lesquels nous ne sommes pas entièrement d'accord. Pardonnez si j'ose approfondir.... avec vous....

Montesquieu.

Comment ! des objets qui influent d'une

manière si directe sur le sort des hommes... L'erreur, en ce point, est toujours un grand mal. Parlez, parlez ; la critique d'un ami sensé me flatte plus que son approbation.

L'abbé de Guasco.

N'avez-vous pas prodigué trop d'admiration à un peuple devenu plus célèbre par le malheur dont il a accablé les autres nations que par le bonheur qu'il s'est procuré à lui-même? Ce n'est pas à vous d'être la dupe, ou d'être ébloui par les idées d'agrandissement et de fausse gloire qui ont rendu les Romains despotes dans leurs foyers, tyrans dans leurs terres, oppresseurs chez l'étranger, injustes envers tous. La véritable philosophie condamne les grandes injustices des nations, comme celle des particuliers.

Montesquieu.

Je n'ai voulu parler que de la grandeur du peuple romain et de ses vertus ; je n'ai généralisé les faits de l'histoire ancienne que pour observer tous les phénomènes politiques. Ses vices ont passé, sa gloire subsiste, et cette gloire peut élever nos ames.

L'abbé de Guasco.

Mais pourquoi tant louer ces dévastateurs de l'univers.

Montesquieu.

Ne craignez pas que de nos jours on les imite... La chûte de la république romaine sera toujours pour moi le sujet d'une triste méditation, soit parce qu'il me semble que l'honneur de l'espèce humaine en ait souffert, soit parce que l'Europe en a ressenti long-temps les tristes effets. La ruine de ce vaste édifice a coûté autant de sang au genre humain que sa construction : or j'ai gémi sur la chûte de ce superbe empire, sans justifier les moyens qui ont présidé à son élévation.

L'abbé de Guasco.

Passons à un autre objet. Vous avez rencontré le premier le principe lumineux de l'influence du climat. Aucun n'avoit trouvé ni tenté la solution du problême : mais n'avez-vous pas donné trop d'extension à ce principe ?

Montesquieu.

Cette cause puissante existe certainement,

et je vois que tous les législateurs habiles ont cherché tantôt à tirer parti du climat, tantôt à combattre ses vices. Ils ont donc connu que le climat pouvoit avoir des circonstances favorables à leurs vues. Je m'explique ; il ne faut pas, sans doute, étendre trop loin cette influence : mais la nature locale de l'homme n'en est pas moins une chose que je crois démontrée ; et ce seroit, aujourd'hui aux législations infectées des vices du climat à s'y opposer par la force des institutions politiques. Ainsi le législateur ne doit jamais perdre de vue l'Etat, ou plutôt l'esprit général de la nation qu'il veut former. Cet esprit est le résultat de tous les élémens qui composent la nation, c'est le caractère national qu'il ne faut point heurter ; car on ne forme jamais le citoyen en détruisant l'homme, et il faudra le respecter quand on voudra jouir complettement de tous les bienfaits de la civilisation.

L'abbé de Guasco.

Vous l'avez dit : la violence des loix qui va à force ouverte manque son but. C'est en se servant du grand ressort de l'opinion

que l'on peut réussir. N'avez-vous pas trop accordé aux corps de magistrature, qui sont même dans l'impuissance de faire un grand bien ? N'avez-vous pas enflé les prérogatives de ces compagnies, qui n'ont plus qu'une ombre d'autorité ?

Montesquieu.

Cela se peut : mais en attendant un rempart plus solide, je n'ai point voulu abattre la haie.

L'abbé de Guasco.

Enfin, on trouve dans votre livre l'apologie de la vénalité. . . . . Y avez-vous bien songé ce jour-là ?

Montesquieu.

Mon cher ami, vous avez vu représenter le *procureur arbitre*. Vous savez ce que dit cet honnête homme quand il prend la robe. . . . . Eh bien, je suis logé à la même enseigne. . . . Je me suis sûrement trompé ; les élections sont bien préférables.

L'abbé de Guasco.

C'est que vos idées, puisées plutôt dans la jurisprudence que dans la haute politi-

que, s'éloignoient un peu trop des formes qui appartiennent au gouvernement populaire.

Montesquieu.

J'avoue que je les redoutois, même par amour pour l'humanité.

L'abbé de Guasco.

Ah! votre cœur n'a pas besoin de justification. Quelque chose que vous disiez, vous faites toujours penser; c'est là le grand point : mais il n'appartient pas à tout le monde de vous lire.

Montesquieu.

Donnez-vous cela pour un éloge? tant pis pour moi si tout le monde ne me lit pas. Une découverte quelconque n'est qu'une idée nouvelle, et toute idée peut et doit se rendre par la parole; c'est une faute à moi si tout le monde ne me lit pas, et je m'en corrigerai.

L'abbé de Guasco.

J'ai voulu dire seulement, parce que j'en suis persuadé, que toute l'étude et l'expérience possibles ne suffisoient pas pour autoriser

autoriser des propositions exclusives sur la législation.

Montesquieu.

Oh ! je n'ai pas traité la vingtième partie des objets. Je reviendrai sur mes pas : mais ma vie avance, et l'ouvrage recule à cause de son immensité.

L'abbé de Guasco.

Vous avez payé votre tribut ; soyez satisfait. Il a fallu commencer par des spéculations ; il nous reste à voir la morale généralement appliquée, en Europe, à la législation. Chaque vérité a sa marche. . . . . laissez agir l'influence des siècles. Je crois que nous autres François, nous aurons aussi des droits à la véritable gloire ; que nous ne serons point privés de l'espoir si flatteur et si doux d'obtenir de la postérité ce sentiment d'admiration que nous ne pouvons refuser aux grandes vertus des Grecs et des Romains. Nous aurons les nôtres, et les ouvrages de ceux qui vous ressemblent n'y auront pas peu contribué. Les législations anciennes ne peuvent plus convenir aux peuples modernes. La découverte

du nouveau monde, la boussole, l'imprimerie, la poudre à canon, les postes, toutes ces relations nouvelles et inconnues exigent des vues particulières. Si le grand but de toutes sociétés civiles est la félicité publique, les raisonnemens doivent disparoître devant les faits; vous en conviendrez.

Montesquieu.

Je vous entends; et d'après les besoins des peuples, qui se trouvent aujourd'hui les mêmes, l'Europe ne doit plus composer qu'une seule et même famille. Les caractères nationaux, déjà si prodigieusement altérés, devroient s'effacer entièrement, pour qu'il ne restât plus à l'homme que l'amour de la paix et le sentiment de l'égalité. L'impuissance où sont les peuples de l'Europe d'avoir des mœurs fortes, durables et particulières, doit les engager à achever de prendre les mêmes usages, le même esprit, et à ne point admettre entr'eux une demi-civilisation, la pire de toutes. Il faudroit qu'on s'accoutumât à regarder avec pitié et mépris ces débats honteux des souverains qui s'exercent au nom du patriotisme. Je fais donc des vœux pour que

les nations de l'Europe, déjà si unies par des alliances réciproques, par le commerce, les arts, les voyages, par une communication intime des lumières, fassent un pas de plus, puisqu'elles ont cessé d'être séparées. Je veux qu'elles se forment et s'incorporent l'une dans l'autre, de manière que leur religion, leurs mœurs et leurs usages ne représentent plus que les traits purs et primitifs de la nature humaine.

L'abbé de Guasco.

C'est à la philosophie à faire descendre ces maximes heureuses et neuves dans l'âme des hommes, à achever la civilisation de l'Europe, à établir les idées de justice d'une manière invariable. . . . Mais la raison n'agit sur les peuples que fort lentement, on la combat; et de nos jours, il est encore dangereux de dire la vérité.

Montesquieu (en colère).

Cela m'indigne . . . . . Lorsqu'un citoyen perd sa liberté pour avoir écrit ou parlé pour l'intérêt général, alors le degré de corruption politique est parvenu à son comble. On croit tout devoir au maître, rien à

la patrie, rien à l'humanité, et la vertu disparoît entièrement du royaume!

L'abbé de Guasco.

Quel dommage que votre histoire de Louis XI ait été brûlée ! c'est une perte : en peignant ce despote sournois, vous auriez révélé ce qui se passe ordinairement dans ces ames uniquement livrées à une politique cruelle.

Montesquieu.

J'y développois cette vérité importante et trop peu sentie, qu'il n'est pas vrai que le despotisme d'un seul détruise le despotisme de plusieurs ; au contraire, il l'établit. Puis, le despotisme modéré est le plus dangereux de tous. J'aurois à faire un livre là-dessus, un livre important et neuf.

L'abbé de Guasco.

La Sorbonne cherche-t-elle toujours à vous attaquer ?

Montesquieu.

Il y a deux ans qu'elle y travaille, sans savoir comment s'y prendre.

L'abbé de Guasco.

Si elle fait la capable, mettez-vous à ses trousses. Si j'étois à votre place, j'achèverois de l'ensevelir. On peut pardonner à un particulier, jamais à un corps.

Montesquieu.

Ses absurdités rendues publiques, n'est ce pas là ma vraie vengeance ? Mais pour n'être pas étourdi du bruit, je me sauve à ma terre, et je laisserai gronder au loin les casuistes et les théologiens.

L'abbé de Guasco.

A propos, que faites-vous de votre roman d'*Arsace*, où l'amour conjugal est représenté d'une manière si noble et si touchante ? quand le verrons-nous imprimé ?

Montesquieu.

Le triomphe de l'amour conjugal est malheureusement trop éloigné de nos mœurs, pour croire qu'il seroit bien reçu en France : mais je vous apporterai le manuscrit (2), et nous le lirons ensemble.

(1) Ce *roman*, œuvre postume, a paru depuis peu ;

L'abbé de Guasco.

Et votre récolte de vin? J'espère bien qu'elle ne vous reste pas sur les bras; je vous ai écrit à ce sujet.

Montesquieu.

Oui, et je vous dirai, mon cher abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre et de tous côtés. Le succès de mon livre n'a pas peu contribué au succès de mon vin. De plus, la grande étendue de mes landes m'offre de quoi exercer mon zèle pour l'agriculture; vous m'aiderez de vos idées; mes prés sont déjà de votre création.

L'abbé de Guasco.

Et votre fils, né distrait, parlez-m'en donc? car vous n'êtes point de ceux qui, n'ayant point de postérité, travaillent le plus pour la postérité.

(*Ici ils parlent bas et se séparent*).

---

il est médiocre; ainsi l'homme de génie ne fait pas toujours des ouvrages de génie.

N°. 49.

Du prince de Machiavel.

Machiavel, en écrivant le *code* de la tyrannie, n'a-t-il pas dévoilé ses souplesses infernales ? n'a-t-il pas révélé aux peuples la marche du despotisme et les moyens qui le soutiennent? N'étoit-ce point une tournure adroite et ingénieuse, propre à inspirer la plus grande horreur contre le pouvoir arbitraire ? Jean-Jacques Rousseau pense, non sans raison, qu'en peignant *son prince*, Machiavel a dit aux nations : voilà le monstre qui pèsera sur vous, si votre foiblesse accède à cette dangereuse autorité. Gardez-vous du prince qui aura les idées que je donne à cet être fantastique : je l'ai créé pour vous épouvanter.

Il est triste d'être père sous un gouvernement despotique : on a à craindre également leurs vertus, ce qui est horrible à penser ; leurs vertus les conduisent au malheur. Comment se réjouir de leur naissance, lorsqu'ils seront esclaves ou citoyens infor-

tunés, et que leur tête répondra de leur courage ? Voilà ce que dit Machiavel, ou ce qu'il fait entendre distinctement.

Les tyrans appellent l'art d'accabler les hommes l'art de les régir ; ce sont eux qui inventent les erreurs qui leur sont salutaires ; ils accordent à un petit nombre d'hommes la jouissance des biens de la terre ; mais ils se réservent en même-temps leurs bras pour pouvoir commettre impunément les crimes politiques qui établissent l'autorité sur les ruines de la liberté naturelle. Voici encore ce que l'on trouve dans Machiavel.

Tibère prenoit leçon de tout pour fortifier sa méfiance habituelle : il faisoit son jouet d'un *dragon*, c'est-à-dire, d'une espèce de lésard : un jour des fourmis le dévorèrent ; *il m'amusoit*, dit-il, *je le regrette : mais cela m'apprend à redouter la multitude, quelque foibles que soient les parties qui la composent.* Pouvoit-on mieux descendre dans le cœur d'un tyran ?

Sans doute la marche des états doit être grave : c'est une masse qui ne doit se balancer que majestueusement ; la légèreté ne lui va point. Il est d'anciennes maximes dont l'observation inviolable affermit la base d'un

empire ; mais les règles antiques doivent céder quelquefois aux mouvemens de la politique, parce que les états sont des corps physiques qui peuvent échapper par la souplesse quand ils ne peuvent pas heurter avec force. Encore de Machiavel.

Le gouvernement monarchique est le meilleur de tous : oui, mais c'est lorsque le monarque est grand, éclairé, vigilant et bon. Autre pensée du même auteur ; nous la développerons.

L'erreur d'un homme isolé ne préjudicie pas à la marche des connoissances humaines et à la perfection de la société ; mais quand les erreurs politiques se glissent dans une tête royale, ou dans une assemblée d'hommes qui jouissent du droit exclusif de décider et de prononcer, alors elles deviennent des montagnes énormes, escarpées, qui s'interposent entre la vérité et le bonheur des sujets. Les lumières de tous les sages dont le génie et les spéculations se sont fixés sur la politique sont donc le premier besoin des administrateurs des états. C'est en disant de grandes et palpables vérités, pour le seul bien des choses, que l'écrivain ac-

quittera sa dette envers la patrie ; car il se doit à tous les biens physiques et moraux de l'état social. Je suis fils d'Adam, et tous les hommes sont mes frères. Nul homme donc n'est étranger à l'examen de ces matières importantes.

La fourberie, qu'on croit un frein par lequel on peut asservir le peuple, est toujours dangereuse ; tôt ou tard elle perce, et les trompeurs sont regardés comme tels. Il n'y a point d'obligation qui ne soit réciproque. Platon auroit-il mieux dit ? C'est Machiavel qui s'exprime ainsi.

Platon disoit qu'il ne faut point verser à un peuple altéré la liberté toute pure, parce qu'il la boiroit jusqu'à s'enivrer ; et cette idée se retrouve dans Machiavel.

La nation n'assiste pas au conseil d'un despote ; mais parce qu'elle n'y est pas, ne croyez point qu'on l'oublie.

Dès qu'un pouvoir est solidement établi, son origine fût-elle injuste, il faut conserver ce pouvoir, parce que le salut du peuple y est attaché. Voilà de ces maximes judicieuses qu'on trouve dans cet auteur politique, et qui font penser, etc. etc. etc.

Quand la nation est totalement corrompue, un prince méchant devient le fruit de cet oubli général des vertus ; ainsi que l'on voit une plante vénéneuse naître au milieu d'un marais empesté, les mauvais rois viennent au monde lorsque les délateurs, les espions, les satellites sont multipliés ; quand chacun seroit geolier ou bourreau pour de l'argent ; quand, au milieu des misères publiques, on trouve des adulateurs qui crient que tout va bien. L'indigence extrême du peuple est le signe le plus certain de la décadence prochaine et du renversement de l'état.

La bonté morale du peuple est le plus ferme soutien d'un gouvernement libre. Tant que l'on n'aura pas ce pouvoir prodigieux qui tue la morale et dessèche la subsistance du peuple, le gouvernement ne sera point en danger ; mais bientôt il n'y aura plus que des esclaves qui vendront leur liberté, leur honneur et leur conscience, si l'opulence extrême des riches devient un objet d'envie, si les grands capitalistes sont les seuls qu'on considère, si tous les mépagemens sont pour eux. Cette aristocratie

des riches corrompra la société, et le mauvais prince paroîtra ; car il aimera à se vautrer dans l'or, et la partie pauvre de ses sujets n'existera point pour lui.

Tout étant vénal à Rome, les plus puissans citoyens s'arrogèrent la puissance exécutrice : point de despotisme plus tyrannique que celui qui naît dans un état libre. Rome passa donc sous le joug le plus dur. Ces superbes patriciens qui avoient fait trembler auparavant tous les monarques de l'Orient, ayant voulu dominer à la ville, payèrent cher leur attentat contre le peuple : alors les forces de la nation se tournèrent contre elle-même.

Les Romains, semblables à leurs gladiateurs, s'égorgèrent entr'eux, et le despotisme des empereurs romains vint punir le peuple qui ne méritoit plus d'être libre.

Voilà ce qu'on trouve dans cet auteur décrié ; mais j'avoue en même-temps qu'il faut le lire d'un bout à l'autre, en se représentant que l'ironie étoit sa figure favorite, et domine dans tout ce qu'il a écrit.

Le président Hénaut a traduit les mots

fameux et antiques dans les actes solemnels de la nation : *ex consensu populi ;* il les a traduits, dis-je, par ceux-ci : *dans l'assemblée du peuple.* On voit dans ce contre-sens intolérable l'intention complaisante et coupable du courtisan. Tout ce qui concerne les capitulaires de Charlemagne, le texte des ordonnances, sur-tout dans tout ce qui tient à la loi fondamentale des états-généraux, base de notre gouvernement, tous ces objets, je ne dis pas importans, mais sacrés, sont à-peu-près falsifiés dans son abrégé chronologique. D'autres actes, non moins solemnels, irrécusables témoins de nos antiques libertés, sont passés sous silence, et la mémoire du président Hénaut est presque respectée.

Lorsque le même écrivain a voulu insinuer que le pouvoir législatif en France se trouvoit uniquement placé sur la tête du chef, sans aucune espèce de modification ; lorsqu'on voit qu'il n'a jamais parlé ni du droit de conseil, ni de celui de suffrage, ni de ces assemblées nationales où l'autorité de la persuasion étoit plus forte que celle du commandement, n'a-t-il pas offensé tout-

à-la fois et la vérité et nos privilèges ? Pourquoi son nom ne réveille-t-il pas l'idée d'un adulateur dangereux ? C'est qu'il y a très-peu d'hommes qui sachent lire les ouvrages politiques.

Fin du premier Volume.